FEU VERT À LA GOUVERNANCE RÉGIONALE DÈS LE 1ER AVRIL — PAGE 12



Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca



Bernard Landry
Pas d'excuses aux groupes sociaux - **page 19**

Michel Fortin
À la présidence de l'AGQ - **page 21**

83e ANNÉE, No 93 TROIS-RIVIÈRES, LE JEUDI 20 FÉVRIER 2003 65¢ PLUS TAXES



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Casqués et cagoulés, les ambulanciers ont investi, environ dix minutes, les locaux de la Régie régionale. À l'intérieur, ils ont placardé les murs du premier étage d'autocollants à l'effigie de leurs revendications.

«Ça fonctionne tout croche»

Surchargés de travail, les ambulanciers de la région manifestent

ISABELLE TREMBLAY
Trois-Rivières

«On ne peut pas offrir de services adéquats et sécuritaires à la population parce qu'on n'a pas les outils nécessaires pour le faire. Ça fonctionne tout croche en Mauricie.»

Le président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (FSSS-CSN) de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Serge Francoeur, affirme que les problèmes de répartition des appels d'urgence et les mauvais calculs des transports effectués ont eu raison d'un ras-le-bol généralisé au sein des techniciens ambulanciers de la région.

Excédés de leur charge de travail due à une mauvaise répartition des appels, une quarantaine de techniciens de la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie (CAM) ont investi les bureaux de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, hier matin.

Casqués et cagoulés, ils ont refusé l'accès aux médias alors qu'ils s'affairaient, munis d'autocollants, à placarder les murs du premier étage de la Régie régionale de leurs revendications. Leur occupation a duré une dizaine de minutes.

Les ambulanciers ont ensuite poursuivi leur manifestation pendant un peu plus d'une heure à l'extérieur de l'édifice, aux abords de la rue Bonaventure où une douzaine de véhicules d'urgence étaient stationnés.

REVENDICATIONS

Alors qu'une rencontre entre le sous-ministre Sylvain Gagnon et leur employeur avait lieu dans cet établissement, les ambulanciers en ont profité pour faire part de leurs revendications.

«Notre centrale de répartition ne gère pas la flotte des véhicules et les répartiteurs ne savent pas où se trouvent les équipes sur le terrain, parce qu'on n'a pas de système de positionnement GPS, explique M. Francoeur. Ce qui fait qu'une équipe peut être affectée à 12 appels par jour, alors qu'une autre ne répondra qu'à deux appels. Ça épuise les techniciens.»

Les ambulanciers s'inquiètent également du transport alternatif (non ambulancier). «C'est risqué pour les patients d'être transportés par des gens qui n'ont pas reçu la formation nécessaire pour intervenir en cas

Voir **AMBULANCIERS** en page 2

Un beau plan sans terrain

Le développement de Cité l'Émerillon entre dans une phase cruciale

GUY VEILLETTE
Trois-Rivières

Même si la Ville de Trois-Rivières tarde toujours à faire l'acquisition des terrains qu'elle compte développer sur le site de la Cité l'Émerillon, le plan concept du projet a été présenté lors d'une conférence d'information, en fin de matinée hier. Ces documents ont été envoyés lundi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales du gouvernement du Québec, dont la contribution financière est vivement attendue.

Dans sa verve habituelle, le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, a présenté les grandes lignes du concept d'aménagement de la Cité l'Émerillon. La partie publique de ce projet comprend le centre de foires, un stationnement étagé, une esplanade, un quai, une promenade riveraine, un centre d'interprétation sur l'industrie forestière de l'Est du Canada et le moulin de la Commune. Une facture évaluée à 50 millions de dollars... qui ne comprend toutefois pas l'achat des terrains sur lesquels ces équipements seront installés !

> La part de la Ville pourrait atteindre entre 25 et 30 millions $

C'est que les négociations avec l'entreprise Excavation René Saint-Pierre, propriétaire du site, n'ont pas été de tout repos. La Ville de Trois-Rivières a besoin de 136 000 mètres carrés pour développer la partie publique du projet. Une entente de principe serait finalement survenue, selon laquelle l'entreprise sherbrookoise céderait la surface désirée pour environ huit millions de dollars.

Le hic, c'est que cette entente demeure conditionnelle à l'implication des gouvernements provincial et fédéral au projet. L'administration municipale souhaite que cette facture de 50 millions $ soit partagée équitablement, soit près de 16,6 millions $ par palier, en vertu du programme de travaux d'infrastructures Canada - Québec.

«Si on n'a pas d'aide, on peut oublier le dossier»,

Voir **TERRAIN** en page 2
LA TOUR SERA CONSTRUITE en page 3
et **UN NOUVEL AMÉNAGEMENT PRÊT EN 2005** en page 10

HISTOIRE



CHAUFFEURS DE TAXI

En 1947, la plupart des chauffeurs de taxi portaient la casquette. Les temps ont bien changé et l'uniforme a été mis de côté. Cependant, une chose est restée: les chauffeurs entendent encore bien souvent les confidences de leurs clients. Notre journaliste, Michel Cloutier, raconte.

— À lire en page 27

Chrétien envisage de déclencher des élections hâtives

JOËL-DENIS BELLAVANCE
La Presse

Le premier ministre Jean Chrétien envisage plus que jamais l'idée de déclencher des élections hâtives afin de mater l'aile rebelle de son parti, qui appuie Paul Martin, son éternel rival, et qui lui cause de sérieux maux de tête depuis plusieurs mois.

M. Chrétien pourrait utiliser cette ultime arme politique à la fin mars ou en avril en tenant à la Chambre des communes un vote de confiance planifié sur l'injection de nouveaux fonds dans le controversé registre national des armes à feu ou sur sa réforme du mode de financement des partis politiques, a appris hier *La Presse* de plusieurs sources libérales dignes de foi.

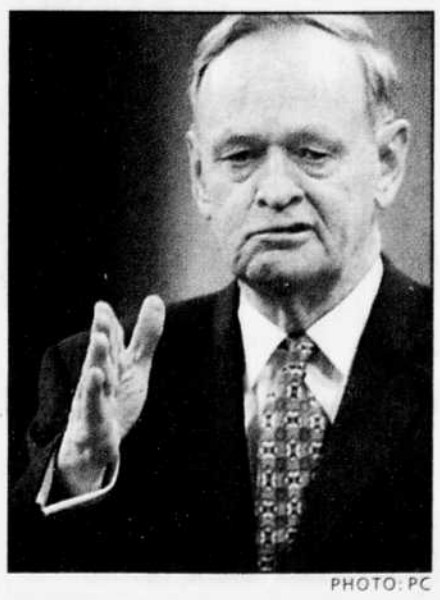


PHOTO: PC

Jean Chrétien

Il mettrait alors ses détracteurs au sein de son propre parti au défi de faire tomber le gouvernement en votant contre l'une de ces mesures qui sont loin de faire l'unanimité parmi les députés libéraux, un geste qui aurait pour effet de plonger le pays dans des élections anticipées durant lesquelles M. Chrétien dirigerait le Parti libéral.

«Le premier ministre en a plein son voyage», a laissé tomber un proche collaborateur de M. Chrétien hier sous le couvert de l'anonymat. «Je pense qu'il n'est pas très loin de prendre les moyens pour pouvoir gouverner comme il le souhaite et mettre en oeuvre son programme politique avant de prendre sa retraite», a ajouté ce

Voir **ÉLECTIONS** en page 2

LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS
National TILDEN
7300, Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest 371-2828

MÉTÉO

passages nuageux

Maximum: -2 Minimum: -6

détails p. 28

SOMMAIRE

Bandes dessinées:	26	Les Affaires:	12-17
Feuilleton:	33	Les Sports:	21 à 25
Horoscope:	26	Mots croisés:	26
Jeux et enjeux:	26	Nécrologie:	37-38
Loterie:	20	Opinions:	8-9
Les Arts et la vie:	31	Petites annonces:	33 à 37

Semaine
8 13536 00001 3
3004001

POÈME

Qui ne perd jamais le vrai sens du poème?

Jacques Izoard, Vin rouge au poing, l'Arbre à paroles (Belgique) l'Orange bleue (Trois-Rivières), 2001

SOURIRE

Quel est le comble pour un agneau? Avoir une faim de loup!

3005378
Kangouroute
LOCATION AUTOS-CAMIONS
2300 BELLEFEUILLE 375-6263

PROFITEZ DES 100 ANS DE FORD
Ne payez rien avant 2004
À L'ACHAT DE LA PLUPART DES MODÈLES 2003 NEUFS EN STOCK
OU
0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois*
DE PLUS
NE PAYEZ RIEN POUR LES 100 PREMIERS JOURS** À L'ACHAT DE LA PLUPART DES MODÈLES 2003 NEUFS EN STOCK
OU
0$ MISE DE FONDS
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
DE PLUS
LA 1re MENSUALITÉ EST PAYÉE PAR FORD
À LA LOCATION FOCUS, TAURUS ET WINDSTAR 2003 NEUFS EN STOCK
Détails chez le concessionnaire
MASKI Ford LOUISEVILLE
640, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville
info@maskiford.com • (819) 228-9448
1000 DIPLÔMÉS

Nous livrons aussi sur la rive sud chaque semaine
Radnor
EAU DE SOURCE NATURELLE
378-3432
375-6797

DEMAIN

Pauline Marois consulte

La ministre des Finances, Pauline Marois, est dans la région, aujourd'hui, dans le cadre de la tournée de consultations sur les choix budgétaires et la stratégie *Vers le plein emploi.*

TOUS LES DÉTAILS DEMAIN



Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

138 000 lecteurs chaque jour

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920
1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376.2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR : RAYMOND TARDIF
ADJOINT AU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
MARC PRONOVOST

RÉDACTION
RÉDACTRICE EN CHEF : CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION : MICHEL SAINT-AMANT
information@lenouvelliste.qc.ca
Télécopieur: (819) 376.0946

PRÉIMPRESSION ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR : JEAN-MARC DE JONGHE

PUBLICITÉ
DIRECTRICE : GINETTE PANNETON
ANNONCES LOCALES : ANDRÉ GARCEAU
PROMOTIONS ET CLASSÉES : CÉLINE PARENT
Publicité et annonces • télécopieur (819)691.4356
Nécrologie • télécopieur: (819)376.8625

ABONNEMENT ET TIRAGE
DIRECTEUR : PATRICK GIASSON
abonnement@lenouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376.2000

ADMINISTRATION ET FINANCES
DIRECTEUR : MARC AUGER

IMPRIMÉ À TROFFSET
DIRECTEUR : FERNAND SYLVAIN
Téléphone: (819) 379.1866

La Presse maintenant disponible sur Internet

Montréal

Le quotidien *La Presse* est dorénavant disponible en version électronique, sur Internet. Le lancement de *La Presse édition électronique* permettra désormais aux lecteurs du quotidien montréalais de le télécharger dans sa mise en page intégrale, n'importe où dans le monde.

Tel que l'a laissé entendre le président et éditeur de La Presse, Guy Crevier, cette initiative permettra de joindre un plus grand nombre de lecteurs, dont ceux qui effectuent régulièrement des voyages d'affaires ainsi que les résidants des régions qui ne sont pas desservies par le service de distribution.

Les abonnés de la version électronique pourront, dès 5 heures le matin, télécharger leur version quotidienne du journal et ce, pour un prix étant jusqu'à 30 % moins cher que le prix en kiosque.

Il est possible de s'abonner à l'unité, à la semaine, seulement le samedi ou encore seulement les fins de semaine.

Pour se procurer la publication électronique, les lecteurs peuvent visiter le site web www.lapresse.ca/ee, ou le site Internet des nouvelles à www.cyberpresse.ca, ou encore passer par le fournisseur NewsStand au www.newsstand.com. ●

MAISON RÉSO
Ressource communautaire Régionale
spécialisée en Réinsertion Sociale
Pour personne alcoolique-toxicomanes
Relation d'aide — encadrement
Approche globale de la personne
Hébergement — Service externe
277, boulevard Montplaisir
Cap-de-la-Madeleine, G8T 2Z9
Tél.: (819) 378-2245

ÉLECTIONS

Suite de la page 1

collaborateur.

En provoquant des élections, M. Chrétien pourrait régler leur compte à tous ses détracteurs au sein de son caucus en refusant de signer les documents de mise en candidature des députés qui ont été une véritable épine dans le pied depuis près d'un an. La constitution du Parti libéral lui accorde un tel pouvoir de même que celui de nommer des candidats de son choix dans certaines circonscriptions.

Des élections anticipées au printemps pourraient aussi forcer l'annulation du congrès au leadership en novembre à Toronto où les militants libéraux doivent élire un successeur à M. Chrétien, ruinant ainsi les plans de carrière de Paul Martin, le meneur dans la course au leadership.

«Le vieux loup prend son temps parce qu'il fait encore froid pour faire du porte-à-porte. Mais je ne pense pas que cela pourrait le défriser que de déclencher des élections anticipées», a déclaré le collaborateur en évoquant les sondages démontrant que le Parti libéral aurait de très bonnes chances de conserver le pouvoir avec Jean Chrétien aux commandes.

Au cours des dernières semaines, le premier ministre a évoqué l'idée d'élections hâtives si ses députés votaient contre certaines mesures importantes telles que la réforme du financement des partis politiques. Il aussi soutenu qu'il mènerait lui-même son parti aux urnes.

«Si je déclenche des élections, je serai toujours le chef du Parti libéral. C'est dans la loi. Ce n'est pas moi qui ai écrit la loi. Mais je ne m'attends pas à perdre un seul vote aux Communes», a-t-il déclaré en janvier avant la rentrée parlementaire.

Depuis que le premier ministre a annoncé en août dernier son intention de quitter la politique en février 2004, plusieurs députés libéraux n'ont pas hésité à défier l'autorité de M. Chrétien.

Résultat: le gouvernement n'a pas adopté un seul nouveau projet de loi depuis le mois de décembre et les comités des Communes ont peu de mesures législatives à se mettre sous la dent à cause de l'obstruction de l'Alliance canadienne, appuyée indirectement en cela par l'aile rebelle du caucus libéral.

«Le patron est écoeuré. Le scénario d'un élection anticipée est de plus en plus envisagé parce qu'on ne peut plus fonctionner comme cela. Si j'avais un 50 $ à parier, ce serait là-dessus», a déclaré un autre stratège libéral, bien au fait des états d'âme du premier ministre.

En novembre, 56 députés libéraux, dont l'ex-ministre des Finances Paul Martin, ont fait subir une défaite humiliante à M. Chrétien en appuyant une résolution de l'Alliance canadienne visant à faire élire par vote secret les présidents des divers comités des Communes. Jusque-là, le premier ministre avait le pouvoir de nommer les présidents des comités.

En décembre, le gouvernement Chrétien a dû battre en retraite et retirer à la dernière minute une requête du ministère de la Justice d'injecter 72 millions de dollars supplémentaires dans le registre national des armes à feu devant l'opposition de plusieurs députés libéraux. M. Chrétien risquait alors de voir un nombre suffisant de députés libéraux s'allier aux partis d'opposition pour voter contre cette requête, ce qui aurait fait tomber le gouvernement.

En janvier, plusieurs députés ont vertement critiqué les intentions du premier ministre d'interdire les dons des grandes entreprises et des syndicats aux partis politiques à partir de l'an prochain et ont menacé de retarder l'adoption de cette réforme à laquelle tient mordicus M. Chrétien jusqu'à son départ pour pouvoir la modifier.

La semaine dernière, quatre députés libéraux, soit Charles Caccia, Clifford Lincoln, Carolyn Parrish et John Bryden, ont appuyé une résolution du Bloc québécois qui stipulait que le Canada ne participerait à aucune intervention militaire en Irak sans l'aval des Nations unies. M. Chrétien avait ordonné à ses troupes de voter contre cette résolution.

Également la semaine dernière, un député libéral, Roger Gallaway, a accusé le ministre de la Justice, Martin Cauchon, d'outrage au Parlement en maintenant le registre national des armes à feu malgré la décision du gouvernement de retirer la requête d'injecter 72 millions de dollars de plus dans le programme. Le président de la Chambre des communes, Peter Milliken, a statué cette semaine que la plainte de M. Gallaway n'était pas fondée.

Enfin, plusieurs députés se sont élevés contre l'intention du gouvernement cette semaine d'imposer le bâillon lors du débat portant sur un train de nouvelles mesures touchant le programme des armes à feu, dont la création d'un poste de commissaire des armes à feu. ●

TERRAIN

Suite de la page 1

tranche Yves Lévesque. «Mais en sachant ce qui se fait ailleurs, je ne vois pas pourquoi les gouvernements ne viendraient pas en aide à Trois-Rivières. Tout le monde est emballé par le projet. Je m'attends à une réponse positive.»

Denis Hébert, vice-président développement pour les Investissements René Saint-Pierre, n'a pas voulu trop s'avancer sur cet aspect du dossier. Mais il confirme que le propriétaire du terrain attend toujours le chèque.

Les intervenants municipaux impliqués dans le développement de la Cité l'Émerillon entament donc des semaines fort importantes. Une approbation d'aide financière est vivement souhaitée avant le déclenchement des élections provinciales. Car si rien n'est réglé avant, on craint que la réponse aille aux calendes grecques.

À tout le moins, le budget du gouvernement fédéral présenté cette semaine a semé un peu plus d'espoir sur les chances d'une contribution, puisque trois nouveaux milliards de dollars seront réservés au programme d'infrastructures.

«Seize millions, c'est une grosse somme pour une municipalité», convient Yves Lévesque. «Mais pour Québec ou Ottawa, il s'agit de petits montants.»

Le coût total des aménagements publics sur la Cité l'Émerillon est estimé à 63 millions de dollars pour le moment. La différence de 13 millions $ s'explique par le fait que certains éléments du projet, comme l'achat du terrain, ne répondent pas aux critères d'admissibilité du programme des travaux d'infrastructures Canada - Québec.

Cet élément a d'ailleurs jeté une petite douche d'eau froide sur le conseil municipal. Car au bout du compte, la part de la ville dans ce projet pourrait jouer entre 25 et 30 millions de dollars. Peu importe, assure le maire, dès que Québec et Ottawa décideront d'embarquer dans le projet, Trois-Rivières suivra sans problème. ●

AMBULANCIERS

Suite de la page 1

d'urgence», indique le président du Rassemblement des employés en revendiquant le droit d'effectuer ces transports inter-hospitaliers.

Déjà en juillet dernier, la CAM avait manifesté son opposition à ce type de transport qui, selon elle, privilégie l'entreprise privée. «La Régie et les hôpitaux nous ont dit qu'ils allaient trouver un moyen pour rendre les transports jugés non urgents plus sécuritaires», rappelle M. Francoeur. Mais depuis le 19 décembre 2002, la loi 96 sur les services préhospitaliers est entrée en vigueur et sanctionne maintenant ce service de déplacement auxiliaire.

«Le problème c'est qu'ici, on a développé le transport double pour sauver des coûts et la loi vient mettre cette solution de côté, souligne le dirigeant du syndicat des ambulanciers. Le 21 janvier, on a de nouveau demandé à la Régie de régler ça, mais rien n'a été fait.»

OPPOSÉS À LA FUSION

De plus, les techniciens s'opposent à la fusion de leur centre d'appels à celui de l'Estrie. «Comment pouvons-nous coordonner les appels d'urgence des ambulances de l'Estrie si on a de la difficulté avec nos propres appels, observe M. Francoeur. On gère déjà tous les appels de La Tuque, de Louiseville, de Shawinigan, de Victoriaville, de Drummondville, de Nicolet, de Bécancour et de Trois-Rivières et certains appels se perdent. Imaginez si on ajoute ceux de l'Estrie.»

Tant que les problèmes locaux ne seront pas réglés, il n'est pas question de transférer la centrale de coordination des appels d'urgence des ambulances de l'Estrie, avertit le président du syndicat.

RÉACTION À LA RÉGIE

À la Régie régionale, on dit oeuvrer auprès du ministère de la Santé pour faire connaître la situation des ambulanciers. «On veut que les réussites du transport double soient reconnues», mentionne Jean-Denis Allaire, directeur général adjoint, en faisant valoir qu'une part du problème devra être réglée par le ministère.

«À nous seuls, on ne peut rien faire. On peut seulement présenter la situation des ambulanciers au ministère qui fera le point et trouvera une solution rapide au problème. Quant à ce matin (hier), je peux comprendre que les techniciens aient des préoccupations et qu'ils les manifestent, mais ce n'était pas nécessaire d'aller jusque là», soutient M. Allaire en faisant allusion aux actes de vandalisme posés par les ambulanciers.

SURPRISE À LA CAM

Même son de cloche à la CAM, où le président, Pierre Pellerin, s'est dit surpris de voir ses employés débarquer à la Régie régionale, alors qu'il était en pleine réunion avec le sous-ministre. «On avait entendu parler d'une manifestation, mais ce n'était qu'une rumeur.»

Sans toutefois cautionner les actes des ambulanciers, M. Pellerin a indiqué être conscient de nombreux problèmes causés par la surcharge de travail. «Je comprends que leur cri d'alarme n'a pas été entendu ces dernières semaines et qu'ils ont dû user de ce stratagème pour se faire entendre. Mais j'aurais aimé qu'ils le fassent autrement.»

Leur méthode quelque peu révolutionnaire a néanmoins porté fruit. «M. Gagnon a démontré une bonne écoute. Il nous a dit qu'il n'était pas au fait de nos problèmes, révèle M. Francoeur. Il a indiqué vouloir faire avancer des solutions pour les services préhospitaliers avec la Régie. Concernant la centrale de répartition, il va former un comité avec les dirigeants de la CAM et le syndicat pour régler les problèmes de répartition avant qu'il y ait fusion.»

Malgré tout, dès lundi, des moyens de pression seront entrepris par le Regroupement des employés de la CAM. Ainsi, les transports double et en provenance et à destination de Montréal ne seront pas effectués. «Je maintiens ce mot d'ordre tant qu'il n'y aura pas d'entente claire avec les dirigeants et le ministère sur nos demandes», conclut M. Francoeur.

Soulignons que durant la manifestation, les services préhospitaliers en région ont été maintenus, car les ambulanciers présents profitaient de leur journée de congé pour démontrer leur mécontentement. ●

Date limite de cotisation au REER : 3 mars

Ce numéro sans frais est payant :

1 800 463-5229

3,50 % la première année, incluant le boni de 1 % pour les nouveaux fonds REER



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

REER
OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF
Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 $.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis jusqu'au 1er mars, de 10 h à 16 h.
Visitez le www.placementsqc.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

1258480

La tour sera construite

François Proulx n'attache plus d'importance au nombre de condos vendus



GUY VEILLETTE

Qu'il ait vendu 50, 65 ou 110 unités, le directeur général du volet résidentiel du projet Cité l'Émerillon, François Proulx, assure maintenant que la construction de la fameuse tour à condominiums débutera au printemps. Un changement de ton de nature à rassurer les futurs propriétaires.

Actuellement, 41 unités sur 170 ont été réservées. À l'origine, M. Proulx mentionnait que la moitié de la tour devait être vendue au 1er mai pour qu'il décide d'aller de l'avant avec les travaux.

«Probablement qu'au rythme où nous allons, nous n'aurons pas 90 unités réservées à ce moment», réalise-t-il.

«Nous souhaitons cependant avoir les leviers financiers pour faire débloquer la construction avant d'avoir vendu 90 condos. On essaie d'attacher ça avec des banques.»

François Proulx s'attend à un printemps chaud dans la vente de ses condos. «Au Salon de l'habitation, en mars, nous aimerions annoncer le début des travaux», avance-t-il. «Idéalement, il faudrait être sur le chantier en avril, pour respecter nos délais de livraison.»

Sans trop vouloir entrer dans les détails pour le moment, M. Proulx assure que la tour à condos de la Cité l'Emerillon occupera une place de choix au Salon de l'habitation. Il se fie beaucoup sur cet événement pour attirer non seulement les particuliers, mais aussi les entreprises ou les sociétés immobilières intéressées à acquérir un bloc de propriétés, et les revendre par la suite.

«J'ai l'impression que la deuxième tour sera plus facile à vendre que la première», laisse tomber le promoteur. «Vendre des condos sur une feuille de 8½ par 11, ce n'est pas évident. Au Salon de l'habitation, on va avoir un stand de 800 pieds carrés. On va faire un gros show !»

Le projet d'aménagement présenté hier prévoit toujours une zone résidentielle pour environ 150 maisons de ville. Un aspect qui commençait à sombrer dans l'oubli !

«On ne voulait pas noyer ça dans notre projet de condos», explique M. Proulx. «De toute façon, on ne pourrait pas vendre des maisons cette année, puisque les services ne sont pas encore entièrement disponibles. Une maison, ça prend deux mois et demi à construire. On va en parler davantage en 2004.»

En tenant compte des maisons de ville et de la deuxième tour à condos, la Cite l'Émerillon offrira 400 unités d'habitation d'ici 2010.

«Sur une période de huit ans, ça fait 50 unités par année», calcule le jeune homme d'affaires. «Je pense bien que le marché peut prendre ça !»●

Cri du coeur de Deschaillons

La population demande à la Régie de laisser ouverte leur résidence pour personnes âgées

MARIE-EVE LAFONTAINE
Trois-Rivières

La population de Deschaillons est prête à se battre pour conserver sa résidence pour personnes âgées. Plus d'une centaine de personnes sont venues le dire, hier soir, à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

«On ne déracine pas un vieil arbre sans qu'il en meure», a lancé Mme Fernande Potvin. «On nous parle de la politique de la ruralité. On nous dit de conserver nos acquis, de garder les écoles dans nos localités, mais les vieilles personnes, elles, n'ont plus d'importance. Qui a bâti cette bâtisse-là pensez-vous? Maintenant, on va nous l'enlever», poursuit-elle.

Ces gens sont venus à bord de deux autobus pour exprimer leur inquiétude à la Régie. Ils craignent par-dessus tout que les personnes âgées se retrouvent loin de leur famille. «On éloigne les personnes âgées de leurs enfants, de leurs familles. C'est la déportation de nos vieillards. C'est presque criminel», affirme M. Delphis Duhamel. «Si on ne se bat pas, qui va se battre pour nous?», renchérit Mme Monique Duhamel.



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Une centaine de personnes de Deschaillons sont venues exprimer leur attachement à leur résidence pour personnes âgées, qui est menacée de fermeture, devant la Régie régionale de la santé.

Rappelons que le nouveau plan directeur des immobilisations du Centre de santé Les Blés d'or, adopté en mai dernier, prévoit notamment la fermeture de la Résidence Deschaillons, qui a une capacité de 39 lits. Une nouvelle résidence de 64 lits sera construite à Gentilly. Un nouveau bâtiment sera également construit à Fortierville. Tout ce projet pourrait se concrétiser sur une période de 7 à 10 ans, selon la Régie.

La fermeture éventuelle de la Résidence Deschaillons, qui a été construite en 1899, cause tout un émoi dans la communauté. «Les résidants sont tous inquiets. Ils me demandent quand le foyer va fermer», raconte M. Mario Hamel, dont la tante est hébergée dans cette résidence.

Mais la Régie est bien claire: la résidence sera ouverte tant et aussi longtemps qu'il y restera des bénéficiaires. Ces derniers ne seront pas transférés ailleurs. «Elle va être encore ouverte une dizaine d'années», estime M. Ali Hamrouni, directeur du groupe Ressources réseau de la Régie.

En se présentant devant la Régie, la population de Deschaillons souhaitait que celle-ci prenne position dans le dossier. C'est qu'un projet d'amendement a été proposé par le Comité de sauvegarde du foyer au conseil d'administration du Centre de santé Les blés d'or.

Ce projet comprend notamment la rénovation et l'agrandissement de la Résidence Deschaillons. On y retrouverait des lits pour les soins de longue durée et des unités de logement pour les personnes en légère perte d'autonomie.

Mais seulement trois membres (tous de Deschaillons) sur 15 du conseil d'administration du Centre de santé Les blés d'or seraient en faveur de ce projet d'amendement. La population de Deschaillons souhaite que la Régie se prononce sur cet amendement. Mais la présidente-directrice générale de l'organisme, Mme Michèle Laroche, a clairement laissé savoir que c'est au ca du Centre de santé Les blés d'or d'accepter ou non cet amendement. «Il revient au ca de reviser sa proposition», soutient-elle. «La Régie ne peut pas et ne doit pas questionner la légitimité des conseils d'administration», ajoute M. Hamrouni.

Si les tensions persistent, la Régie pourra jouer un rôle d'arbitre dans le dossier, mais «à cette étape-ci, c'est prématuré», souligne Mme Laroche.

Le projet devra encore traverser plusieurs étapes et plusieurs années s'écouleront avant qu'il voit le jour s'il est bel et bien accepté par le gouvernement. Selon M. Hamrouni, la population vieillissante se trouve dans la portion ouest de la MRC de Bécancour, c'est une des raisons pour lesquelles un nouveau bâtiment sera construit à Gentilly et que celui de Deschaillons est appelé à fermer ses portes.

«On ne veut pas maintenir le statu quo sinon on va se retrouver dans 10 ou 20 ans avec une population vieillissante dans l'ouest alors que les installations sont dans l'est. On travaille à long terme. C'est une planification qu'on veut transparente et intelligente», affirme M. Hamrouni.

Mais plusieurs personnes sont tristes de voir fermer cet immeuble patrimonial qui a tant d'importance dans leur communauté. «Il existe depuis 1899. Je suis allée à l'école à cet endroit, ma mère y est décédée et je veux y vivre encore», souligne Mme Jacqueline Vaillancourt.●

PROJET DE FUSIONS MUNICIPALES

Les maires du Haut-Saint-Maurice confrontent leurs idées

HÉLÈNE LANGLAIS
(Collaboration spéciale)
La Tuque

Une discussion inattendue a eu lieu hier matin à la fin de l'assemblée publique de la MRC du Haut-Saint-Maurice, alors que les maires présents ont été invités à dévoiler leur point de vue sur le projet de décret de fusions municipales qui doit créer «une ville, une MRC». Le maire de La Tuque, Gaston Fortin, n'a pas ménagé ses mots pour dire qu'il croyait que les «ruraux» n'ont pas à se sentir lésés, puisque le ministre leur laisse beaucoup de place dans le décret, alors qu'il aurait aimé que La Tuque retire beaucoup plus de cette fusion, une opinion que ne partageaient pas les autres maires.

«Je n'aurais jamais pensé que le ministre ferait un comité provisoire avec quatre ruraux et quatre urbains. On aurait mérité un vote majoritaire puisqu'on représente 12 000 personnes. Le ministre André Boisclair a été très très démocratique. Mme Denise Vaillancourt, qui représente 125 personnes, va avoir plus de pouvoir qu'un échevin de La Tuque qui représente 1400 électeurs. Le gouvernement a été correct dans ce décret. Faudrait surtout pas que les gens du rural se sentent trahis», a lancé le maire de La Tuque au cour de la discussion qui a été enregistrée par les caméras de la télévision communautaire.

Le maire de La Bostonnais, Pierre Lefrançois, a rétorqué qu'il n'était pas d'accord avec ce point de vue, en disant que son travail au sein du comité provisoire ne sera pas de représenter les gens de La Bostonnais, mais de représenter tous les citoyens du Haut-Saint-Maurice. M. Lefrançois a mentionné qu'il fallait oublier le passé pour construire le futur. Le maire de La Croche, Elzéar Lepage, a ajouté à cela que le mandat premier du nouveau conseil provisoire sera d'organiser la nouvelle ville et que c'est dans cet esprit qu'il voulait travailler.

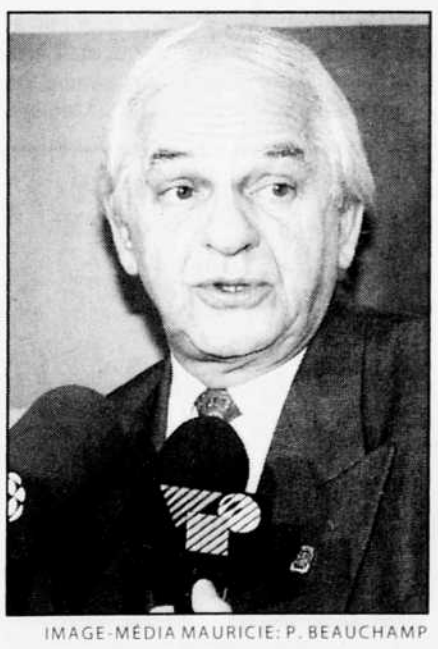


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: P. BEAUCHAMP

Gaton Fortin

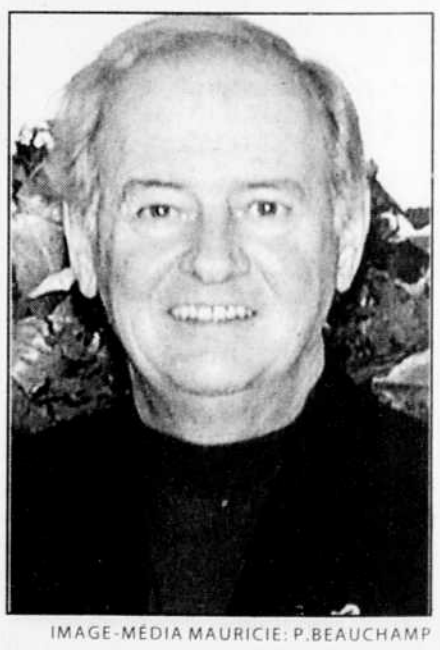


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: P.BEAUCHAMP

Elzéar Lepage

«Si j'étais maire d'une municipalité rurale je parlerais comme vous, mais je suis maire de la ville qui a 12 000 habitants et j'aurais aimé que le ministre nous donne la chance de trancher le débat à l'occasion, sinon il y a des bouts où ça va durer longtemps», a ajouté Gaston Fortin qui a dit qu'il n'était pas tombé en bas de sa chaise lorsqu'il a vu dans le projet de décret la répartition des sommes qui seront versées à La Tuque pour ses équipements supralocaux.

M. Lepage a alors indiqué à M. Fortin qu'il pourrait avoir des surprises et découvrir que les maires du rural sont aussi capables de trancher. Mme Denise Vaillancourt de Lac-Édouard a dit au maire de La Tuque que c'était peut-être lui qui ne pense pas comme les autres. M. Fortin a répondu à cela : «Vous n'avez jamais pensé comme moi dans cette fusion.»

Le maire de La Tuque et préfet de la MRC du Haut-Saint-Maurice est déçu de constater que le projet de création d'une seule ville sur le territoire de la MRC ne soulève pas autant d'enthousiasme qu'il l'aurait souhaité au sein de la population. Il aimerait que les citoyens y voient, comme lui, une occasion en or de créer une région forte dans un contexte où une fusion était inévitable, puisque c'est une directive du gouvernement du Québec. Il a mentionné qu'il y a des gens qui voient de l'ombre dans ce projet où il n'y en a pas. Des gens qui ont peur d'avoir peur, selon ses propos.

«Les gens dans nos municipalités ne sont pas différents des citoyens des autres villes du Québec qui ont manifesté contre les fusions, lui a rappelé Pierre Lefrançois. Nous avons, avec le projet *une ville, une MRC*, quelque chose d'intéressant sur lequel il faut bâtir. Je l'ai dit et le redit, nous avions un problème de communication entre nos municipalités qui a fait en sorte que de petits problèmes sont devenus gros. La communication sera maintenant beaucoup mieux. Soyons positifs.»

Depuis que les premiers détails du projet de décret de fusions municipales dans le Haut-Saint-Maurice ont été dévoilés, le sujet fait partie de toutes les conversations. Les maires des municipalités rurales ont relaté que leurs citoyens ont peur parce qu'une fusion représente de l'inconnu, mais qu'ils allaient travailler à convaincre ces personnes que la fusion était inévitable et que dans les circonstances la création du projet «une ville, une MRC» était la meilleure solution envisageable.

À La Tuque, l'inquiétude a gagné le conseil municipal dont trois conseillers feront partie du comité provisoire, tandis que les quatre autres seront relayés à un second rôle comme les conseillers municipaux des quatre municipalités rurales. Le conseiller Michel Pronovost ne s'est pas gêné pour déclarer hier qu'il trouvait cette décision anti-démocratique et qu'il aurait préféré que les conseils municipaux demeurent en place pour gérer les budgets de l'année en cours, alors que le comité provisoire aurait préparé la nouvelle structure en parallèle.

Le projet de décret prévoit plutôt que le nouveau conseil provisoire aura tous les pouvoirs décisionnels. Il devra à la fois harmoniser l'intégration des cinq administrations, gérer six budgets avec celui de la nouvelle ville et préparer l'élection de novembre, qui pour la première fois de l'histoire permettra aux propriétaires d'immeubles dans les Territoires non organisés de voter.

«Les membres du conseil m'ont demandé d'intercéder auprès du ministre pour qu'ils aient au moins le droit de continuer de siéger sur les différents comités municipaux. J'ai trouvé cette idée brillante. S'ils continuent d'être payés, aussi bien leur donner un peu d'ouvrage. J'ai écrit une lettre au ministre que j'ai envoyée hier (mardi) à ce sujet», a indiqué Gaston Fortin.

Les conseillers municipaux de La Tuque n'ont pas encore décidé entre eux si ceux qui feront partie du comité provisoire seront tirés au sort ou choisi par vote entre les membres du conseil. Jusqu'à maintenant aucun des conseillers n'a manifesté le désir de ne pas faire partie du conseil provisoire.●

ABBÉ COUTURE

Nouvelles accusations

HÉLÈNE LANGLAIS
(Collaboration spéciale)
La Tuque

De nouvelles accusations ont été déposées, hier, au palais de justice de La Tuque contre l'abbé Raynald Couture qui subit depuis deux jours son enquête préliminaire pour neuf chefs d'accusation à caractère sexuel sur huit garçons atikamekw. Le nombre de victimes potentielles grimpe ainsi à neuf, dont l'une s'est suicidée peu après avoir donner sa version des faits aux policiers.

La procureure de la Couronne, Me Vicky Belleville, a déposé en Cour une nouvelle plainte contre l'abbé Couture qui comporte trois chefs d'accusation concernant la même victime. Il s'agit d'un chef pour avoir commis la sodomie, un chef pour avoir attenté à la pudeur dans l'intention de commettre la sodomie et un chef pour agression sexuelle. Ces événements seraient survenus entre 1981 et 1983 alors que le prêtre résidait dans la communauté de Wemotaci où il était responsable de la paroisse.

Ce nouveau dossier s'ajoute à celui qui a fait l'objet d'une enquête préliminaire au cours des deux derniers jours au palais de justice de La Tuque, dont les détails ne peuvent être divulgués en vertu d'une ordonnance de non publication. L'abbé Raynald Couture fait face maintenant à un total de 12 chefs d'accusation de même nature. Les neuf victimes sont tous des hommes atikamekw qui étaient des enfants au moment où les événements se seraient produits.

Hier, le juge Guy Lambert a entendu le témoignage de trois victimes, ainsi qu'un policier qui a pris la déposition de la victime qui a mis fin à ses jours. L'enquête préliminaire n'est pas terminée. Elle se poursuivra à une date qui sera déterminée demain.●

Le policier Jacob n'aurait jamais voulu frauder son employeur

Me Jean-Claude Hébert réclame l'acquittement de son client



CLAUDE SAVARY

«Mon client a peut-être commis une grosse erreur, il a certainement été négligent mais jamais il n'a eu la moindre intention de détourner à son avantage une somme de 366 $ qui était destinée à la Ville de Montréal. Il y a ici absence totale de tromperie.» Me Jean-Claude Hébert, le procureur du policier Réal Jacob de la Sécurité publique de Trois-Rivières, estime en conséquence que son client devrait bénéficier à tout le monde du doute raisonnable et être acquitté.

Réal Jacob, un policier comptant 15 ans d'ancienneté à la Sécurité publique de Cap-de-la-Madeleine (aujourd'hui fusionnée avec Trois-Rivières), était agent de liaison entre le quartier général de la police madelinoise et les cours municipale et pénales. Au mois de décembre 2001, il se rend à son pigeonnier (lieu de dépôt du courrier de chacun des policiers) comme il le fait tous les jours. Une enveloppe s'y trouve avec son nom dessus. Il l'ouvre et constate que c'est un chèque au montant de 366 $. Il enlève machinalement le talon du chèque et se dit que ce doit être le remboursement de dépenses effectuées lors de ses déplacements comme agent de liaison. Le policier met le chèque dans ses poches et va le déposer dans le guichet automatique de sa caisse populaire. L'institution financière encaisse le chèque.

Quelques mois plus tard, l'agent Jacob est convoqué par les capitaines Jean-Paul Prince et Yvon Verrette et est sommé de s'expliquer sur la disparition d'un chèque de 366 $. Le policier Jacob est surpris de cette convocation. Il fait des recherches dans les jours suivants et constate que le chèque qu'il avait déposé dans son compte en décembre 2001 était en fait un chèque destiné à la Ville de Montréal. Au cours de l'automne 2001, un automobiliste recherché sur mandat doit acquitter des frais pour des amendes impayées à Montréal. Il verse en argent comptant une somme de 366 $ au patrouilleur qui l'a intercepté. Ce dernier rapporte l'argent au quartier général. La Ville émet ensuite un chèque du même montant destiné à la Ville de Montréal. C'est l'agent de liaison Jacob qui doit faire les démarches pour retourner le chèque. Habituellement, les documents destinés à l'agent de liaison sont déposés dans le bureau de ce dernier. Or, dans la présente affaire, l'enveloppe contenant le chèque s'est retrouvée dans le pigeonnier du policier Jacob.

Réal Jacob a toujours soutenu qu'il n'a jamais voulu frauder son employeur. Son avocat, Me Jean-Claude Hébert, a d'ailleurs longuement insisté sur la transparence de son client. Il a rappelé que Réal Jacob n'avait jamais connu de démêlés avant son employeur et que, s'il avait voulu vraiment voler, il n'aurait pas déposé tout bonnement le chèque dans son compte comme il l'a fait. Pour Me Hébert, on se retrouve ici avec une affaire où les erreurs se sont succédé. Erreur de son client et erreur de l'institution financière qui a encaissé le chèque alors qu'il était libellé à l'ordre de la Ville de Montréal. «On est aujourd'hui comme des chimistes qui scrutent à la loupe le moindre bout de document alors que, dans les faits, il s'agit d'une suite d'erreurs.» Le procureur du policier a ajouté que si la caisse s'était rendue compte immédiatement de l'erreur, on n'en serait pas là à accuser son client.

AVEUGLEMENT VOLONTAIRE

Pour le procureur de la Couronne, Me Jacques Mercier, cette façon de voir les choses n'est rien d'autre que de l'aveuglement volontaire. Selon lui, le policier ne pouvait pas ignorer que le chèque était destiné à la Ville de Montréal. Me Mercier a par ailleurs douté sérieusement de l'explication voulant que le montant de 366 $ pouvait représenter un remboursement de dépenses. Avec en mains une liste de toutes les transactions effectuées dans le compte du policier pendant la période concernée, le procureur de la Couronne a démontré que jamais il n'y avait eu de dépôts de sommes aussi importantes.

Sur la question précise des dépenses, Me Mercier a souligné que si on croyait les explications du policier Jacob, c'est tout au plus 90 $ qui lui aurait été remboursés puisque celui-ci a agi comme agent de liaison pendant 36 jours et que l'allocation accordée est de 0,32 $ du kilomètre pour un maximum de 10 kilomètres par jour. En plaidoirie, Me Mercier a indiqué que plus souvent qu'autrement, l'agent Jacob était transporté par un autre policier. «Ça ne tient pas debout ces explications-là», a plaidé le procureur en demandant au juge Claude Pinard de ne pas tenir compte de ce témoignage.

Mais le président du tribunal a rétorqué à Me Mercier qu'il ne voyait pas comment il pourrait repousser ce témoignage. Le procureur de la Couronne lui a servi une fois de plus les mêmes arguments. Le juge Pinard a pris la cause en délibéré et rendra sa sentence le 5 juin. ●



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Le policier Réal Jacob en compagnie de son procureur, Me Jean-Claude Hébert



Bissonnette devra purger sept mois de prison

Pour avoir harcelé un automobiliste

CLAUDE SAVARY
Shawinigan

Réal Bissonnette, cet homme qui a défrayé les manchettes au début du mois de janvier pour une histoire de harcèlement d'un automobiliste avec son véhicule, a finalement été condamné à 12 mois de prison, hier, au palais de justice de Shawinigan. Cependant, en raison de la détention préventive réalisée à ce jour, le temps réel de détention sera de sept mois.

Les problèmes de Réal Bissonnette, un homme de 46 ans de Shawinigan, ont débuté au mois de décembre alors qu'il suivait un véhicule dans le secteur du Lac-à-la-Tortue. Trouvant que l'automobiliste devant lui ne roulait pas assez vite, il s'est mis à lui klaxonner pour lui faire comprendre de lui laisser le chemin. Mais l'homme n'a pas voulu céder. Les deux véhicules se sont ainsi suivis de près jusqu'à une station-service située à proximité. Les deux hommes sont alors entrés dans le dépanneur et se sont engueulés copieusement. En se rendant à son véhicule, la victime a été bousculée par l'arrière et est tombée par terre. Les premières informations ont alors donné à penser que l'homme avait été frappé à coups de pied et qu'il avait eu la jambe fracturée. Mais, selon la défense, la victime est plutôt tombée lourdement sur sa jambe au point de la briser.

Hier, le juge Jacques Trudel a acquitté Réal Bissonnette de l'accusation de voies de fait graves, la preuve ne lui apparaissant pas concluante à ce chapitre. Il a cependant reconnu Bissonnette coupable de voies de fait simples et de harcèlement.

Me Marie-Eve Paquet, la procureure de la Couronne au dossier, souhaitait que le juge impose une sentence de 12 mois de prison ferme, même en tenant compte de la détention préventive. Selon elle, la victime, un conducteur de camion, est traumatisée depuis cette affaire et doit, au surplus, supporter des séquelles physiques importantes à une jambe. Cela constitue d'ailleurs un handicap sérieux pour son travail. Mais Me Yvan Braun, le procureur de Bissonnette, estimait qu'on ne pouvait pas ne pas tenir compte de la détention préventive de son client dans le calcul de la sentence, surtout que l'accusation de voies de fait graves était tombée.

Le juge Trudel a finalement pris en compte la détention préventive, comptée au double, pour imposer la sentence réelle de sept mois de prison. Il n'en a pas moins mentionné qu'il était inquiétant de voir ainsi des gens se comporter de la sorte au volant de leur véhicule. ●

CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL
- Intervention téléphonique (de jour)
- Rencontre individuelle
- Groupe d'entraide
- Accompagnement dans les démarches médicales, juridiques...
- Séances d'information et de sensibilisation
373-1232



SOLDE EXTRÊME

STÉRÉO plus ÉLECTRONIQUE

4 JOURS SEULEMENT



JVC | 32"

TÉLÉVISEUR 32" STÉRÉO
Entrées audio/vidéo/S-Vhs et à composantes vidéo.
Tube écran foncé à haut contraste
Résolution de 700 lignes

Rég: 849$ **688,99** 23,38 /36 mois*

RABAIS DE **161$**





HITACHI | 46" | HDTV | 2003

ÉCRAN GÉANT 46" STÉRÉO HAUTE DÉFINITION 16:9
Entrées audio/vidéo/S-Vhs et à composantes vidéo.
Fonction Image dans image à 2 syntoniseurs.
Convergence automatique Magic Focus 8 capteurs

2998,99 101,77 /36 mois*



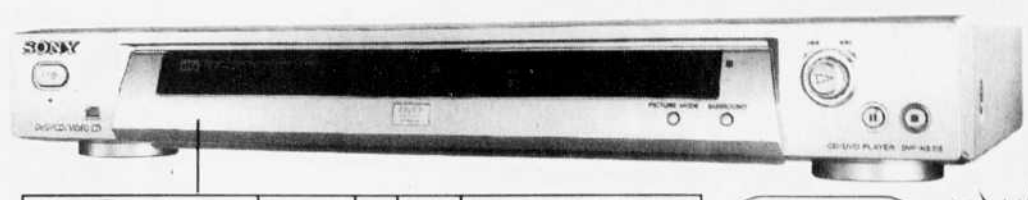
COMBINE LA QUALITÉ D'IMAGE DU DVD ET LE CÔTÉ PRATIQUE D'ENREGISTREMENT DU VIDÉO VHS

Était 399$ **298,99** 10,15 /36 mois*

RABAIS DE **101$**

TOSHIBA | DVD VIDEO | VHS | CD MP3

LECTEUR DVD ET VIDÉO COMBO
Section DVD compatible DVD-R/CD-R/CD-RW/MP3. Section vidéo 4 têtes VHS HI-FI Stéréo



SONY | DVD VIDEO | CD MP3 | CD-R CD-RW | DOLBY SURROUND DIGITAL | dts

LECTEUR DVD/CD/VCD
Compatible DVD-R/CD-R/CD-RW/MP3.
Sonorité Virtuel Ambiophonique

Était 229$ **178,99** Payez et emportez

RABAIS DE **51$**

FUJIFILM | ÉCRAN 1.8" | ZOOM 6X | CARTE MÉMOIRE XD-Picture 16 MO INCLUSE

APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE
Résolution de 3,24 mégapixels. Lentille «Fujinon» avec zoom optique 6X. Enregistrement de film avec son

Était 699$ **648,99** 22,02 /36 mois*

RABAIS DE **51$**

INCLUS Logiciel Photo

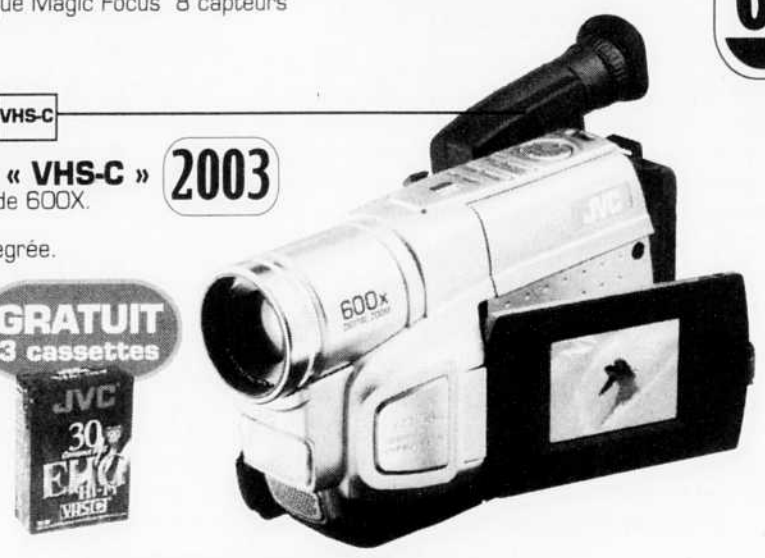


JVC | ÉCRAN 2.5" | ZOOM 600X | VHS-C

CAMÉRA VIDÉO « VHS-C » 2003
Hyperzoom numérique de 600X.
Stabilisateur d'image.
Lampe automatique intégrée.

448,99 15,24 /36 mois*

GRATUIT 3 cassettes







YAMAHA | DVD VIDEO | CD MP3 | DOLBY SURROUND DIGITAL | dts

ENSEMBLE CINÉMA MAISON «CINEMA STATION»
Récepteur avec lecteur DVD/CD-R/CD-RW/MP3 intégré. Décodeur Dolby Digital et DTS intégré. Balayage progressif pour image haute définition. Ensemble de 6 haut-parleurs Yamaha dont un haut-parleur d'extrêmes graves.

RABAIS DE **401$**

Était 999$ **598,99** 20,33 /36 mois*



Financement 36 mois sujet à l'acceptation du service de crédit Financement Accord D Desjardins aux taux d'intérêt de 13,50% annuel. Ex: Achat de 250$ =3 6 versements de 8.48 par mois Total de 305.28$. Coût du crédit 55.28$ Voir les détails en magasin.

85 magasins pour vous divertir!

STÉRÉO plus ÉLECTRONIQUE

VISA | MasterCard | STÉRÉO plus | accord D Desjardins

www.stereoplus.com

Valide jusqu'au 2 mars 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks.
Les photos sont à titre indicatif seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre.

5715, Boul Royal Trois-Rivières-Ouest 374-6323
345, Rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine 379-4366

1623,Ave St-Marc Shawinigan 537-5885
711, Boul St-Laurent-O Louiseville 228-9237

3003945

Le Festival de pétanque de La Tuque en péril

L'événement pourrait disparaître faute de bénévoles

HÉLÈNE LANGLAIS
(collaboration spéciale)
La Tuque

La Tuque, qui s'est depuis longtemps enorgueillie d'être La Mecque de la pétanque en Amérique du Nord, pourrait perdre son titre si des gens ne se manifestent pas d'ici les deux prochaines semaines pour prendre en main le Festival de pétanque.

L'organisation souffre d'un cruel manque de bénévoles capables d'en assurer le succès depuis le départ de plusieurs membres du noyau organisateur, dont l'ex-présidente et directrice générale Muriel Filion.

Ces bénévoles, qui ont tenu à bout de bras la destinée du Festival de pétanque pendant pour la plupart entre 10 et 15 ans, ont décidé de passer le flambeau pour diverses raisons. Le problème est qu'il n'y a personne qui s'est manifesté pour relever le défi. Les cinq membres du conseil d'administration qui sont toujours en place n'ont trouvé aucun candidat avec les qualités et surtout les connaissances requises pour remplacer Mme Filion. Ils viennent de demander l'aide des décideurs du milieu pour trouver une solution, sinon le Festival de pétanque sera chose du passé pour La Tuque.

«J'aimerais que des gens se lèvent debout et réalisent qu'il faut agir. Il n'est pas trop tard. J'ai donné le mandat à Hélène Pelletier du volet touristique de faire tout ce qu'elle peut pour solliciter des gens. Je trouverais ça très malheureux si on ne réussit pas à relever ce défi», a indiqué le maire de La Tuque Gaston Fortin hier lors de l'assemblée publique de la MRC du Haut-Saint-Maurice.

M. Fortin a souligné que les Latuquois n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes si le Festival de pétanque disparaissait, tout comme les 24 heures de La Tuque autrefois que des bénévoles avaient tenu à bout de bras pendant des années. Il a louangé le travail de ceux qui ont construit la réputation du Festival de pétanque en précisant que les Latuquois doivent maintenant consacrer leurs énergies à trouver une façon de le maintenir en vie.

«Muriel nous a laissé un bel héritage. Elle a tout structuré. Elle a tellement donné, tout comme plusieurs autres bénévoles, on ne peut pas leur en vouloir de passer à autre chose. Il me semble que ce serait plus facile à gérer pour un jeune qui arriverait que ça l'avait été pour elle lorsqu'elle l'a pris en main. Ce n'est pas moi qui va l'organiser, j'en ai assez sur les épaules, mais je prétend qu'il est temps que des gens qui veulent donner des heures pour leur ville se lèvent. Nous allons chercher pendant 15 jours, si ça ne se règle pas, je me demande si on ne va pas le regretter jusqu'à la fin de nos jours. On ne peut pas laisser passer ça pour qu'il soit organisé dans une autre région», a ajouté M. Fortin.

Le maire de La Tuque a lancé un appel aux commerçants en leur demandant de prouver qu'ils tiennent à ce festival en offrant de prêter du personnel à l'organisation. Gaston Fortin croit qu'il s'agit de l'une des solutions qui pourraient permettre d'assurer la présentation du Festival de pétanque en juillet. Ce festival a fêté l'an dernier son quinzième anniversaire. Il s'agit de l'un des événements touristiques les plus importants pendant l'été à La Tuque avec autour de 1000 visiteurs, qui pour la plupart demeurent à La Tuque pendant les neuf jours que durent le festival. ●

Projection Mode
André Picard
VÊTEMENTS POUR HOMMES
Depuis 29 ans à votre service
VENTE de DÉMÉNAGEMENT
MODE PRINTEMPS-ÉTÉ 2002
AUTOMNE-HIVER 2003
BLOUSONS AUTOMNE, HIVER ET PRINTEMPS
COMPLETS
VESTONS
PANTALONS
CHEMISES
CEINTURES
CRAVATES
CHANDAILS
50% sur tout tout tout
MAILLOTS DE BAIN
ROBES DE CHAMBRE
BAS
SOUS-VÊTEMENTS
CHAPEAUX
CASQUETTES
GANTS
Projection Mode
André Picard
391 ST-LAURENT, LOUISEVILLE
TÉL. : 819-228-4589 PLACE THÉÂTRE DE LA MODE
3006674



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Un vol qualifié a été perpétré au Tim Hortons du secteur Grand-Mère.

Un autre vol qualifié dans un Tim Hortons

NANCY MASSICOTTE
Shawinigan

Le restaurant Tim Hortons du secteur Grand-Mère à Shawinigan a été la cible d'un vol qualifié au cours de la nuit de mardi à mercredi. Il s'agit du troisième hold-up à être perpétré dans un restaurant Tim Hortons du Centre-Mauricie en l'espace de quatre mois.

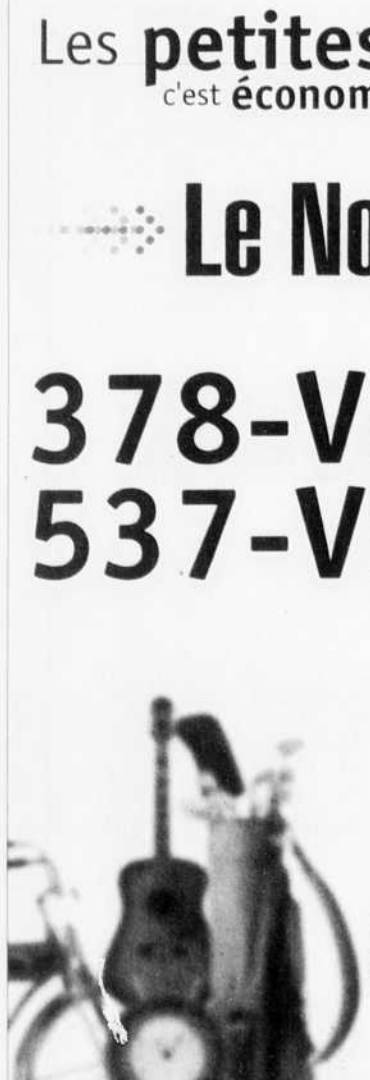
Cette fois-ci, le vol a eu lieu vers 4 h. Un individu mesurant entre 5'6" et 5'8", armé d'un pince-monseigneur et portant cagoule et gants, s'est pointé devant l'employée. Il l'a sommée d'aller s'enfermer dans les toilettes. Sans dire un mot, la dame a obtempéré.

Le voleur a ensuite fait main basse sur le contenu du tiroir-caisse. Il a également défoncé la porte du bureau du gérant pour s'y emparer d'une certaine somme d'argent. Quelques minutes plus tard, il a pris la fuite.

Une enquête est présentement menée par la Sûreté du Québec. Selon les policiers, il est encore trop tôt pour dire si ce vol qualifié est relié aux deux autres commis au Tim Hortons du secteur Shawinigan-Sud.

On se rappelle que le 13 février dernier, vers 4 h 45, trois hommes armés se sont emparé du contenu du tiroir-caisse après avoir menacé l'employée. Ils avaient également volé de l'argent dans le bureau du gérant. Trois à quatre mois auparavant, le même restaurant Tim Hortons avait reçu la visite de voleurs. Dans les deux cas, l'employée qui travaillait était la même. Elle avait fourni des informations permettant de relier ces deux vols qualifiés. ●

Annoncez à forfait
Les petites annonces, c'est économique et rentable
Le Nouvelliste
378-VENDU
537-VENDU
Marchandises à vendre
3 jours
13,95$ + taxes
(Montant de base)
Autres forfaits...
Occasion auto
6 jours / 18,30$ + taxes
Véhicules récréatifs motorisés
6 jours / 18,30$ + taxes
Emploi
5 jours / 30$ + taxes
Propriétés à vendre - à louer
5 jours / 30$ + taxes
Bazar
2 jours / 8,69$ + taxes
3002491



Gagnante de la promotion de la Saint-Valentin
AMERISPA
AUBERGE GODEFROY
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE



La gagnante Madame Lynda Morrissette est en compagnie de Mme Isabelle Périgny de Amérispa et de Mme Ginette Panneton, directrice publicité-marketing au Nouvelliste.
3006319
Félicitations et bons soins !

Profession: infirmier en dispensaire

Les agences de placement de personnel existent surtout dans les grands centres



MARIE-JOSÉE MONTMINY

De l'avis de Lyette Jalbert, directrice générale de l'entreprise S.O.S. Services et organisations de soins, Armand Therrien était la personne toute désignée pour prendre la relève au pied levé au dispensaire de Parent, en grave pénurie d'effectifs la semaine dernière.

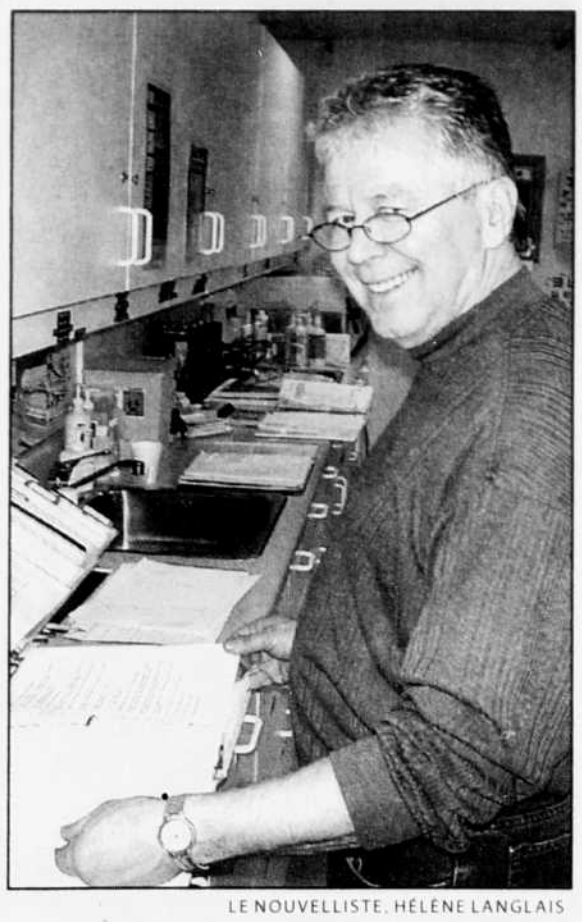
La firme de placement mise sur pied par Mme Jalbert en 1996 est située à Québec. Armand Therrien, lui, réside dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. Cet infirmier à la retraite fait partie de la demi-douzaine de professionnels de la Mauricie qui sont inscrits sur les listes de ressources humaines de S.O.S.

C'est qu'en Mauricie, ce genre d'agence de placement spécialisée en soins de santé ne semble pas exister. Une responsable des communications à l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec, Sylvie Vallières, affirme qu'il est difficile de tenir un répertoire à jour de ces agences qui naissent et disparaissent au gré des contextes.

Mme Vallières souligne que les agences qui survivent sont les plus grosses, et sont pour la plupart situées dans les grands centres comme Québec et Montréal ou encore en Outaouais. Seulement 1063 membres de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec déclarent travailler pour des entreprises privées de soins de santé, sur un total de 62 698 infirmiers sur le marché de l'emploi.

Parmi les quelque 90 infirmiers et infirmières qui figurent sur les listes de personnel de l'entreprise S.O.S., plusieurs sont des retraités, comme Armand Therrien. «On a été avantagés par les mises à la retraite précoces de ces dernières années. Certaines personnes se sont senties bousculés», commente Mme Jalbert.

«Des gens à la préretraite et à la retraite se sentent encore plein d'énergie, et veulent continuer à travailler. Des fois, ce sont des rêves qu'ils avaient plus jeunes, mais qu'ils n'ont pas réalisés à cause des obligations familiales», ajoute Ginette Robitaille, directrice du placement pour S.O.S.



LE NOUVELLISTE, HÉLÈNE LANGLAIS

Armand Therrien est celui qui a pris la relève au dispensaire de Parent. Cet infirmier à la retraite fait partie de la demi-douzaine de professionnels de la Mauricie qui sont inscrits sur les listes de ressources humaines de S.O.S.

Les rêves auxquels fait référence Mme Robitaille touchent l'exil, l'aventure, la fuite de la routine. L'entreprise de Québec se spécialise justement dans le recrutement de personnel pour les dispensaires, comme celui qui a frôlé la rupture de services la semaine dernière en Haute-Mauricie.

C'est en constatant la pénurie de personnel infirmier pour ce type d'établissements isolés que Mme Jalbert en est venue à créer son entreprise.

Elle-même jeune retraitée, elle souhaitait continuer à s'impliquer dans le domaine de la santé, et l'a d'abord fait comme consultante en organisation clinico-administrative dans divers établissements dont des dispensaires.

La plupart des autres agences de placement de personnel médical proposent des ressources en soins à domicile, en soins prolongés, en CLSC, en CHSLD ou en entreprise. Les firmes qui recrutent du personnel infirmier pour les dispensaires sont plus rares.

Pour oeuvrer dans un dispensaire, un infirmier ou une infirmière doit faire preuve de beaucoup d'autonomie, puisqu'aucun médecin n'est disponible à proximité. La polyvalence est également un atout essentiel. «M. Therrien était créé pour ça! Il doit être très heureux à Parent!», suppose Mme Jalbert, en louant l'expérience et le tempérament du Madelinois qui fut jadis responsable de l'urgence au Centre de santé Cloutier-du Rivage.

«Ces gens doivent être de très bons cliniciens, et avoir une expérience assez large dans plusieurs domaines comme la pédiatrie, la cardiologie, la chirurgie, la psychiatrie, la toxicomanie...», énumère Mme Jalbert, dont l'entreprise fournit une formation de perfectionnement aux infirmières et infirmiers qu'elle recrute.

Il est difficile d'évaluer le nombre de dispensaires au Québec. Mme Jalbert explique qu'auparavant, ces établissements étaient régis par Santé Canada, tandis que maintenant, plusieurs sont devenus la propriété des communautés autochtones, ou se sont transformés en points de services de CLSC.

La firme S.O.S. place des infirmiers en Ontario, dans le Nord du Québec et le long de la Basse Côte-Nord, entre autres. ●

Tremblay et Riendeau cités à leur procès

Pour une tentative de meurtre sur un livreur

Trois-Rivières (CS)

Régis Tremblay et Richard Riendeau, deux individus accusés de tentative de meurtre sur un livreur des restaurants Stratos le 17 février 2002, ont été cités à leur procès au terme d'une enquête préliminaire qui se tenait au palais de justice de Trois-Rivières.

Les deux hommes voulaient, semble-t-il, voler le coffre-fort du bar Pied-du-Coteau, dans le secteur Sainte-Marguerite de Trois-Rivières, lorsqu'ils s'y sont présentés armés.

La serveuse de l'établissement était menacée d'ouvrir le coffre-fort et de donner tout l'argent qu'elle possédait lorsque son copain, livreur chez Stratos dont le local est contigu au bar, a voulu s'interposer.

Un des deux voleurs lui a tiré une balle dans une fesse et le projectile s'est logé sous un poumon. Hospitalisé, le livreur s'est par la suite remis de cette vilaine blessure.

La preuve soumise au cours de l'enquête préliminaire par le procureur de la couronne, Me Maurice Gabias, a convaincu le juge Roch Lefrançois de citer les deux individus à leur procès.

La cause a été fixée au terme des assises du printemps, le 8 avril. Toutefois, en raison des agendas chargés des procureurs au dossier, il est probable que le procès ne pourra se tenir avant l'automne prochain. ●

ACTUALITÉS

EN BREF

Trois-Rivières

LOUISE PLANTE

Récompense

La Ville de Trois-Rivières remettra 200 $ à l'École Notre-Dame-du-Rosaire pour récompenser 20 élèves qui se sont impliqués activement au sein de la brigade scolaire.

Achat de vêtements

Le comité exécutif vient de donner son aval à l'achat de 980 chemises pour policiers, 328 maillots, 563 paires de bas d'été et 188 pantalons.

Trois nominations

Mme Christiane Bellerose vient d'être nommée au poste de coordonnateur en approvisionnement au Service de l'approvisionnement, M. Sylvain Ferland, à un poste de lieutenant aux affaires internes, à la recherche et à la planification au Service de la sécurité publique et M. Jean-Yves Ouellet à un poste de sergent chargé de relève au sein du même service.

Consultants

Les services des consultants Falardeau et associés ont été retenus pour préparer les plans et devis pour la fourniture et l'installation d'un feu de circulation à l'intersection du boulevard des Chenaux et du boulevard Raymond, de la côte Rosemont et de la rue Parent. Ils feront aussi l'analyse des soumissions et produiront une recommandation à la Ville. C'est également à cette firme qu'a été remis le contrat de surveillance des travaux et la mise en place du feu de circulation. Enfin, les consultants superviseront le feu de circulation pendant un an et produiront un rapport final.

Québec-Gatineau

La Ville versera une somme de 5588 $ à Québec-Gatineau pour qu'il modifie son passage à niveau à la hauteur du boulevard des Récollets afin d'augmenter de trois secondes le délai entre le début du clignotement des feux rouges et de l'activation des cloches et le début de la descente de barrières automatiques.

Réfection

La Ville vient d'autoriser le financement des travaux de réfection du plancher de la maison communautaire située au 109 de la rue Brunelle à Cap-de-la-Madeleine. ●

Un message important pour les résidents permanents du Canada

La carte de résident permanent sera bientôt obligatoire.



Épargnez du temps et de l'argent; obtenez votre carte de résident permanent (carte RP) avant de partir en voyage.



Qui a besoin de cette nouvelle carte RP?
Les résidents permanents (immigrants reçus) revenant au Canada à bord d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar doivent avoir une carte RP.

Les citoyens canadiens n'ont pas besoin d'une carte RP.

Quand la carte RP deviendra-t-elle obligatoire?
À compter du 31 décembre 2003, en tant que résident permanent revenant au Canada à bord d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar, vous devrez montrer votre carte RP aux membres du personnel de bord à l'embarcation, pour prouver votre statut de résident permanent du Canada.

La carte RP remplace la Fiche relative au droit d'établissement IMM 1000, qui ne sera plus valide pour les fins de voyage.

Si vous êtes un résident permanent revenant au Canada mais n'avez pas de carte RP valide en date du 31 décembre 2003, on vous refusera l'embarcation à bord d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar en direction du Canada. On vous dirigera vers l'ambassade ou le consulat du Canada le plus près afin d'obtenir un document de voyage à usage limité. Le tout entraînera des délais de voyage et des coûts supplémentaires pour vous.

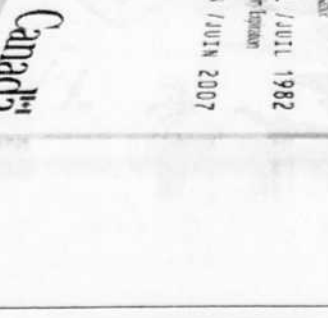
Obtenir la citoyenneté canadienne? Plusieurs résidents permanents sont admissibles à la citoyenneté canadienne et sont encouragés à faire une demande de citoyenneté.

Comment vous procurer votre carte RP? Des trousses d'information sont offertes sur le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada (www.cic.gc.ca) ou téléphonez au centre d'appel de la carte RP (1 800 255-4541).

Votre demande sera traitée en fonction de l'année où vous êtes devenu un résident permanent. Consultez le tableau ci-après pour déterminer le mois au cours duquel vous devrez faire votre demande. Faites-là tôt. Par exemple, si vous êtes devenu un résident permanent en 1998, vous devez présenter votre demande en mai 2003.

Si vous avez manqué votre période de demande, veuillez soumettre votre application dès que possible.

Année d'obtention du droit d'établissement	Date à laquelle soumettre votre application
de 2000 à 2002	janvier à avril 2003
de 1996 à 1999	mai 2003
de 1992 à 1995	juin 2003
de 1988 à 1991	juillet 2003
de 1980 à 1987	août 2003
de 1973 à 1979	septembre 2003
avant 1973	EN TOUT TEMPS



Information et trousses de demande :
1 800 255-4541
Téléscripteur/ATME : 1 888 576-8502
www.cic.gc.ca

Canada

OPINIONS

Pompiers sur mesure



GINETTE GAGNON
GGAGNON1@LENOUVELLISTE.QC.CA

Si la très très grande majorité des villes du Québec ont opté pour un service d'incendie séparé du service de police, c'est qu'elles devaient bien y trouver leur compte. Et comme personne ailleurs ne semble vouloir revenir en arrière, il faut croire que l'option des services distincts fait bien l'affaire. Est-ce la voie que devra finir par emprunter Trois-Rivières? Il y a tout lieu de croire que oui.

Cela étant dit, il ne saurait être question de changer un système juste pour faire comme les autres ou pour faire plaisir au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, qui trouve que Trois-Rivières traîne la patte avec son vieux système de policiers-pompiers. Il faut donner ça au ministre, son commentaire ironique a fait de la vague. Il va fournir aux Trifluviens l'occasion de réfléchir plus activement à un débat qu'on avait esquivé au moment de la fusion municipale. Il va en quelque sorte paver la voix aux consultations publiques qui devraient se tenir cet automne.

Évidemment, des services séparés ça coûte plus cher. À Shawinigan, par exemple, où on a concrétisé pareil projet, en décembre dernier, on parle d'une dépense additionnelle d'un demi-million de dollars. À Trois-Rivières, le maire Lévesque avance le chiffre de 6 millions $. Il y a gros en jeu, mais il faut mettre en parallèle la dépense avec ce qu'elle peut nous procurer de plus en matière d'efficacité et de sécurité publique.

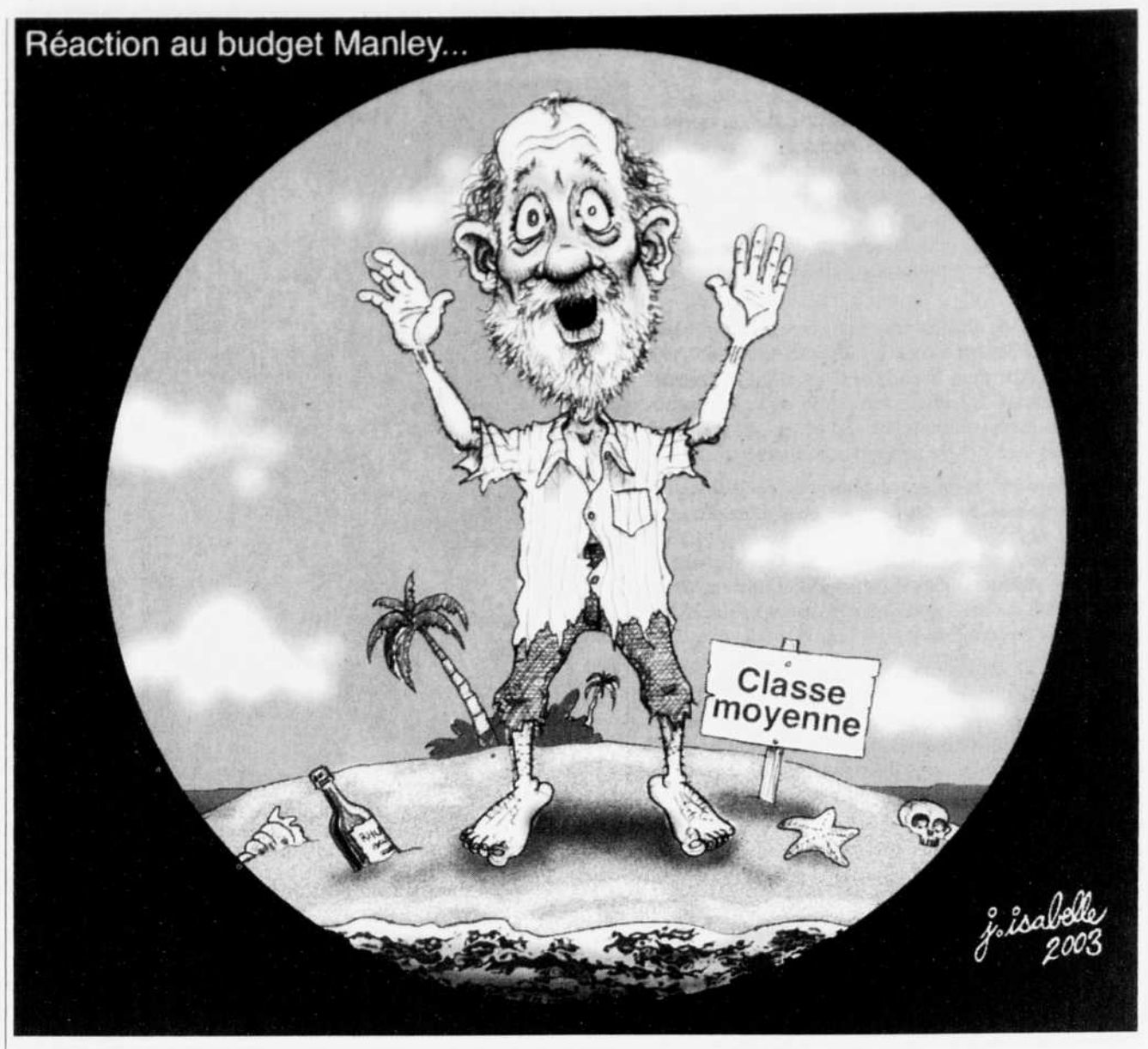
La lutte aux incendies est devenue une affaire complexe avec le temps et l'arrivée sur le marché, par exemple, de toutes sortes de matériaux synthétiques qui ne se comportent pas tous de la même manière lorsque chauffés. Les pompiers d'aujourd'hui ne font pas que tenir un boyau dans la bonne direction, ils doivent avoir une solide formation pour affronter toutes sortes de situations. Surtout dans une ville qui a des industries importantes manipulant des substances toxiques et de vieux quartiers qui s'enflamment comme une allumette.

Il est de la responsabilité des municipalités et des MRC de choisir le genre de protection qu'elles jugent appropriée. Ce n'est pas du mur à mur en provenance de Québec.

La loi sur la sécurité-incendie, adoptée il y a un peu plus de deux ans, mais qui est passée presque inaperçue dans le tourbillon des fusions municipales, fait obligation aux élus locaux d'entreprendre un inventaire des éléments à risque de leur territoire afin de voir si leur service est bien à jour. Cet examen suppose de passer en revue les pratiques, les équipements et les effectifs afin de voir où sont les forces et les faiblesses du service.

Trois-Rivières est engagée dans cette démarche. Une fois complétée, elle sera soumise à la consultation publique et au ministre. Il reviendra alors aux Trifluviens de comparer avec ce qui se fait ailleurs, d'apprécier la situation et de décider de la suite des choses. On verra bien.●

Réaction au budget Manley...



POINT DE VUE

De l'Irak à Yamachiche



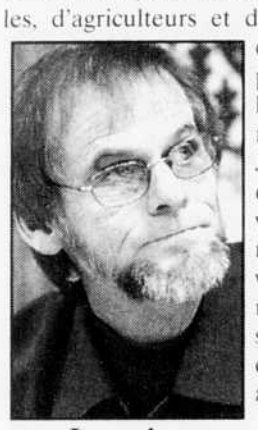
BRIGITTE TRAHAN
ANALYSE

Il y a quelques années, le maire d'Yamachiche, M. Michel Isabelle, alors conseiller municipal, avait su rallier presque 100 % de sa population pour sauver le Foyer Ernest-Jacob. Rarement avait-on vu pareille solidarité rurale en Mauricie.

Mais les nombreuses manifestations populaires et tous les arguments logiques et bien étayés des citoyens n'ont jamais réussi à convaincre le ministère de la Santé et des Services sociaux de conserver ce joyau de la communauté d'Yamachiche.

Tout le monde, incluant M. Isabelle, avait alors crié à l'injustice, accusant le gouvernement de ne pas respecter la démocratie la plus fondamentale.

Lundi soir, l'histoire s'est répétée au conseil municipal d'Yamachiche. Cette fois-ci, une soixantaine de familles, d'agriculteurs et de commerçants ont manifesté pour conserver le nom de leurs rues: Saint-Jean, Saint-Jacques et boulevard Trudel. Jamais avait-on vu autant de monde au conseil municipal depuis bien des années.



Le maire Michel Isabelle

Malgré les manifestations populaires et tous les arguments logiques bien étayés, le maire Isabelle et son conseil municipal en avaient déjà décidé autrement. Ces rues deviendront boulevard Duchesne en avril. Point.

Les citoyens ont eu beau crier à l'injustice, M. Isabelle et ses conseillers ont rappelé qu'ils ont été élus et que, par conséquent, c'est eux qui décident.

Mais les élus de qui? Voilà la question qui fut posée par les citoyens à leur conseil municipal, lundi soir.

Voilà la question que se posent aussi les millions de manifestants du week-end dernier contre la guerre en Irak depuis que George W. Bush leur a répondu qu'il est «respectueusement en désaccord» avec eux et qu'il ira quand même de l'avant avec son projet. Pourtant, il n'y avait jamais eu de manifestation aussi majeure dans les grandes villes américaines depuis la guerre du Vietnam.

Dans le microcosme de nos villages ou dans le macrocosme des grandes nations, être élu ne devrait signifier qu'une seule chose: être attentif et réceptif aux besoins exprimés pas sa population et non mener la barque à sa façon parce qu'on a hérité du pouvoir.

La démocratie ne s'arrête pas après la fermeture des bureaux de scrutin.●

LETTRES ET COURRIELS

Yamachiche: une force

Quand on oeuvre dans la chose publique, il faut savoir peser le pour et le contre de chaque décision éventuelle en ayant en vue le bien de l'ensemble de la communauté et, ensuite, donner la direction.

Lundi soir, la majorité des membres du conseil de Yamachiche ont assumé dignement leurs lourdes responsabilités en donnant cette direction claire. Nos dirigeants ont maintenu le cap.

On ne peut pas tout avoir. C'est entendu que si on était loin dans la forêt, il y aurait moins de contraintes (changement de nom de rue et de numéro de porte...), mais les commerces n'ont pas l'habitude d'y être très florissants.

C'est une question de bien-être pour l'ensemble de la population et soyons certains que ce changement-là, qui exige des ajustements, n'est pas fait pour nuire, bien au contraire. Un jour viendra peut-être où vous remercierez le conseil municipal pour cette décision. Yamachiche est tellement une belle municipalité qu'il fallait bien corriger ce qui était une anomalie.

Louis-Martin Brousseau
Yamachiche

Acceptez les conséquences!

En réponse à la lettre de M. Michel Cournoyer traitant de l'alcool au volant.

Je comprends la détresse que vous vivez présentement, mais je suis certaine que vous connaissiez la loi avant de prendre votre voiture avec les facultés affaiblies. Certes, vous n'avez pas été chanceux de vous faire prendre.

Si votre soeur enceinte de six mois ainsi que son mari avaient été tués par une personne qui, comme vous, avait dépassé le .08 d'alcool permis, votre réflexion serait sûrement différente.

Malgré tout, vous avez été chanceux de ne pas avoir eu d'accident avec blessés graves ou des morts, car les conséquences auraient été plus grandes.

De grâce, acceptez les conséquences de votre geste sans en accuser la société, le gouvernement, les vidéopokers, etc... Vous me faites penser à un enfant pris en faute qui se défend en accusant un ami d'une faute plus grande. Je vous souhaite l'emploi que vous désirez depuis si longtemps et j'espère que les transports en commun, le covoiturage ou les taxis sauront vous rendre service.

Claire Verreault
Cap-de-la-Madeleine

Faites votre mea culpa!

En réponse à la lettre de Michel Cournoyer

Après avoir lu votre exposé, suite à votre arrestation pour conduite en état d'ébriété, je serais porté à vous donner raison, mais à une condition: si vous n'aviez pas été au courant qu'on ne prend pas le volant après avoir consommé de l'alcool, ce dont je doute étant donné votre âge, 53 ans.

Non, le gouvernement n'est pas trop sévère. Combien de gens invalides pour la vie à cause de l'alcool? Oui, on accorde des permis de vente dans les établissements, mais on n'oblige personne à boire. Dans votre cas, je regrette, mais vous n'avez qu'à faire votre mea culpa. J'espère qu'on vous accordera un permis restreint pour votre travail. Sans rancune, M. Cournoyer.

Bruno Brulé
Ste-Gertrude

Boulevard de la démocratie

L'auteur, Francis Hénault, est un résidant de Yamachiche.

Harmonie et fierté! Telle est la devise de notre municipalité, Yamachiche, qui fête également son 300e anniversaire de fondation cette année. Cependant, il suffit de lire *Le Nouvelliste*, ces derniers jours, pour constater que certains citoyens ont plutôt l'esprit à l'opposition qu'à la fête et qu'une lutte à finir s'y dessine à propos d'une rue... d'un chemin... d'une route... d'un boulevard!



Quelle harmonie, n'est-ce pas? Plutôt la zizanie! D'un côté, il est vrai qu'il existe une problématique au niveau de la nomenclature du chemin public sur cette artère qui mène jusqu'à St-Barnabé-Nord, dont le nom de la route 153 est Notre-Dame, et par la suite St-Boniface dont le nom de la route 153 est boulevard Trudel.

Or, on invoque même des questions de sécurité pour justifier l'intervention du conseil municipal, prétendant qu'en cas d'urgence, une confusion pourrait survenir. D'un autre côté, l'intervention du conseil municipal est immensément motivée par le fait qu'on perçoit en cette question de sécurité une belle occasion de rendre hommage à un grand pionnier de la municipalité.

Cependant, toute cette situation dérange les résidants de cette route au point où ils ne veulent pas que leur chemin change de nom.

La preuve, une pétition d'une grande majorité de résidants fut déposée un peu avant les fêtes, afin de renverser la décision du conseil d'y aller de ce changement.

C'est d'ailleurs ce qu'ils ont exprimé en très grand nombre, lundi dernier, lors de la dernière séance du conseil municipal, mais tous les conseillers avec le maire Isabelle en tête, ne les ont pas écoutés. Seulement entendus, mais pas écoutés puisque leur décision était déjà prise.

On peut déjà entendre le maire dire à haute voix: «mais il y avait beaucoup d'autres gens de la municipalité favorables à ce projet». Oui, certes, mais ils étaient où le soir du 17 février dernier? Et favorables ne veut pas nécessairement dire concernés!

Quoiqu'il en soit, on peut facilement dire sans se tromper que tous les citoyens présents à cette séance ont pu apprécier tristement la saveur amère de la démocratie des temps modernes. Pour faire amende honorable, le maire Isabelle a laissé la parole dès le départ aux citoyens présents afin qu'ils s'expriment sur le fameux projet de règlement du changement toponymique de la route 153. Que de poudre aux yeux!

La démocratie, ce n'est pas juste une question d'apparence, mais il faut aussi suivre ce qu'elle nous dicte. De surcroît, la démocratie c'est la voix du peuple. Ce sont les éléments fondamentaux de ce grand principe que malheureusement tous les politiciens contemporains, ceux de Yamachiche en tête, se targuent à utiliser à toutes les sauces.

Dans le cas qui nous occupe, le maire et ses conseillers ont tout simplement berné la population yamachichoise en lui laissant la parole ce soir-là, car ils n'ont tenu compte d'absolument aucun commentaire fait par la majorité des gens concernés par ces changements pour prendre leur décision.

Le conseil municipal de Yamachiche a fait ses choix le soir du 17 février dernier. Il a choisi la politique au détriment de la démocratie. Un jour, et ce jour viendra, il sera rejoint par le plus grand pouvoir du peuple, c'est-à-dire le jour de l'élection.●

cyberpresse.ca
Le Nouvelliste
ce que vous en pensez!
La hausse du prix de l'essence provoque-t-elle un changement dans vos habitudes de transport?
Oui 67 % (135 votes)
Non 33 % (67 votes)
Votez sur notre site cyberpresse.ca/nouvelliste sur la « Question du jour »
Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

ÉCRIVEZ-NOUS
Le Nouvelliste
PAR COURRIEL ou PAR LA POSTE
opinions@lenouvelliste.qc.ca
en format Word 97 s.v.p.
Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6
Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

OPINIONS DES LECTEURS

Des enfants disent non à la guerre

Marilyn Rheault du Comité de Solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières nous a fait parvenir ce texte qui donne la parole à quelques enfants sur le dossier de la guerre en Irak.

Ces dernières semaines nous sommes littéralement bombardés par les médias sur la possibilité d'une guerre en Irak. Ce conflit touche bien des gens et n'épargne pas les enfants.

Les parents, les enseignants ainsi que tous ceux et celles qui travaillent de près avec les jeunes savent que ces citoyens en devenir sont conscients de ce qui se déroule: ils sont inquiets par ce qu'ils voient ou entendent autour d'eux.

En effet, les enfants sont très sensibles face à cette situation et il peut être difficile de répondre à leurs questionnements. Il est important de les accompagner en les écoutant, en répondant aux questions, en discutant avec eux et en leur montrant qu'ils peuvent agir concrètement. Plusieurs ressources s'offrent à vous afin de vous appuyer dans votre démarche.

Un dossier spécial sur la guerre en Irak expliqué aux jeunes a été mis en ligne sur le site web du Comité de Solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières à l'adresse suivante: www.cstm.qc.ca/in-terre-actif.

Informons-nous afin de mieux encadrer cette jeunesse qui ne demande qu'à mettre la main à la pâte pour faire changer les choses. Voici quelques commentaires d'enfants recueillis sur notre site web.

* Moi, je pense que la guerre est une chose très inutile dans la vie parce que ça peut simplement nous apporter des problèmes. Nous avons un si beau pays!

Pourquoi vouloir nuire à notre réputation en nous embarquant dans une telle situation? (...) Nous, les écoliers, nous ne voulons pas la guerre parce que nous avons appris que ce n'est pas le bon moyen. S.V.P., ne faites pas la guerre! Nous tenons à notre pays alors respectez-nous.

Lydia Lacoursière
12 ans

* Dire oui à la guerre c'est dire oui à 500 000 morts. Nous, à l'école, nous réglons nos conflits avec des paroles. Prenez exemple sur nous. Je trouve que la guerre n'arrange rien de bon et fait juste des malheurs.

Michael Beaumier
11 ans

* Un matin j'ai vu qu'on parlait de la guerre dans le journal. Ça m'a fâché et j'ai eu une idée. J'ai demandé à mon



école d'écrire une lettre au gouvernement pour dire que nous étions contre la guerre. Ensuite, j'ai envoyé toutes les lettres au premier ministre du Canada. Nous sommes bien petits et pas occupés comme le gouvernement, mais nos pensées sont très importantes. À l'école, les grands nous apprennent à arranger nos choses en dialoguant pour éviter la violence. Alors pourquoi les grands veulent-ils faire la guerre?

Jean-Bastien Gervais
8 ans

* Je vais vous dire que ce n'est pas en faisant ou en provoquant une guerre qu'on règle un conflit, ça serait tout le contraire de ce que nos parents et les adultes en général nous auraient enseigné. J'ai vu quelques films de guerre et jamais je n'oublierai les cris et la souffrance des innocents. Je suis très content de vivre dans un pays pacifique et je souhaite que tous les enfants qui vivent dans la misère de la guerre connaîtront un jour le bonheur et la paix.

Samuel Millette Lacombe
11 ans

* Je pense que la guerre est un très mauvais exemple pour les enfants. Elle détruit la nature et les enfants. Les soldats aussi sont tués et mon oncle est dans l'armée lui aussi! Mais ce que je pense le plus de la guerre, c'est que c'est terrible et dangereux.

Michael Dufresne
9 ans

Les parents responsables?

Lettre à Jean-Guy Dubuc

Vous vous réjouissez des propos du ministre Sylvain Simard qui ose, dites-vous, nommer une cause des problèmes dans nos écoles.



Sylvain Simard

Je ne vois pas de différence dans les propos de ce ministre et ceux de ses collègues. Comme vous le dites si bien, habituellement les responsables sont l'argent ou Ottawa et j'ajoute pour la santé les «vieux» (on appelle ça le vieillissement de la population, le terme passe mieux) et maintenant pour l'éducation, ce sont les parents.

Les politiques familiales qu'ils ont mises en place n'aident pas les familles, mais leur nuisent: il y a de plus en plus d'enfants qui ont des difficultés à l'école, ce sont les données du ministère. D'où viennent les enfants «poqués» comme les appelle monsieur le ministre? De plus en plus nombreux des garderies.

Comment voulez-vous que des parents qui ont plusieurs jeunes enfants aient l'énergie et le temps de s'en occuper quand les deux parents travaillent à l'extérieur. Après la préparation des repas, le lavage, l'entretien de la maison, combien de temps reste-t-il pour le couple et les enfants? Tout doit être vite fait, les parents et les enfants sont stressés.

Dans certains cas, la garderie peut être un mal nécessaire; en général les parents sont ceux qui devraient s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Mais encore faut-il leur en donner les moyens avec des politiques familiales en ce sens.

Le gouvernement devrait remettre aux parents les millions qu'il donne pour les garderies, plusieurs mères feraient le choix d'éduquer elles-mêmes leurs enfants et dans certains cas des pères.

Revaloriser la profession de parent, de mère. De l'aide à domicile pour les jeunes mamans afin qu'elles puissent prendre un congé de temps en temps.

Monsieur le ministre, prenez votre part de responsabilité. Vos politiques familiales contribuent certainement à «poquer» nos enfants.

Et vous, M. Dubuc, tenir tous les parents responsables du suicide, du décrochage scolaire et de la délinquance de leurs enfants est injuste et inexact. Il y a de moins bons parents, c'est certain, mais ce ne sont pas la majorité.

Pour éduquer ses enfants il faut être présent, avoir du temps. Quand les deux parents travaillent à l'extérieur, ils n'ont ni l'un ni l'autre. Il faut reconnaître le problème et oser de nouveaux comportements; je suis entièrement d'accord avec vous, mais monsieur le ministre s'en lave les mains et rejette la responsabilité sur les parents.

Yvette Rousseau
Trois-Rivières-Ouest

Un gros merci

J'aimerais souligner le générosité du Fonds d'aide à l'action communautaire de Trois-Rivières (Bingo) envers notre organisme «Un Noël comme les autres», ce qui va nous aider à venir en aide aux enfants (en priorité) de familles défavorisées de la ville de Trois-Rivières et de ses environs.

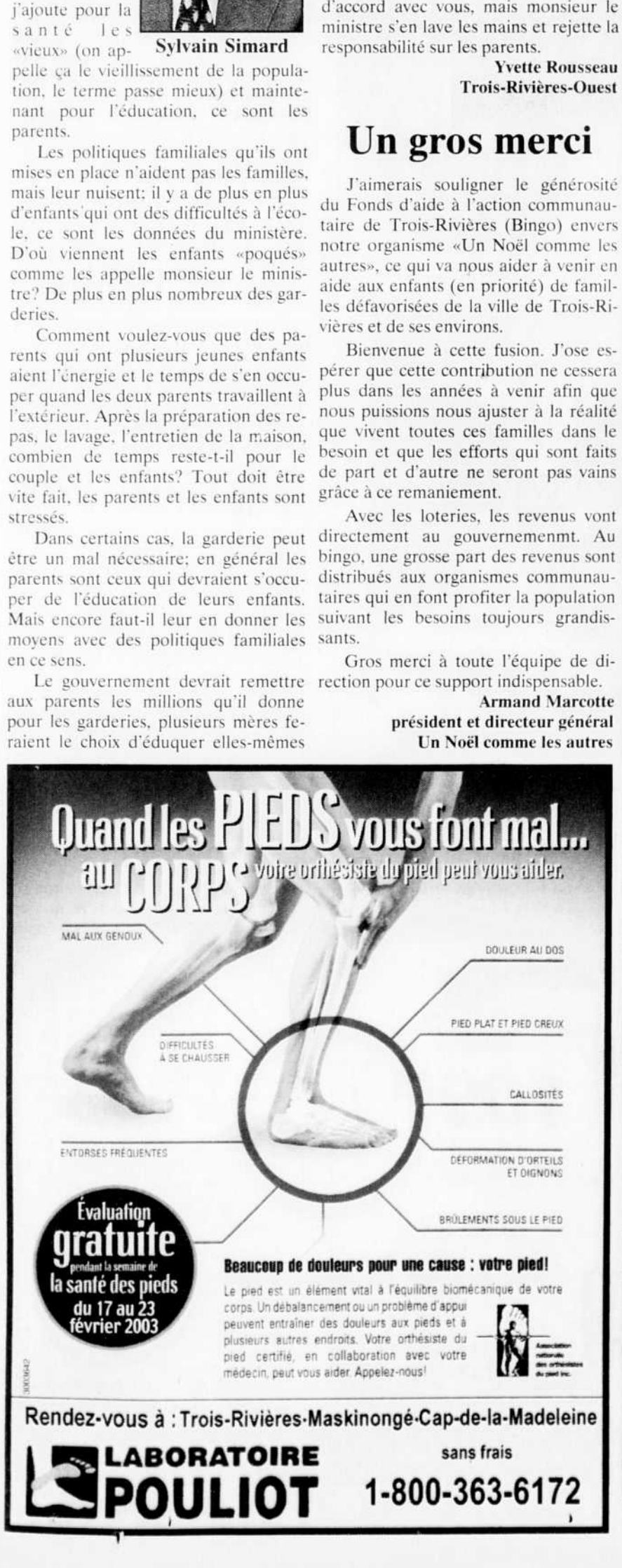
Bienvenue à cette fusion. J'ose espérer que cette contribution ne cessera plus dans les années à venir afin que nous puissions nous ajuster à la réalité que vivent toutes ces familles dans le besoin et que les efforts qui sont faits de part et d'autre ne seront pas vains grâce à ce remaniement.

Avec les loteries, les revenus vont directement au gouvernemenmt. Au bingo, une grosse part des revenus sont distribués aux organismes communautaires qui en font profiter la population suivant les besoins toujours grandissants.

Gros merci à toute l'équipe de direction pour ce support indispensable.

Armand Marcotte
président et directeur général
Un Noël comme les autres





Un nouvel aménagement prêt en 2005

Cité l'Émerillon développe sa propre identité

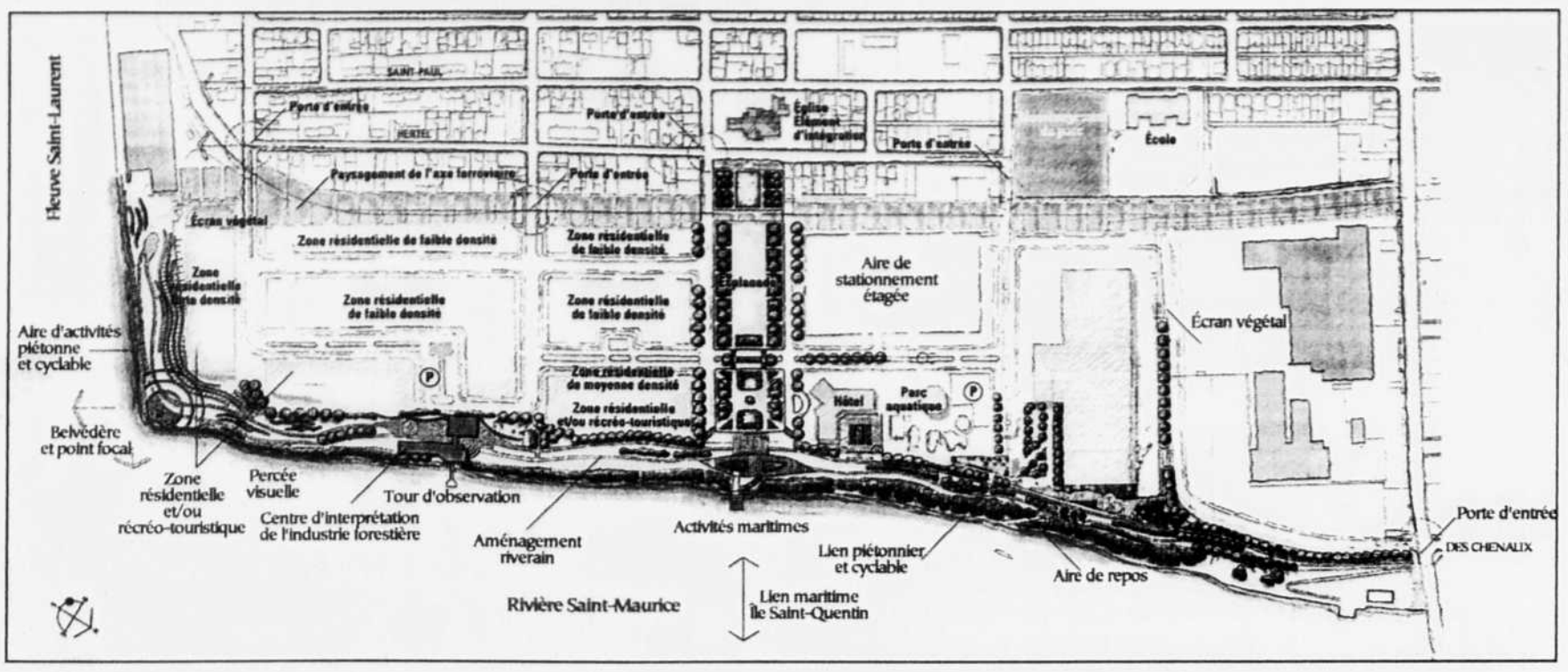
GUY VEILLETTE
Trois-Rivières

Si tout se déroule au rythme souhaité, la partie publique du projet de la Cité l'Émerillon sera complétée vers la fin 2005. Lors d'une présentation effectuée hier midi, Marie-Line Sauvé, commissaire au développement touristique à la Société de développement économique de Trois-Rivières, a dressé un portrait fort impressionnant de l'allure de ce nouvel aménagement.

En fait, la Cité l'Émerillon commence à prendre sa propre identité. Il ne s'agit plus de la simple récupération du projet Cité Nautica, présenté un peu en catastrophe quelques jours après l'élection d'Yves Lévesque à la mairie, en novembre 2001.

Par exemple, les deux tours à condominiums, l'hôtel et le cinéma Imax du plan initial, érigés au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, ne constituent plus qu'un vague souvenir.

Un hôtel de villégiature est dorénavant prévu plus au nord, avec un parc aquatique. Des négociations se poursuivent à ce sujet, notamment avec la Société générale de financement et un promoteur privé. Il ne reste plus qu'une seule tour à condos sur le site initial, et sa construction doit débuter au printemps.



Le concept d'aménagement présenté hier midi comporte des différences notables avec la première esquisse du projet Cité Nautica. Sur le coin inférieur gauche, on remarque le futur site du moulin de la Commune, présentement situé à l'UQTR. En se déplaçant vers la droite, on aperçoit le Centre d'interprétation de l'industrie forestière, le quai, l'esplanade, le stationnement étagé et le centre de foires. La promenade de cyclistes et de piétons longera la rivière Saint-Maurice. Par ailleurs, les discussions sur l'aménagement d'un hôtel de villégiature et d'un parc aquatique se poursuivent.

La gare maritime, le port de plaisance, le parc des Découvreurs, l'amphithéâtre et le pont piétonnier reliant le site à l'île Saint-Quentin ne font plus partie du décor pour le moment.

Mais le plan d'ensemble présenté hier offre lui aussi des attraits fort intéressants.

En premier lieu, la porte d'entrée nord, par le boulevard des Chenaux, a été considérablement modifiée. Contrairement au plan initial, cette artère ne longera pas la rivière Saint-Maurice. Elle contournera plutôt le centre de foire, avant de croiser la rue Charlevoix. Un aménagement qui vise à conserver la quiétude du secteur résidentiel, au sud du site.

«On ne voulait pas de route le long d'un passage piétonnier», explique le maire Yves Lévesque. «On veut vraiment que les gens se retrouvent dans un monde à part. La tranquillité totale pour les piétons, les cyclistes et les touristes. Ce ne sera pas un deuxième centre-ville !»

Le centre de foires constitue toujours la pièce maîtresse des aménagements publics. Rappelons qu'une étude a déjà démontré la viabilité d'un bâtiment de près de 10 000 mètres carrés, dont la construction nécessitera un investissement de 25 millions $. Tout près de là, un nouveau stationnement étagé de 1300 places sera aménagé. «Six fois plus gros que celui de la rue Badeaux», précise Mme Sauvé.

En se déplaçant encore vers le sud, on retrouvera l'esplanade en pavé, qui deviendra un peu l'équivalent du parc Champlain. Tout près de la rivière Saint-Maurice, il s'agirait d'un site exceptionnel pour le festival de l'art vocal, par exemple.

Dans le même secteur, une navette fluviale pourra effectuer une liaison avec l'île Saint-Quentin, le Sanctuaire, et même la rive sud. Comme l'avait indiqué le maire Lévesque plus tôt cette semaine, l'idée du téléphérique ou du pont piétonnier semble bel et bien évacuée.

Les intervenants misent beaucoup sur la création d'un Centre d'interprétation de l'industrie forestière de l'Est du Canada, aménagé à même la station de pompage de l'ancienne papeterie. Un bâtiment construit en 1920 ! Un projet très ambitieux, avec présentations multimédias.

À 1000 mètres carrés, il s'agira d'une attraction trois fois plus importante en superficie que l'actuel centre d'interprétation des pâtes et papier, situé au parc portuaire. Une signature qui rendra hommage au passé du site, à raison d'un investissement de sept millions de dollars.

Au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice, tout près de la tour à condos, on retrouvera dorénavant le fameux moulin de la Commune, construit en 1781. En 1974, il avait été déménagé de son emplacement initial, tout près des élévateurs à grain, au campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Si ce projet se réalise, ce moulin à vent reprendrait la production de farine. Mais avant d'en arriver là, il faut prévoir une enveloppe de 1,6 million $.

Reste la fameuse promenade riveraine de 1,5 kilomètre. Deux pistes, l'une pour les cyclistes et l'autre pour les piétons, longeront la rivière en parallèle. Avec l'aménagement d'arbres, des aires de repos et d'un système d'éclairage indépendant, la facture monterait à 12 millions $.

Jusqu'à maintenant, Mme Sauvé évalue à près de 360 000 $ les sommes déboursés en études pour la réalisation de la Cité l'Émerillon. Et ce n'est pas terminé.

En effet, à long terme, Yves Lévesque est revenu sur le possible déménagement de l'usine du Groupe Laperrière et Verreault dans le parc industriel numéro 2. Son idée sur le site est déjà toute faite.

«Je pense à un centre multifonctionnel, un colisée», rêve-t-il. «Ça pourrait être une façon d'attirer une équipe de hockey junior. Je n'ai jamais dit que je voulais que GL & V déménage. Mais si ça arrivait, on va être prêt !» ●

Vente du million
4 DERNIERS JOURS
36 versements sur toute la marchandise*
RCA
Écran géant 52 pouces (316231)
• IMAGE SUR IMAGE
• 900 lignes de définition
• Filtre peigne numérique de 3 lignes
• Syntonisation de 181 canaux • Guide Plus+Gold
• Amplificateur stéréo de 10 watts • Entrée S-Vidéo
• Écran protecteur intégré
• Télécommande multimarque
MEILLEUR PRIX GARANTI
Spécial 1799,95
par mois : 50,00
RCA
Téléviseur stéréo TruFlat™ 32 pouces (305760)
• Tube image PLAT • Définition de 750 lignes
• Image sur image à deux syntoniseurs
• Filtre peigne numérique à 3 lignes • Son Surround
• Stéréo MTS / SAP • Sortie audio 10 watts • Sortie AV
• Entrée de signal vidéo composant • 2+1 entrées audio/vidéo • XBOX
• 2 entrées S-Vidéo (1 avant / 1 arrière) • Sortie audio variable / fixe
• Télécommande multimarque
Spécial 1199,95
par mois : 33,33
RABAIS de 300$ Rég. 1499,95
RCA
Téléviseur stéréo 25 pouces (285984)
• Tube image à contraste élevé
• Résolution de 667 lignes
• Guide Plus+ GOLD
• Entrée A/V à l'avant
• Affichage à l'écran trilingue
• Contrôle parental
• Capacité de 181 canaux
• Télécommande unifiée
Spécial 329,95
par mois : 9,16
RCA
Magnétoscope (316232)
• Magnétoscope stéréo haute fidélité à 4 têtes RCA
• Prises d'entrée A/V à l'avant
• Réglage automatique de l'horloge
• Menu trilingue à l'écran • Télécommande unifiée
Spécial 109,95
par mois : 3,05
Avec VISA Desjardins, accord D, votre financement est accord D !
Livraison et service gratuits à la grandeur de la province
TANGUAY ÉLECTRONIQUE
Magasinez en ligne : www.tanguay.ca
site sécuritaire et transactionnel
2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111
* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

Centre-du-Québec
Mauricie

Le Nouvelliste

Francis Gobeil croit au système de policier-pompier

NANCY MASSICOTTE

Quoiqu'en dise le ministre Serge Ménard, le service policier-pompier de Trois-Rivières répondrait largement aux besoins de la population en matière de sécurité incendie et ce, à moindre coût.

Rejoint hier après-midi, le directeur de la Sécurité publique de Trois-Rivières, Francis Gobeil, continue de croire aux avantages d'un service policier-pompier sans pour autant être fermé à l'idée d'une séparation éventuelle. «On ne peut pas être contre la vertu. Si la population veut avoir un corps de pompier distinct et qu'elle est prête à en payer la facture, on va opter pour cette option. Je crois cependant que notre système actuel est très efficace, bien qu'il soit encore possible de l'améliorer», a-t-il déclaré.

Le directeur n'a pas caché que les propos du ministre Ménard, qui a qualifié le service de «dernier vestige», ont dérangé. «Malgré tout le respect que je lui porte, je trouve malheureux qu'il ait tenu de telles affirmations qui, selon moi, sont gratuites. Il faudrait voir nos résultats avant de s'avancer. Ils ne sont peut-être pas mieux qu'ailleurs, mais ils ne sont pas pires non plus», a-t-il précisé.

Il maintient que le citoyen a beaucoup à gagner avec le système actuel. «Le premier avantage est qu'il y a toujours une vingtaine de policiers-pompiers qui sont sur le territoire, prêts à intervenir. Leur intervention sera assurément plus rapide pour l'attaque initiale que celle des pompiers permanents, en attente dans une caserne», a-t-il mentionné.

> *«Les êtres humains sont intelligents: ils sont capables d'apprendre deux métiers et d'être compétents.»*
> *- Francis Gobeil*

L'une des raisons qui justifie la décision de plusieurs villes de séparer les corps de police et de pompier est reliée aux coûts de formation très élevés. Sur ce point, le directeur Gobeil est en accord. «C'est vrai, mais à moins d'embaucher des pompiers professionnels diplômés, il faudra quand même former nos pompiers permanents au même titre que les pompiers à temps partiel. Des coûts de formation, il y en aura toujours», a-t-il ajouté.

Il tient d'ailleurs à souligner qu'une éventuelle séparation impliquera énormément de changements et des coûts de l'ordre de six à sept millions $. «Outre les coûts de formation, il y aura des frais de garde en caserne. Il faudra modifier les fréquences radio et décentraliser les effectifs entre autres. La structure deviendra plus lourde et plus complexe, c'est certain», a indiqué M. Gobeil.

Dans ses déclarations, le ministre Ménard affirmait qu'il avait déjà fait maintes pressions sur la Ville de Trois-Rivières pour qu'elle se décide à faire la coupure entre les professions de policier et de pompier.

Des pressions qui remonteraient à cinq ou six ans selon M. Gobeil. «Ce dossier n'est pas nouveau. À l'époque où Jean-Guy Gervais était directeur, il avait été question de fusionner les services d'incendie des trois villes et pour les mêmes raisons: le fait qu'il s'agit de deux professions différentes. Pourtant, les êtres humains sont intelligents: ils sont capables d'apprendre deux métiers et d'être compétents. Nous sommes en mesure de le prouver: le service existe depuis 1857», a-t-il rappelé.

Le projet de séparation avait alors été mis sur la glace. Aujourd'hui, dans le cadre de la réorganisation des services policiers, le sujet revient à l'ordre du jour. Pour se conformer à la loi, le service de police et d'incendie a d'ailleurs présenté au ministre de la Sécurité publique un plan d'organisation policière qui devrait être approuvé prochainement.

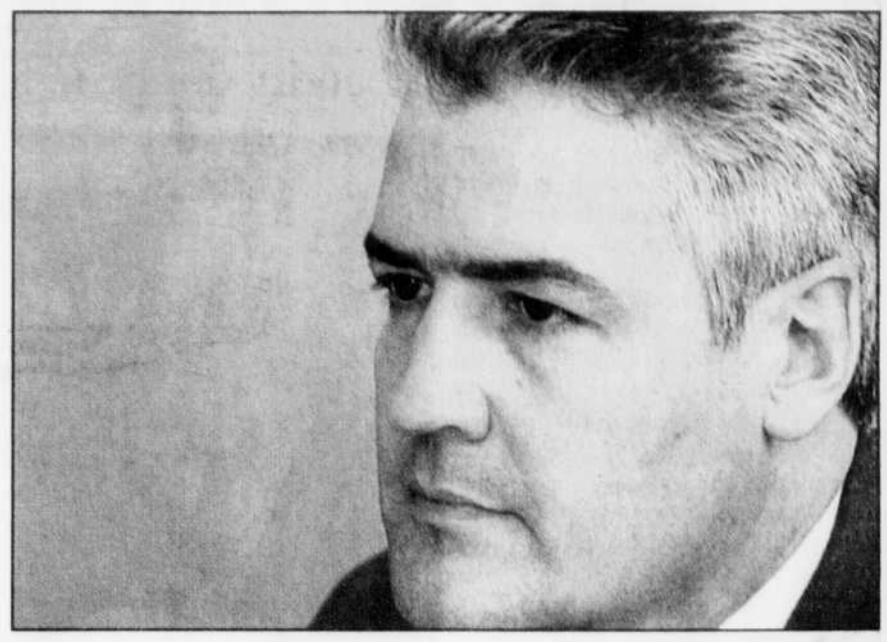


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Francis Gobeil, directeur de la Sécurité publique de Trois-Rivières.

Un chargé de projet, Jean-Pierre Magnan, a été embauché expressément pour préparer le schéma de couverture de risques d'incendie. Il a déjà élaboré un plan de travail en ce sens. «Au cours des deux prochaines années, nous devrons prendre des décisions sur la couverture des incendies. Nous devrons nous interroger et la population sera consultée parce qu'il s'agit d'un processus transparent. Nous sommes présentement en train d'évaluer les ressources humaines et physiques dont nous disposons et de faire le portrait des incendies et des différents risques à Trois-Rivières. C'est un travail volumineux. Pour la première fois, nous aurons les vrais chiffres. Nous serons alors en mesure de prendre les meilleures décisions», a ajouté M. Gobeil.

Il est néanmoins convaincu qu'il y a moyen de donner un excellent service à la population sur le plan de la sécurité contre les incendies avec le système actuel et à bon prix. «Je suis d'accord qu'il faudra modifier certaines façons de faire, notamment en utilisant davantage nos pompiers à temps partiel. Cela pourrait d'ailleurs se régler au terme des négociations avec les policiers», a-t-il conclu. ●

La coopérative dépose son plan directeur

Pour harmoniser les usages au lac Saint-Pierre, biosphère de l'Unesco

BRIGITTE TRAHAN
Trois-Rivières

Après deux années de travaux, la Coopérative de solidarité de la Biosphère de l'Unesco a déposé aux ministères payeurs, pour approbation, son plan directeur sur l'harmonisation des usages au lac Saint-Pierre.

«Il est final mais évolutif», explique le président, M. Normand Gariépy. Dès que les ministères auront donné leur accord au contenu de ce document de 500 pages, fruit de près de 60 réunions, le plan directeur sera résumé pour être soumis à une consultation élargie auprès de la population riveraine du lac Saint-Pierre.

Bien qu'il ne puisse encore en publier le contenu, M. Gariépy explique que le plan directeur est «un grand diagnostic de ce qui se fait au lac Saint-Pierre présentement. On y trouve des analyses sur les divers usages qui s'y côtoient et on y propose des axes de développement «incluant la mise en valeur de l'arrière pays», précise-t-il. L'écotourisme occupe une place importante.

Ce plan, ajoute-t-il, sera un prétexte pour amorcer une réflexion différente sur la prise en charge de la ressource à la suite de ce qui s'est fait par le projet d'aire faunique communautaire.

Ceci pourrait signifier, ajoute M. Gariépy, une remise en question des acquis. «Il faut voir jusqu'où on peut protéger la ressource», dit-il. Pour cela, il faut tenir compte des pêcheurs commerciaux, certes, mais les aider aussi à mettre la ressource en valeur.

Présentement, les pêcheurs commerciaux sont condamnés à vendre à des grossistes pour pouvoir retirer des timbres de chômage et exporter leurs captures pour en retirer un prix décent. Aucun organisme ne vient les appuyer dans la coordination de la vente, de la commercialisation et de la mise en valeur de leurs captures. Et ce type d'intervention ne semble pas être souhaitée de leur part non plus.



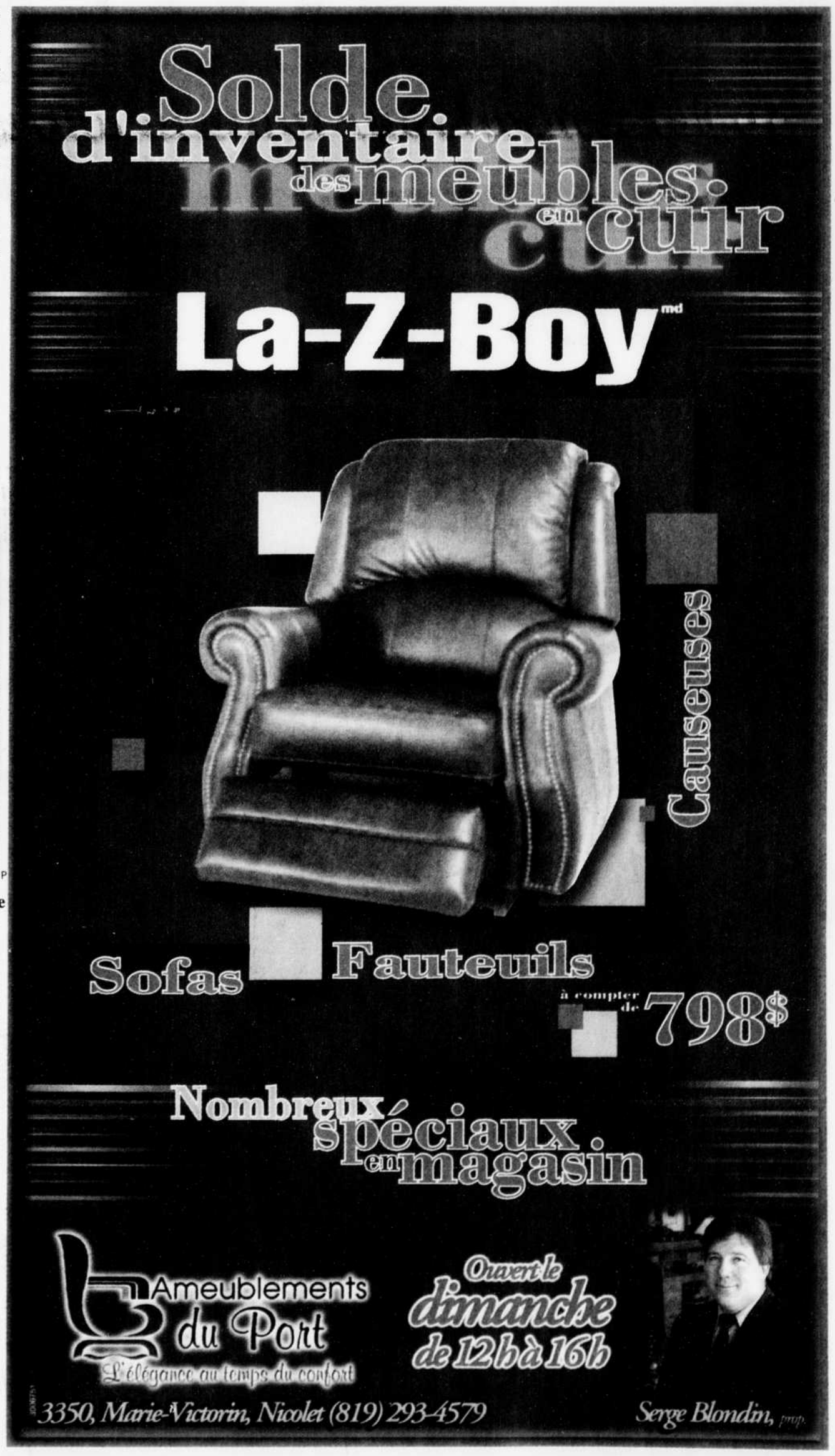
IMAGE-MÉDIA MAURICIE: P. BEAUCHAMP

M. Normand Gariépy, président de la Coopérative de solidarité de la Biosphère de l'Unesco.

M. Gariépy a vu le même genre de situation dans une autre Biosphère de l'Unesco, en Camargue, se régler avec succès en imposant des réglementations et en formant des organismes dont le mandat est de voir à la valorisation sur place du produit de base qu'est le poisson. «Ça crée des emplois localement et beaucoup de fierté chez les pêcheurs qui s'en trouvent valorisés», dit-il, simplement du fait de transformer le poisson sur place et de le mettre en valeur dans la restauration locale.

«On a un titre, une reconnaissance. Il y a des ministères qui ont une *job* à faire maintenant», plaide Normand Gariépy. «Après l'obtention du titre, il faut développer la réflexion.»

«On veut promouvoir notre terroir et amener de la diversification», dit-il. «Il y a deux types d'activités au lac Saint-Pierre qui peuvent ne pas être en respect avec le développement durable. Il faut remettre en question les acquis et voir jusqu'où on peut protéger la ressource et cela peut se faire par l'éducation et la prise en charge», croit-il. ●



Les Affaires

www.lapresseaffaires.com
La Presse AFFAIRES.com

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	$ CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR
6559,68 ▼ -32,87	1094,70 ▲ +6,37	66,10 ▲ +0,18	8000,60 ▼ -40,55	845,13 ▼ -6,04	1334,32 ▼ -12,22	349,90 ▲ +5,70

Le Nouvelliste

«La Mauricie a livré la marchandise»

Bernard Landry donne le feu vert à la gouvernance régionale dès le 1er avril



MARC ROCHETTE

Dès le 1er avril prochain, la Mauricie deviendra la première région du Québec à établir un modèle de régionalisation avec son concept de gouvernance régionale.

«La Mauricie a livré la marchandise et ce, trois mois seulement après le Rendez-vous des régions», a spontanément commenté hier au *Nouvelliste* le premier ministre Bernard Landry et ce, après avoir participé à la première réunion du comité de suivi.

Ce projet, qui sera mené à titre d'expérience pilote, prévoit la création d'un conseil exécutif régional, présidé par le ministre responsable de la région et auquel siégeraient les élus du territoire: députés, maires, préfets et présidents de commissions scolaires. Et tout ce monde serait appuyé par la haute direction du Conseil régional de développement.



PHOTO: PC

Le premier ministre Bernard Landry a commenté hier le projet de création d'un conseil exécutif régional pour la Mauricie.

Ce conseil exécutif régional aurait notamment le mandat de doter la région d'une stratégie de développement économique régionale et d'en coordonner la mise en oeuvre. Le ministre Guy Julien et la présidente de la délégation de la Mauricie au Rendez-vous national des régions, Lise Landry, en dévoileront aujourd'hui les modalités à Trois-Rivières.

«Ce sera un lieu de coordination et de rassemblement de même qu'un levier financier et administratif qui permettra d'unifier les plans d'action», a confié M. Landry en entrevue téléphonique.

Avec «90 % des promesses qui sont en marche», celui-ci y voit une façon concrète et tangible de démontrer que son gouvernement tient parole et croit en la capacité des régions de se prendre en main.

«Malgré le refus de collaboration des partis d'opposition pour l'adoption, à la session dernière, du projet de loi 152, Loi sur la Commission nationale des régions, nous agissons dès maintenant pour ne pas pénaliser les régions», a précisé le ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones, Rémy Trudel.

Le comité national de suivi compte 34 représentants des régions qui ont passé en revue les quelque 200 engagements inclus au Plan d'action Québec-Régions découlant du Rendez-vous de l'automne.

D'autres chantiers majeurs progressent rapidement. Le ministre Trudel a d'abord confirmé que la régionalisation et l'intégration des fonds des CLD et des CRD seront en vigueur dès le 1er avril prochain et que de nouvelles ententes de gestion simplifiées seront conclues d'ici là.

De plus, il a précisé que la gestion du Fonds de diversification économique des régions et celle du Fonds jeunesse pourraient, dès cette date, se faire en région, conformément aux engagements pris lors du Rendez-vous.

Dans le secteur forestier, la Commission d'études sur les retombées régionales de la mise en valeur des ressources naturelles doit déposer ses recommandations d'ici au 31 mars prochain. Et le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, est sur le point de dévoiler l'orientation du gouvernement en matière de consultation sur la gestion et la mise en valeur de la forêt.

Sa collègue aux Finances, à l'Économie et à la Recherche, Pauline Marois, qui sera d'ailleurs à Trois-Rivières aujourd'hui, a mis sur pied un groupe de travail chargé d'identifier les besoins régionaux en matière de financement d'entreprises, d'examiner les solutions à y apporter et d'expérimenter, dans certaines régions, la mise en place de fonds régionaux d'investissement.

Pour sa part, le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, a fait connaître ses intentions quant au renouvellement de la fonction publique. Il a également confirmé que des travaux sont en cours pour faire l'état de la situation relativement à la gestion des budgets et à la répartition des effectifs entre le central et les régions.

Finalement, il y a eu la signature de six ententes ACCORD avec autant de régions, dont celle de la Mauricie. Dans le cadre de ces nouvelles ententes de partenariat, les régions, la SGF et le gouvernement du Québec conviennent des créneaux d'excellence à développer et travaillent conjointement à l'élaboration d'un plan d'affaires qui vise à positionner ces créneaux dans l'économie nord-américaine et mondiale. La prochaine réunion du comité national de suivi devrait avoir lieu en mai. ●

On vous couvre d'offres.

Deux nouveaux forfaits avantageux		
Forfait	Tarif mensuel*	Minutes incluses
PARLEZ Week-end	25 $	Jusqu'à 100 minutes + les appels locaux illimités le week-end
PARLEZ 40 Plus†	40 $	Jusqu'à 350 minutes + les appels locaux illimités le soir et le week-end
Les forfaits comprennent la messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence.		

Vos appels illimités

Obtenez jusqu'à 4 mois** d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités si vous mettez votre téléphone en service avant le 31 mars 2003.

Offre valable avec la plupart des forfaits.

Et encore plus



À l'achat d'un téléphone 1X, obtenez gratuitement un Kit Fonctions Plus (valeur de 50 $)†† incluant la messagerie textuelle, des sonneries et bien plus.



Vous pouvez bénéficier de toutes ces super offres et vous procurer nos téléphones 1X exclusifs dans les boutiques TELUS Mobilité et chez les marchands et détaillants autorisés. Pour en savoir davantage, composez le 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilite.com dès aujourd'hui. Le futur est simple.

1X TELUS mobilité

1058478

Magasinez en ligne à telusmobilite.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

FUTURE SHOP · Zellers

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Trois-Rivières
Centre Les Rivières
Digital Radio Communication
2435, boul. des Récollets
(819) 693-3232

Groupe CLR
7200, boul. Jean-XXIII
(819) 377-2424

Grand-Mère
Groupe CLR
1173, 6e Avenue
(819) 538-1707

Berthier
Technicomm
850, ch. Grande Côte, route 138
(450) 836-5075

Nicolet
Galeries Nicolet

Pierreville
Xtrem Électronique / Comptoir Sears
48, rue Rousseau
(450) 568-3101

Sainte-Anne-de-la-Pérade
Vitro Plus La Pérade
727, rue Principale, CP 373
(418) 325-2244

Saint-Tite
DH Électronique
500, rue Notre-Dame
(418) 365-7131

Sorel-Tracy
Xtrem Électronique
2315, boul. Saint-Louis
(450) 561-1364

Xtrem Électronique
235, boul. Fiset
(450) 561-1331

Victoriaville
Vidéotech Inc.
La Grande Place des Bois-Francs
1111, boul. Jutras Est
(819) 357-2208

Vidéotech Inc.
525, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-2208

Offre valable jusqu'au 31 mars 2003 inclusivement. Nouvelles mises en service seulement. *Les taxes, les redevances d'utilisation mensuelles et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 sont en sus. †Offert seulement avec certains contrats. Non offert en Saskatchewan. ** Signez un contrat de 2 ans et obtenez 2 mois d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités; signez un contrat de 3 ans et obtenez 4 mois d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités. L'offre d'appels interurbains illimités s'applique aux appels vocaux entrants et sortants effectués au Canada. ††Vous devez utiliser le Kit Fonctions Plus durant le premier mois suivant la mise en service. © 2003 SOCIETE TELE-MOBILE.

Le Gala de l'entreprise prépare sa 15e édition

BRIGITTE TRAHAN
Louiseville

Le Gala de l'entreprise organisé par la Chambre de commerce de la MRC de Maskinongé prépare activement sa quinzième édition.

Pour l'occasion, les entreprises du territoire se partageront les méritas dans 15 catégories dont la plus attendue, celle de l'Entreprise de l'année.

L'entreprise qui recevra cette mention sera choisie au cours de la soirée par les quelque 400 personnes qui assisteront au gala. Le prix sera remis à un gagnant d'une des 14 autres catégories.

L'activité se tiendra le 15 mars sous le thème de: «À la conquête du succès: hommage aux bâtisseurs de chez nous.»

La première édition du Gala de l'entreprise a eu lieu en 1988. Depuis cinq ans, l'événement se déroule à guichet fermé. La mission du gala consiste à souligner l'excellence entrepreneuriale sur le territoire de la MRC de Maskinongé, peu importe la taille et le revenu des entreprises ou le secteur d'activité dans lequel elles évoluent.

Depuis cinq ans, l'événement se tient à guichet fermé.

Le prix d'Entreprise de l'année a été décerné, jusqu'à présent à Duchesne et fils à deux reprises, au Groupe Choisy, à l'Imprimerie Gagné (Transcontinental) à deux reprises, à Cuirs Saltan, Panneaux Maski, Chemises Empire, au Baluchon, au Groupe RCM, au Festival de la galette de sarrasin, à l'Auberge Saccacomie, à ATrahan Transformation et à Meubles Dinec.

Les méritas qui seront décernés sont l'oeuvre de la peintre-sculpteur Jocelyne Duchesne et seront faits de granit de Saint-Alexis-des-Monts, symbole de pérennité. ●

Besoin de te confier?
Tel-Écoute
Trois-Rivières..... 376-4242
Louiseville..... 228-9633
Shawinigan..... 537-5225
DISCRÉTION ASSURÉE

TAUX D'INTÉRÊT

	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
BANQUES																				
La Banque HSBC Canada	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.50	3.00	3.30	3.60	4.50	6.20	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	6.25	6.60
B. Nationale Canada	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.60	3.00	3.30	3.60	4.50	5.95	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
Banque Laurentienne	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	260	3.00	3.30	3.60	4.50	5.95	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
Banque Royale	5,000	1.10	1.35	1.35	1.65	500	2.00	2.60	3.00	3.30	3.60	4.50	5.95	5.55	5.95	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
Banque Scotia	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	500	2.00	2.60	3.10	3.40	3.70	4.50	5.95	5.55	5.95	4.90	5.60	6.00	6.25	6.60
Canada Trust	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.55	3.00	3.20	3.60	4.50	-	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	6.40	5.45
Banque de Montréal	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.60	3.00	3.30	3.60	4.05	6.00	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	5.35	6.60
Caisses Desjardins	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.60	3.00	3.30	3.60	-	5.95	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
CIBC	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.60	3.00	3.30	3.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.49	6.20	5.55	5.95	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
Banque Manulife	25,000	2.55	2.65	2.65	2.70	5,000	3.00	3.40	3.75	4.05	4.35	4.50	-	4.85	5.45	4.55	4.90	4.95	5.20	5.40
FIDUCIES																				
Sutton Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	4.24	-	-	-	-	-	5.21	-	5.84
Fiducie Desjardins	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.60	3.00	3.30	3.60	-	5.95	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	5.95	5.55	5.95	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
MCAP Mortgage Corp.	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	5.55	6.20	4.90	5.60	6.00	6.20	6.60
London Life	0	-	-	-	-	10,000	2.05	2.55	3.00	3.30	3.60	-	5.95	5.55	5.95	4.90	5.60	6.00	6.40	6.60
Trust La Laurentienne	3,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.60	3.00	3.30	3.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 19 fev 2003, 15:2 hres./ par les services Cannex qui les ont transmises au Nouvelliste hier
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante HTTP:/WWW.CANNEX.COM
Les abréviations suivantes sont: 'j.'=jour, 'Min.'=placement minimum, 'm.'=mois, 'o.' =hyphothèque ouverte, 'f.' =hypothèque fermée, 'r'. = dépôts rachetables.

1 AN 4,35 %† Marché 4,90 %
3 ANS 4,65 %† Marché 6,00 %
5 ANS 5,35 %† Marché 6,60 %
Services gratuits offerts 7 jours sur 7
Taux garantis jusqu'en juillet 2003
Promotion : terme 5 ans à 5,24 % (taux garanti pour 45 jours)
*Hypothèque résidentielle, propriétaire occupant. †Taux sujets à changement sans préavis.
TAUX HYPOTHÉCAIRES
Le meilleur taux, tout simplement
819 694-2366
1 888 331-7685
www.multiprets.ca
Multi-Prêts COURTIER HYPOTHÉCAIRE

Le CLD est fin prêt

Les ressources sont en place pour travailler au développement économique de Shawinigan



MARTIN FRANCOEUR

Avec la nomination récente de Michel Poulin au poste de commissaire industriel, le Conseil local de développement (CLD) de Shawinigan est maintenant en mesure de remplir efficacement le mandat qui lui est confié. Le développement économique de Shawinigan, aux yeux des dirigeants du CLD, passe par une mise en marché efficace. Et ils sont prêts à relever un tel défi.

En moins d'un an et demi, le CLD de Shawinigan a subi des transformations importantes. La création de la nouvelle ville a modifié le territoire d'intervention de l'organisme. L'arrivée de Renée Fournier à la direction générale est venue suppléer à un intérim occupé par Claude Lavergne. Et la nomination d'un commissaire industriel vient compléter le tableau.

Même si Frédéric Julien s'occupait tant bien que mal des dossiers industriels, il y avait un vide à combler. «Depuis un an et demi, j'étais tout seul», remarque Frédéric Julien. «On a dû agir de façon réactive. Le volet stratégique ne peut pas se construire quand on est tout seul et qu'on doit d'abord répondre aux besoins immédiats des entreprises. C'est beaucoup de temps, ça», ajoute-t-il.

Mais pour 2003-2004, la situation sera différente, promet le jeune commissaire industriel. Le CLD de Shawinigan aura un solide plan stratégique, qui sera déposé au conseil d'administration avant le 1er avril prochain.

«En deux ans, on a pu prendre une bonne photo, établir un bon diagnostic de la situation à Shawinigan. Il y a quand même du bon travail de fait», note Frédéric Julien.

Les mouvements de personnel au CLD ont fait en sorte que l'organisme n'a jamais vraiment pu mettre l'accent sur le démarchage. «C'est un de nos rôles de faire venir des entreprises dans la région», note Michel Poulin, le nouveau venu au sein de l'équipe du CLD. Il occupe le poste de commissaire industriel au développement du territoire et aux PME.

Heureusement, la région de Shawinigan n'a pas trop souffert de cette lacune, puisque d'autres organismes, dont Groupe Énergie inc., ont pu réussir à attirer des entreprises à Shawinigan. Et les dirigeants du CLD semblent très bien s'accommoder de la présence d'un organisme comme Groupe Énergie sur le même territoire que le leur. «Eux, ils interviennent surtout en prédémarrage, alors que nous, on travaille plus souvent avec des entreprises existantes», remarque Michel Poulin.

Il reste que les commissaires industriels et la directrice générale du CLD entendent donner une place de choix au démarchage. «Mais attention. Ça ne veut pas dire qu'on vient de se doter d'un homme à la valise qui va aller faire de la prospection en Chine ou ailleurs dans le monde», insiste Renée Fournier.

Selon Frédéric Julien, il importe d'abord de bien structurer le CLD. «Nos meilleurs ambassadeurs à l'étranger sont nos entreprises qui exportent déjà», remarque le jeune homme. Il devient donc impératif de s'assurer que les entreprises existantes fonctionnent bien et qu'elles peuvent avoir un soutien adéquat si elles souhaitent se développer ou se tourner vers l'exportation.

De l'avis de ses dirigeants, le CLD doit se positionner comme leader en diffusant de l'information sur les entreprises. «Le problème, c'est qu'il y a beaucoup d'innovation qui se fait mais ce n'est pas assez connu», note Frédéric Julien. Reprenant les termes employés par le professeur Pierre-André Julien, il estime qu'il est impératif de «créer une atmosphère innovante».

La nécessité de mieux mettre en marché les produits fabriqués par les entreprises de Shawinigan apparaît comme un des principaux défis que doit relever le CLD de Shawinigan. Mais outre cela, les intervenants du CLD souhaitent qu'un nombre croissant d'entreprises se tournent vers l'établissement de partenariats. «Dans le contexte de la mondialisation, ça devient très important que nos entreprises se connaissent entre elles pour devenir plus compétitives», explique Michel Poulin.

Il est là l'objectif que poursuivent les intervenants du CLD: faire en sorte que les entreprises puissent devenir plus compétitives. Mieux outillées, aussi. Le CLD de Shawinigan dispose d'un budget annuel de 1,3 million $, incluant les sommes disponibles dans le cadre des différents fonds d'investissement. ●



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Michel Poulin arrive à Shawinigan et pose un regard neuf sur l'économie de la ville, sur le tissu industriel et sur le potentiel de développement. Depuis le 3 février, il agit comme commissaire industriel au sein du conseil local de développement (CLD).

Un regard neuf sur l'économie de Shawinigan

MARTIN FRANCOEUR
Shawinigan

Même s'il est en poste depuis moins de trois semaines, Michel Poulin a déjà une bonne idée du milieu dans lequel il travaille maintenant. Commissaire industriel au CLD de Shawinigan, il se réjouit de constater qu'il existe, dans sa nouvelle région adoptive, une volonté de bâtir qui lui rappelle ses expériences passées.

«Je suis agréablement surpris de la ville. Déjà, les relations que j'ai avec les gens qui vivent et qui travaillent ici sont très positives», remarque d'entrée de jeu Michel Poulin.

En poste depuis le 3 février, il a rapidement été mis en contact avec quelques-uns des principaux intervenants économiques. Déjà, il a commencé à visiter quelques entreprises, afin de mieux connaître ce qui se fait à Shawinigan. «J'ai été mis dans le bain assez tôt», note Michel Poulin. Son jeune collègue Frédéric Julien, lui aussi commissaire industriel, s'est transformé en guide hors pair pour ses premiers jours à Shawinigan.

Rapidement, Michel Poulin a pu faire certains constats. «J'ai remarqué chez tous les entrepreneurs le souci de réussir et le désir d'être bien accompagné dans leurs démarches. Cette volonté de bâtir, je la sentais à Sherbrooke et je la sens encore à Shawinigan», remarque-t-il.

Avant d'être embauché comme commissaire industriel au développement du territoire et aux PME pour le CLD de Shawinigan, Michel Poulin était d'ailleurs à l'emploi de la Société de développement économique de Sherbrooke, où il occupait le poste de directeur général du Centre d'entrepreneurship technologique.

«Entre le fait d'être ici ou d'être à Sherbrooke, il n'y a pas une très grosse différence. Je ne peux pas dire que ça a été un dépaysement», constate Michel Poulin.

À Shawinigan, le mandat qui lui est confié est cependant plus large que celui qu'il avait à la tête du Centre d'entrepreneurship technologique. «C'est un défi qui est différent, mais à la base, les outils demeurent les mêmes. On doit faire de l'expansion, de la création et du jumelage d'entreprises. C'est ça le rôle du CLD», conclut-il. ●

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
N.B.: TOUS LES POSTES ANNONCÉS SONT OFFERTS ÉGALEMENT AUX FEMMES ET AUX HOMMES
ASSISTANTE DENTAIRE
• 37 heures et plus par semaine
• Disponible pour entrevue le samedi 22 février 2003
• Remplacement pour congé de retrait préventif
• Congés de maternité et parental.
Appelez au (819) 298-3058
Spécifiez que c'est pour une entrevue.
Bécancour - secteur Gentilly
Expérience serait un atout.
3006744

Aide additionnelle de 391 000 $ au CLD

MICHEL CLOUTIER
Trois-Rivières

L'économie trifluvienne semble si bien rouler que Québec vient d'accorder une aide financière additionnelle de 391 338 $ à la Société de développement économique de Trois-Rivières (CLD). Ce prêt ajouté aux 448 000 $ annuellement perçus depuis 1998, va servir à soutenir le démarrage de cinq nouveaux projets dans la région par l'entremise du Fonds local d'investissement (FLI).

L'annonce a été faite par Guy Julien, ministre du Revenu, responsable de la région de la Mauricie et député de Trois-Rivières, au nom de son collègue le ministre des Régions Rémy Trudel.

Ce coup de pouce financier fait dire au ministre Julien «qu'avec un taux de croissance en emploi supérieur en Mauricie par rapport à la moyenne québécoise, nous devons profiter de chacune de ces opportunités qui se présentent à nous. Avec cette aide financière, nous consolidons encore plus notre développement économique. Ainsi, nous pourrons encore mieux accueillir et appuyer les entreprises qui choisissent de s'établir ici, à Trois-Rivières.»

Depuis sa création en 1998, le FLI a permis d'injecter 2,5 millions $ dans 70 projets d'entreprises totalisant des investissements de près de 37 millions $. De plus, cette aide financière a contribué à la création et au maintien de 877 emplois. «Ce qui est beaucoup», estime le ministre.

Yves Lévesque, président de la Société de développement économique de Trois-Rivières (CLD) et maire de Trois-Rivières, a rappelé que le FLI est un outil très important pour la SDE.

«Cette aide financière du ministère des Régions permet d'une part, d'améliorer l'offre de service de la SDE, et d'autre part, de répondre de façon rapide et efficace aux besoins en financement des promoteurs» a poursuivi M. Lévesque.

Le ministre Julien a conclu en confirmant que le train de l'économie québécoise est maintenant sur ses rails. «Le virage économique québécois est réel. Notre gouvernement offre son appui au développement des entreprises, car nous savons pertinemment que ce partenariat est le seul moyen de développer le Québec d'une façon solide, mais juste aussi. L'action des CLD est primordiale pour nous assurer une participation active des entreprises dans le développement de leur communauté d'accueil», a-t-il tenu à souligner. ●

CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT 2001-2006 DE L'UQTR



La Fondation de l'UQTR annonçait récemment une contribution de 125 000 $ de Pétro T à la campagne majeure de financement. Dans l'ordre habituel, monsieur Bernard Lemaire, président du conseil de Cascades inc. et président de la campagne majeure de financement de l'UQTR, monsieur Léo-Paul Therrien, président de Pétro T, et madame Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR.

LE MARCHÉ BOURSIER

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chg.
A et B					
Acd sys	32550	3.400	3.200	3.250	+0.150
AD Opt	1000	3.120	3.120	3.120	-0.130
ADB Sys o	1272088	0.290	0.250	0.270	+0.020
ADF Gr f	1500	1.400	1.360	1.360	-0.060
ADS Inc A	1100	2.050	2.000	2.000	0.000
Agf B F	75698	13.700	13.510	13.560	-0.080
AIC Dive p	1000	25.770	25.760	25.760	-0.140
AMR Tech	800	1.150	1.150	1.150	-0.110
Art adv o	8600	1.840	1.750	1.840	+0.090
AT plastics	49355	0.900	0.825	0.850	-0.100
ATI tech	1061697	6.600	6.380	6.560	-0.030
ATS Auto	1048818	9.650	9.500	9.510	-0.160
Aastra T	7685	19.000	18.925	19.000	+0.060
Aber dm	82259	28.270	28.050	28.210	+0.110
Aberdeen	46163	8.600	8.510	8.590	+0.060
Abitibi C	1337259	11.090	10.530	10.950	-0.130
Accord Fin	10200	5.200	5.250	5.250	+0.100
Acetex	1000	5.300	5.300	5.300	0.000
Adeptron a	30870	0.260	0.240	0.245	-0.015
Adherex o	38700	0.395	0.320	0.380	+0.050
Advanta o	30655	0.150	0.140	0.140	-0.010
Aecon Gr	58980	5.400	5.250	5.350	+0.100
Aeterna f	8222	4.650	4.450	4.450	-0.060
AfriOre o	4000	0.560	0.560	0.560	+0.010
Afton o	9000	0.200	0.185	0.185	-0.005
Agnico E	295805	21.020	20.450	20.600	+0.220
Agrixx utd	17721	5.000	4.870	4.900	-0.100
Agricore o	14	0.000	0.000	0.000	0.000
Agrium	750982	14.850	14.500	14.610	-0.290
Ainsworth	50	0.000	0.000	0.000	0.000
Air Canada	671962	3.450	3.210	3.270	-0.180
Air Can a f	101550	1.850	1.650	1.680	-0.170
Airboss o	6075	2.500	2.450	2.450	-0.050
AirIQ	92250	0.190	0.170	0.190	+0.005
Akita A f	1600	19.900	19.650	19.650	-0.250
Akita B	35	0.000	0.000	0.000	0.000
Alcan	567821	43.800	43.130	43.400	-0.500
Alcan E p	300	21.610	21.610	21.610	-0.240
Alcatel r	7020	12.070	11.400	11.550	-0.640
Aldeaviso a	5000	0.070	0.070	0.070	0.000
Alexis N u	112226	10.000	9.860	9.970	+0.070
Algo Gr	17455	0.100	0.080	0.100	0.000
Algo Cent	350	41.550	41.550	41.550	0.000
Algoma St	83115	3.950	3.660	3.600	-0.190
Aliant	37083	27.500	26.950	27.250	+0.230
Aliant 2 p	7850	25.690	25.500	25.500	0.000
Alimenta A	1095	14.500	14.000	14.000	-1.000
Alimenta B f	536970	12.700	12.300	12.700	+0.400
Allbanc Sp	930	47.100	46.510	46.910	-0.750
Allbanc o	200	45.810	45.810	45.810	+0.250
All Atl A	500	13.950	13.950	13.950	+0.200
All Atl Bf	29592	13.560	13.360	13.500	0.000
Almaden	67154	0.850	0.780	0.800	+0.020
Almagas	365189	10.500	10.280	10.500	+0.100
Altarex o	17125	0.345	0.320	0.325	0.000
Alternat o	36300	0.190	0.190	0.190	0.000
America o	5200	0.560	0.550	0.550	-0.030
Amtelle	28238	2.500	2.390	2.450	+0.050
Amvec	13126	7.640	7.150	7.200	-0.350
Andrs WA f	935	16.820	16.520	16.700	+0.200
Angiotec	24539	56.260	55.000	55.000	-1.450
AnorMed	293000	2.490	2.450	2.450	-0.030
Anthony o	7000	0.900	0.870	0.870	-0.030
Antrim ene j	29816	0.810	0.780	0.780	-0.030
Apollo Gld	138453	3.420	3.340	3.400	-0.029
Arbor A	15000	13.890	13.890	13.890	0.000
Arbor B f	22678	13.250	13.000	13.000	0.000
Arris o	22625	1.050	1.000	1.050	0.000
Ariane G o	193530	0.750	0.710	0.730	+0.020
Asbestos	3000	3.220	3.150	3.150	-0.050
Ashton	65250	1.450	1.390	1.400	-0.050
Asia o	8500	0.080	0.075	0.075	0.000
Aspen g o	45500	0.200	0.190	0.200	+0.020
Assante c	33540	6.490	6.400	6.400	-0.090
Associated	12448	11.200	11.050	11.150	+0.100
Astral A f	30338	24.390	24.200	24.350	+0.100
Atco I f	13121	44.450	43.200	43.990	+0.290
Atco II	1300	44.200	44.000	44.000	0.000
Atna 3 p	1100	27.000	27.000	27.000	-0.200
Atlantis Sy	5000	0.690	0.670	0.690	+0.040
Atna o	1800	0.250	0.250	0.250	0.000
Aur Res	1059402	3.720	3.500	3.650	+0.050
Aurado Ex o	43500	0.260	0.250	0.250	-0.015
Aurizon o	49480	1.490	1.350	1.370	+0.070
Avcorp I	14600	0.370	0.370	0.370	+0.010
Axcan P	93576	18.300	17.850	18.230	+0.380
Axia Net o	25570	0.580	0.550	0.550	-0.010
Azcar Tec	26427	0.550	0.480	0.550	+0.100
Azco Mng o	3000	0.250	0.220	0.240	+0.010
B Split II	1120	10.320	10.250	10.320	+0.030
B Split IIp	4143	18.530	18.420	18.470	+0.050
B2B Tr	7650	7.600	7.000	7.000	-0.300
BCE Emer	53630	7.680	7.500	7.600	+0.150
BCE Inc	1462133	29.000	28.750	28.800	-0.200
BCS AA p	7700	25.390	25.300	25.300	-0.100
BCE I P	2380	25.500	25.450	25.450	-0.050
BCE I S	2950	25.120	25.080	25.100	-0.020
BCE I Z	861	25.350	25.350	25.350	0.000
BC Gas	160640	39.630	39.200	39.290	+0.070
Bfi C u	408764	12.050	12.000	12.050	+0.080
BMTC A f	72125	16.200	15.950	16.120	+0.020
BNN Invst	600	17.250	17.250	17.250	-0.250
BNN Sp p	2385	26.000	26.000	26.000	0.000
BPO Ppty	71	0.000	0.000	0.000	0.000
Bns split a	3000	13.900	13.900	13.900	-0.100
Bns S p	7350	24.500	23.760	23.760	+0.160
BW Tech	1325	21.550	21.500	21.500	-0.050
Badger	2900	0.950	0.940	0.950	+0.130
BakBone	74800	1.140	1.060	1.080	-0.070
Ballard	523481	16.100	15.650	15.970	+0.570
Bank Mtl	656711	42.100	41.570	41.810	-0.410
Bk Mtl 3p	2900	26.800	26.710	26.750	-0.010
BkMtl b4	2745	26.250	26.150	26.150	0.000
BkMtl b 5	1100	25.150	25.100	25.100	-0.110
Bank N S	996971	52.440	51.750	52.000	-0.510
Bk NS 9p	200	26.490	26.490	26.490	+0.090
Bk NS 11p	5900	27.000	26.750	26.850	+0.150
BK NS 12 P	12280	25.030	24.920	24.930	-0.040
Barick gld	2371497	24.640	24.150	24.380	+0.030
Basis100	65800	0.580	0.570	0.580	+0.020
Battery	20500	0.090	0.090	0.090	0.000
Baytex	338946	8.800	8.680	8.800	+0.050
Belair e a	13100	1.370	1.310	1.370	+0.010
Bell C 15p	4700	25.850	25.600	25.800	+0.300
Bell c 17p	6800	25.400	25.250	25.400	+0.150
Bell c 19p	2539	25.750	25.500	25.650	+0.150
Bell C Intl	9122	2.500	2.420	2.500	+0.020
Bell Nor GB	1300	25.450	25.400	25.400	+0.050
Bell Nord u	61658	11.240	11.100	11.240	0.000
Belzberg o	5000	2.950	2.820	2.820	-0.140
Bema Gl o	1217230	1.800	1.730	1.770	+0.050
Bennet E	28595	12.250	12.000	12.250	+0.240
Biomira	23350	1.700	1.620	1.680	+0.030
Bioms M	8800	3.500	3.400	3.410	0.090
Bioniche	7925	1.800	1.650	1.650	+0.050
Bioscrypt	52206	0.850	0.780	0.800	-0.030
Biovail C	474708	51.410	50.300	50.870	+0.440
Birim A o	56300	0.375	0.340	0.375	+0.025
Bl Hawk o	1311700	0.145	0.140	0.140	0.000
Blk Swan	1550	0.170	0.170	0.170	0.000
BlkRock	33400	2.300	2.250	2.300	0.000
Boardwl	13689	15.200	14.500	15.000	+0.370
Bocenor Gr	500	0.750	0.750	0.750	-0.050
Boliden	1735	3.200	3.100	3.200	+0.300
Bombdr A	26764	5.270	5.180	5.180	-0.090
Bombdr B f	1534463	5.090	5.000	5.040	-0.010
Bmbdr 2 p	3777	17.250	17.200	17.200	-0.050
Bmbdr 4 p	5865	20.700	20.430	20.430	-0.120
Bmbdr 3 pr	13058	17.400	17.200	17.300	+0.150
Bonavist	115018	32.780	32.350	32.780	+0.050
Boomrng o	5019	1.550	1.500	1.550	+0.050
Boralx I A	2610	3.650	3.620	3.620	-0.080
Boston P u	12450	9.896	9.500	9.650	+0.050
Bovar	5	0.000	0.000	0.000	0.000
Bow valy	55456	2.500	2.450	2.500	+0.050
Bowater C	1700	59.780	59.240	59.250	-1.240
Boyd Gr Ap	24700	1.890	1.840	1.890	+0.010
Brmgtn A f	10500	13.000	12.650	13.000	+0.150
Brascan a	3824403	29.650	29.450	29.450	-0.070
Brascan 2	7400	17.900	17.800	17.800	+0.050
Brascan 4	1751	18.000	18.000	18.000	0.000
Brascan B	64000	25.000	25.000	25.000	0.000
Brascan 9	1200	25.400	25.150	25.400	+0.050
Brascan 10	2300	25.750	25.650	25.750	+0.100
Brascan 11	286	25.400	25.400	25.400	0.000
Brascan 12	100866	24.850	24.000	24.550	-0.300
Brascn B.35	920	26.300	26.160	26.300	-0.100
Brascn B.30	7428	26.240	26.100	26.240	-0.060
Bras ser a	3600	17.950	17.600	17.750	+0.100
Bras ser c	500	16.900	16.900	16.900	+0.100
Breakwtr	727975	0.280	0.260	0.270	+0.020
Brik Brw o	450	0.000	0.000	0.000	0.000
Bridge C o	575	0.800	0.800	0.800	0.000
Brookfld P	2329956	27.770	27.600	27.750	-0.160
Brookfld f	2415	24.600	24.600	24.600	+0.050
Buhler	14312	5.750	5.650	5.750	-0.020
Burlington	1500	68.060	67.090	67.220	+0.020
Burmis E	106300	0.480	0.460	0.480	+0.020
Burnstnd	134011	0.280	0.265	0.270	-0.010
C					
CAE	596633	4.790	4.700	4.710	-0.080
CCL B f	3660	16.540	16.350	16.350	+0.140
Czz tech o	1000	0.190	0.190	0.190	0.000
CFM Corp	2230	15.980	15.900	15.980	+0.060
CGI A f	848356	7.070	6.970	7.000	-0.030
CHC H u f	161093	25.500	25.000	25.000	-0.450
CI Fund	57349	10.190	10.000	10.050	-0.050
CML Glob	4000	0.980	0.980	0.980	+0.010
CP Holdrs	2112	65.800	64.660	65.600	-0.490
CP Ships	152506	19.550	19.200	19.350	-0.250
Cpi plastics	2200	6.750	6.750	6.750	0.000
CSI wrlss o	4900	1.550	1.520	1.530	+0.010
Cable Sat f	1130318	0.270	0.270	0.270	0.245
Calader o	75170	0.110	0.095	0.095	-0.015
Caldwel A f	71600	1.450	1.400	1.400	-0.100
Caledonia	169700	0.410	0.385	0.385	+0.005
Calian tech	31655	6.250	6.080	6.200	+0.010
CallNet	32164	2.050	1.800	1.970	+0.300
CallNet B f	29351	2.250	1.830	1.880	+0.190
Calpine w	35325	0.285	0.265	0.265	-0.035
Cambior	1972760	1.910	1.850	1.900	+0.020
Camdor w	1381000	0.230	0.185	0.210	+0.030
Cambir w b	460000	0.250	0.250	0.250	+0.050
Cameco	82525	37.100	36.270	36.700	+0.200
Camp Res	6650	5.010	5.010	5.010	+0.020
Can Ban A	4100	47.540	47.540	47.540	+0.790
Can Bread	5400	22.850	22.200	22.850	+0.650
Can Life F	2386482	42.740	42.400	42.700	-0.080
Can life p	3052	26.990	26.800	26.990	+0.190
Canadex	2500	3.050	2.900	3.050	+0.060
Canwes	3800	2.000	1.700	1.850	+0.250
Cdn Fin	500	30.580	30.430	30.430	-0.270
CG Invest	5625	8.350	8.200	8.340	-0.040
CG inv w	36	0.000	0.000	0.000	0.000
CG inv 1p	500	25.850	25.850	25.850	+0.050
C hydro	5650	2.290	2.250	2.260	+0.010
Cl Bk Com	681260	42.970	42.200	42.320	-0.780
CIBC 17	1200	26.550	26.550	26.550	-0.200
CIBC 18	5243	25.000	24.920	24.920	-0.080
CIBC 19	1000	26.300	26.250	26.250	-0.100
CIBC 21	200	27.700	27.700	27.700	0.000
CIBC 23	5185	26.750	26.540	26.540	-0.210
CIBC 24	5485	25.880	25.800	25.870	+0.020
CIBC 25	8945	25.850	25.750	25.850	0.000
CIBC 26	22800	25.350	25.150	25.250	+0.080
C Medical	109310	22.000	21.200	21.850	+0.850
CN Rail	496486	64.750	63.950	64.300	-0.190
Cdn Nat Res	281699	47.400	47.050	47.370	-0.080
Cdn Oil r	187455	35.190	35.050	35.190	+0.050
CP Rail	203605	31.560	31.150	31.400	-0.220
C Superior o	145752	1.600	1.550	1.560	-0.040
Cdn Tire	460	38.000	37.550	37.550	-0.450
CTire A f	327770	29.700	28.950	29.080	-0.400
CUnl A f	11276	50.500	49.510	49.620	-0.880
C Unl B	100	50.000	50.000	50.000	-0.500
CUnl ser r	2900	24.000	23.810	23.900	-0.100
CUnl Ser w	2200	25.240	25.020	25.020	-0.230
Cdn Wls Bk	5752	26.950	26.650	26.800	+0.060
Cdn World	27	0.000	0.000	0.000	0.000
Cdn Z o	1000	0.165	0.165	0.165	+0.010
Canam A f	2323	5.400	5.250	5.400	0.000
Canarc o	606600	0.550	0.500	0.530	+0.050
CanCap p	2750	26.000	25.750	25.750	-0.250
Cancor o	5000	0.340	0.340	0.340	+0.020
Cantor	21039	9.500	9.370	9.500	+0.140
Cangene	30355	10.250	10.120	10.250	-0.050
Canmine o	780000	0.040	0.040	0.040	-0.005
Canwst n v	3256	6.730	6.500	6.500	-0.370
Canwest G f	209910	6.840	6.510	6.750	-0.100
Cap Gain y	7164	18.000	17.200	17.200	-0.410
Cap Gain e	6065	12.990	12.510	12.510	-0.010
Caral f	1907	6.740	6.650	6.740	+0.140
Cardiom o	250	2.250	2.250	2.250	0.000
Casades I	22684	14.550	14.330	14.330	-0.050
Case Res o	26000	0.700	0.700	0.700	-0.010
Cassiar o	200	0.000	0.000	0.000	0.000
Casurina u	4403	19.250	19.100	19.250	+0.150
Cavell En	34825	1.650	1.550	1.580	-0.030
Cedara sft	2000	1.440	1.400	1.440	-0.010
Celest f	1533204	18.140	17.810	18.090	-0.060
Cell Loc o	51155	0.540	0.520	0.520	+0.010
CFund A f	17150	7.740	7.500	7.620	+0.170
Centurion o	623507	0.680	0.650	0.670	0.000
Cequel	216800	5.800	5.650	5.700	+0.100
Cervus	36125	0.900	0.870	0.870	-0.010
Chateau A f	100	10.000	10.000	10.000	+0.090
Chemtr u	50890	15.490	15.300	15.450	+0.090
Chesbar o	8450	0.260	0.250	0.250	0.000
Chroma o	1000	0.700	0.700	0.700	+0.150
Churchill	1000	2.800	2.800	2.800	0.000
Cinram	72903	9.200	9.110	9.200	0.000
Circa o	6000	1.390	1.390	1.390	+0.010
Clarke I	8845	10.000	9.850	9.850	-0.150
Claude R	108980	1.520	1.430	1.430	+0.020
Clear engy	436890	3.000	2.900	2.900	-0.130
Clearwtr u	41600	10.740	10.600	10.740	+0.040
Clublink	900	7.250	7.250	7.250	0.000
Co Oper A	1150	21.850	21.750	21.850	+0.100
Coastal A	1140	25.360	25.360	25.360	-0.140
Cstl V A	980	25.400	25.400	25.400	0.000
Cogco tble f	9100	10.890	10.260	10.500	-0.100
Cogeco f	800	11.550	11.450	11.500	0.000
Cognos	455224	35.850	34.640	35.800	+0.700
Colabor	2000	25.600	25.530	25.600	+0.050
Colossus	1250	0.120	0.120	0.120	0.000
Comm Dev	17500	0.900	0.870	0.870	-0.050
Comaplx	44300	1.700	1.590	1.700	+0.100
Compton	706040	5.340	5.180	5.300	+0.100
Concert i	31584	1.220	1.150	1.170	-0.060
Conjuch	182320	0.480	0.410	0.475	+0.055
Cnsl tech o	1000	0.190	0.190	0.190	0.000
C Mercntl	1500	19.750	19.250	19.750	-0.250
Cont svf	10000	0.300	0.300	0.300	-0.030
Continentl o	2100	0.230	0.230	0.230	+0.010
Coolbrnd	28197	4.950	4.880	4.900	-0.020
Corby	2449	54.500	54.100	54.100	-0.400
Coreo I	112	4.750	4.750	4.750	-0.500
Corel	75715	1.250	1.200	1.220	-0.020
Coretec	155	2.090	2.090	2.090	-0.100
Crner Bay o	245908	4.800	4.600	4.730	+0.030
Corriente o	24900	1.180	1.140	1.180	0.000
Corus B f	4840	17.700	17.500	17.500	-0.250
Cott	172923	26.580	26.250	26.520	+0.220
Counsel	3900	2.350	2.250	2.270	-0.070
Creo Inc	47736	10.080	9.850	10.000	+0.060
Crescent o	1003700	5.700	5.300	5.700	+0.250
Crescnt b	450	6.250	6.250	6.250	0.000
Crew Dv o	299000	0.420	0.290	0.420	+0.020
Cros Lke o	50000	0.100	0.100	0.100	0.000
Crossd o	70000	0.175	0.175	0.175	-0.005
Crysvath	47100	6.700	6.600	6.600	-0.150
Cryptolog	606650	6.290	6.000	6.100	+0.020
Crystalx o	1832213	1.740	1.710	1.710	-0.010
Cumberl a	1095579	2.750	2.680	2.750	+0.060
Cusac Gld o	565500	0.450	0.420	0.430	0.000
Cyberplex o	1715	0.220	0.200	0.200	-0.020
Cygnal o	1068	1.950	1.840	1.850	-0.080
Cymat o	9800	0.960	0.930	0.930	-0.020
D à F					
Drc res	17000	4.900	4.650	4.800	-0.150
Daiso	2990	17.000	16.750	16.920	-0.070
Danier L f	7200	12.300	12.000	12.250	-0.250
Datamiro	1675	11.410	11.300	11.410	+0.060
Datawest o	2000	0.800	0.800	0.800	+0.050
Davis H u	282797	13.100	12.840	13.050	+0.200
Dexsma A f	98210	12.300	11.750	11.750	-0.840
Defiant En	81000	1.850	1.800	1.800	-0.040
Denison	5850	2.480	2.230	2.450	+0.120
Denning	6300	5.500	5.200	5.500	+0.450
Descarte	253818	4.900	4.770	4.850	+0.080
Desjrdn A p	2000	25.600	25.530	25.600	+0.050
Destiny R	1250	0.120	0.120	0.120	0.000
Devlan	35525	1.750	1.710	1.750	+0.020
Diagnocur o	8500	0.440	0.440	0.440	0.000
Diamond F o	35900	0.370	0.350	0.350	-0.020
Diamwork o	4050	0.720	0.700	0.700	0.000
Diaz res cl a	62600	0.290	0.250	0.290	-0.010
Diaz res cl b	19500	0.330	0.300	0.300	-0.030
Dimethad	400667	2.230	2.020	2.140	-0.100
Diversfd p	1100	26.970	26.900	26.970	+0.020
Dundee A f	30095	20.350	20.110	20.250	+0.100
Dundee P A	12563	20.800	20.750	20.750	-0.180
Dundee We	16982	6.050	6.000	6.050	+0.060
Dupont A	47113	19.080	18.400	19.080	+0.580
Dynamic g o	15462	3.800	3.600	3.780	+0.180
Dynatec	14500	0.750	0.750	0.750	0.000
Dynetek o	1000	1.750	1.750	1.750	-0.100
E-L Fin	1200	222.500	222.500	222.500	+0.500
EGI Can	17917	6.300	6.150	6.160	-0.080
EMJ Sys	5100	3.900	3.650	3.900	+0.150
Eastmain o	8000	0.330	0.330	0.330	-0.020
Enron Inv	1215	39.550	38.500	38.500	-1.000
Ecopia b o	31835	0.520	0.450	0.520	+0.070
Eiger Tec o	30375	0.600	0.550	0.560	-0.020
Eldorado	1300110	2.200	2.110	2.130	+0.030
Elctryy	40600	0.480	0.440	0.450	-0.020
Elctmed j	30000	0.350	0.350	0.350	0.000
Eli Ero o	12560	1.100	1.010	1.100	+0.050
Emco	20242	15.000	14.600	14.750	+0.150
Emera inc	91423	15.850	15.680	15.800	+0.050
Empire A f	4255	27.400	26.800	26.800	-0.230
Enbridge	348802	41.300	40.950	41.080	-0.280
Enbridge p	180	25.150	25.150	25.150	+0.140
Enbrid 760	7357	25.700	25.450	25.600	-0.050
Enbridge B	3340	26.300	26.080	26.150	-0.050
Enbrid 780	1348	27.000	26.600	26.600	+0.150
Encana C	1499893	47.100	46.650	47.000	-0.200
Encana p	2729	26.850	26.750	26.750	-0.050
Endev E	1013259	1.250	1.210	1.230	-0.020
Enerflex	1299558	13.700	13.300	13.700	+0.250
Energy Nt	10000	0.260	0.260	0.260	+0.010
Energy sv u	275278	14.650	14.400	14.600	+0.290
Enervest a	1569183	0.065	0.045	0.060	+0.005
Enghouse	500	10.500	10.400	10.450	+0.150
Ensign res	254909	18.180	17.800	18.150	+0.150
Envir M o	4800	1.660	1.660	1.660	-0.010
Envoy	975	0.200	0.200	0.200	0.000
Epcor I p	4350	25.350	25.250	25.350	-0.030
Epic Data	202	2.000	0.000	0.000	0.000
Etruscan o	22242	1.120	1.100	1.110	-0.040
Eurogas o	472	0.000	0.000	0.000	0.000
Exall o	7000	0.180	0.175	0.175	0.000
Exco Tec	289	6.700	6.700	6.700	+0.100
Exfo elec	12184	3.550	3.360	3.430	-0.070
Extendi	5500	4.260	4.200	4.220	+0.160
Extend A f	86850	4.150	4.080	4.150	+0.060
Extend II p	1100	17.250	17.250	17.250	-0.100
Fpx mini o	872620	6.760	6.400	6.600	+0.150
Fp News u	8250	9.750	9.600	9.600	-0.150
FPI Ltd	1400	8.000	8.000	8.000	0.000
Fairfax f	92858	93.000	87.050	88.000	-3.990
Fairmont	300662	31.260	31.050	31.120	-0.350
Fairstar o	300	0.000	0.000	0.000	0.000
Falenbrg	114198	16.900	16.720	16.900	+0.100
Falnbr 2 p	5911	23.950	23.750	23.950	-0.040
Farallon o	34280	0.360	0.340	0.340	-0.030
Finan Mod	1301	7.000	7.000	7.000	0.000
Finan ser	1000	17.300	17.300	17.300	0.000
Finning	184121	24.400	24.100	24.300	+0.110
F Calgary o	492964	2.450	2.220	2.430	+0.110
F Capital	2934	12.450	12.240	12.300	+0.150
F Quant o	15400	4.700	4.600	4.650	-0.020
F Silver o	21500	1.240	1.100	1.240	+0.070
Fservice f	5251	19.500	18.470	19.500	+1.050
Sbanc Sp A	5245	27.900	27.600	27.700	-0.520
Sbanc A p	949	25.750	25.750	25.750	-0.050
Flint Engy	5100	21.500	21.350	21.500	+0.150
Forbes	5300	0.670	0.660	0.660	-0.010
Fording	520288	33.440	33.330	33.390	-0.100
Fortis Inc	12500	52.690	52.050	52.690	+0.190
Forzani A	176231	17.890	17.500	17.850	+0.540
F Season	8656	40.850	39.520	39.870	-0.260
Franc-or o	36000	0.310	0.310	0.310	-0.010
Freegld o	20500	0.455	0.430	0.430	-0.030
G					
GDI Glb o	49665	0.100	0.075	0.080	-0.020
GLR Res o	250	0.000	0.000	0.000	0.000
GSI Lum	550911	7.000	6.500	6.550	-0.450
GSW Cl A	1550	20.000	19.000	20.000	0.000
GTC Tr Af	60930	38.500	38.340	38.400	-0.240
GTC Tr B	400	38.250	38.250	38.350	-0.850
Gabriel a	28654	4.130	4.050	4.050	0.000
Gammon o	137610	2.440	2.300	2.300	0.000
Garneau	500	0.550	0.550	0.550	+0.010
Gastar Exp

Université du Québec à Trois-Rivières

Une histoire à suivre...

Le contenu de cette page est produit et édité par la Direction des communications et des partenariats de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Activités & événements

La rivière du temps de Roger Gaudreau à Presse Papier

Roger Gaudreau, chargé de cours au Département des arts de l'UQTR, présente son installation *La rivière du temps* à l'Atelier Presse Papier de Trois-Rivières, jusqu'au 2 mars.

La rivière du temps est une œuvre composée de moraines coupées en deux, une par jour depuis le début du projet en mai 1994. C'est une forme de calendrier, une matérialisation du temps, un projet de vie. Cette œuvre qui ne cesse de grandir était présentée au départ en vrac sous la forme d'une ligne. Désormais, les pierres sont regroupées dans des boîtes en grillage métallique (gabions). Chaque boîte mesure un pied sur un pied sur quatre pouces de hauteur et contient un mois de temps matérialisé.



En plus des pierres coupées, Roger Gaudreau propose une version imprimée présentée à l'aide du logiciel PowerPoint. Le visiteur retrouvera également un tas de roches travaillées au jet de sable, une œuvre qui découle directement du travail au quotidien lié à *La rivière du temps*.

Sculpture, son et hologramme Exposition *Efflorescence* de Philippe Boissonnet

Professeur en arts visuels à l'UQTR et artiste multidisciplinaire, Philippe Boissonnet propose l'exposition *Efflorescence* aux visiteurs du Centre d'exposition Raymond-Lasnier de la Maison de la culture de Trois-Rivières, jusqu'au 16 mars.

Préoccupé par la communication entre les êtres, l'artiste, qui s'intéresse activement à l'holographie pour la création d'installations interactives et, cette fois-ci, sonore, propose par son œuvre une réflexion sur les liens familiaux, le devenir et la transformation. Puits de lumière et puits sonores amènent tour à tour le visiteur à la découverte des images et aux propos des jeunes acteurs faisant état de l'harmonisation entre les forces masculines et féminines.

Le 26 février à Trois-Rivières Les Patriotes hockey masculin en finale de division

L'équipe de hockey masculin Les Patriotes de l'UQTR jouera la première partie de la finale de la division Est du Sport universitaire ontarien le mercredi 26 février, à 19h, au Colisée de Trois-Rivières. Cette finale (2 de 3) verra s'affronter l'UQTR et l'équipe universitaire gagnante de la demi-finale (McGill ou Ottawa). La deuxième partie de la finale aura lieu le 28 février, à Montréal ou Ottawa. S'il est besoin d'une troisième partie, les deux finalistes se retrouveront à nouveau à Trois-Rivières, le 2 mars prochain. L'équipe gagnante de cette importante finale obtiendra son laissez-passer pour une participation au championnat universitaire ontarien (coupe Queen).

POUR EN SAVOIR PLUS

Site Web UQTR
www.uqtr.ca

Site Web journal institutionnel
www.entete.uqtr.ca (abonnement gratuit)

Site Web revue des diplômés et des partenaires
www.energia.uqtr.ca (abonnement gratuit)

Trois nageurs des Patriotes au championnat canadien

L'UQTR sera fièrement représentée lors du prochain championnat canadien universitaire de natation qui se déroulera du 21 au 23 février prochains à l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique. En effet, trois nageurs des Patriotes pourront s'y présenter, égalant ainsi un record de participation de l'UQTR à cet événement.



De gauche à droite: Jean-François Paré, François Bernier, Claudia Melançon-Gaudet.

Jean-François Paré et Claudia Melançon-Gaudet ont obtenu leurs standards Sport interuniversitaire canadien (SIC) lors de la compétition CAN-AM du 2 novembre dernier, à l'Université de Sherbrooke. Quant au troisième nageur de l'équipe trifluvienne, François Bernier, il s'est qualifié lors de la dernière compétition de la saison, à sa toute dernière année d'admissibilité. Son entraîneur, Luc Boivin, n'en est aucunement surpris. « François travaillait très fort à l'entraînement afin de se qualifier pour le championnat canadien. Les semaines précédant la compétition, je voyais qu'il était dans une forme éblouissante et j'avais le sentiment que ses chances étaient excellentes d'obtenir les standards. »

Luc Boivin est également des plus optimistes concernant la future prestation de ses nageurs à Victoria. « Jean-François et Claudia ont obtenu leurs standards respectifs au mois de novembre, ce qui leur a permis de s'entraîner sans relâche. Je sens qu'ils sont prêts, ainsi que François, pour exceller. » Connaissant bien les capacités de ses nageurs, l'entraîneur leur a attribué des objectifs bien précis. « Je ne vise rien de moins qu'une participation à la deuxième vague (finale de consolation) pour chaque nageur, mais je sais qu'ils peuvent tous atteindre la finale dans leurs catégories respectives. »

Jean-François Paré

Ayant participé à la finale consolation l'an dernier, Jean-Francois Paré espère atteindre la finale à son troisième championnat canadien en carrière. « Je me sens davantage prêt cette année. Mes performances sont supérieures en raison de mon assiduité et des efforts que j'ai consacrés à l'entraînement tout au long de la saison. » L'étudiant de dernière année en génie électrique a ailleurs prouvé sa grande forme lors du dernier championnat provincial, alors qu'il a atteint les standards canadiens dans les quatre compétitions auxquelles il était inscrit, tout en réalisant ses meilleurs temps à vie aux 50 m dos et aux 100 m papillon.

Claudia Melançon-Gaudet

Claudia Melançon-Gaudet en est, pour sa part, à sa première participation au championnat canadien et à sa troisième saison avec les Patriotes. L'étudiante de troisième année en éducation physique a obtenu ses standards canadiens aux 50 m papillon grâce à son ardeur à l'entraînement. « Je me suis entraînée davantage cette année, car j'étais déterminée à atteindre mon objectif de participer au championnat national », souligne l'athlète. Cette détermination l'amène donc à se fixer de nouveaux objectifs. « J'aimerais être de la finale de consolation, soit parmi les 16 meilleures nageuses au pays. »

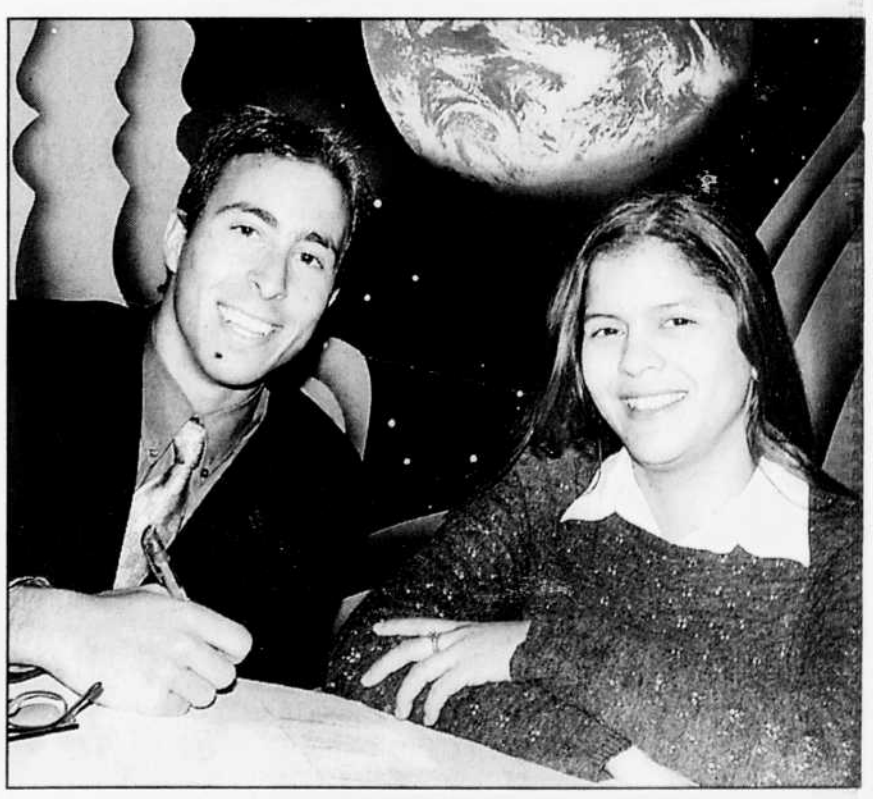
François Bernier

Tout comme sa coéquipière Claudia, François Bernier entreprendra, à la fin février, son premier championnat canadien. Un événement qui réjouit sans aucun doute le principal intéressé. « Comme il s'agit de ma 5e et toute dernière année d'admissibilité, c'était ma dernière chance à vie d'obtenir mes standards canadiens universitaires », explique François. Le nageur reste confiant d'obtenir d'excellents résultats. « Je crois être en mesure d'atteindre la finale de consolation et même peut-être la grande finale, malgré la rapidité de celle-ci. » Cependant, l'étudiant libre, en route vers la maîtrise, estime tout de même qu'il aura à combler certaines lacunes d'ici là. « Je dois améliorer mes virages brasse, car il s'agit pour l'instant d'un de mes gros défauts. »

Bilan positif de la Semaine de la relève à l'UQTR

« La Semaine de la relève de l'UQTR a obtenu un franc succès et je considère qu'en général, tout s'est très bien déroulé. De plus, nous avons obtenu un appui supplémentaire de la part de l'Université, ce qui renforcera évidemment l'efficacité de la Semaine, dès l'an prochain. »

C'est ainsi que le directeur de la Semaine de la relève, Maxime Michaud, trace le bilan de l'événement qui a eu lieu du 3 au 6 février derniers. Au cours de la Semaine, les étudiants de l'UQTR ont eu la chance d'assister à deux conférences portant sur le thème *Le succès à portée de main*. Ces assemblées étaient présidées par deux conférenciers renommés: M. Carl Grenier, cofondateur de la compagnie Zoom Média, et M. René Duchemin *(génie électrique 1983)*, directeur régional Mauricie-Centre-du-Québec chez Bell Canada et président d'honneur de la Semaine de la relève.



M. Maxim Michaud, directeur de l'événement, et Mme Amparo Jimenez, présidente du Club entrepreneurs étudiants.

Plusieurs entreprises d'envergure ont également participé au Forum emploi, les 4 et 5 février derniers, afin d'offrir aux étudiants des emplois et des stages de qualité. Certains de ces exposants proposaient des conférences permettant d'en connaître davantage sur les perspectives et exigences du marché du travail.

Les étudiants ont été nombreux à visiter les stands des entreprises et à rencontrer leurs représentants. « En ce qui concerne les deux conférences thématiques, la participation ne fut pas tant marquée par le nombre d'étudiants présents, mais bien par la qualité de l'intérêt manifesté par ceux-ci. Par exemple, M. René Duchemin m'a raconté que c'était la première fois qu'il avait à répondre à une période de questions d'un peu plus de 35 minutes », souligne Maxime Michaud.

Fort d'une toute nouvelle collaboration avec le Fonds jeunesse Mauricie, le comité de la Semaine de la relève a maintenant la possibilité d'embaucher un coordonnateur afin de préparer les activités de l'an prochain. Une nouveauté qui incite bien sûr le directeur à recommencer l'aventure en 2004. « Avec une base et des contacts préétablis, il est pour nous plus simple d'offrir une Semaine mieux préparée et d'obtenir un meilleur roulement. Avoir la chance d'engager un professionnel à temps plein est une garantie de succès pour l'an prochain. »

Selon l'avis de M. Michaud, certains éléments de l'organisation de la Semaine seront à peaufiner en vue de l'année qui vient. « Nous devrons travailler sur le plan de la communication afin de bien faire passer les messages importants à l'ensemble de la population étudiante. Par exemple, la plupart des étudiants se sont présentés au Forum emploi sans CV, alors qu'ils avaient une excellente occasion de décrocher un stage dans le domaine de leur choix. De plus, nous avons remarqué qu'environ les trois quarts des exposants au forum étaient des entreprises de service. Ainsi, il est évident que le domaine constructif sera à exploiter. »

Bien entendu, certaines activités ne pourront être délogées de l'horaire en raison de leur grande popularité. «Compte tenu de plusieurs commentaires positifs portant sur les conférences données par les entreprises, cet item se retrouvera sûrement encore à l'affiche l'an prochain », explique Maxime Michaud, qui assure que la localisation des stands d'exposition dans le hall Gilles-Boulet de l'UQTR ne sera pas non plus remise en question.

Le directeur de la Semaine de la relève tenait tout spécialement à souligner l'implication des anciens de l'Université qui ont permis d'assurer le bon déroulement de l'événement. « À titre d'exemple, M. Carl Grenier, diplômé en administration (1990) de l'UQTR, a tenu à participer à la Semaine malgré un horaire surchargé qui aurait normalement dû l'en empêcher. »

L'UQTR poursuit son implication dans le développement culturel régional

L'Université du Québec à Trois-Rivières est solidaire du développement culturel régional. Depuis quelques années, l'expertise des professeurs et étudiants de l'Université est en effet mise à profit pour la réalisation de plusieurs projets culturels dans la région.

L'UQTR a confirmé son engagement en 2001, en signant une entente de partenariat en matière de développement culturel avec la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières, et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'Université s'est ainsi engagée, d'ici 2004, à consacrer plus de 31 500 $ à la réalisation de projets culturels, en plus de fournir des services aux partenaires du milieu pour une valeur de 17 400 $.

« L'UQTR est heureuse d'être associée à la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, une organisation dynamique vouée au développement culturel de la région. Nous offrons, par cet engagement financier et l'expertise de nos ressources humaines, un apport important à la région en plus d'un solide appui à nos partenaires du milieu », a indiqué Mme Jeannine Routhier, directrice des communications et des partenariats à l'Université.

Dans son effort de soutien au développement culturel régional, l'UQTR contribue financièrement au développement du Salon national d'histoire et de patrimoine, organisé chaque année sur le campus. Elle soutient également la réalisation d'un événement artistique multidisciplinaire pour la présentation annuelle des Grands Prix culturels de Trois-Rivières. L'UQTR s'associe, entre autres, à la remise des prix suivants: prix du patrimoine Benjamin-Sulte, prix de littérature Gérald-Godin, prix des arts visuels Stelio-Sole et prix des arts de la scène Louis-Philippe-Poisson.

Les professeurs et étudiants de l'Université sont également engagés dans cette mission de développement culturel. À ce chapitre, soulignons leur implication dans le projet de club de lecture pour adolescents. Il s'agit d'un projet de recherche mené en collaboration avec le personnel de la bibliothèque Gatien-Lapointe. Mentionnons également que l'Université a contribué à la création d'une base de données accessible aux utilisateurs de la bibliothèque. Elle permet au public de répondre aux questions portant sur l'histoire de Trois-Rivières.

Toujours dans le cadre de l'entente sur le développement culturel, l'UQTR fournit ses services pour la production de vidéoguides ayant pour sujet les artistes en arts visuels qui présentent leurs œuvres au Centre d'exposition Raymond-Lasnier. L'Université s'implique aussi annuellement dans la promotion des arts visuels, notamment en réalisant un dépliant promotionnel sur les événements présentés dans les différents centres d'exposition et galeries d'art de la région.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
UQTR

Vente possible des magasins Réno-Dépot

Spéculation d'un intérêt de Rona

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

La vingtaine de magasins de la chaîne Réno-Dépôt pourraient bientôt être vendus. Des analystes ont d'ailleurs déjà commencé à spéculer sur la possibilité que le groupe Rona s'en porte acquéreur.

En appel conférence sur ses résultats du quatrième trimestre, le groupe britannique Kingfisher, qui détient indirectement les Réno-Dépôt, a fourni mardi des indications en ce sens.

«Je crois, si vous regardez les perspectives long terme de Kingfisher — qui est principalement un exploitant européen et asiatique — qu'il est difficile de voir le Canada s'insérer dans cela. Ça ne s'insère pas naturellement à l'intérieur de l'étendue future de nos opérations», a indiqué la responsable des opérations financières du groupe, Helen Weir.

Madam Weir a souligné que la chaîne était rentable et précisé que la décision sur son sort n'était pas encore arrêtée. «Nous pourrions en savoir davantage vers le 19 mars, lors du dévoilement des résultats préliminaires de fin d'année. Le groupe pourrait avoir terminé la révision de ses activités internationales», a indiqué hier Ken Cavanagh, porte-parole de la société au Canada.

Kingfisher est le leader européen du marché de la construction et de la rénovation. Il exploite 600 établissements dans 12 pays. La société est présentement à restructurer ses activités.

En 2000, elle a acquis 99,4 % de Castorama Dubois Investissement, la société qui contrôle les Réno-Dépôt. Les analystes spéculent qu'elle pourrait vendre des éléments d'actif qui ne sont pas au coeur de ses activités pour acquérir l'intérêt qui lui manque dans Castorama.

Dans un commentaire publié en journée, la maison BNP Paribas estime que la vente des magasins Réno n'est pas une nécessité, mais demeure plausible. Les 20 quincailleries «sont une bonne affaire, mais souffre d'un manque d'envergure (scale) à l'extérieur du Québec», indique l'analyste Simon Irwin.

Le géant Home Depot possède 89 établissements au Canada, alors que Rona compte plus de 40 magasins entrepôt et 500 détaillants.

À l'intérieur du communiqué accompagnant ses résultats, Kingfisher souligne que les ventes comparables de ses magasins canadiens ont reculé au quatrième trimestre, mais ne donne pas plus de précisions.

SPÉCULATION

La déclaration de la responsable des opérations financières n'a pas manqué de faire courir la spéculation sur les marchés.

En début de soirée, un appel à la direction de Home Depot n'était pas revenu.

La direction de Rona n'a pas non plus voulu élaborer. «Nous ne commentons pas sur des situations hypothétiques», a dit Sylvain Morissette, porte-parole de la société.

M. Morissette a toutefois rappelé que l'un des modes d'expansion de la société était celui de l'acquisition. En 2000, Rona a acquis Cashway, un quincailler qui compte 66 magasins en Ontario. Plus récemment, le groupe s'est porté acquéreur de Revy (et Lancing), une autre bannière de 51 établissements, dont 14 grandes surfaces.

Dans un commentaire publié hier, la maison BMO Nesbitt Burns estime que Rona pourrait être intéressée à acquérir Réno-Dépôt. L'analyste Denyse Chicoyne prend toutefois soin de préciser que l'acquisition est purement spéculative.

Madame Chicoyne estime que, lorsqu'ils auront atteint la maturité, les 20 magasins Réno-Dépôt (10 à Montréal, 6 en Ontario et 2 à Québec) devraient chacun générer des ventes annuelles de 40 millions $.

D'ici deux à trois ans, les ventes cumulées du groupe pourraient donc atteindre près de 800 millions $. Un chiffre d'affaires somme toute similaire à celui du quincailler Revy, que Rona avait acquis pour 216 millions $.

Denyse Chicoyne note toutefois qu'elle ne sait pas si Réno-Dépôt est propriétaire de ses immeubles, ce que ne recherche d'ordinaire pas Rona.

À ce prix, calcule l'analyste, l'acquisition pourrait ajouter près de 15 % au bénéfice de Rona qu'elle anticipe pour 2004. Elle précise cependant que son calcul n'est qu'une base d'orientation.

Le titre de Rona a fermé hier à 13,30 $, en hausse de 0,45 $. ●

CE N'EST PAS TOUT D'AVOIR LA VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE,



350Z DE NISSAN : « **PRIX DE LA VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE 2003** »
ET « **PRIX DU DESIGN DE L'ANNÉE** » SELON L'AJAC

NOUS AVONS AUSSI LE VÉHICULE UTILITAIRE CANADIEN DE L'ANNÉE.



MURANO DE NISSAN : « **PRIX DU VÉHICULE UTILITAIRE CANADIEN DE L'ANNÉE 2003** »
SELON L'AJAC

Pour la première fois de son histoire, la prestigieuse Association des journalistes automobile du Canada (AJAC) a décerné le « Prix de la Voiture canadienne de l'année » et le « Prix du Véhicule utilitaire canadien de l'année » au même fabricant automobile – Nissan. Du jamais vu! Incroyable! Tout comme la 350Z et le Murano, deux modèles récemment lancés. Ces prix constituent une belle réalisation. Mais ils symbolisent surtout le commencement d'une nouvelle ère chez Nissan. Une ère vouée aux détails, inspirée par le changement et orientée vers la découverte de l'inattendu!

AUTOMOBILE JOURNALISTS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

NISSAN

DÉCOUVRIR_l'originalité

www.nissan.ca

Nissan, le logo Nissan, la signature « DÉCOUVRIR_ », Z et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

Pétro-Canada poursuit son expansion

Elle prévoit augmenter sa production d'environ 55 pour cent en 5 ans

Toronto (PC)

Sa stratégie d'expansion à l'international devrait permettre à Pétro-Canada d'accroître sa production de pétrole et de gaz naturel d'environ 55 pour cent d'ici cinq ans, a déclaré hier le vice-président communications et développement des affaires de l'entreprise, Gary Bruce.

Les projets en cours de réalisation «fourniront l'équivalent de plus de 600 000 barils de pétrole par jour d'ici la fin de 2007», a-t-il confié lors d'une conversation avec les analystes. «Au total, il s'agit d'une hausse de 55 pour cent en cinq ans.»

En 2002, la pétrolière a produit quelque 382 400 barils par jour en moyenne, au lieu de 196 500 l'année précédente. Grâce à l'extraction en haute mer au large de Terre-Neuve, la récolte devrait augmenter de 24 pour cent dès cette année, pour atteindre environ 475 000 barils par jour, a ajouté M. Bruce.

Pétro-Canada a pris le contrôle en mai dernier d'une grande partie des actifs de sa rivale allemande Veba en Mer du Nord, en Afrique et ailleurs. L'intégration est terminée et a permis déjà d'augmenter la production de plus de 200 000 barils par jour. «Ces installations constituent une base solide pour notre croissance future», a-t-il souligné.

L'expertise du personnel de Veba pourrait permettre à Pétro-Canada de se lancer dans de nouveaux projets d'extraction à l'étranger. D'après son vice-président, l'entreprise garde l'oeil sur d'autres régions à la recherche d'occasions correspondant à ses capacités ainsi qu'à ses critères d'investissement.

À l'avenir, la croissance de la pétrolière devrait surtout provenir des anciennes installations de Veba en Syrie, en Libye, à Trinidad, au Venezuela et en Mer du Nord. Au Canada, les projets Hibernia Terra Nova, de même que les sables bitumineux de l'Alberta sont eux aussi prometteurs.

Pétro-Canada est l'un des plus gros joueurs de l'industrie de l'énergie au pays. Elle possède notamment des raffineries et une chaîne nationale de stations-service. ●

Contrats totalisant 10 millions $

Ententes en Australie et en Afrique pour le Groupe Procédés de GL&V

Montréal (PC)

Le Groupe Procédés de GL&V, Dorr-Oliver Eimco, a obtenu quatre contrats totalisant 10 millions $ dans le secteur des mines et de la métallurgie, dont un en Afrique et trois en Australie.

L'entreprise a notamment obtenu un contrat de 4,4 millions $ pour livrer divers équipements relatifs à un système de traitement par voie humide destiné à un producteur de minerai de fer de la Mauritanie.

Également, Dorr-Oliver Eimco a reçu un contrat de 3,8 millions $ afin de fournir des filtres presses à résidus de lixiviation et carbonate de calcium, destinés au projet Stanwell, en Australie. Le projet produira du magnésium à partir de minerai de magnésite.

L'entreprise a obtenu deux autres contrats en Australie totalisant 1,8 million $. Le groupe a notamment été mandaté par Egol afin de fournir et d'installer des équipements de diverses technologies à une usine de désulfuration d'effluents gazeux de l'Australie occidentale. ●

ADOPTION-ÉMOTIONS
ORGANISME BÉNÉVOLE

Pour enfants adoptés, parents biologiques et parents adoptifs.

228-8667



Un collectif dénonce les chaînes de supermarchés

AURÉLIE RAYMOND
La Presse

Les pauvres sont mis sur la sellette. Hier, le Collectif québécois pour l'équité des rabais en alimentation (CQERA), composé d'organismes de défense des droits des consommateurs et des personnes à faible revenu, l'a de nouveau dénoncé: «les principales chaînes de supermarchés continuent leurs pratiques discriminatoires» vis-à-vis des plus démunis.

Dans le collimateur du collectif: IGA, Loblaws, Provigo, Super C et Métro-Richelieu. «De façon systématique, les rabais offerts par les circulaires pendant la semaine des chèques d'aide sociale sont sous la moyenne pour chacune des cinq chaînes de supermarchés», assure le collectif.

Résultat: après la plainte déposée par le CQERA le 31 janvier 2001, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a décidé, le 22 novembre 2002, d'ouvrir une enquête. «Nous avons jugé que les motifs étaient suffisants pour déclencher une enquête. Nous devons rencontrer prochainement toutes les chaînes de supermarchés concernées dans cette affaire.»

Le CQERA n'en démord pas: l'étude qu'il a menée entre 1997 et 2001 révèle d'énormes inégalités. «Surtout dans les petites villes où il n'y a qu'un supermarché». Pour sensibiliser le plus grand nombre à sa cause, le collectif a lancé une pétition qui, en trois mois, a reçu plus de dix mille signatures provenant de 288 organismes du Québec. «À Port-Cartier, la situation est à ce point critique que 1091 habitants sur les 7500 que compte la ville ont signé la pétition.»

Du côté des chaînes de supermarchés représentées par le conseil canadien des distributeurs alimentaires (CCDA), on nie tout en bloc: «Après vérification, ces accusations sont non fondées. Dans un marché agressif où l'offre est supérieure à la demande, le Québec offre les prix les plus bas du Canada et même d'Amérique du Nord. Nous restons sur la même position que les dernières années.»

Dès 1998, le CQERA avait rencontré les supermarchés concernés pour exprimer son inquiétude. En vain.

Quatre ans plus tard, en 2001, les pratiques, déplore le collectif, restent inchangées. Et malgré quelques améliorations chez Loblaws et Super C, les chaînes d'alimentation continuent de faire la sourde oreille.

«Au Québec, trois entreprises seulement contrôlent près de 90 % du marché contre 32 % aux États-Unis», décrypte Léo-Paul Lauzon, professeur au département des sciences comptables de l'UQAM.

Et d'ajouter, pessimiste: «Cette situation va se maintenir au profit des actionnaires et des dirigeants de l'entreprise, mais aux dépens des petits détaillants en alimentations (...) des assistés sociaux, des personnes âgées et des consommateurs en général.»

En attendant, le CQERA soutenu par une poignée de bénévoles ne relâche pas la pression.

D'ici quelques mois, la commission devra déterminer si les chaînes d'alimentation entretiennent sciemment les rabais discriminatoires: «On tentera d'abord un règlement à l'amiable. Et s'il échoue, on entamera ensuite une procédure judiciaire devant le tribunal des droits de la personne.»●

ABB fait voyager le génie québécois dans l'espace

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

Les quelque 230 personnes qui oeuvrent chez ABB sont des gens fiers. Mais ils sont aussi de petits cachottiers. Installée discrètement sur le boulevard Charest en plein coeur du quartier Saint-Roch, l'entreprise spécialisée en haute technologie fait voyager le génie québécois dans l'espace depuis 30 ans.

Rares sont les Québécois qui peuvent expliquer de long en large toutes les réussites de cette entreprise non seulement aux États-Unis, mais aussi au Canada, en Europe et en Asie.

À preuve, tout dernièrement, les appareils de haute technologie développés par les spécialistes d'ABB à Québec ont été mis à contribution à la suite de la désintégration de la navette spatiale Columbia dans le ciel américain.

M. Don Murray, vice-président, Groupe des solutions évoluées et analytiques, raconte que les instruments installés à bord de trois avions américains ont eu pour fonction d'évaluer les risques d'émanation de gaz nocif provenant des réservoirs de la navette. Ces avions spécialisés ont inlassablement parcouru tout le territoire où l'on a découvert des morceaux de Columbia.

En plus, ABB vient tout juste de décrocher un contrat de 45,6 millions $ (30 millions $US) d'ITT Industries pour la réalisation d'un appareil hautement sophistiqué qui servira à l'analyse quantitative de la lumière, des corps solides et des liquides.

Dans le jargon scientifique, on l'appelle un interféromètre à transformer de Fournier. Il s'agit d'une composante fondamentale du sondeur à infrarouge Cross-track (CrIS). M. Murray explique qu'ABB se charge du développement, de l'ingénierie et de la production de trois interféromètres de norme spatiale, de l'équipement d'étalonnage ainsi que des algorithmes de récupération des données.

Ce n'est pas la première fois qu'ABB se voit confier des contrats d'ITT Industries. M. André Morin, gestionnaire de programmes, Radiométrie, explique que depuis 1999 et jusqu'en 2007, l'entreprise réalisera pour plus de 65 millions $ (43 millions $US) de contrats provenant d'ITT Industries.

M. Murray explique que ce contrat ne se traduira pas par une augmentation du nombre d'emplois. Il permettra de maintenir en place l'équipe actuelle. À Québec, ABB réalise un chiffre d'affaires de 60 millions $.

MÉTÉO ET ENVIRONNEMENT

L'environnement et la météo font également partie de la panoplie d'appareils de recherche mis au point par ABB. Le docteur Henry Buijs, chef de la technologie, est l'un des principaux artisans de ces découvertes technologiques.

Certains de ces appareils placés à bord d'avion permettent de mesurer la pression, la température et l'humidité. On souhaite ainsi pousser la technique à son maximum et en arriver à prédire l'éminence de catastrophes climatiques ou environnementales.

En mai 2003, l'Agence spatiale canadienne procédera au lancement d'un satellite qui transportera un appareil fabriqué chez ABB à Québec. Ces instruments permettront d'effectuer des recherches poussées sur l'atmosphère.

La contribution d'ABB aux satellites américains NPOESS (système de satellite environnemental national à orbite polaire) est un autre exemple de l'adaptabilité de l'entreprise aux nouvelles exigences de la science.

UN OEIL SUR LA PLANÈTE

Les spécialistes expliquent que NPOESS permettra la convergence des satellites à orbite polaire actuels dans le cadre d'un programme national américain unifié. Ces satellites qui observent la terre à partir de l'espace recueillent et distribuent des données sur la météo, l'atmosphère, les océans, les terres et l'environnement en haute altitude.

Ces satellites, dit-on, peuvent surveiller toute la planète et fournir des données destinées aux prévisions météorologiques à long terme ainsi que des projections climatiques.

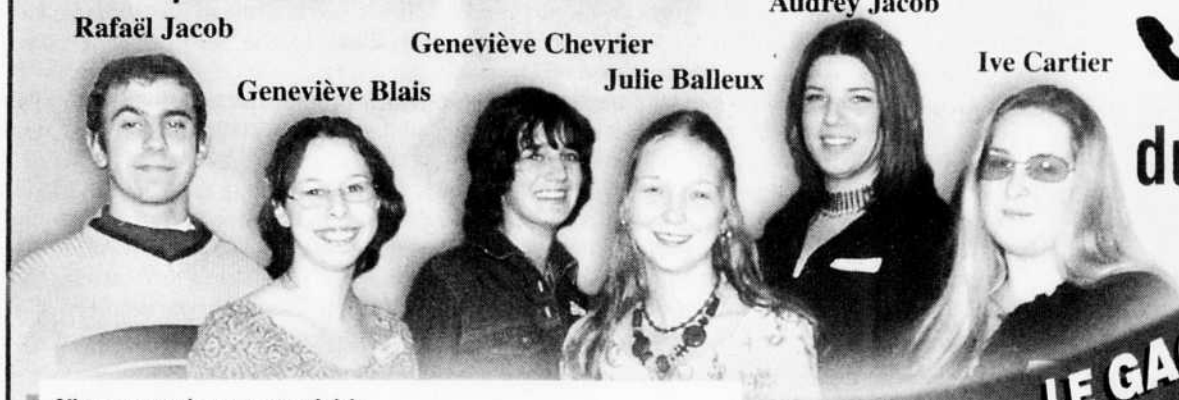
Le fameux sondeur CrIS qui est appellé à remplacer le sondeur à infrarouge à haute résolution (HIRS) sera beaucoup plus performant. Le CrIS offrira donc plus de mille voies d'information dans le spectre infrarouge et sera en mesure de mesurer des profils de température avec une résolution verticale supérieure atteignant une précision avoisinant un degré Kelvin.

«Tous ces appareils, de dire fièrement M. Murray, sont inventés par des Québécois et fabriqués ici à Québec. On fait tout de A à Z. Ce ne sont pas des ensembles qui sont fabriqués ailleurs et que l'on assemble ici. Non. Avec l'aide de sous-contractants on crée, on met au point et on développe tous ces appareils.»●

Dans le cadre de la promotion

Jeune cinéphile

nous vous présentons les textes soumis par les six finalistes dont le grand gagnant.



du Cap / Le Nouvelliste

LE GAGNANT

Vieux souvenir, nouveau plaisir
Les belles histoires des pays d'en haut font à nouveau surface
Geneviève Chevrier
Un classique québécois quelque peu usé, consumé par les temps révolus, mais qui toutefois, et allez me dire pourquoi, on ne se lasse jamais de lui. Charles Binamé a su raviver la flamme de cette histoire du terroir tant appréciée qu'est celle de l'avaricieux Séraphin Poudrier et du patelin de Saint-Adèle. D'un scénario captivant à une prestation troublante en passant par une atmosphère sans bavure et une mélodie enchanteresse, *Un homme et son péché* est en un mot impeccable et ne tardera pas à braver les annales cinématographiques de notre bon vieux Québec.
C'est des expressions purement provinciales tels que «Chocolat», «My, my» ou bien, l'incontournable «Viande à chien» qui nous réchauffent le coeur et provoquent de ravissants sourires en coin chez les petits comme les grands. Heureusement, ce cher Binamé, cinéaste de l'heure le plus connu de tout le Québec, a pondu un scénario n'étant pas axé que sur les grandes lignes du tableau, mais a également pris compte de tous les petits détails qui font de cette oeuvre une tradition. Que serait-ce cette épopée sans les fameuses galettes de sarrasin ou le regard pénétrant de cette crapule damnée face à son argent plein le grenier ?
Convaincants vous-dites ? Sans l'interprétation foudroyante de Karine Vanasse et la figuration essentielle de Pierre Lebeau, ce bijou du patrimoine culturel n'aurait sans doute jamais fait tant de vagues et ne porterait pas ce nom si bien mérité. Preuve que, si talentueuse soit-elle, le personnage de Donalda Laloge est incontestablement le premier rôle prometteur d'une longue lignée pour mademoiselle Vanasse ; on ne désirait guère pleurer la pauvre fille, mais avec elle tant ses sanglots semblaient sincères. Quand à lui, Pierre Lebeau est royalement parvenu à se faire détester de tous pour les deux heures et huit minutes que durait le film. D'ailleurs, il nous est presque impensable d'imaginer un individu si mesquin, si cruel, terrorisant insidieusement quiconque sur son passage. C'est à nous donner des sueurs froides !
Envoûtante, fascinante, mélancolique, il y a trop peu de mots pour décrire la musique à la fois contemporaine et lyrique qui accentuait la majorité des scènes. Cette symphonie violonée qui accompagnait la succession d'images ne faisait qu'embellir le conte tragique se déroulant sous nos yeux regorgés de chagrin larmoyant. De plus, des paysages magistraux de chez nous s'agençaient parfaitement à la trame sonore du film. Tous deux étaient le reflet des sentiments et des valeurs dégagés du temps jadis. Bref, musique et décor seront à jamais deux éléments indispensables à la création d'une oeuvre de cette qualité.
Somme toute, *Séraphin, un homme et son péché* est un joyaux du cinéma québécois qui illustre noir sur blanc toute l'ingéniosité dont notre industrie peut faire preuve quand elle s'y met. C'est une idée majestueuse qui a permis de faire revivre la légende et de faire découvrir cette saga mémorable aux rejetons des dernières générations.

À la rencontre du passé
Geneviève Blais
Dans un monde où la religion occupe une place de plus en plus minime, où les divorces se succèdent, « Séraphin, un homme et son péché » est parvenu, ingénieusement, à nous faire ressentir l'intensité et l'ampleur de l'importance du mariage, telle qu'elle était au cours du XIXe siècle. Un film dans lequel le serment : « Pour la vie et la mort » prend tout son sens... Grâce au génie des dialogues simples ainsi qu'au talent des comédiens, le film arrive à atteindre chacun d'entre nous, de mille et une façons. En effet, nous rencontrons une Donalda, incarnée par Karine Vanasse, dont la seule expression du visage nous fait goûter le paroxysme des émotions. Joués de manière simple, mais totalement différemment des scénarios classiques, les sentiments exprimés réussissent à nous faire réfléchir sur le bien fondé des valeurs que nous défendons. Le bourreau tant déteste de cette histoire est interprété par Pierre Lebeau, un Séraphin bien choisi. Celui-ci démontre avec intelligence la passion maladive qu'un homme peut porter à l'argent, et tout le contrôle sur les gens que celui-ci peut lui conférer, un fait encore d'actualité aujourd'hui...
De plus, comment pouvons-nous ignorer le travail merveilleux de tous ces gens oeuvrant à l'arrière de la caméra ? Ici, je fais allusion, notamment à la musique toujours saisissante et pathétiquement émouvante. Le son respecte totalement les états d'âme des personnages, en les amplifiant. Bref, tout à fait de circonstance. Aussi, cette oeuvre cinématographique offre des images captivanies s'harmonisant très bien avec l'époque décrite. En effet, chaque petit détail fut pensé afin de recréer une ambiance réelle dans ce décor champêtre.
Aussi, sans être son objectif, cette oeuvre de Charles Binamé a su présenter des situations disparues ici dans notre monde occidental, mais encore existantes dans certains pays peu développés. C'est le cas entre autres des mariages préfabriqués dans lesquels, souvent l'importance est de s'enrichir; ou encore de la situation des femmes par rapport aux hommes; ou bien du contrôle de l'argent sur chacune de nos vies. Bref, un éveil sur le monde et une meilleure compréhension de phénomènes trop souvent oubliés font aussi partie de ce chef-d'oeuvre cinématographique.
Finalement le visionnement de ce film nous permet de croiser le passé, analyser le présent et envisager le futur !

« Les nouveaux mariés »
Rafaël Jacob
Peu de choses, au cours d'une vie humaine, peuvent occuper plus d'importance que le mariage. Ce dernier a constitué un thème de choix que l'industrie du cinéma a exploité à maintes reprises dans son histoire. Il se trouve d'ailleurs au centre de la nouvelle comédie adolescente « Les nouveaux mariés ». Toutefois, comparativement à d'autres productions ayant abordé le même sujet, comme « Quatre mariages et un enterrement » et « La belle-famille », le film ne s'avère en aucun cas mémorable.
Le pauvre récit relate principalement la lune de miel de Tom et Sarah (interprétés par Ashton Kutcher et Brittany Murphy) et les problèmes majeurs en résultant. Amoureux l'un de l'autre dès leur première rencontre, ils en viennent à constater, à leurs dépens, que le mariage, spécialement en jeune âge, n'a rien d'aisé. Le scénario ne marquant aucun point pour sa subtilité, agit comme un mauvais « sitcom » américain, il nous balance bévue après bévue, et ce à des proportions catastrophiques. Ce qu'il y a de pire, c'est que même dans l'exagération excessive dont le film fait preuve, on ne rit pratiquement jamais.
Il se fait plutôt difficile de savoir exactement ce que le réalisateur Shawn Levy a essayé de créer ici. Levy, marquant ses débuts derrière la caméra, tente maladroitement de jongler avec humour et drame. La plupart de ses scènes se voulant drôles (notons entre autres un échange lamentable d'insultes entre Tom et un maître d'hôtel) nous laissent de glace, alors que les moments supposément sérieux tombent dans le mélodrame ridicule. Devons-nous réellement verser une larme lorsque Tom avoue être responsable de la mort du chien de Sarah (un concept soit dit en passant vulgairement copié sur « Marie a un Je-ne-sais-quoi ») ? Sommes-nous sensés être émus lorsque le héros annonce, vers la fin, dans l'une des répliques les plus clichées des derniers mois, que « Tout ce que je sais, c'est que j'aime ma femme » ? J'espère bien que non.
« Les nouveaux mariés » réussit même pratiquement à nous frustrer par sa façon de représenter l'Europe, lieu de lune de miel des deux protagonistes. On en fait un amas de stéréotypes bêtes et élémentaires. Ce sont les Américains qui se comportent de façon ridicule et, pourtant, le film essaie presque de nous faire sentir que les Européens font, plus souvent qu'autrement, figure de touristes.
Dans tout ce chaos, Ashton Kutcher et Brittany Murphy, probablement conscients du manque évident de profondeur du scénario, tentent de forcer les choses. Kutcher, un anonyme tâcheron élu ici homme de la situation, ne possède en rien le charme d'un Hugh Grant ou d'un Jim Carrey, par exemple. Il ne fait que grimacer et hurler pendant près d'une heure et demie. Sa co-vedette, Murphy, récemment vue aux côtés du chanteur Eminem dans « 8 Mile », livre une performance simpliste et décevante. Elle passe le plus clair de son temps à alterner entre des pleurs et un rire agaçant.
Cela étant dit, on regrette que Hollywood ne soigne pas davantage ce qu'elle nous projette, particulièrement en abordant un thème au potentiel si riche. Le mariage n'a rien de si faussement absurde et, plus que tout, n'a nul besoin de tomber dans de tels extrêmes pour être représenté de façon divertissante.

« Monsieur Schmidt a 66 ans »
Ive Cartier
Monsieur Schmidt selon lui n'a rien accompli de sa vie. Il est un actuaire à la retraite, sa femme est morte et sa fille s'apprête à épouser un crétin. Pour se donner bonne conscience, il parraine un jeune Tanzanien de six ans auquel il écrit de longues lettres relatant sa vie. Puisqu'il est incapable de s'exprimer face aux gens qui l'entourent pourquoi ne pas envoyer ses problèmes sur papier à l'autre bout du monde ? C'est ce que beaucoup de gens aimeraient pouvoir faire de nos jours. Le « Monsieur Schmidt » (v.o. « About Schmidt ») d'Alexander Payne touche juste en exposant les faiblesses des relations interpersonnelles à une époque que l'on désigne comme celle de la communication. Le réalisateur a imprégné ce film d'une profonde banalité. Il suinte la platitude. Les couleurs, les paysages, les personnages : tout tombe à plat, exactement comme la vie de Monsieur Schmidt. Seule la trame sonore se distingue du lot, quoique restant simple, elle est d'une irréfutable beauté.
Jack Nicholson, incarnant le rôle titre, délaisse son charisme habituel pour endosser un Schmidt totalement et complètement ordinaire et il y réussit très bien par son jeu sobre à l'extrême et des silences très significatifs. L'acteur qui, à mon avis, brille le plus dans cette distribution est sans doute Dermot Mulroney dans le personnage du gendre insignifiant, Randall Hertzel, tellement ridicule que ça en devient pathétique. Kathy Bates ne passe pas non plus inaperçue, jouant la mère de ce dernier, elle est la seule touche colorée dans ce film d'une irréprochable fadeur.
Comprenez-moi bien : oui, ce film est d'une banalité à faire peur, mais c'est là que réside tout son génie ! Schmidt n'a réalisé aucune de ses ambitions, il n'a pas été particulièrement heureux et il n'a rien laissé de marquant à ce monde. Il est un agent neutre de l'univers. Chaque petit détail de ce long métrage représente la médiocrité et l'état de décrépitude dans lequel il se trouve ainsi que le plus puissant pays du monde où vivent des millions d'autres Schmidt. C'est un film qu'il faut considérer dans son ensemble pour apprécier. Par contre, il est à usage unique, car qui voudrait se replonger dans cet univers aux personnages tous plus sordides les uns que les autres et qui ressemble, un peu trop peut-être, à la « vraie » vie ?

Au pas de Chicago
Audrey Jacob
À vos meurtres, prêts ? Dansez ! Le réalisateur Rob Marshall nous présente une valse renversante dans sa toute nouvelle comédie musicale se tenant dans les années vingt, « Chicago ». Roxie Hart (Renée Zellweger), une jeune américaine en quête de gloire, se voit emprisonnée suite au meurtre de son amant. Profitant de l'effet de presse qu'un avocat farfelu et manipulateur (Richard Gere) lui a monté, elle voit sa popularité chuter aussitôt son procès terminé. C'est avec Velma Kelly (Catherine Zeta-Jones), star déchue, qu'elle retrouvera enfin ce qu'elle recherchait tant : la célébrité.
Ce n'est certainement pas avec un début comme celui-ci que notre ami Rob va impressionner la Cour; mal dosé, il nous projette dans des chorégraphies essoufflantes pour ensuite nous ramener dans une histoire ennuyante et manquant de rythme. Dans un récit exploité trop souvent, on se perd dans la frénésie de personnages bien caractérisés mais malheureusement mal utilisés.
Toutefois, il regagne nos coeurs à l'aide de costumes aussi flamboyants et de chorégraphies tant spectaculaires qu'on a l'impression d'être sur Broadway la nuit. Quelle petite fille n'a jamais rêvé d'être une star et d'enfiler une robe de soirée aussi étincelante que les projecteurs sur une scène fraîchement cirée ? Le moment d'extase : un tango incroyable à la fois sensuel et cruel et des pas à couper le souffle.
Le message glissé par l'auteur est on ne peut plus direct : le moment de gloire est éphémère quand il prend le dessus sur la raison.
Bien entendu, après le grand succès du « Moulin Rouge », il est difficile de réaliser une comédie musicale d'un calibre équivalent. Il faut par contre souligner la prestation étonnante de chacun des personnages, et plus particulièrement celle de Richard Gere pour son avocat frivole.
« Chicago » ? Un film à découvrir avec les yeux et non la tête. Il est primordial d'avoir une certaine conscience artistique quelque peu développée afin de pouvoir apprécier les différentes facettes de ce film. Il serait probablement plus justifié d'attendre sa sortie en vidéo plutôt que d'imaginer une sortie agréable au cinéma.

L'habit ne fait pas le moine...
Julie Balleux
Depuis sa sortie le 25 décembre 2002, « Attrape-moi si tu peux », connaît un franc succès. Inspiré de la biographie « J'avais des ailes mais... je n'étais pas un ange », écrit par Frank W. Abagnale, il a été classé en 2e place au Box Office et a rapporté 21,1 millions U.S. Pas étonnant; une réalisation de Steven Spielberg mettant en vedette Tom Hanks et Leonardo DiCaprio, cela n'a fait que susciter l'intérêt du public...
Le générique, montage un peu long mais quand même réussi, illustre une rétrospective des péripéties d'un homme recherché par le FBI. L'auditoire est plongé dans l'ambiance d'un film léger, surprenant et parfois ahurissant. Bonne entrée en matière puisqu'elle capte aussitôt l'oeil du public et incite ce dernier à se concentrer sur ce qu'il regarde.
Une histoire assez déroutante d'ailleurs... Bien que certains passages aient été adaptés au « cinéma hollywoodien », les faits représentés y sont réels, ce qui est d'autant plus intéressant. Il contient des revirements de situation incroyables où le personnage principal, Frank Abagnale Jr, est placé dans des positions délicates.
Le jeu de DiCaprio (Frank Abagnale Jr) est très crédible et il a su remonter le défi que ce rôle impliquait. Les changements d'identité qu'effectue son personnage exigeaient un talent manifeste, un parfait contrôle des intentions, et un rythme juste. Belle interprétation. On peut en dire autant de Tom Hanks, qui a joué le rôle de l'enquêteur Carl Hanratti, un personnage un peu plus simple, mais bien étudié. Christopher Walken a aussi bien interprété son rôle, soit le père de Frank.
Pour ce qui est des coiffures, des costumes et des décors, les styles ont été très bien approchés. La mode de l'époque des années 60 y est bien représentée. L'analyse est bien approfondie, ce qui a donné de bons résultats.
L'ensemble du film est plaisant, très divertissant et l'histoire garde le spectateur en haleine jusqu'à la fin. On ne se lasse pas de voir les astuces différentes qu'utilise Abagnale pour se sortir du pétrin. 141 minutes de pur plaisir, qui passent malheureusement trop rapidement...

Les règlements complets sont disponibles à :
Communications SaVi inc.,
640, rue Saint-Paul Ouest, bur. 200, Montréal (Québec) H3C 1L9

Le Nouvelliste | Les cinémas Ciné Entreprise Cinéma du Cap | OrdiPlus.com | Galilée Internet de Sogetel | AREQ Secteur 04G

3004036

Pas de fonds pour le train à haute vitesse

Le projet ne profitera pas du budget Manley

Ottawa (PC)

Le projet de train à haute vitesse dans le corridor Québec-Windsor ne profitera pas du budget déposé mardi par le ministre John Manley.

L'enveloppe de 1,7 milliard $ prévue dans le budget pour la mise en application de l'accord de Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) sera uniquement utilisée pour des projets qui réduisent de façon efficace les GES et les trains à haute vitesse n'entrent pas dans cette catégorie, a affirmé hier le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson.

Toujours selon M. Anderson, la construction d'une ligne de transport d'électricité reliant le nord du Manitoba au sud de l'Ontario constituerait une meilleure utilisation des fonds publics.

Le budget prévoit une somme de 1,7 milliard $ sur cinq ans pour des projets qui permettront de réduire les GES dans l'esprit de l'accord de Kyoto, mais ne précise pas de quelle façon l'argent doit être utilisé.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, qualifie cette enveloppe budgétaire de «fonds bidon», mais David Anderson assure que l'argent sera utilisé exclusivement à des fins environnementales. «Je ne permettrai pas que les fonds soient dépensés pour d'autres types de projets», promet-il.

Tout indique que le projet de train à haute vitesse, dont le ministre fédéral des Transports, David Collenette, vante les mérites, ne satisfait pas les critères de sélection. «Ce projet ne résoudra pas les changements climatiques (...) Ça ne veut pas dire que les promoteurs d'un tel projet ne doivent pas demander des fonds. Ça veut simplement dire qu'ils devront utiliser de meilleurs arguments que ceux que j'ai entendus jusqu'ici.»

David Anderson a toutefois un préjugé favorable envers les projets qui diminuent le nombre de camions lourds sur les routes à la faveur du transport sur rails pour les longues distances.

À sa sortie de la Chambre des communes, hier, le ministre Collenette s'est dit confiant que le projet d'un train à haute vitesse dans le corridor Québec-Windsor soit éventuellement approuvé.●

Prix au consommateur — CONCOURS Le français à l'affiche

Courez la chance de gagner un chèque-cadeau de 500 $ en produits électroniques (dans l'un des 10 commerces participants – liste ci-dessous).

- MARCHAND AUDIO VIDÉO, Cap-de-la-Madeleine
- ZONE ÉLECTRONIQUE, Galeries du Cap
- DUMOULIN ÉLECTRONIQUE, Boul. Jean-XXIII, Trois-Rivières-Ouest
- FUTURE SHOP LTÉE, Carrefour Trois-Rivières-Ouest
- RADIO SHACK, Plaza de la Mauricie, Shawinigan
- STÉRÉO PLUS, Louiseville
- LE MEUBLEUR SPAIN, La Tuque
- AMEUBLEMENTS TANGUAY, Boul. des Récollets, Trois-Rivières
- DOMAINE DU SON, Trois-Rivières
- ZELLERS, Centre LesRivières

Questions pour être admissible au chèque-cadeau de 500 $

1. Toute inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit, y compris le mode d'emploi et les certificats de garantie, doit être rédigée en français. (Le texte français peut être assorti d'une ou plusieurs traductions, mais aucune inscription rédigée dans une autre langue ne doit l'emporter sur celle qui est rédigée en français.) ○ Vrai ○ Faux

2. Comment appelle-t-on le petit appareil qui permet d'actionner à distance un téléviseur ?
○ Contrôle à distance ○ Téléavertisseur ○ Télécommande

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Tél. : _____

Dévoilement du gagnant lors de la SOIRÉE DES LAURÉATS le mardi 11 mars 2003.

Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

Pas de copie ni de fac-similé.
Un coupon de participation par personne, à retourner avant le 21 février 2003 :
CONCOURS PRIX AU CONSOMMATEUR
3239, rue Papineau, C.P. 1059, Trois-Rivières (Québec) G9A 5K5

3004029

Le Canada veut une échéance

Il demande à l'ONU de fixer une date butoir à l'Irak pour désarmer

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa (PC)

Alors que le premier ministre Jean Chrétien entretenait la confusion aux Communes sur sa position face à une guerre contre l'Irak, l'ambassadeur du Canada aux Nations unies, Paul Heinbecker, a suggéré hier au Conseil de sécurité de fixer à Saddam Hussein une «échéance rapprochée» pour son désarmement.

Pressé de questions par le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le premier ministre a réitéré ses propos de la veille. «On ne nous a pas demandé d'être volontaires, et on n'a pas offert d'être volontaires non plus», a-t-il déclaré.

M. Chrétien faisait ainsi référence à la «coalition de pays volontaires» que compte mettre sur pied Washington pour désarmer l'Irak, et ce sans attendre obligatoirement l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies.

Même si elles sont un peu plus claires que les précédentes, ces déclarations de Jean Chrétien ne visent pas à exclure totalement une participation canadienne à une guerre sans l'autorisation des Nations unies, a-t-on réitéré à son cabinet, hier.

Cette «ambiguïté» irrite le chef bloquiste. «Je pense qu'il veut jouer sur tous les tableaux, a déploré M. Duceppe. Il plie devant les pressions américaines, c'est la seule explication qu'on peut voir.»



PHOTO: AP

L'ambassadeur du Canada aux Nations unies, Paul Heinbecker, a suggéré, hier, au Conseil de sécurité, de fixer à Saddam Hussein une «échéance rapprochée» pour son désarmement.

Selon lui, le Canada «devrait faire comme d'autres pays» et signifier clairement aux États-Unis qu'«il n'est pas question» de participer à une guerre contre l'Irak sans l'assentiment des Nations unies.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a rétorqué qu'on en était pas encore là et qu'il était encore possible de régler la crise irakienne «de façon pacifique».

Dans l'espoir de montrer que le Canada n'est pas à la remorque des autres pays, le gouvernement Chrétien a proposé hier au Conseil de sécurité de «fixer une échéance rapprochée» pour «indiquer à l'Irak exactement quoi faire afin d'être conforme à la résolution 1441», qui ordonne son désarmement.

«Il est impératif que le monde ait des réponses aux questions encore en suspens, surtout en ce qui concerne l'élimination deś gaz VX, ainsi que des bacilles du charbon et du botulisme», a déclaré l'ambassadeur Heinbecker à l'occasion d'un débat réservé aux pays

Écrasement d'un avion militaire

302 victimes dans le sud de l'Iran

Téhéran (AP)

Un avion militaire transportant 302 soldats d'élite des Gardiens de la Révolution s'est écrasé hier dans le sud de l'Iran, a annoncé l'agence de presse officielle iranienne IRNA, en précisant que tous les passagers et les membres d'équipage étaient morts.

Certains des passagers seraient d'importants responsables de la sécurité, selon IRNA.

L'avion devait assurer une liaison intérieure entre Zahedan — près de la frontière pakistanaise — et Kerman, à environ 800km au sud-est de Téhéran. Il s'est écrasé dans une région montagneuse, à environ 35km de sa destination, près de la ville de Shahdad. Des secouristes se sont rendus sur place.

On ignorait dans l'immédiat la cause de la catastrophe, mais des contrôleurs aériens à l'aéroport de Kerman ont affirmé que le pilote les avait contactés à cause du mauvais temps et des vents violents avant de perdre le contact vers 17h30 (14h GMT), selon la télévision publique.

L'avion, un Antonov ou un Ilyushin, transportait 270 passagers, des Gardiens de la révolution, les forces d'élite du régime iranien, a précisé la télévision.

Ils venaient de visiter la province pauvre du Sistan-Baluchistan, dont Zahedan est la capitale, pour préparer la visite vendredi du chef du régime l'Ayatollah Ali Khamenei, a affirmé un responsable sous le couvert de l'anonymat.

Ce crash est le dernier en date. Il fait suite à une série de catastrophes aériennes en Iran qui ont impliqué essentiellement des avions de fabrication russe.

Un Antonov-140 ukrainien s'est écrasé sur le flanc d'une montagne le 23 décembre 2002, alors qu'il se préparait à atterrir sur un aéroport près d'Isfahan (centre), ne faisant aucun survivant parmi les quelque 44 scientifiques à bord.

En février 2002, un Tupolev-154, de fabrication russe, transportant 119 personnes, s'est écrasé dans la montagne près de sa destination prévue, Khorramabad, à 370km au sud-ouest de Téhéran.●

LES ANGLICISMES ET LA LANGUE DE L'ÉLECTRONIQUE

Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

CONCOURS Le français à l'affiche

Dans la première chronique *Il est possible de zapper en français*, nous vous avons suggéré quelques termes bien français relatifs à l'utilisation de la télécommande de vos appareils audiovisuels. Nous poursuivons notre recherche du mot correct et nous vous proposons la présente chronique portant sur le phénomène des anglicismes qui sont présents dans la langue française.

Avant de définir l'anglicisme, nous aimerions vous inviter à répondre à un petit test.
Dans la phrase suivante, identifiez les mots qui sont des anglicismes.
Dans les ventes du Boxing Day, j'ai acheté un cinéma maison, un DVD player et un système de son, mais les woofers sont back order. Ils vont me délivrer ma télévision le week-end prochain. Wow, c'est cool!

Vos dictionnaires en main, vous faites l'analyse de chacun des mots :
Ventes : le mot français ne signifie que l'action de vendre tandis que le mot anglais *sale* a aussi le sens de **soldes**. Vous avez un mot français employé dans un sens propre au mot anglais.
Boxing Day : soldes avantageux et attirants offerts par les magasins le lendemain de Noël. Vous avez une expression anglaise employée telle quelle. L'Office de la langue française suggère l'expression les **soldes de l'Après-Noël**.
Cinéma maison : calque de l'anglais *home cinema* pour **téléviseur à écran de projection et à haut-parleurs** pour créer une ambiance sonore proche de celle que l'on retrouve au cinéma. Donc, vous avez un calque d'une construction propre à la langue anglaise.
Système de son : calque de *sound system* pour **chaîne stéréophonique**. Vous retrouvez un calque d'une construction propre à la langue anglaise.
DVD player : **lecteur de DVD**. Vous avez une expression anglaise employée telle quelle.
Woofers : mot anglais, de *woof* (bruit imitant un aboiement) pour **haut-parleurs de graves**. Vous avez un mot anglais employé tel quel.
Back order : **en livraison différée**. Vous retrouvez une autre expression anglaise employée telle quelle.
Délivrer : **livrer**. Le mot français délivrer est employé dans un sens propre au mot anglais.
Télévision : emploi fautif et familier pour désigner l'appareil qui est le **téléviseur** ou **poste de télévision**.
Week-end : mot anglais de *week* pour semaine et *end* pour fin, **fin de semaine**. Ici vous retrouvez une expression anglaise qui est entrée dans la langue française, l'usage faisant foi de son acception. En France, cette expression est aussi en usage ; ils ne connaissent pas **la fin de semaine**.
Wow ! c'est cool ! expression « franglaise » familière.
Vous pouvez d'ores et déjà formuler votre définition de l'anglicisme, soit un mot, une expression ou une construction que l'on emprunte à la langue anglaise.

La phrase pourrait se formuler ainsi :
À l'occasion des soldes de l'Après-Noël, j'ai acheté un téléviseur à écran de projection, un lecteur de DVD et une chaîne stéréophonique, mais les haut-parleurs de graves sont en livraison différée. Le téléviseur sera livré la fin de semaine prochaine.

Conscientes de l'effet produit, certaines personnes prennent plaisir à utiliser des mots anglais ou une prononciation à l'anglaise - contexte nord-américain oblige - afin d'en mettre plein l'ouïe à leur interlocuteur. Cependant, vous avez constaté que dans un dictionnaire ce ne sont pas tous les mots anglais qui sont des anglicismes. Certains mots sont intégrés à la langue française comme **zapping**, mot à la mode, qui est entré subtilement dans la langue française. Ce mot vient du verbe *to zap*, zapper en français. En France, le terme **zapping** a été retenu tandis qu'au Québec, l'Office de la langue française a retenu le terme **zappage**.

Bien qu'il y ait des anglicismes à bannir comme *plug* **(fiche)**, *fiouze* **(fusible)**, il y en a d'autres qui sont susceptibles d'être agréés, comme les termes *zapping* et *week-end*. Toutefois, la vigilance s'impose, l'environnement nord-américain constitue une pression constante sur la langue française, une langue vivante qui évolue constamment.

Publi-information

3003930

L'utilisation des électrochocs a doublé depuis 1988 au Québec

Québec (PC)

L'utilisation des électrochocs a doublé depuis 1988 au Québec. Si bien que des experts québécois recommandent d'encadrer ce traitement controversé — «qui sauve des vies» — afin de bien le contrôler.

En 1988, quelque 4000 séances d'électrochocs ont été réalisées au Québec. Dix ans plus tard, ils y en a eu 7200. La cohorte de patients soumis au traitement rassemble aujourd'hui autour de 800 individus par année, pour plus ou moins 8000 sessions, selon le pdg de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS), le Dr Renaldo Battista.

Il y a donc une augmentation constante du nombre de malades ainsi traités à tous les ans. Devant ce phénomène, la «chef» de l'Agence, la ministre des Finances, de l'Economie et de la Recherche, Pauline Marois, lui a demandé conseil. Le rapport est tombé hier: une invitation à la prudence et, surtout, au contrôle... inexistant en ce moment. Parce que les dangers de l'électroconvulsothérapie, de son petit nom, sont bien réels.

«L'effet secondaire qui préoccupe le plus, ce sont les pertes de mémoire», note M. Battista. Leur durée serait toutefois limitée à quelques jours, voire quelques semaines. Le traitement et l'anesthésie qui l'accompagne peuvent aussi entraîner des complications cardio-vasculaires. Les chercheurs soupçonnent également que les chocs provoquent de légers changements au niveau des cellules du cerveau.

«Les images qui viennent aux gens c'est «Vol au-dessus d'un nid de coucou» (le film avec Jack Nicholson)», remarque l'auteur du rapport, le Dr Reiner Banken. Mais il n'en serait rien. «C'est une bonne thérapie pour certains patients. Ce n'est pas vrai que les médicaments peuvent tout traiter. Il y a des patients qui ont besoin de ça», fait valoir M. Banken.

Lesquels? Principalement les individus souffrant de dépression majeure, suicidaires, pour qui tout autre traitement a été un échec. Certains catatoniques pourraient aussi en bénéficier.

Les deux médecins invitent d'ailleurs à la plus grande retenue dans les dossiers de schizophrénie ou de manie. L'efficacité des électrochocs serait ici loin d'être démontrée.

M. Banken relève par ailleurs l'absence de registre québécois du type de maladies traitées par électrochocs dans les hôpitaux. Pas plus qu'il n'existe de normes, de procédures uniformisées.

Le chercheur ne croit pas que cela puisse mener à des abus, mais propose tout de même de centraliser les lieux de traitement dans quelques établissements et de très bien encadrer la pratique.●

Budget: les analystes sont divisés

Toronto (PC)

La plupart des analystes craignent que la hausse des dépenses fédérales ne fasse surchauffer l'économie, au risque de provoquer une poussée d'inflation. Mais d'après un expert torontois, le Canada risque plutôt de subir une baisse généralisée des prix au cours des prochains mois.

«Le problème auquel sont confrontées les banques centrales, ce n'est pas l'inflation», soutient l'économiste en chef de Marchés mondiaux CIBC, Jeff Rubin.

À son avis, la faiblesse croissante de l'économie américaine et mondiale exerce une forte pression à la baisse sur les prix. «Si l'on fait exception du coût élevé de l'énergie, on se rend compte que les gens tentent désespérément de retrouver une certaine emprise sur les prix», souligne-t-il.

M. Rubin souligne qu'on constate déjà des pressions déflationnistes au Japon — en récession depuis près de dix ans — ainsi que dans certains secteurs industriels, dont les mines et les produits forestiers. De plus, le prix du pétrole — qui a atteint hier son sommet de 19 derniers mois — pourrait bien chuter au lendemain d'une guerre en Irak ou en cas d'un dénouement rapide de la crise au Venezuela.

Pour le moment, le taux de croissance des prix demeure cependant supérieur à l'objectif de 2 pour cent que s'est fixé la Banque du Canada. Or, dans son budget de mardi, Ottawa met en place plusieurs stimuli fiscaux, fait remarquer Doug Porter, économiste à la Banque de Montréal.●

Landry n'a pas l'intention de s'excuser

Ses propos sur les enfants mal nourris ont choqué

JOCELYNE RICHER
Québec (PC)

Une simple métaphore sur la cervelle des oiseaux a suffi à semer le doute, hier, sur la capacité de Bernard Landry de démontrer de l'empathie envers les parents trop pauvres pour nourrir leurs enfants.

Mais malgré la controverse soulevée par ses propos et les critiques très dures formulées par divers groupes sociaux, M. Landry refuse de présenter ses excuses, même s'il se dit «déçu, surpris et blessé» que ses paroles aient été mal interprétées.

Lors d'une rencontre, vendredi dernier, avec une dizaine de groupes sociaux, à Montréal, le premier ministre s'est montré perplexe, en constatant que malgré la prospérité du Québec, des enfants allaient à l'école le ventre vide. À un moment, il a déclaré: «Si les oiseaux, avec la cervelle qu'ils ont, nourrissent leurs enfants le matin, comment se fait-il qu'il y ait encore du monde qui ne nourrissent pas leurs enfants? Ce peut-il qu'il s'agisse d'un problème de société? Si c'est un problème d'argent, il faut le régler».



PHOTO: PC

Bernard Landry

En conférence de presse, en fin d'après-midi, le premier ministre a répété à maintes reprises que la première responsabilité des parents consistait à assurer la subsistance de leurs enfants. «Quand on a des enfants, il faut s'en occuper», a-t-il dit. Si les parents ne s'acquittent pas de cette responsabilité, c'est qu'on est en présence «d'un problème de société ou d'un problème d'argent».

Bernard Landry a dit que le progrès social avait été le combat de toute sa vie et il se demande donc «comment des gens qui me connaissent ont pu faire une interprétation si opposée à mes intentions». «Ce que j'avais en tête c'était le bien-être des enfants du Québec», a-t-il ajouté.

Il y a sûrement un malentendu quelque part puisque certains porte-parole des groupes qui assistaient à la rencontre ont effectivement été choqués par ce qu'ils ont entendu, et disent avoir exprimé leur mécontentement sur-le-champ, ce que nie par contre le premier ministre et la ministre de la Solidarité sociale, Linda Goupil, également présente.

La présidente de la Fédération des associations de familles monoparentales, Sylvie Lévesque, a dit que ces propos étaient «inconcevables» et elle s'est aussitôt indignée pour affirmer qu'il ne fallait pas faire porter aux pauvres le poids de la pauvreté, parce qu'il s'agit d'un problème de société.

«Nous avons réagi immédiatement», a assuré hier Vivian Barbot, présidente de la Fédération des femmes du Québec, qui juge les propos de M. Landry «au moins déplacés». Pour sa part, Nicole Jetté, porte-parole de la Coalition pour la défense des assistés sociaux, dit avoir éprouvé de la colère en entendant «des préjugés» dans la bouche du premier ministre envers les démunis.

La ministre Linda Goupil s'est montrée très surprise par la tournure des événements. Selon elle, personne autour de la table n'a réagi en entendant les propos de M. Landry. Elle-même n'a pas bronché, n'y voyant rien de répréhensible. «En aucun cas, a-t-elle soutenu, lors d'un point de presse, il n'y a eu de propos méprisants envers qui que ce soit. (...) Nous avons échangé et en aucun cas, ni pendant la rencontre ou après qui que ce soit au niveau des personnes qui étaient présentes n'ont parlé à l'effet qu'elles auraient pu être fâchées, déçues ou qu'elles aient perçu des choses.»

À Montréal, le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, a dit estimer que M. Landry devait s'excuser pour ses propos «déplorables». Selon lui, les mères monoparentales ont besoin d'aide, pas d'accusations.

Le député adéquiste de Saguenay, François Corriveau, a déploré quant à lui que le décret et le plan d'action devant accompagner la Loi anti-pauvreté, adoptée en décembre, n'étaient toujours pas en vigueur. «Le premier ministre dit que les pauvres qui ne réussissent pas à nourrir leurs enfants, c'est parce qu'ils ont une cervelle d'oiseau. Je pense qu'il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles», a-t-il dit, en ajoutant que «du haut de l'édifice Price (la résidence de M. Landry à Québec), je peux comprendre qu'il regarde peut-être plus les oiseaux que les gens qui vivent sur le trottoir». M. Corriveau n'a cependant pas voulu dire quelles étaient les politiques de l'ADQ pour lutter contre la pauvreté, et semblait ignorer qui était le porte-parole de son parti sur cette question. «Je crois que c'est Marie Grégoire ou Sylvie Lespérance», a-t-il dit.

Les groupes sociaux veulent que le gouvernement aille de l'avant avec la loi et le plan d'action avant le déclenchement des élections. M. Landry a dit que le processus suivait son cours, sans mentionner d'échéance. ●

Manley convaincu d'avoir fait les bons choix

ISABELLE RODRIGUE
Ottawa (PC)

Le ministre des Finances, John Manley, est convaincu d'avoir fait les bons choix dans son budget puisque les mesures retenues serviront à combler le «déficit social».

Au lendemain du dépôt de son premier budget, M. Manley repoussait vivement les critiques, rappelant que les libéraux de Jean Chrétien ont été reportés au pouvoir en 2000 sur la base d'engagement et que son budget reflète ces promesses.

«Outre le déficit fiscal, le Canada a éprouvé d'autres types de déficits, a déclaré le ministre en entrevue à la Presse Canadienne. Si nous avons la capacité fiscale, sans créer une situation où nous ne pouvons pas réagir en cas de problèmes économiques et où nous ne retournons pas en déficit, alors je crois qu'il est grand temps que nous commencions à nous attaquer à ce qu'on peut appeler un déficit social ou un déficit environnemental.»

Le budget contient des investissements pour la mise sur pied de garderies, des injections de fonds dans le logement social et les sans-abri, une hausse de la prestation nationale pour enfant. S'ajoutent des mesures pour le «déficit environnemental, ce qui correspond à des fonds pour la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, pour la décontamination de sites fédéraux, et la création de parcs nationaux.

Malgré la hausse des dépenses et les montants accordés dans divers secteurs, le budget ne semble pas satisfaire les groupes sociaux qui s'attendaient à plus.

«Il y avait trop d'attentes (...) Ce n'est pas possible de donner à tout le monde tout ce qu'ils veulent, parce que d'abord nous allons avoir un budget équilibré, deuxièmement nous allons respecter nos engagements de réduire les impôts, troisièmement nous allons avoir des mesures de prudence», a poursuivi le ministre.

Aux Communes, les partis d'opposition n'ont pas permis au ministre de reprendre son souffle, le bombardant de questions et de critiques. Le NPD a souligné à grands traits que les investissements du budget étaient insuffisants et surtout, que les montants les plus substantiels n'allaient être versés que dans deux, trois, ou même cinq ans.

C'est le cas des places en garderie, par exemple. L'annonce du fédéral atteint presque le milliard $ en cinq ans, mais l'an prochain, Ottawa ne versera que 25 millions $. Même chose pour le programme pour les infrastructures de trois milliards $, étalé sur 10 ans.

«Avec ces miettes pour l'infrastructure cette année, est-ce que le ministre peut nous dire quelle municipalité pourra s'acheter la moitié d'une station de traitement d'eau?», a interrogé Bill Blaikie, député du NPD.

Ces choix ne plaisent pas non plus au Bloc québécois, qui estime que le ministre a «laissé tomber les contribuables» sur bien des plans.

«On se demande bien de quoi le ministre des Finances peut être fier quand son budget consiste à saupoudrer plus de 15 milliards $ en ne prévoyant rien pour l'accessibilité à l'assurance-emploi, rien pour le prix de l'essence et l'huile à chauffage, rien pour le bois d'oeuvre», a martelé Pierre Paquette, porte-parole du Bloc en matière de finances. ●



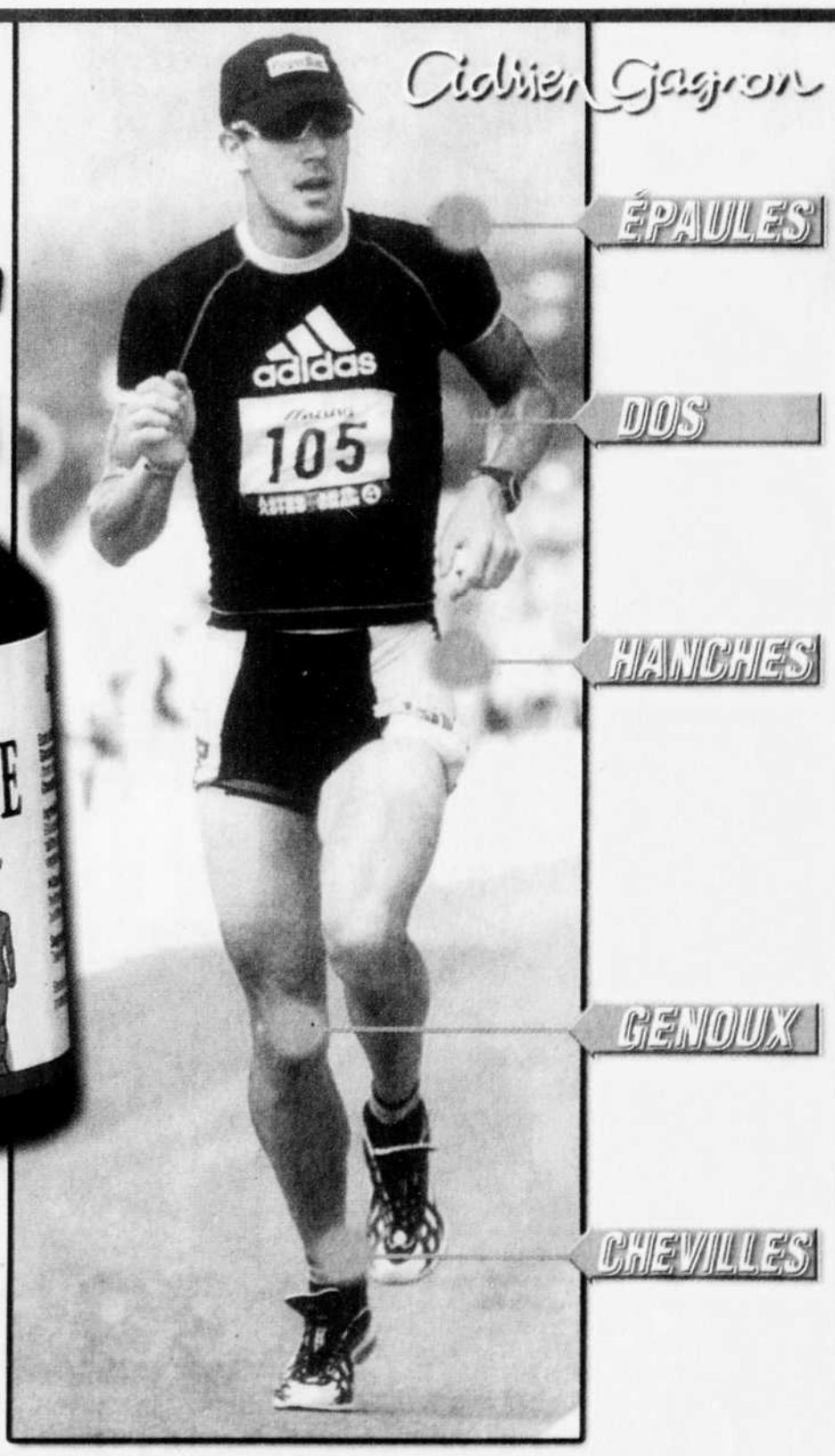
PHOTO: PC

John Manley

La GLUCOSAMINE avec CHONDROÏTINE le choix numéro 1 du triathlète Luc Morin

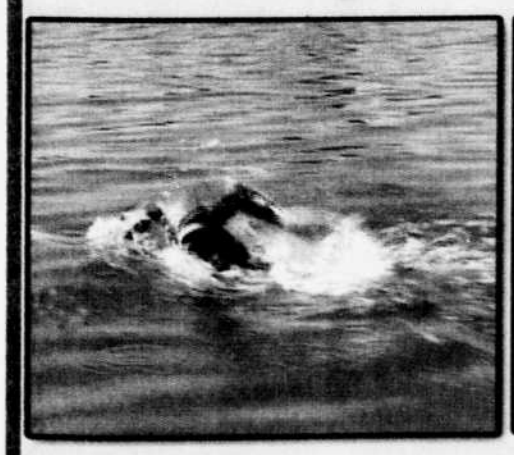
LUC MORIN a choisi la GLUCOSAMINE-CHONDROÏTINE Adrien Gagnon parce que c'est un produit de grande qualité. Ce supplément alimentaire lui permet de maintenir le rythme et d'absorber sans douleurs ni blessures tout le volume d'entraînement ! Lors d'une compétition, LUC MORIN fait subir à ses articulations de fortes pressions.

Les genoux, les chevilles, le dos, les hanches et les épaules sont les articulations les plus sollicitées. Il arrive souvent que les athlètes se blessent et ne peuvent terminer la course. Pour réduire le risque de blessures et pour augmenter la souplesse et la résistance des articulations, LUC MORIN prend de la GLUCOSAMINE-CHONDROÏTINE Adrien Gagnon.





"Je m'entraîne 30 à 40 heures par semaine"





"J'ai besoin de protéger mes articulations. C'est pourquoi je prends la GLUCOSAMINE Adrien Gagnon."

CHAQUE SEMAINE JE FAIS :	NATATION : 20 à 30 km (12 à 19 milles)	VÉLO : 500 à 1000 km (311 à 621 milles)	COURSE À PIED : 70 à 120 km (44 à 75 milles)

3006280

Lahaie veut ramener les jeunes

Shawinigan (MF)

Candidat à l'investiture du Parti québécois dans Laviolette, Patrick Lahaie veut faire de l'exode des jeunes une priorité au cours de la prochaine campagne électorale.

Le jeune candidat de 32 ans entend mettre l'accent et l'énergie sur la mobilisation et le retour des jeunes dans leur milieu «pour que Laviolette devienne un comté fort et fier de sa jeunesse».

«Laviolette doit être parmi les premiers comtés à pouvoir affirmer que partout, tant dans son milieu urbain que rural, les jeunes travailleurs, les diplômés universitaires et les jeunes familles peuvent revenir, s'établir en permanence et prospérer parce qu'ils y trouvent emploi, entraide et cadre de vie agréable», plaide le candidat.

Selon lui, le plan d'action du gouvernement du Parti québécois pour les régions et pour la Mauricie plus particulièrement constitue la meilleure réponse pour la population.

À titre d'exemples, il évoque le rajeunissement de la fonction publique, l'aide aux jeunes entrepreneurs ou le Fonds Jeunesse Québec.

«Nous ferons et prendrons notre place. J'entends bien y participer très activement», a conclu Patrick Lahaie.

Rappelons que l'assemblée d'investiture du PQ dans Laviolette est prévue pour le dimanche 16 mars prochain. ●

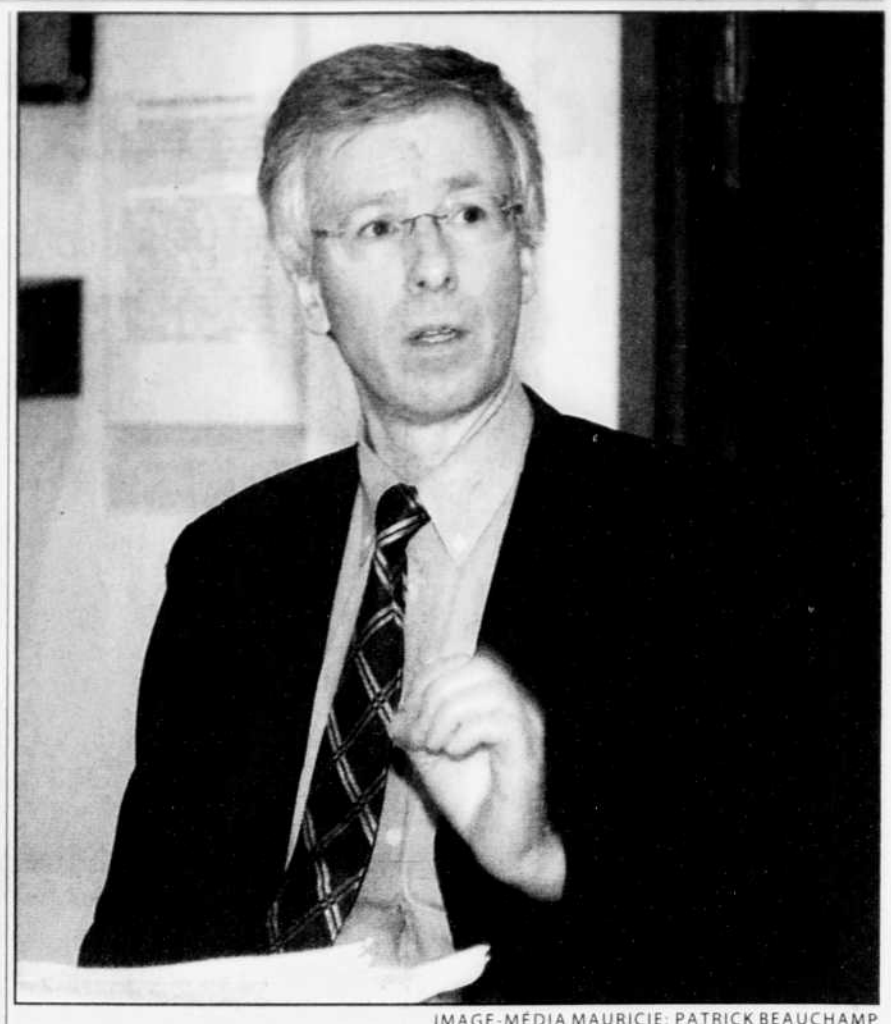


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, M. Stéphane Dion, était de passage à Trois-Rivières.

Stéphane Dion vante les effets généraux du budget

Aucune mesure spécifique pour Trois-Rivières

MARC ROCHETTE et PC

Trois-Rivières

Tel un missionnaire de la bonne nouvelle, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, s'est arrêté hier à Trois-Rivières pour vanter les yertus du budget fédéral dans son ensemble sans pouvoir identifier de mesures spécifiques à la région.

D'ailleurs, interrogé à savoir en quoi le budget Manley pouvait-il être avantageux à Trois-Rivières, il s'est contenté de reprendre les principaux investissements en santé.

«Déjà, le fait de consolider le système de santé nous permet d'avoir une classe moyenne au Canada alors que celle des États-Unis est en train de fondre», a-t-il soutenu, évoquant au passage les baisses d'impôt déjà consenties à la classe moyenne canadienne sur l'horizon 2000-2004.

Même s'il se dit conscient que les maires auraient aimé plus d'argent pour les infrastructures, le ministre Dion a tout de même souligné les trois milliards de dollars annoncés sur dix ans.

«C'est un budget très social, mais on aide beaucoup les provinces, le niveau des transferts croissant deux fois plus vite que nos dépenses», a-t-il tenu à préciser. «Et le poids du gouvernement dans l'économie canadienne est passé à 12 % après avoir été de 16 % en 1993», renchérit celui qui assure qu'Ottawa dépense ce qu'il a.

Questionné au sujet d'un programme d'aide aux travailleurs âgés tant réclamé dans le milieu syndical, il n'a pas été en mesure de confirmer si le nouveau budget avait prévu une telle initiative.

Plus tôt à Québec, le ministre Dion avait dit craindre la «surenchère nationaliste» entre les trois partis politiques qui se feront la lutte au prochain scrutin québécois.

«Si à la veille d'une élection il y a une surenchère nationaliste, pour savoir qui sera le plus nationaliste, cela les regarde. Il y a une petite concurrence entre les trois partis, mais les Québécois font la part des choses», a-t-il déclaré.

Stéphane Dion commentait alors la réaction mitigée des partis politiques du Québec face au budget fédéral. Tant la ministre péquiste Pauline Marois que la porte-parole libérale Monique Jérôme-Forget ont dénoncé les «intrusions» fédérales dans les champs de compétence du Québec, notamment par des fonds pour les municipalités.

Le ministre Dion a rétorqué que le budget fédéral constitue «une bonne nouvelle et on ne pourra pas le transformer en une mauvaise nouvelle».

«Mme Marois, dans son for intérieur, jubile. C'est du bonbon pour elle. Elle ne peut pas l'admettre, bien entendu. Il y a une élection qui s'en vient et ils ont un agenda référendaire bien connu», a-t-il lancé.

Pour M. Dion, 50 pour cent des nouvelles dépenses annoncées dans le budget Manley vont aller directement dans les coffres des provinces.

«Dans le cas des garderies, on va les aider à accélérer l'accessibilité de leurs garderies à 5 $ par jour. Ils en seront très heureux», a dit M. Dion.

Quant aux fonds fédéraux débloqués pour les infrastructures municipales, le ministre Dion croit que des négociations entre Ottawa et Québec vont permettre une entente qui respecte les compétences provinciales, comme ce fut toujours le cas depuis 1993. «On va réussir à négocier dans le respect de la compétence provinciale», a-t-il indiqué.

Pour le ministre fédéral, «l'attitude du gouvernement péquiste est de crier trop souvent au loup, et quand il n'y en a pas, ils passent au prochain loup».

Il a cité le cas de la péréquation, où Mme Marois a soutenu avoir perdu un demi milliard de dollars. Quelques mois plus tard, ce montant a été ramené à 59 millions $, sans que le gouvernement québécois ne rétablisse publiquement les faits. ●



Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Les Poules aux Oeufs d'Or — Tirage du 2003-02-19

1er numéro	2e numéro	3e numéro
458470	075001	315203
25 000 $ décomposable	50 000 $ décomposable	100 000 $ décomposable

Numéros «Télé»

282655	400629	208404
non décomposable	non décomposable	non décomposable

Lotto 6/49 — Tirage du 2003-02-19
03 24 27 29 32 45
Complémentaire: (06)

Québec 49 — Tirage du 2003-02-19
06 11 38 40 47 49
Complémentaire: (25)

Lots bonis Double Jeu* — Tirage du 2003-02-19

	CAGNOTTES**
09 20 22 40	50 000 $
11 18 23 42	25 000 $
19 27 30 35	25 000 $

*Seules les sélections participant au Lotto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.
**Cagnottes partageables. Voir détails aux points de ventes.

Banco — Tirage du 2003-02-19
01 05 13 14 17 20 25 26 29 31
34 39 40 55 57 58 59 63 67 70

Banco Spécial

La Québécoise — Tirage du 2003-02-19
3 4
684 6718

Extra — Tirage du 2003-02-19
NUMÉRO 810963

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

1058-1R2

Les Sports

LES PETITS CATARACTES AU COLISÉE 24
Vers la conquête du titre au tournoi peewee de Québec

23 LE CANADIEN ÉCHAPPE UN AUTRE POINT
Revers de 2-1 en prolongation à Buffalo

Le Nouvelliste

Du pain sur la planche

Michel Fortin accède à la présidence de l'AGQ



STEVE TURCOTTE

Dans un peu plus de 24 heures, Michel Fortin verra sa dizaine d'années de bénévolat dans le monde du golf être récompensée alors qu'il accédera à la présidence de l'Association de golf du Québec.

Le nouvel exécutif de l'AGQ sera élu en assemblée générale demain soir dans un hôtel de Dorval. Toutefois, la coutume veut que le vice-président sortant accède aux commandes et Fortin a obtenu la confirmation que la tradition serait respectée.

Le professeur d'informatique de Grande-Piles sera donc à la tête d'une association qui compte 315 clubs, plus de 44 000 adeptes adultes de la petite balle blanche et près de 7 500 juniors.

Une grosse machine, donc, qui élira pour la première fois un président mauricien. «C'est un peu pour ça que j'ai continué à m'impliquer», avoue sans détour Fortin. «Golf Mauricie est un des districts les mieux organisés de notre association et il mérite qu'un de ses représentants accède à la présidence. C'est d'ailleurs grâce à Golf Mauricie si j'ai réussi à grimper les échelons et je tiens à partager cet honneur avec tous les membres de mon district.»

Fortin hérite d'un mandat unique d'un an après avoir occupé tous les autres postes au sein de l'exécutif au cours des six dernières années. «Je me suis impliqué dans les communications, le marketing, l'informatique et les relations avec les membres, alors je suis bien outillé», analyse-t-il. «Ça tombe bien parce que 2003 sera une année charnière pour notre association. Chose certaine, on aura du pain sur la planche.»



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Michel Fortin devient le premier Mauricien à accéder à la présidence de l'AGQ.

Oui, Fortin verra beaucoup de gros dossiers atterrir sur son bureau. L'amélioration des relations avec les membres, la fusion entre les associations masculine et féminine, l'énergisation du district de Québec et la mise sur pied d'un mécanisme pour épauler la Fédération de golf du Québec seront parmi les priorités.

Fortin souhaite aussi lancer une campagne pour inciter le golfeur public à devenir membre en règle d'un club de golf. «Le golfeur qui joue 10 ou 15 parties par année ignore souvent qu'il peut être gagnant à devenir membre d'un club. En somme, il s'agit de l'éduquer pour qu'il sache tout ce qu'un club peut leur offrir.»

Évidemment, Fortin est également préoccupé par la relève et il caresse différents projets — dont un secret qu'il pourra publiciser dans quelques mois — pour eux. «Ce sont les jeunes qui vont permettre de repeupler les clubs à moyen terme et c'est important de les toucher le plus rapidement possible. À mon avis, la clientèle jeunesse amène beaucoup de dynamisme et d'énergie et il faut trouver un moyen de leur faire une place de choix.»

Avec autant de dossiers sur la table, Fortin s'attend à un été fort occupé mais très plaisant. Après son année à la présidence, il prévoit d'ailleurs encore servir l'AGQ dans le rôle de directeur. «Tant que je vais rencontrer des gens intéressants et que ma blonde va m'appuyer, je ne vois pas pourquoi j'arrêterais. On parcourt entre 20 000 et 25 000 kilomètres par année mais, en bout de ligne, ça vaut la peine.»

Un deuxième Mauricien va hériter d'un siège sur l'exécutif de l'AGQ demain. Jim Buki sera en effet parmi les nouveaux directeurs et il sera notamment appelé à présider le comité des règles. «Je suis très heureux que Jim se joigne à nous. C'est quelqu'un de dynamique avec de grandes connaissances qui, si tout va bien, pourrait me succéder dans cinq ou six ans», sourit Fortin.●

St-Onge KIA Shawinigan
VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU GARAGE DÈS CE LUNDI 24 FÉVRIER
4620, boul. Royal, SHAWINIGAN ▸ VENTE : (819) 539-4242 ▸ Service : (819) 538-3357
ON OFFRE AUSSI LA 2e CHANCE AU CRÉDIT
NOTRE ÉQUIPE À 15 MINUTES DE TROIS-RIVIÈRES
Alain Grenier directeur
Stéphane Déry représentant
Luc Maurais pièces et services
AUCUN PAIEMENT AVANT 2004
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT
SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS
KIA
Enfin, la qualité accessible à tous!
OU
AUCUN PAIEMENT PENDANT 3 MOIS
ET OBTENEZ UN TAUX DE 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR UN MAXIMUM DE 48 MOIS
SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS
OU
ACHETEZ MAINTENANT ET NOUS PAIERONS LA TPS
SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS
Garantie Avantage Plus 5-5-5 KIA
La meilleure garantie de l'industrie !
• GARANTIE DE BASE DE 5 ANS / 100 000 km
• GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS / 100 000 km
• ASSISTANCE ROUTIÈRE Avantage Plus de 5 ans / 100 000 km
SEDONA LX 2003
à partir de 259$/mois
48 mois
RIO 2003
à partir de 169$/mois
60 mois
0$ comptant
0$ dépôt de sécurité
SORENTO LX 2003
Le tout NOUVEAU utilitaire sport
à partir de 329$/mois
48 mois
Les offres suivantes se terminent le 28 février 2003. * Voir les détails en magasin.



Centres de ski	Conditions des pistes	Nouvelle neige (cm)	Nombre de pistes ouvertes	Nombre total de pistes	Pourcentage de pistes ouvertes
QUE-CHARLEVOIX					
Le Massif	Poudreuse	4	35	36	97%
Grand-Fonds	Légère. compact.	0	14	14	100%
Mont Ste-Anne	Légère. compact.	0	56	56	100%
Stoneham	Trav. mécani.	0	32	32	100%
MAURICIE-B.F.					
Mont Carmel	Poudreuse	5	9	13	69%
Mont Gleason	Granulée	0	21	21	100%
Ski La Tuque	Légère. compact.	0	11	11	100%
St-Mathieu	Week-end seul.	0	0	13	0%
Vallée du Parc	Poudr. compacte	3	18	18	100%
ESTRIE					
Bromont	Poudr. compacte	0	46	46	100%
Mont Orford	Trav. mécani.	0	52	54	96%
Mont Sutton	Poudreuse	1	53	53	100%
Owl's Head	Légère. compact.	2	43	43	100%
LAURENTIDES					
Chantecler	Neige nouvelle	2	23	25	92%
Gray Rocks	Poudr. compacte	0	22	22	100%
Mont St-Sauveur	Poudr. compacte	0	35	38	92%
Ski Morin Heights	Poudr. compacte	0	16	23	70%
Tremblant	Poudr. compacte	2	92	92	100%
LANAUDIERE					
Val St-Côme	Granulée	0	29	29	100%

© Services Commerciaux MM 2003

«Je méritais qu'on me traite mieux»

Vazquez n'a pas réclamé d'échange mais il se dit malheureux

Floride (PC)

«Je n'ai pas réclamé d'échange, mais si j'étais échangé, ce serait tant mieux. Mais si ça ne se produit pas, je vais quand même tout faire pour aider les Expos à gagner.»

Le droitier Javier Vazquez n'a pas apprécié d'avoir perdu sa cause en arbitrage, mais alors pas du tout. En fait, c'est plutôt ce qu'il a entendu dire en arbitrage qui ne lui a pas plu plutôt que le fait d'avoir vu les Expos avoir gain de cause mardi à Tampa. «Je ne perds pas vraiment, a-t-il dit hier. Je vais empocher 6 millions $. J'ai obtenu une bonne augmentation. Je ne perds pas, mais c'est la façon dont j'ai été traité par les Expos que je n'ai pas aimée.»

Vazquez n'a remporté que 10 victoires et subi 13 défaites la saison dernière. Mais il croyait que sa moyenne de points mérités de 3,91 et le fait qu'il a lancé pendant 230 manches allaient militer en sa faveur. «Je n'ai pas connu une saison qui m'aurait permis d'aller au match des étoiles, je le sais. Mais je croyais que ma moyenne et toutes ces manches lancées allaient avoir un impact. Je ne suis pas le seul responsable si nous n'avons pas gagné plus de matches.»

«Cette année, ce serait peut-être mieux pour moi de remporter 20 victoires quitte à ce que ma moyenne grimpe à 5,00 points mérités par match. C'est peut-être la façon dont on nous apprécie ici. Tout ce dont les Expos ont parlé est du fait que je n'ai pas remporté beaucoup de victoires. Ça, je le savais.»

Vazquez et son agent Jeff Moorad ont tenté d'en arriver à un compromis avec les Expos, mais les deux parties n'ont jamais pu s'entendre. «Les Expos se sont entendus avec tous les autres (cinq) joueurs qui étaient admissibles à l'arbitrage cette année», a dit Vazquez.

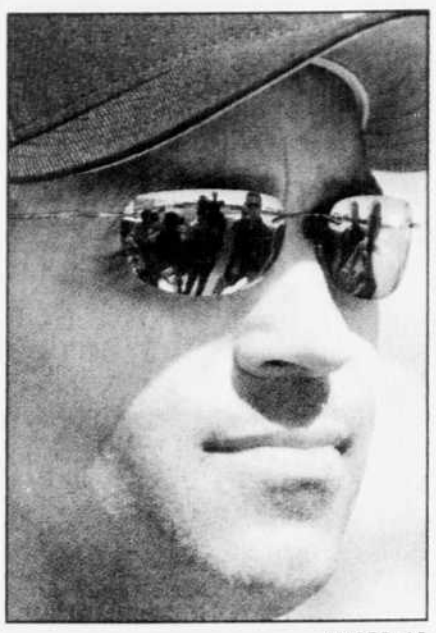


PHOTO: AP

Omar Minaya

«J'aurais aimé que ce soit la même chose avec moi. Nous avons fait des compromis. Nous étions prêts à rejoindre les Expos, non pas à mi-chemin, mais plutôt de leur côté de la clôture. Ils le savaient, mais ils n'ont rien voulu entendre. J'aime les gars qui sont dans le vestiaire, tous ceux qui sont en uniforme, mais c'est à la direction que j'en veux. J'aurais aimé qu'on me traite différemment. Je suis une personne fidèle qui a toujours apprécié ce qui lui arrivait. Je pense que j'avais connu une bonne saison et que je méritais qu'on me traite mieux.»

Quand on a fait remarquer à Vazquez que le fait que les Expos ont sauvé plus de 1 million $ en gagnant en arbitrage leur permettra sans doute de ne pas être obligés d'échanger un autre joueur, il avait une réponse toute prête: «Ils vont probablement m'échanger de toute façon. C'est peut-être la meilleure chose. Il faut aussi penser à notre avenir.»

Quant au gérant Frank Robinson, en vieux sage, il préfère attendre quelques jours pour laisser retomber la poussière avant d'avoir une conversation avec son as droitier. «Je sais qu'il va retrouver toute sa concentration, a dit le gérant. C'est certain que votre orgueuil en prend un coup quand vous perdez en arbitrage.»

Quant à l'histoire du nombre de victoires, Robinson n'était pas en désaccord avec ses patrons. «Je sais qu'il nous a donné beaucoup de manches et sa moyenne de points mérités était fort respectable. Mais en fin de compte, c'est toujours le nombre de victoires qui fait la différence.»

Le directeur général Omar Minaya a mentionné qu'il avait appris quatre ou cinq choses importantes à sa première année en poste en 2002. «La première est toujours d'y penser à deux fois avant de faire des déclarations, a-t-il dit. Dans le cas de l'arbitrage, on essaie toujours de l'éviter. Personne n'est jamais satisfait vraiment en sortant de la salle.» ●

EN BREF

Phillips libéré?

Montréal (PC) - Selon des informations obtenues par le quotidien *La Presse*, Lawrence Phillips, le porteur de ballon au passé trouble, pourrait se retrouver sans emploi avant l'ouverture du camp d'entrainement des Alouettes. Selon une source de la LCF, les Alouettes vont libérer Phillips pour des raisons de comportement, mais également pour des motifs de santé.

Phillips avait surtout fait jaser l'an dernier à cause de ses sautes d'humeur (il avait déserté à deux reprises), mais aussi à cause de la fragilité de ses genoux. Ce problème persistant l'avait forcé à rater quatre matchs de saison régulière. «C'est à nous de décider s'il va revenir avec nous, et nous n'avons toujours pas pris cette décision, a expliqué Ellis Prince lors d'un entretien téléphonique.

De son côté, Phillips désire toujours jouer à Montréal. Selon Ross Gurney, l'agent du joueur de 27 ans, le controversé demi se prépare à être du prochain camp. «Lawrence veut revenir à Montréal, a dit Gurney depuis son bureau de Vancouver. Il a encore une année de contrat, et il s'entraîne en vue du camp.»

Par ailleurs Le secondeur étoile Kevin Johnson a prolongé son association avec les Alouettes hier en signant un contrat de deux ans assorti d'une année d'option. Johnson, 29 ans, a effectué 70 plaqués l'an passé, un sommet dans l'équipe. Les Alouettes ont également mis sous contrat hier le secondeur Greg LeFever, un athlète de 24 ans qui a évolué au Japon l'an dernier.

Les Diamondbacks signeront des autographes

Mesa, Ariz. (AP) — Les joueurs des Diamondbacks de l'Arizona devront prendre part à une séance d'autographes obligatoire d'une durée de 10 minutes avant chaque rencontre à domicile disputée en soirée.

Le propriétaire Jerry Colangelo a indiqué que tous les joueurs, à l'exception du lanceur partant, et les instructeurs seront requis de signer des autographes. Ils rencontreront les partisans de l'équipe après l'exercice au bâton, environ une heure et 40 minutes avant le début de chaque rencontre.

La nouvelle Williams a des problèmes

Stuttgart (AP) - À moins de trois semaines de l'ouverture de la saison de Formule 1, le directeur sportif du motoriste allemand BMW a reconnu que des problèmes se posent avec la nouvelle Williams. L'écurie Williams-BMW espère bien mettre un terme à l'outrageuse domination de Ferrari, mais le nouveau modèle FW 25 connaît quelques difficultés. «Quelques problèmes se posent que nous n'avons pas encore réussi à véritablement cerner», a déclaré Mario Theissen. «Nous devons comprendre pourquoi la voiture n'est pas rapide», a repris le directeur sportif de BMW. Theissen a cependant indiqué que la voiture effectuera ses débuts comme prévu lors du Grand Prix d'Australie le 9 mars. ●





Le Canadien échappe un autre point

Il s'incline 2-1 en prolongation contre les Sabres de Buffalo

Buffalo (PC)

Le Canadien n'a pas joué beaucoup mieux que la veille contre les Panthers de la Floride, et il a échappé un autre point à Buffalo à la suite d'un revers de 2-1 en prolongation face aux détenteurs du dernier rang dans la Ligue nationale.

Miloslav Satan a procuré la victoire aux Sabres en battant Mathieu Garon, excellent jusque-là, d'un lancer frappé entre les jambières avec seulement 71 secondes à jouer à la période supplémentaire. Un tir que le gardien du Canadien aurait pu arrêter.

Vaclav Varada a été l'autre marqueur des Sabres tandis que Jan Bulis a réussi son cinquième but en neuf matchs pour le Canadien.

Dominé lors des deux dernières périodes règlementaires, le Canadien peut dire merci à Garon, qui a offert une autre solide performance.

S'il est parvenu à amasser un point au classement, le Canadien pourra aussi remercier les arbitres qui ont laissé passer une infraction évidente de Stéphane Quintal contre Ales Kotalik dans les dernières minutes de la troisième période.

Garon n'a accordé que trois buts lors des trois matchs qu'il a disputés depuis le départ de Jeff Hackett. Ce dernier, en contrepartie, montre une fiche de 4-4, une moyenne de 3,21 et un pourcentage d'arrêts de ,890 à Boston.

À son premier match dans la Ligue nationale, le défenseur Mike Komisarek a même été utilisé en désavantage numérique pendant la seule punition infligée au Canadien.

Bulis a marqué à la première période. Resté en retrait et oublié devant le filet, il a reçu la longue passe de Saku Koivu après qu'une sortie de zone des Sabres eut été sabotée à la ligne bleue. Bulis a ensuite habilement déjoué le recrue Ryan Miller pour réussir son 13e but de la saison et augmenter ses chances d'atteindre la vingtaine.

Toujours aussi travaillants, sinon les plus doués en attaque, les jeunes Sabres ont passé beaucoup de temps dans le territoire du Canadien à la deuxième période et ce qui devait arriver arriva.

À son retour au jeu après avoir raté 17 matchs à cause d'une entorse à un genou, Varada a créé l'égalité en prenant le retour d'un lancer de Taylor Pyatt. Celui-ci s'était rendu jusqu'à Garon après avoir battu de vitesse et contourné Craig Rivet, qui se trouvait du côté gauche de la patinoire, qui n'est pas le sien.

Le gardien n'est pas parvenu à immobiliser la rondelle et, étendu sur la glace, il n'a pu se défendre contre Varada.

Garon a cependant sauvé les meubles dans les dernières secondes de la période en résistant à Adam Mair lors d'une échappée à deux contre un provoquée par une perte de rondelle de Quintal au centre de la patinoire.

MINCE CONSOLATION

Le Canadien a subi une défaite en prolongation contre les détenteurs du dernier rang dans la Ligue nationale et voici comment l'entraîneur Claude Julien a évalué le match. «On a bien joué à la première période, mais la deuxième nous a fait mal. On s'est repris en troisième puis en prolongation on a eu quelques bonnes occasions mais la chance n'a pas tourné en notre faveur. Un point n'est pas assez, il nous en fallait deux. Il fallait risquer, c'est pourquoi j'ai utilisé trois attaquants et un défenseur», a expliqué Julien.

Garon a pris une part du blâme sur le filet victorieux. «Je pensais qu'il allait faire une passe et que son élan pour lancer n'était qu'une feinte. Il m'a passé la rondelle entre les jambières», a relaté le jeune gardien au sujet du but de Miroslav Satan.

Julien a trouvé une belle consolation dans cette défaite via la performance de Mike Komisarek, qu'il n'a pas craint d'utiliser sur les unités spéciales et même en prolongation.

«Il a joué un très bon match pour un gars qui en était à sa première sortie dans la Ligue nationale. C'est certain qu'il était nerveux au début, mais il a offert une bonne performance.»

«Ça été une très belle expérience, a affirmé Komisarek. C'était un rêve pour moi d'évoluer dans la Ligue nationale. Je pense qu'on a bien joué, a-t-il dit du duo qu'il formait avec Patrick Traverse, mais la défaite laisse un mauvais goût. J'étais un peu nerveux mais finalement plus calme que je l'aurais cru.»●



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

En tout, l'arbitre Christian Bibeau a distribué 328 minutes de punitions, dont 199 aux visiteurs, pour cette seule partie.

Des buts et des combats de boxe

Les Cataractes ridiculisent l'Océanic 9-1

ROBERT MARTIN

Shawinigan

Les Cataractes ont eu tôt fait, hier, de mettre le match hors de portée de l'Océanic de Rimouski. Dès la 25e seconde, les hommes de Denis Francoeur s'inscrivaient à la marque. Au terme de la première période, ils menaient déjà 7-1 et ils étaient en route vers un gain de 9-1, dans un match marqué de deux échauffourées impliquant les dix joueurs sur la patinoire. En tout, l'arbitre Christian Bibeau a distribué 328 minutes de punitions, dont 199 aux visiteurs.

Une première mêlée a éclaté à 19:47 du premier engagement, alors que Alexandre Vachon, de l'Océanic, et Paul-André Bourgouin ont été chassés de la rencontre pour avoir engagé un deuxième combat sur le même arrêt de jeu.

Au deuxième tiers, à 6:58, une autre mêlée impliquant dix joueurs a éclaté, et trois joueurs ont été expulsés du match: Philippe Lauzé, de l'Océanic, et Charles Gauthier, des Cataractes, pour avoir engagé un furieux combat alors que Nicolas Désilets et Jérémy Turgeon en étaient déjà aux prises, ainsi que Jonathan Robert, des visiteurs, pour s'être impliqué comme troisième homme dans la bataille Désilets-Turgeon.

Dans les deux cas, tous les autres joueurs sur la patinoire ont écopé de pénalités de 10 minutes pour ne pas avoir quitté les lieux d'une bataille. Juste dans les deux échauffourées, l'arbitre Bibeau a imposé 210 minutes de punition.

Si on s'en tient au hockey, disons que Charles Gauthier, Armands Berzins et Karl Morin ont inscrit chacun deux buts. Jonathan Boutin, Jonathan Villeneuve et Mathieu Gravel ont aussi compté. La faible réplique de l'Océanic est venue du bâton de Jonathan Robert sur un retour de lancer à la suite d'une échappée de Alexandre Vachon en fin de première période, à peine une minute avant le premier programme de boxe de la soirée.

À un moment donné, il y avait tellement de joueurs de l'Océanic au banc des pénalités, que Donald Dufresne, l'entraîneur-chef rimouskois, s'est retrouvé sans aucun joueur au banc des joueurs pour remplacer, sauf le gardien de but substitut. Si les visiteurs avaient écopé d'une autre mineure à ce moment-là, le match aurait immédiatement pris fin.

Le commentaire de Donald Dufresne fut bref: «Nous avons une jeune équipe, notre gardien n'a pas fait les arrêts en début de rencontre et les gars ont ensuite cédé à la frustration.»

Même Marc-Antoine Pouliot, le meilleur attaquant de l'Océanic, a cédé à la frustration, écopant de trois pénalités mineures et d'une inconduite au cours du match. Ils étaient une trentaine de dépisteurs présents à l'aréna Jacques-Plante, hier soir, pratiquement juste pour le voir. Avant la fin du deuxième engagement, ils n'étaient plus que cinq ou six à être restés dans l'enceinte du vétuste aréna de la rue Broadway.

FRANCOEUR DÉÇU

Si Francoeur a aimé la façon de se comporter de ses joueurs, tant sur le plan du hockey que sur celui de la discipline (les Cataractes ont écopé de 129 minutes de punition contre 199 pour les visiteurs), il était déçu de la façon dont le match s'était déroulé.

«Honnêtement, je n'aime pas ce genre de partie. Le taux de risque de blessures est très haut quand une équipe se comporte comme l'ont fait les joueurs de l'Océanic ce soir (hier soir), en distribuant de nombreux coups de bâton. Nous aurions pu sortir de cette partie avec des éclopés. Il me semble que Donald (Dufresne) aurait pu retenir ses joueurs. Je sais qu'il n'a pas *callé les shots*, mais il aurait pu au moins retenir ses joueurs», commentait Denis Francoeur.

Les Cataractes ont réussi quatre buts en avantage numérique, et deux sur la même infériorité numérique en première période. Les hommes de Denis Francoeur ont complètement dominé ce match comme l'indique le chiffre des lancers: 56 contre seulement 15. Ils ont obtenu 20 tirs dans chacune des deux premières périodes. Ces 56 tirs au buts et les neuf filets comptés représentent deux sommets pour les Shawiniganais cette saison.●



Redonnez vie
avec un vieux véhicule - auto, moto, camion, motoneige, ou même autobus - qui ne marche plus. Donnez-le à la Fondation canadienne du rein. Remorquage gratuit, reçu d'impôt. Vous permettrez ainsi à des gens de redémarrer dans la vie. Appelez sans frais au numéro
AUTO-REIN : (819) 374-5440
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
Les dons en argent sont aussi bienvenus.

Le meilleur de la culture
Le Nouvelliste

INSCRIPTIONS SAISON DE SOCCER 2003
DATES RÉGIONALES OFFICIELLES : VENDREDI 21 FÉVRIER ET SAMEDI 22 FÉVRIER 2003
(Consultez les informations ci-dessous pour plus de détails)
• Une photo récente (format passeport) doit être fournie au moment de l'inscription
• La signature d'un tuteur (adulte) est obligatoire pour les jeunes de moins de 14 ans
Renseignements spécifiques aux différentes associations locales :

Association de soccer de Saint-Tite
Vendredi 21 février, 18 h 30 - 21 h
Samedi 22 février, 9 h - 12 h
École La Providence
460, du Couvent, Saint-Tite
Information : Jeanne Châteauvert, 365-3389

Association de soccer mineur de Shawinigan
Vendredi 21 février, 18 h - 21 h
Samedi 22 février, 9 h - 16 h
Local des loisirs Saint-Charles chalet Bellevue, Shawinigan
Information : 531-6099 ou 539-4378

Association de soccer de Saint-Georges-de-Champlain
Vendredi 21 février, 18 h 30 - 21 h
Samedi 22 février, 10 h - 12 h
Arena de Saint-Georges-de-Champlain
540, 107e Avenue, Saint-Georges-de-Champlain
Information : 538-3782 ou 538-1816

Association de soccer de Saint-Etienne-des-Grès
Vendredi 21 février, 18 h 30 - 20 h 30
Samedi 22 février, 13 h - 16 h
Sous-sol de la salle communautaire de Saint-Étienne

Soccer juvénile de Cap-de-la-Madeleine
Vendredi 21 février, 18 h - 21 h
Samedi 22 février, 10 h - 16 h
Centre des Ormeaux
300, rue Chapleau, Cap-de-la-Madeleine
Information : Hélène Faubert, 373-2833

Association trifluvienne de soccer
Jeudi 20 février, 18 h - 21 h
Vendredi 21 février, 18 h - 21 h
Samedi 22 février, 9 h - 17 h
Bâtisse industrielle (terrain de l'exposition)
Information : 376-2009 ou 375-1607

Association de soccer de Pointe-du-Lac
Vendredi 21 février, 18 h - 21 h
Samedi 22 février, 12 h - 16 h
Dimanche 23 février, 12 h - 16 h
Complexe culturel et sportif de Pointe-du-Lac
Information : 377-1121 poste 123 ou 377-5226

Association de soccer de Sainte-Marthe-du-Cap
Vendredi 21 février, 18 h - 21 h
Samedi 22 février, 9 h - 16 h
Salle Félix-Leclerc (ancien hôtel de ville)
1001, rang Saint-Malo, Sainte-Marthe-du-Cap
Information : Louis Langevin, 379-8107

Association de soccer de Grand-Mère
Vendredi 21 février, 19 h - 20 h 30
Samedi 22 février, 19 h - 20 h 30
Maison des jeunes de Grand-Mère
811, 7e Rue, Grand-Mère
Information : Céline Blais, 538-6557

Association de soccer de Mont-Carmel
Jeudi 20 février, 18 h 30 - 21 h
Samedi 22 février, 12 h - 15 h
Centre des loisirs de Mont-Carmel
Notre-Dame-du-Mont Carmel
Information : 372-9095 ou 534-8482

Club de soccer Val-Mauricie de Shawinigan-Sud
Vendredi 21 février, 18 h - 21 h
Samedi 22 février, 10 h - 14 h
École secondaire Val-Mauricie, Shawinigan-Sud
(à l'entrée des gymnases)
Information : 537-2406

Association de soccer de Saint-Barnabé-Nord
Vendredi 21 février, 19 h - 21 h
Samedi 22 février, 9 h - 11 h
Pavillon des loisirs de Saint-Barnabé
105, rue Duguay, Saint-Barnabé-Nord

Commission du soccer juvénile de Saint-Louis-de-France
Vendredi 21 février, 19 h - 21 h
Samedi 22 février, 9 h - 17 h
100, de la Mairie, Saint Louis de France
Information : Luc Piché, 370-1360

Club de soccer Albatros de Trois-Rivières-Ouest
Samedi 22 février, 9 h - 15 h
Local du club de soccer (parc Laviolette)
6455, Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest
Information : 375-1607

Soccer mineur mixte de la région de Louiseville
Vendredi 28 février, 19 h - 21 h
Samedi 1er mars, 10 h - 16 h
École de la Culture
100, rue Saint-Jacques, Louiseville
Information : 228-6381, 296-3423 ou 228-4002



École de golf de Métabéroutin
Le choix des golfeurs en Mauricie
CLUB DE GOLF METABEROUTIN INC. FONDÉ EN 1925

Cours de groupe débutant le 17 mars (choix d'horaires)
Cours complet, 6 cours de 1 heure (3 intérieur, 3 extérieur)
100 $
3 professionnels expérimentés :
SERGE GARCEAU
ALLEN QUIGLEY
RENÉ CHASSÉ
Plus de 500 élèves en 2002
INSCRIPTIONS : 379-6660 373-1944
COTISATIONS 2003

Adulte		800 $
Couple		1385 $
Parent - enfant (11 à 18 ans inclusivement)		1075 $
Familiale (1 enfant)		1495 $
Familiale (2-3 enfants)		1595 $
Adulte extérieur (35 km)		490 $
Couple extérieur		895 $
Adulte (30 ans)		500 $
Couple (30 ans)		895 $
Étudiant		395 $
Junior (11 à 18 ans inclusivement)	Parent membre	325 $
Corporatives (2)		1650 $
5 JOURS Adulte (semaine)		735 $
Couple (semaine)		1275 $

+ taxes applicables
Venez nous rencontrer au Salon du golf 2003 les 7, 8 et 9 mars prochains à la bâtisse industrielle.
N.B. : L'entreposage et le nettoyage de vos bâtons ainsi que la voiturette à main sont inclus dans le paiement de votre cotisation.
Quelques places disponibles pour devenir membre
INFORMATION : 379-6660

Golf Pointe du Lac
CHAMP DE PRATIQUE CHAUFFÉ
Club de golf Pointe-du-Lac de 10 h à 18 h
19 PLACES
Vendredi soir danse sociale et country avec professeurs
377-GOLF

28e TOURNOI PROVINCIAL de HOCKEY MIDGET de Trois-Rivières-Ouest
du 11 au 23 février 2003
JEUDI 20 FÉVRIER 3 PARTIES

CLASSE	HEURE	VISITEUR	RECEVEUR
CC	18h		
CC	19h30	LORRAINE/ ROSEMÈRE	PRÉDATEURS TROIS-RIVIÈRES
AA	21h	ORFORD/SAINT-FRANÇOIS	RIVE SUD

Hommages aux organisateurs et aux dizaines de bénévoles
Trois-Rivières TOYOTA
5110, boulevard Jean-XXIII • (819) 374-5323 • www.troisrivierestoyota.com

HOCKEY SENIOR

Lutte à finir entre l'Express DA et les Prédateurs

ROBERT MARTIN
Trois-Rivières

À une exception près, les choses se sont précisées dans la Ligue de hockey senior AA de la Mauricie alors que se termine, cette fin de semaine, le calendrier régulier. Le Boum de Saint-Boniface est assuré du premier rang au classement de la saison régulière, même s'il partage, avec une partie à jouer, le premier rang avec les Loups de La Tuque dont la saison est terminée.

Même si le Boum devait s'incliner face aux Mustangs, à Saint-Tite demain soir, ils sont assurés de terminer au premier rang parce qu'ils ont eu le meilleur sur les Loups lors des rencontres disputées entre les deux équipes en saison régulière.

Par ailleurs, l'Express DA de Saint-Pierre-les-Becquets et les Prédateurs de Saint-Marc-des-Carrières tenteront de s'approprier de la troisième position au classement lors d'un affrontement demain soir à l'aréna régional de Saint-Pierres-les-Becquets. Présentement, les deux équipes sont à égalité avec 27 points.

Si l'Express DA l'emporte demain soir, il prendra le troisième rang. S'il s'incline, il aura la chance de se reprendre samedi lors de la visite des Mustangs de Saint-Tite. Si l'Express DA et les Prédateurs terminent à égalité au classement, c'est la formation de la rive sud qui prendra le troisième rang parce qu'elle a eu le dessus sur Saint-Marc-des-Carrières en saison régulière.

L'enjeu est important, car l'équipe qui terminera au quatrième rang devra affronter les Mustangs lors d'une série deux de trois qui doit être disputée en entier en fin de semaine prochaine.

En terminant au premier rang, le Boum de Saint-Boniface a obtenu un *bye*, et attend le gagnant de la série entre l'équipe de quatrième place (Saint-Marc-des-Carrière ou Saint-Pierre-les-Becquets) et les Mustangs de Saint-Tite. Les Loups attendent aussi de connaître l'identité de leurs adversaires avant d'entreprendre une demi-finale quatre de sept à compter de la semaine prochaine.

Les Latuquois affronteront l'équipe qui prendra le troisième rang.

ÉVITER LA SÉRIE DEUX DE TROIS

«Si nous pouvons nous éviter de jouer cette série deux de trois, ça serait grandement apprécié», affirmait Jacques Dubuc, l'entraîneur-chef de l'Express DA. «Nous devrons connaître un très bon match face aux Prédateurs qui misent sur une attaque très rapide. Nous devrons même exceller dans les trois zones si nous voulons remporter cette partie. Et si nous devons terminer au troisième rang, autant faire en sorte de nous assurer de cette position en l'emportant face aux Prédateurs», ajoutait-il.

L'Express DA devra cependant composer sans son meilleur défenseur Marc-André Jacob victime d'une perforation de la rate lors du dernier match. «Il a fait une mauvaise chute après une mise en échec. Pour l'instant, dans son cas, ce qui importe c'est qu'il recouvre la santé. Pour ce qui est du match, nous devrons tous compenser pour sa perte», disait Dubuc.

Outre ces deux affrontements de l'Express DA à domicile, demain soir face aux Prédateurs et samedi soir contre les Mustangs, ces derniers recevront demain soir le Boum de Saint-Boniface.

.....

Dans la Ligue de hockey senior AA des Deux-Rives, les séries quart-de-finale sont choses du passé avec les victoires de Saint-Joseph-de-Sorel sur Berthier et de Joliette sur Louiseville. Il reste donc deux parties dans le tournoi à la ronde entre les équipes qui ont terminé aux troisième, quatrième et cinquième rangs, soit samedi alors que le Roi de Mascouche rendra visite aux Master's à Saint-Hilaire qui, le lendemain, recevra le Nova de Nicolet.

Présentement, le Nova n'a remporté qu'une seule victoire en cinq rencontres, alors que Saint-Hilaire revendique un gain et trois revers. Même si Le Master's devait surprendre le Roi de Mascouche samedi soir en l'emportant, c'est la partie de dimanche entre Saint-Hilaire et Nicolet qui déterminera l'identité de l'équipe qui passera à la ronde suivante.

Si Saint-Hilaire remporte deux victoires, il passerait à la demi-finale face aux Lions de Saint-Joseph-de-Sorel. Il obtiendrait le même laissez-passer avec un revers contre Mascouche et une victoire face à Nicolet.

Toutefois, si le Nova gagne dimanche, peu importe que Saint-Hilaire ait gagné ou perdu la veille contre Mascouche, c'est Nicolet qui passerait à la demi-finale face aux Lions.

Déjà, il est assuré que le Roi de Mascouche et les Bandits de Joliette croiseront le fer dans l'une des deux demi-finales. ●

Les petits Cataractes au Colisée

Vers la conquête du titre au tournoi peewee de Québec

ROBERT MARTIN
Trois-Rivières

Pas facile d'avoir toute l'attention de jeunes hockeyeur de 12 et 13 ans. Parlez-en à Mario Lefebvre, entraîneur-chef des Cataractes peewee AA de la Mauricie qui disputera, aujourd'hui, son deuxième match dans le cadre du prestigieux tournoi peewee de Québec. Cette après-midi, les Cataractes, qui jouent dans la division Coupe du Québec, affronteront le Titan d'Acadie-Bathurst au Colisée de Québec.

En principe, les jeunes Mauriciens devraient passer cette étape pour ensuite se mesurer, demain, aux Tigres de Victoriaville qui ont perdu leur premier match.

Les équipes participantes à la Coupe du Québec, sous les couleurs des formations de la LHJMQ (à l'exception de Rouyn-Noranda et Baie-Comeau, toutes les équipes sont représentées), étaient assurées de disputer un minimum de deux rencontres. À compter d'aujourd'hui, donc, les perdants seront éliminés de la compétition.

On revient donc à Mario Lefebvre qui doit, sans cesse, répéter ses recommandations auprès de ses jeunes équipiers. Même s'ils ont vaincu les Screaming Eagles de Cap-Breton, lundi, les Cataractes ont, de l'avis de leur entraîneur-chef, offert une performance très ordinaire.

«Les gars pensent juste à compter. Le jeu collectif en prend un coup. Pourtant, quand on joue bien collectivement, on marque des buts à profusion. Nous avons une équipe très talentueuse, mais s'il le faut je vais couper mon banc et y aller avec ceux qui veulent suivre les directives. On a d'excellentes chances de remporter le tournoi de Québec, mais il faut mettre nos efforts en commun si on veut y arriver», avançait Lefebvre.

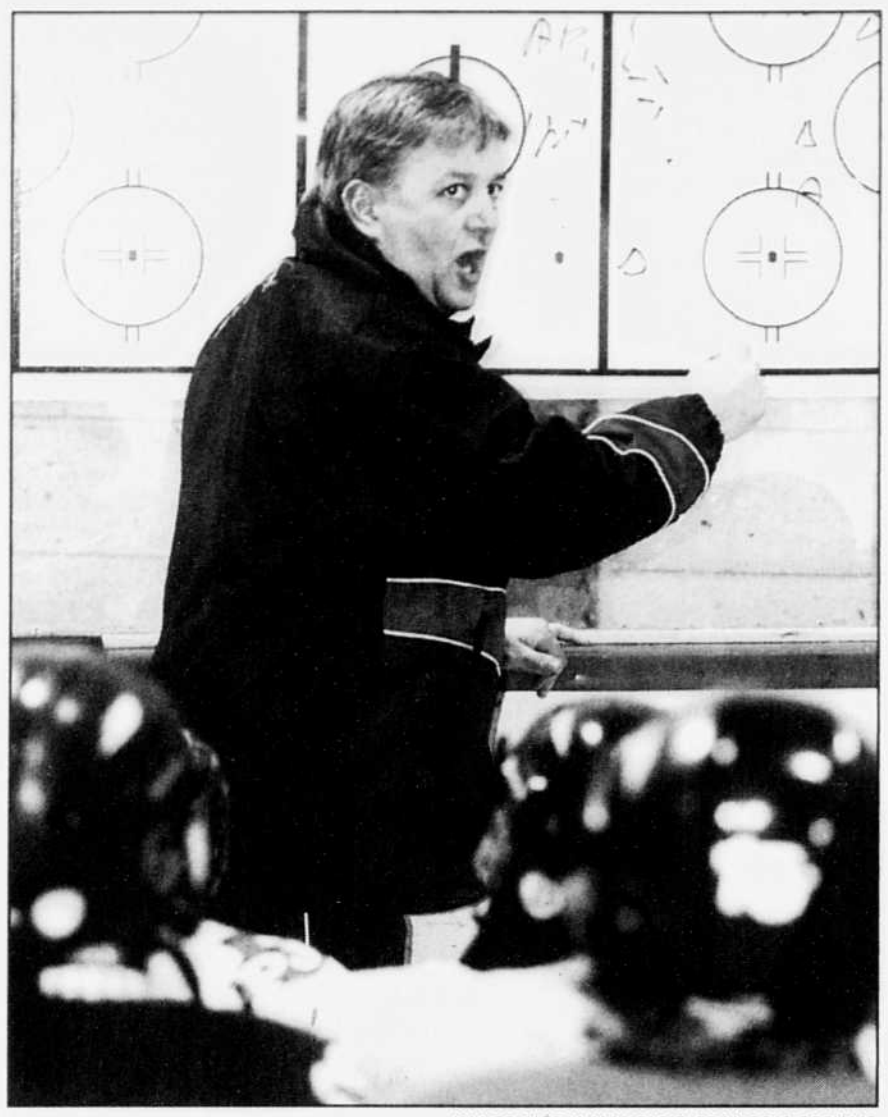


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: FRANÇOIS GERVAIS

L'entraîneur-chef Mario Lefebvre a insisté sur le jeu collectif au cours des derniers jours.

Ce dernier se proposait, d'ailleurs, de rencontrer quelques-uns de ses jeunes protégés en privé, histoire de s'assurer qu'ils comprennent bien ce qu'il attend d'eux.

«Ils sont 17 *chanceux* d'être de cette compétition, d'avoir l'occasion de jouer dans l'enceinte du Colisée de Québec. Sans doute qu'ils seront impressionnés en entrant au Colisée, demain (aujourd'hui), mais je sais que nos gars peuvent bien *performer*. Nos atouts sont la vitesse et la transition défense-attaque, ainsi que l'exécution. Mais pour ça, il faut jouer en équipe», racontait l'entraîneur-chef des Cataractes.

UNE ÉTAPE

Lefebvre attache beaucoup d'importance au tournoi peewee de Québec. Mais cet événement ne constitue qu'une étape dans la saison des jeunes Cataractes qui seront de sérieux aspirants au titre de champions de la Coupe Chrysler, avec les Seigneurs des Mille-Îles qui dominent le classement de la Ligue de hockey de développement Montréal-métropolitain.

«Après le tournoi peewee, il y aura les séries éliminatoires dans notre circuit, puis la Coupe Chrysler. Nous sommes la seule formation à avoir infligé un revers aux Seigneurs et ça pourrait encore se produire dans les séries et à la Coupe Chrysler. Une victoire au tournoi de Québec serait certes de nature à motiver nos joueurs, mais aussi une occasion de démontrer que si les gars jouent en équipe, ils peuvent réaliser de grandes choses», commentait Lefebvre.

Les Cataractes sont deuxième au classement de la Ligue Montréal-métropolitain. Ils ont, de plus, participé à trois tournois jusqu'ici. Ils ont perdu en quart-de-finale au tournoi de Saint-Hyacinthe; ils se sont inclinés au tournoi de Jonquière lors de la demi-finale; et ils ont perdu en finale du tournoi d'Anjou. «Si on suit la logique et une certaine progression, nous devrions l'emporter à Québec», souhaitait Lefebvre en guise de conclusion. ●

Le neuvième rang pour le Titan

Trois-Rivières (RM)

Le Titan du Collège Laflèche a deux rendez-vous à son agenda en 24 heures pour clore la première saison régulière de son histoire dans la Ligue de hockey junior AAA.

Ce soir, les protégés de Marc Bureau seront à Valleyfield pour y affronter les Braves de l'entraîneur Jean Pronovost, et demain soir ils accueilleront les Panthères de Saint-Jérôme.

La formation trifluvienne ne peut plus faire mieux qu'une neuvième place au classement, mais elle ne connaît toujours pas son adversaire pour la première ronde des séries éliminatoires tellement le classement est serré entre les équipes des échelons deux à huit.

Bureau trouve difficile cette situation, mais il entend préparer ses joueurs en fonction des matchs de séries.

«Ça devient difficile de préparer l'équipe compte-tenu que l'on ne sait pas contre qui nous allons jouer lors de la première ronde éliminatoire. Toutefois, nous essayons d'incorporer quelques nouvelles notions justement en fonction des séries de fin de saison», expliquait Marc Bureau.

Le Titan est cependant privé des services du vétéran défenseur Rodrigue Boucher encore blessé à un genou.

Heureusement pour les Trifluviens, ils seront une semaine sans jouer et Boucher pourra en profiter pour guérir sa blessure et possiblement revenir pour le début des rencontres éliminatoires.

Compte tenu du calendrier, le Titan termine le sien une semaine avant plusieurs formations du circuit Morency, Bureau ne regrette pas tellement le fait que ses équipiers aient à jouer la première ronde, sinon ils auraient été deux semaines sans jouer. ●



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: FRANÇOIS GERVAIS

Marc Bureau

SURVOL DE LA RÉGION



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

On a procédé samedi dernier à l'intronisation des quatre premiers membres du Temple de la renommée sportive de Saint-Alexis-des-Monts. Sur la photo, on reconnaît Clovis Dupuis (hockey), Aurèle Plante (entraîneur), Bernard Dupuis (baseball) et Francyne Plante (balle-molle).



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

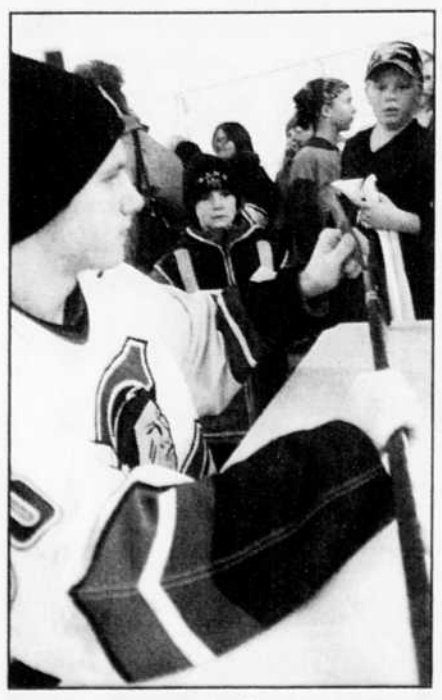
La petite fusée de Saint-Tite Justine L'Heureux, qui a fracassé plusieurs records canadiens et nord-américains en patinage de vitesse longue piste récemment, a été présentée à la foule tout juste avant un match des Cataractes. On la voit ici en compagnie de Yves Despins, de Bureau en gros.

Hogan et Normand en camp d'entraînement

Catherine Hogan et Marie-Hélène Normand, deux athlètes du club Tri-Mégo, participeront ce week-end à un camp d'entraînement à Québec. Les deux jeunes femmes, membres du sport-études et parmi les favorites pour gagner le prochain championnat canadien cet été, vont ainsi avoir la chance de créer des liens avec les meilleurs triathlètes de la province.

Les deux protégées de Benoît Hugo vont aussi effectuer un test de puissance en vélo pour mieux les guider dans leurs entraînements en plus de recevoir beaucoup d'information sur la nutrition et la récupération propres aux athlètes d'élite. Tous ces ateliers seront séparés par de l'entraînement en vélo, en natation et en course à pied.

Par ailleurs, les deux filles et 10 autres membres du club trifluvien se préparent pour un camp d'entraînement de 10 jours en Floride. Ce périple, qui comprend 44 heures d'entraînement destiné principalement au volume en vélo, se veut une source de motivation pour ces athlètes qui ne compétitionnent qu'en été.



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Quelques joueurs des Cataractes, dont Jonathan Boutin, ont rencontré de jeunes amateurs à l'occasion du Festival des neiges de Saint-Alexis-des-Monts, samedi.

Du bronze bien mérité pour les Maralga

Le club de nage synchronisée Les Maralga a participé le week-end dernier à une compétition provinciale à Sainte-Foy. Les Maralga ont enregistré de belles performances, notamment celles de Anne-Laurie Jacob chez les 14 ans et moins qui a mérité l'or en solo et en duo avec sa partenaire Jessica Gauthier.

L'histoire de la fin de semaine appartient toutefois à l'équipe de Mélanie Guindon qui a arraché la médaille de bronze chez les 15 ans et plus. Privée de Jessica Gauthier, qui a aggravée sa blessure à l'épaule, le groupe a pris les bouchées doubles en réussissant sa chorégraphie avec huit filles plutôt que neuf. Cette équipe est composée d'Émilie Bouchard-Dostie, Laurie Duchesneau-Chouinard, Janie Héon, Anne-Laurie Jacob, Marilie Papillon, Andréanne Pelchat-Saint-Jacques, Sophie Provencher et Audrey Tessier. Ces filles seront d'ailleurs de la partie à la finale provinciale des Jeux du Québec.

Hockey cosom: les séries déjà amorcées

La première saison de la Ligue de hockey cosom de niveau primaire est déjà terminée. L'équipe de l'école Jacques-Buteux de Trois-Rivières a terminé en première position, devançant de peu les équipes de Cardinal-Roy et de Sainte-Pie X.

Les séries se déroulent cette semaine et les grandes finales seront présentées lundi prochain. À noter que le gala méritas sera quant à lui tenu le 17 mars.

Mini-basket aux Seigneuries

C'est ce samedi, à l'école secondaire Les Seigneuries de Saint-Pierre-les-Becquets, que l'Association régionale du sport étudiant tiendra son premier tournoi de mini-basket dans le cadre de son programme *Élèves en action*, école active.

Pour cette première, les adeptes du mini-basket de 4e, 5e et 6e années de la rive-sud dans les écoles de Gentilly, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Manseau et Sainte-Angèle-de-Laval se disputeront un tournoi amical. ●

STATISTIQUES

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

SAISON 2001-2002

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION NORD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile G	P	N	Extérieur G	P	N	Séq
Ottawa	61	38	15	7	1	196	134	84	21	5	2	17	11	5	G-2
Toronto	59	33	21	4	1	169	143	71	20	10	2	14	12	2	G-3
Boston	59	28	23	6	2	172	163	64	17	10	3	11	15	3	N-1
MONTREAL	62	24	24	7	7	158	177	62	14	13	4	10	18	3	P-2
Buffalo	58	17	29	7	5	127	157	46	11	14	4	6	20	3	G-1

SECTION ATLANTIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile G	P	N	Extérieur G	P	N	Séq
New Jersey	59	35	16	4	4	153	118	78	20	10	1	15	10	3	P-1
Philadelphie	59	30	16	11	2	136	125	73	13	9	7	17	9	4	N-2
NY Islanders	58	27	23	6	2	158	162	62	16	13	2	11	12	4	N-1
Pittsburgh	59	24	26	4	5	153	170	57	13	14	1	11	17	3	G-2
NY Rangers	63	24	30	7	2	161	192	57	12	16	3	12	16	4	G-1

SECTION SUD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile G	P	N	Extérieur G	P	N	Séq
Washington	61	28	23	7	3	170	160	66	17	11	1	11	15	6	P-1
Tampa Bay	60	25	21	9	5	166	167	62	17	10	3	8	16	6	G-3
Floride	59	17	22	11	9	138	175	54	7	18	6	10	13	5	G-1
Caroline	61	18	29	8	6	130	173	50	10	14	6	8	21	2	N-1
Atlanta	59	20	31	4	4	157	209	48	11	17	3	10	17	1	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile G	P	N	Extérieur G	P	N	Séq
St. Louis	60	31	16	8	5	194	157	75	16	10	3	15	11	5	G-1
Detroit	59	30	17	9	3	175	150	72	17	8	5	13	12	4	P-1
Chicago	60	24	23	10	3	147	145	61	14	10	4	10	16	6	P-1
Nashville	58	21	24	9	4	135	149	55	14	13	3	7	15	6	G-3
Columbus	58	22	28	6	2	158	180	52	15	11	3	7	19	3	P-2

SECTION NORD-OUEST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile G	P	N	Extérieur G	P	N	Séq
Vancouver	59	34	16	9	0	180	150	77	16	9	5	18	7	4	G-1
Colorado	58	27	14	11	6	169	143	71	12	11	7	15	9	4	G-2
Minnesota	60	29	22	8	1	143	133	67	17	12	3	12	11	5	P-3
Edmonton	59	26	20	6	7	161	161	65	14	12	3	12	15	3	P-3
Calgary	61	18	29	10	4	133	175	50	8	14	8	10	19	2	N-1

SECTION PACIFIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile G	P	N	Extérieur G	P	N	Séq
Dallas	60	34	12	13	1	181	118	82	21	4	5	13	9	8	N-1
Anaheim	59	27	20	8	4	146	144	66	15	8	6	12	16	2	N-1
Los Angeles	59	25	26	4	4	153	161	58	16	13	1	9	17	3	G-1
Phoenix	58	22	25	7	4	147	158	55	10	13	5	12	16	2	G-3
San Jose	59	21	27	6	5	158	176	53	11	13	4	10	19	2	P-2

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne DP (défaite en prolongation).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATION DE L'EST

	Mj	Pts
1.x-Ottawa	61	84
2.x-New Jersey	59	78
3.x-Washington	61	66
4. Philadelphie	59	73
5. Toronto	59	71
6. Boston	59	64
7. Tampa Bay	60	64
8. NY Islanders	58	62
9. Montréal	62	62
10. Pittsburgh	59	57
11. NY Rangers	63	57
12. Floride	59	54
13. Caroline	61	50
14. Atlanta	59	48
15. Buffalo	58	46

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	Pts
1. x-Dallas	60	82
2. x-Vancouver	59	77
3. x-St. Louis	60	75
4. Detroit	59	72
5. Colorado	58	71
6. Minnesota	60	67
7. Anaheim	59	66
8. Edmonton	59	65
9. Chicago	60	61
10. Los Angeles	59	58
11. Phoenix	58	55
12. Nashville	58	55
13. San Jose	59	53
14. Columbus	58	52
15. Calgary	61	50

x-meneur de section.

RENDEMENT

	B	A	Pts	Pén
11. S. Koivu	16	39	55	50
20. R. Zednik	24	15	39	59
94. Y. Perreault	20	19	39	28
79. A. Markov	11	19	30	30
38. J. Bulis	13	16	29	24
93. D. Gilmour	10	19	29	32
43. P. Brisebois	4	21	25	24
14. O. Petrov	7	16	23	12
37. N. Sundstrom	6	13	19	28
21. R. McKay	6	12	18	72
24. A. Dackell	5	13	18	18
90. J. Juneau	5	13	18	18
52. C. Rivet	5	12	17	53
27. M. Czerkawski	5	9	14	14
25. C. Kilger	6	6	12	14
82. D. Audette	3	9	12	12
54. P. Traverse	0	11	11	22
5. S. Quintal	4	5	9	62
71. M. Ribeiro	4	4	8	4
81. M. Hossa	5	1	6	6
28. K. Dykhuis	1	4	5	24
22. B. Lindsay	0	2	2	23
51. F. Bouillon	0	1	1	2
60. J. Théodore	0	1	1	2
26. S. Blouin	0	0	0	47
65. R. Hainsey	0	0	0	2
30. M. Garon	0	0	0	0
29. G. Odjick	0	0	0	0
44. S. Souray	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	N	Min	Ba	Bl	Moy
30. M. Garon	2	1	0	184	3	1	0,98
xx. J. Hackett	7	8	2	1063	45	0	2,54
60. J. Théodore	15	22	5	2514	124	1	2,96
Total (5)	24	31	7	3776	177	2	2,81

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

CALENDRIER

Samedi 15 février
Montréal 3 Edmonton 2
Toronto 2 Ottawa 1
Vancouver 2 Calgary 2
N.Y. Islanders 3 Los Angeles 2
Buffalo 5 N.Y. Rangers 4
Caroline 2 Philadelphie 2
Chicago 7 Columbus 1
Detroit 6 Atlanta 2
Pittsburgh 4 New Jersey 1
Tampa Bay 5 Boston 2
Washington 2 Floride 1
Phoenix 5 St. Louis 3
Nashville 2 Anaheim 1
Colorado 3 Minnesota 2

Dimanche 16 février
Dallas 3 San Jose 1

Lundi 17 février
Buffalo 3 Atlanta 4 (P)
Calgary 3 St. Louis 5
N.Y. Rangers 2 Ottawa 3
Washington 1 Tampa Bay 3
Boston 1 Nashville 5
Colorado 5 Chicago 4
San Jose 2 Los Angeles 3
N.Y. Islanders 2 Anaheim 2

Mardi 18 février
New Jersey 2 Philadelphie 2
Caroline 3 Toronto 4
Floride 0 Montréal 3
Edmonton 3 Pittsburgh 4 (P)
Vancouver 4 Detroit 3 (P)
Columbus 2 Phoenix 5

Mercredi 19 février
Montréal 1 Buffalo 2 (P)
Boston 1 Caroline 1
Atlanta 0 Tampa Bay 2
Ottawa 5 New Jersey 3
N.Y. Rangers 4 Minnesota 2
Calgary 1 Dallas 1
Columbus à Anaheim, 22h30.
N.Y. Islanders à San Jose, 22h30.

Jeudi 20 février
Floride à Ottawa, 19h00.
Toronto à Washington, 19h00.
Edmonton à Detroit, 19h30.
Los Angeles à Philadelphie, 20h00.
Colorado à Pittsburgh, 20h00.
Vancouver à St. Louis, 20h00.
Calgary à Nashville, 20h00.
Phoenix à Chicago, 20h30.

Vendredi 21 février
Los Angeles à Buffalo, 19h00.
Colorado à N.Y. Islanders, 19h00.
Tampa Bay en Caroline, 19h00.
Boston au New Jersey, 19h30.
Phoenix à Dallas, 20h30.
N.Y. Rangers à Anaheim, 22h30.
Columbus à San Jose, 22h30.

Samedi 22 février
St. Louis à Pittsburgh, 15h00.
Toronto à Montréal, 19h00.
Nashville à Ottawa, 19h00.
Floride à Philadelphie, 19h00.
Detroit à Washington, 19h00.
Vancouver à Edmonton, 22h00.

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	B	A	Pts
Lemieux, Pgh	22	55	77
Naslund, Vcr	38	35	73
Thornton, Bos	29	44	73
Forsberg, Col	20	50	70
Kovalev, Pgh-NYR	30	37	67
Hejduk, Col	32	34	66
Jagr, Wash	31	35	66
Modano, Dal	24	41	65
Demitra, StL	23	42	65
Bertuzzi, Vcr	30	34	64
Murray, Bos	29	34	63
Alfredsson, Ott	22	40	62
Hossa, Ott	36	23	59
Kariya, Ana	21	38	59
Palffy, LA	24	34	58
Mogilny, Tor	23	35	58
Whitney, Clb	14	43	57
Weight, StL	12	45	57
Jokinen, Flo	31	24	55
Heatley, Atl	25	29	54
Fedorov, Det	23	31	54
Lecavalier, TB	22	32	54
Koivu, Mtl	**16**	**38**	**54**
Prospal, TB	13	41	54
Saint-Louis, TB	27	26	53
MacInnis, StL	15	38	53

HOCKEY - LAH

Ligue américaine de hockey

Association de l'Est

Section canadienne

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Hamilton	60	42	9	5	4	227	132	93
Manitoba	59	25	28	6	0	167	180	56
St. John's	60	21	33	5	1	174	220	48
Saint-Jean	56	21	30	4	1	142	168	47

Section Est

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Bridgeport	58	28	18	9	3	150	142	68
Binghamton	56	29	19	7	1	168	144	66
Hartford	56	24	21	7	4	176	171	59
Springfield	57	25	27	5	0	152	173	55
Albany	58	17	28	7	6	138	168	47

Section Nord

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Providence	58	36	13	7	2	198	160	81
Manchester	54	30	14	7	3	184	136	70
Portland	58	27	19	7	5	170	139	66
Worcester	58	22	23	10	3	172	172	57
Lowell	60	14	38	5	3	134	205	36

Association de l'Ouest

Section Ouest

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Houston	58	37	14	6	1	195	149	81
Chicago	56	27	20	6	3	192	165	63
San Antonio	58	26	22	8	2	151	154	62
Utah	56	27	24	3	2	167	169	59
Milwaukee	54	21	18	11	4	168	167	57

Section Centrale

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Gr. Rapids	57	33	14	8	2	176	127	76
Rochester	59	20	22	13	4	157	169	57
Cincinnati	56	16	26	10	4	140	178	46
Cleveland	58	17	33	4	4	141	202	42
Syracuse	57	16	32	6	3	133	187	41

Section Sud

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Norfolk	56	30	15	7	4	153	136	71
Hershey	57	25	19	11	2	156	148	63
W.-Barre	58	26	24	4	4	184	189	60
Philadelphie	56	24	25	4	3	136	150	55

Note: 1 point pour une défaite en prolongation

Lundi 17 février
Philadelphie à Wilkes-Barre, 17h05. (remis, en raison du mauvais temps)
Manchester 6 St. John's 2
Springfield 3 Albany 1
Grand Rapids 4 Syracuse 3

Mardi 18 février
Hamilton 4 Binghamton 0
Bridgeport 2 San Antonio 0
Milwaukee 7 Utah 4
Rochester 4 Cincinnati 1

Mercredi 19 février
Saint-Jean 5 St. John's 0
Manitoba 5 Houston 2
Bridgeport 5 Albany 2
Cincinnati 7 Chicago 5
Hershey 6 Syracuse 2
Lowell 2 Manchester 1
Portland 5 Philadelphie 2
Providence 5 Worcester 2
Utah 5 Wilkes-Barre 2

Jeudi 20 février
Aucun match.

Vendredi 21 février
St. John's à Saint-Jean, 18h30.
Bridgeport à Hartford, 19h05.
Albany à Philadelphie, 19h05.
Lowell à Providence, 19h05.
Hershey à Syracuse, 19h30.
Cleveland à Grand Rapids, 19h30.
Norfolk à Cincinnati 19h35.
Worcester à Springfield, 19h35.
Portland à Manchester, 19h35.
Chicago à San Antonio, 20h00.
Hamilton à Milwaukee, 20h12.
Houston au Manitoba, 20h30.
Wilkes-Barre à l'Utah, 21h00.

HOCKEY

Ligue de hockey junior majeur du Québec

Association Robert-Lebel

Section Ouest

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Val-d'Or	61	30	21	6	4	201	191	70
Hull	59	31	22	4	2	213	188	68
R.-Noranda	61	28	27	0	6	222	228	62
Montréal	60	24	23	5	8	207	224	61

Section Centrale

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Sherbrooke	61	32	20	6	3	196	171	73
Victoriaville	62	31	23	6	2	217	200	70
Shawinigan	62	21	30	7	4	184	222	53
Drummondville	61	12	43	3	3	145	259	30

Association Frank-Dilio

Section Est

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Baie-Comeau	61	41	13	5	2	262	186	89
Québec	59	35	19	2	3	229	166	75
Chicoutimi	59	26	29	1	3	205	226	56
é-Rimouski	60	10	47	3	0	158	317	23

Section Maritimes

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Halifax	60	36	12	9	3	241	164	84
Ac.-Bathurst	61	37	17	4	3	237	163	81
Moncton	60	31	16	9	4	208	171	75
Cap-Breton	62	20	30	8	4	178	231	52

é - éliminé d'une participation aux séries.
Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Mardi 18 février
Québec 6 Baie-Comeau 1
Hull 3 Rouyn-Noranda 2 (P)
Acadie-Bathurst 8 Sherbrooke 4

Mercredi 19 février
Shawinigan 9 Rimouski 1
Baie-Comeau 5 Drummondville 2
Chicoutimi 6 Cap-Breton 4
Hull 3 Val-d'Or 1

Jeudi 20 février
Québec à Halifax, 19h00.
Acadie-Bathurst à Montréal, 19h00.

Vendredi 21 février
Chicoutimi à Moncton, 19h00.
Rimouski à Montréal, 19h00
Québec au Cap-Breton, 19h30.
Drummondville à Rouyn-Noranda, 19h30.
Baie-Comeau à Sherbrooke, 19h30.
Shawinigan à Hull, 19h35.

Samedi 22 février
Chicoutimi à Halifax, 19h00.
Acadie-Bathurst à Rouyn-Noranda, 19h30.
Drummondville à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 23 février
Cap-Breton à Halifax, 16h00.
Québec à Moncton, 16h00.
Baie-Comeau à Shawinigan, 16h00.
Rimouski à Sherbrooke, 16h00.
Acadie-Bathurst à Val-d'Or, 16h00.
Belleville (LHO) à Victoriaville, 16h00.
Montréal à Hull, 19h00.

Les meneurs

	Mj	B	P	Pts
Perrault, Joël BaC	60	45	54	99
Gagnon, Jonathan Rou	58	46	52	98
Thoresen, Patrick BaC	60	31	59	90
Filion, Olivier Bat	60	30	58	88
Proulx, Olivier BaC	60	33	54	87
Plourde, J.-François She	59	51	34	85
Pelletier, Pascal BaC	56	36	47	83
Parenteau, P.-A. She	48	25	58	83
Sleigher, Pierre-Luc Vic	56	30	52	82
Massé, David Qué	57	41	38	79
Genesse,Benoît VdO	58	28	51	79
MacRae, Stuart Hal	62	28	51	79
Ferland, Jonathan Bat	57	38	40	78
Talbot, Maxime Hul	57	30	45	75
Bernier, Steve Mon	59	33	41	74

HOCKEY - JUNIOR AAA

Ligue de hockey junior AAA

Section Sherwood

	M	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
y-Lennoxville	48	39	5	2	2	222	133	82
Longueuil	48	25	17	3	3	197	187	56
Coaticook	47	23	18	4	2	174	186	52
Contrecoeur	48	21	19	5	3	168	160	50
Kahnawake	48	15	28	1	4	166	230	35

Section Ferland-DR

	Pj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
x-Valleyfield	48	27	14	3	4	255	207	61
Lachine	47	24	17	2	4	223	199	54
La Plaine	48	23	19	3	3	233	219	52
St-Jérôme	48	23	21	1	3	206	210	50
C. Laflèche	48	18	24	2	4	193	223	42
St-Eustache	48	11	32	2	3	179	262	27

x - champion de section.
y - champion du classement général.
Note: L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et le match est inscrit dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

Mardi 18 février
Kahnawake 4 Saint-Jérôme 1

Mercredi 19 février
Longueuil 6 Saint-Eustache 2

Jeudi 20 février
C. Laflèche à Valleyfield, 19h30.

Vendredi 21 février
Coaticook à Kahnawake, 19h30.
Saint-Eustache à Contrecoeur, 20h00.
Saint-Jérôme au C. Laflèche, 20h00.
Lennoxville à Longueuil, 20h00.
La Plaine à Lachine, 20h00.

Samedi 22 février
Aucun match.

Dimanche 23 février
Longueuil à Kahnawake, 19h00.
Coaticook à La Plaine, 19h30.
Lachine à Contrecoeur, 19h30.

Lundi 24 février
Coaticook à Lennoxville, 20h00.

Mardi 25 février
Saint-Eustache à Saint-Jérôme, 19h30.

Mercredi 26 février
Aucun match.

Jeudi 27 février
Lachine à Valleyfield, 19h30.
Fin des matches de la saison régulière

HOCKEY UNIVERSITAIRE

Universitaire masculin

Section Est

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
c.UQTR	24	20	2	2	132	61	42
McGill	24	16	6	2	92	62	34
Ottawa	24	13	9	2	105	77	28
e.Concordia	24	9	13	2	84	94	20

Section Centre-Est

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
c.Toronto	24	16	5	3	109	67	35
Queens	24	7	17	0	73	124	14
RMC	24	6	17	1	61	121	13
e.Ryerson	24	2	21	1	53	133	5

Section Centre-Ouest

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
c.York	24	17	6	1	128	61	35
Laurier	24	12	11	1	89	99	25
Brock	24	8	16	0	78	113	16
e.Guelph	24	6	17	1	82	116	13

Section Ouest

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
c.Western	24	24	0	0	135	39	48
Lakehead	24	18	6	0	125	64	36
Windsor	24	8	15	1	80	107	17
e.Waterloo	24	1	22	1	56	144	3

C: champion **E**: éliminé

Dimanche, 16 février
UQTR 6 Concordia 1

HOCKEY—MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES 2003

Quarts de finale de section

Section C.C.M.

Série A

Vendredi 14 février
Amos 4 L'-L-L' 1
(Amos gagne la série 3-1)

Série B

Samedi 15 février
West-Island 6 E.E.-Montpetit 0
(West Island gagne la série 3-1)

Section KOHO

Série C

Vendredi 14 février
Lévis 5 Jonquière 1
(Lévis gagne la série 3-0)

Série D

Mardi 11 février
C-Madeleine 4 Sém. St-François 3 (P)

Mercredi 12 février
C-Madeleine 5 Sém. St-François 4 (P)

Vendredi 14 février
Sém. St-François 4 Cap-Madeleine 1

Samedi 15 février
Sém. St-François 6 C-Madeleine 0

Dimanche 16 février
Sém. St-François 5 Cap-Madeleine 2
(Sém. St-François gagne la série 3-2)

Reprise des activités le 3 mars

HOCKEY SENIOR

Ligue senior de la Mauricie

	Pj	G	P	Df	Bp	Bc	Pts
La Tuque	28	17	9	2	166	147	36
St-Boniface	27	17	8	2	131	111	36
St-Marc-C	27	12	12	3	137	145	27
St-Pierre-B	26	12	11	3	128	135	27
St-Tite	26	9	14	3	116	140	21

Vendredi, 14 février
La Tuque 6 St-Pierre-les-Becquets 5 P
St-Boniface 4 St-Tite 3 P

Dimanche, 16 février
St-Tite 3 La Tuque 2

Vendredi, 21 février
St-Marc-des-C. vs St-Pierre-Bec. 21h
St-Boniface vs St-Tite, 21h

Samedi, 22 février
St-Tite vs St-Pierre-Becquets, 20h

Compteurs

	B	A	Pts
S. Girard, Tuque	23	35	58
D. Dubord, Tuque	21	29	50
P. Roussel, St-P	28	18	46
F. Roussel, Tuque	24	22	46
L. Parisien, St-P	14	29	43
S. Tremblay, St-M	19	22	41
Y. Lachance, St-B	15	25	40
P. Tessier, St-M	13	27	40
M. Delisle, St-M	15	24	39
S. Marchand, St-T	15	24	39

HOCKEY FÉMININ

Hockey féminin collégial AA

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St-Jérome	20	18	1	1	89	18	37
St-Laurent	20	17	3	0	97	17	34
Limoilou	20	16	3	1	109	29	33
Laflèche	19	9	8	2	64	63	20
John-Abbot	21	8	13	0	48	70	16
M-Victorin	20	7	12	1	51	69	15
Lévis-Lauzon	20	5	14	1	32	63	11
Jean-Brébeuf	20	5	15	0	32	96	10
Dawson	20	2	18	0	20	117	4

Mercredi, 19 février
Laflèche vs Lévis-Lauzon, 19h50

Dimanche, 23 février
Dawson vs Laflèche, 13h15

BASKET-BALL

Lique de la CS de l'Énergie

Benjamin féminin

	Pj	V	D	Es	Pp	Pc	Pts
Séminaire 1	13	13	0	26	983	204	65
Du Rocher	13	10	3	25	832	305	58
Séminaire 2	13	8	5	26	473	579	55
Paul-Le Jeune	13	4	9	26	406	704	47
Val-Mauricie	13	4	9	24	294	670	45
Champagnat	13	0	13	25	266	792	38

Benjamin masculin

	Pj	V	D	Es	Pp	Pc	Pts
Du Rocher	12	12	0	23	641	222	59
Séminaire 1	13	9	4	25	853	359	56
Val-Mauricie	13	7	6	24	783	471	51
Sacré-coeur	12	3	9	24	230	863	42
Séminaire 2	12	1	11	24	190	891	38
Paul-Le Jeune	12	5	7	14	402	293	36

Cadet féminin

	Pj	V	D	Es	Pp	Pc	Pts
Séminaire	12	11	1	23	934	235	57
Du Rocher	12	11	1	23	846	242	57
Champagnat	13	8	5	26	591	404	55
Val-Mauricie	12	5	7	24	452	563	46
Des Chutes	14	1	13	26	223	994	42
Sacré Coeur	13	2	11	24	332	940	41

Cadet masculin

	Pj	V	D	Es	Pp	Pc	Pts
Séminaire	9	9	0	18	665	300	45
Du Rocher	10	7	3	18	536	441	42
Champagnat	10	5	5	18	467	491	38
Val-Mauricie	9	3	6	18	328	458	33
Des Chutes	10	0	10	16	302	608	26

Juvénile féminin

	Pj	V	D	Es	Pp	Pc	Pts
Val-Mauricie	12	11	1	24	918	251	58
Séminaire	12	11	1	24	774	277	58
Paul-Le Jeune	12	5	7	24	505	678	46
Montfort	11	6	5	21	572	395	44
Des Chutes	11	2	9	20	300	703	35
LT H School	12	0	12	22	118	883	34

Juvénile masculin

	Pj	V	D	Es	Pp	Pc	Pts
Paul-Le Jeune	13	9	4	25	831	567	56
Du Rocher	12	8	4	23	655	458	51
Séminaire	11	9	2	19	569	390	48
Val-Mauricie	11	7	4	21	699	462	46
LT H School	12	0	12	16	286	882	30
Des Chutes	11	2	9	13	390	671	28

Soccer

Benjamin masculin

	Pj	V	D	NEs	Pp	Pc	Pts
Des Chutes	10	7	1	2	19	53	19	45
Séminaire	10	8	1	1	17	53	17	44
Champagnat	10	3	6	1	20	23	47	37
Montfort	10	0	10

JEUX ET ENJEUX

ADOPTION-ÉMOTIONS

Important

S'il y a concordance ou si vous croyez vous reconnaître, reconnaître quelqu'un ou reconnaître une personne qui est décédée, veuillez contacter Francine au 819-228-5742. Ceci reste confidentiel et je fais vérifier par le Centre Jeunesse si c'est concordant, car ce sont seulement eux qui détiennent les archives d'adoption.

Très important

N'oubliez pas de m'aviser si vous avez retrouvé et me dire par l'entremise de qui et la date de retrouvailles, n'oubliez pas non plus de faire votre changement d'adresse et de numéro de téléphone partout où vous avez laissé vos coordonnées. Toujours inscrire la date de naissance de l'enfant dans votre correspondance, car mes dossiers sont classés ainsi.

17 avril 1963

Recherche sa mère. Lieu de ma naissance: C.H. Comtois Louiseville, Dr. Marchand. Heure: 12 h 14 a.m. Poids: 7 livres 8 onces, 36 semaines. Baptisé le: 22 avril 1963. Nom fictif: Normand Milette. Date de consentement à l'adoption: 9 juillet 1963. Date de placement à l'adoption: 28 novembre 1963. Ma mère avait 22 ans, 5'6", cheveux châtains, 7e année, presseuse, région 04 rive nord milieu urbain. Sa mère était paralysée depuis 12 ans, parents pas au courant de ma naissance, famille de six enfants. Mon père avait 29 ans, 5'9", cheveux bruns, pianiste. Sa mère était décédée, famille de 13 enfants.

Normand

11 mai 1973

Recherche son frère. Lieu de ta naissance: C.H. Laflèche Grand-Mère. Nom fictif: Georges Émile Fortin. Tu as été adopté dans la région de la Mauricie.

Aline

31 mai 1960

Recherche ses parents et famille. Lieu de ma naissance: C.H. Miséricorde Montréal. Heure: 4 h.00 a.m. Poids: 6 livres 11 onces. Baptisée le: 6 juin 1960. Nom fictif: Marie Diane. Pseudo de ma mère: Lisette. Date de consentement à l'adoption: 7 juin 1960. Ma mère avait 19 ans, 5'3", yeux bruns, cheveux châtains, employée de manufacture, région 04 rive nord milieu urbain. Ses parents âgés fin de la quarantaine étaient au courant de ma naissance, famille de 6 enfants Mon père avait 23 ans, 5'5", yeux et cheveux bruns, journalier. Ses parents âgés au milieu de la cinquantaine, famille de 8 enfants.

Sylvie

8 janvier 1953

Recherche ses parents. Lieu de ma naissance: C.H. Saint-Joseph Trois-Rivières et transférée la même journée au C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Jacinthe Trudel. Ma mère avait 35 ans, 5'4", cheveux bruns, veuve depuis 2 ans, 10e année, couturière, région 04 milieu urbain. Mon père avait 30 ans, 5', yeux bleus, cheveux blonds, boucher, célibataire.

Jacinthe

8 janvier 1959

Recherche sa fille. Lieu de sa naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Louise Lisette. Mon pseudo: Aline Avon. J'avais 24 ans, 4'10", yeux et cheveux bruns, couturière, région 04 rive nord milieu urbain.

Jeannine

11 janvier 1949

Recherche son frère. Lieu de sa naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Rosaire Allard. Tu as été adopté à Trois-Rivières.

Francine

11 janvier 1970

Recherche son fils. Lieu de sa naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Michel. J'avais 17 ans, 5'2", yeux bleus, cheveux châtains, étudiante et travaillait à temps partiel dans un restaurant. Ton père cheveux blonds travaillait dans la fabrication de chaussures.

Micheline

12 janvier 1969

Recherche sa fille. Lieu de sa naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Linda Beaudoin. J'avais 16 ans, 5', yeux pers, cheveux noirs, étudiante. Ton père avait 23 ans, 5'8", yeux bleus, cheveux blonds, cultivateur.

Diane

L'adresse de ce courrier: Adoption-Émotions, 220 Loranger, Louiseville, J5V 2Y2, c'est gratuit seulement à envoyer une enveloppe affranchie avec une photocopie de vos antécédents sociobiologiques reçus par Services aux Origines ou le Centre Jeunesse. Pour de plus amples informations sur ce courrier ou les démarches à entreprendre pour des retrouvailles, vous pouvez me contacter au 819-228-8667.

Francine

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



BEN (Daniel Shelton)



MANDRAKE



HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)
Vous aurez de la concentration et serez sérieux dans vos projets. Vous pourriez aider une personne à mieux comprendre ce qui lui arrive: prenez le temps d'écouter, car c'est cela qui réconforte vraiment.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)
Vous aurez l'imagination féconde à souhait et vous trouverez une solution intéressante à un problème. D'un autre côté, vous pourriez aussi commencer trop de choses à la fois et ne plus savoir où donner de la tête.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)
Regardez vers le futur. Tout vous sourit. Il ne reste que quelques heures, jours ou semaines avant que vous retrouviez intégralement votre énergie et votre enthousiasme.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)
Votre équilibre est bon et vous serez bien dans votre peau. Avec vos proches, vous verrez au confort de chacun et vous communiquerez d'une manière sensible. Votre vie sociale devrait être active.

LION

(du 23 juillet au 23 août)
Vous aurez la touche dans les affaires d'argent. En fait, il y aura des entrées et des sorties d'argent, mais vous gérerez vos affaires adéquatement. Côté coeur, votre logique sera à toute épreuve.

VIERGE

(du 24 août au 22 sept.)
Au travail et dans vos activités quotidiennes, vous ferez les choses avec une attention soutenue. Dans votre vie sentimentale, vous susciterez l'attention d'une personne qui vous intéresse.

BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.)
Vous aurez avantage à vous garder quelques moments de tranquillité afin de faire le point sur une situation. Côté coeur, si vous expliquez à vos proches comment vous vous sentez.

SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.)
Votre vie sociale pourrait être active et vous aurez l'occasion de rencontrer des gens. Aujourd'hui, dites ce que vous avez à dire, c'est la bonne journée pour cela. Côté coeur, il n'y a pas d'ombre au tableau.

SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.)
Votre ingéniosité pourrait vous valoir des compliments. Pour les personnes qui recherchent un emploi, cette semaine est propice. Pour les gens plus stables, la journée sera favorable.

CAPRICORNE

(du 22 déc. au 20 janv.)
Vous serez à l'écoute des autres sans pour autant vous oublier. Dans vos occupations, procédez systématiquement et vous terminerez ce que vous avez entrepris. Vie spirituelle prédominante.

VERSEAU

(du 21 janv. au 19 fév.)
Vos relations avec les autres bonnes parce que vous leur ferez confiance. Personnellement, vous comprendrez mieux vos désirs et les possibilités que vous avez de les réaliser.

POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars)
Vous aurez à coeur de vivre des relations harmonieuses avec les gens que vous côtoyez. Plus clair quant à vos attentes et en ce qui concerne ce que vous pouvez donner, vous aurez une attitude à la fois directe et confiante.●

MOT MYSTERE

LANGUES ET DIALECTES - Un mot de 8 lettres

F	G	A	L	L	O	S	E	T	R	E	V	A	L	S
L	E	E	T	U	I	E	T	E	S	S	O	I	E	I
E	S	R	E	O	O	S	L	S	N	N	R	N	T	O
X	S	I	R	E	G	M	U	E	I	E	C	E	T	D
I	M	R	O	E	U	R	A	D	B	E	I	E	E	E
O	O	C	O	N	T	Q	A	T	R	A	B	N	N	U
N	N	E	I	C	I	L	A	G	N	E	B	A	O	S
E	G	A	K	K	A	H	E	V	P	E	H	N	R	I
I	O	R	N	A	T	I	C	C	O	G	C	A	G	A
L	L	A	I	O	A	A	B	G	F	L	N	C	N	D
O	I	K	M	L	G	S	I	A	M	A	S	S	A	N
E	M	S	I	B	A	R	A	M	R	A	Z	O	I	A
R	A	U	L	R	L	P	A	B	O	A	N	E	X	L
I	T	E	D	B	O	P	P	J	I	T	H	D	R	S
D	Z	E	N	D	G	R	E	H	C	R	O	C	E	I

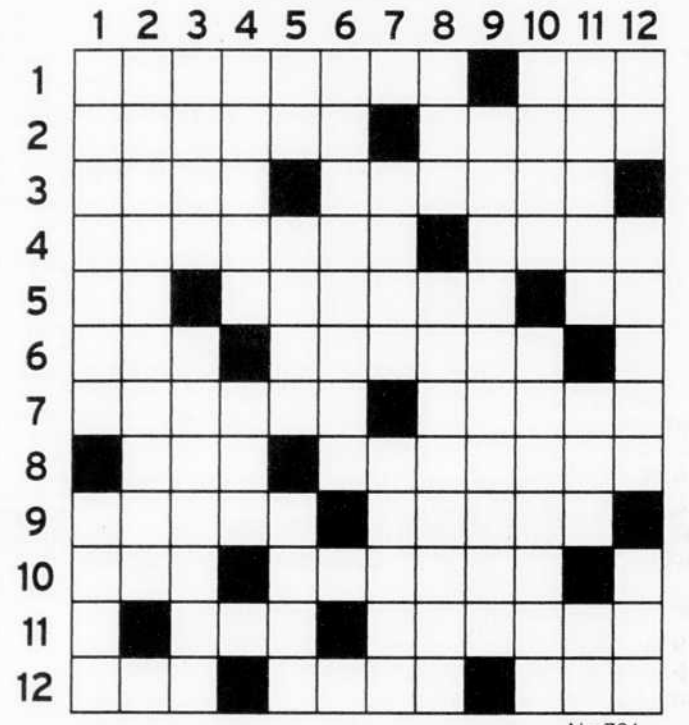
ACCENT, AFGHAN, ARABE, ARABISME, ARGOT, ASSAMAIS, AZERI, BABEL, BENGALI, BOPP, CANANEEN, CELTE, CHARABIA, CHINOIS, CORSE, DIRE, ECORCHER, ECRIRE, EOLIEN, ERSE, EUSKARA, FLEXION, GALICIEN, GALLO, GREC, HAKKA, IONIEN, ISLANDAIS, JARGON, LADINO, LETTE, LIRE, MANDE, MIN, MONGOL, NORROIS, OCCITAN, OSSETE, OTOMI, PALI, RUSSE, SABIR, SARDE, SLAVE, SLOVAQUE, SUEDOIS, TAGALOG, TAMIL, TAMOUL, VERTE, XIANG, ZEND

Solution du dernier problème : ENQUETE

MM755

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



No 721

HORIZONTALEMENT

1 Potage espagnol servi froid - Vallée très large.
2 Pluie subite et abondante - Couleur.
3 Situation pénible due à un manque d'argent - Titre de noblesse.
4 Souillé moralement - Porte en avant.
5 Ancien do - Papillon de grande taille - A la forme d'une lettre.
6 Voie publique - C'est le signal de départ pour les pompier.
7 Inexact - Agite.
8 Peut être positif ou négatif - Personne appartenant à un groupe.
9 Le Messie - Baigne Grenoble.
10 Canton de Suisse - De forme allongée.
11 C'était « oui » dans certaines régions de France - Dénaturé.
12 Terme - Bien charpenté - Est cultivé dans un sol submergé.

VERTICALEMENT

1 Projet qui semble défier le bon sens - Appartient à la communauté israélite.
2 Il recherche les événements imprévus.
3 Connaît par intuition - Dégradation progressive.
4 Cour intérieure d'une prison - Elle a succédé à la SDN.
5 Champion - Entaille - Ne se fait pas en groupe.
6 Mal de tête.
7 Sert à guider un cheval - D'une couleur mauve rosé.
8 Sur le kimono d'une geisha - Indécis.
9 Opiniâtreté.
10 Disposition naturelle à faire le mal - Sortir du sommeil.
11 Policier - Première page - D'un verbe gai.
12 Article - Révoque - Pif.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	P	A	R	A	I	S	O	N	S
2	A	R	A	L	■	O	B	■	A	S	I	E
3	C	A	R	A	C	T	E	R	I	E	L	S
4	H	I	S	T	O	I	R	E	S	■	L	A
5	A	S	■	R	U	E	■	T	O	T	E	M
6	L	O	G	E	R	■	M	E	N	E	■	E
7	O	N	U	■	B	A	I	N	■	N	U	■
8	T	■	E	N	E	R	G	U	M	E	N	E
9	■	P	R	E	T	E	R	■	O	B	I	S
10	C	A	R	E	T	■	E	M	I	R	■	A
11	I	L	E	■	E	C	R	I	T	E	A	U
12	A	S	S	I	S	E	■	L	E	S	T	■

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE L'HYMNE AU PRINTEMPS



en collaboration avec la radio RockDétente,
présente la 5e édition du concours national de paroliers
CHANSON POUR TES YEUX
Inscription: www.journeehymneprintemps.qc.ca
Date limite: 1er mars 2003
Information sans frais: 1 866 696-0286
BOURSES : 1000$, 500$

TQS Mauricie · Radio-Canada Mauricie · Radio RockDétente · CHEY RockDétente 94.7 FM · Québec · Desjardins · Hydro Québec · Le Nouvelliste



M. Yvan Giguère
Fondateur du concours national de paroliers Chanson pour tes yeux

HISTOIRE

Chauffeurs de taxi

«Une voiture s'il vous plaît!»



ANIMÉ PAR :

MICHEL CLOUTIER

Attentifs, discrets et respectés, les chauffeurs de taxi partagent les pensées souvent secrètes de leurs clients dans le va-et-vient incessant des courses.



PHOTO: ARCHIVES GÉRARD PROVOST, TROIS-RIVIÈRES

En 1947, ils portent fièrement l'uniforme et la casquette, ces chauffeurs de la flotte Taxi Union, rue Saint-Maurice à Trois-Rivières. On n'a réussi à identifier que trois chauffeurs. Ils sont, de gauche à droite: Maurice Roy, Charles Robichaud et Léonard Ribardy.

Fiers de porter l'uniforme et la casquette en ces années 50, les chauffeurs de taxi ne vivent que de nouveauté et d'imprévu. Jusqu'à connaître les dessous censurés et interdits des événements.

Dans la confidence des clients, le chauffeur trifluvien René Drolet va partager durant trente ans, les plus secrètes pensées de trois charmantes célibataires qui sont de grandes voyageuses: les demoiselles Cloutier, Simone, Emma et la célèbre Auréa, secrétaire de Maurice Duplessis.

Chauffeur privé de ces dames, M. Drolet les conduit partout, jusqu'à Boston. Un jour, Auréa jubile, le premier ministre vient de lui offrir une belle montre en or. Malheureusement, elle la perd lors d'un voyage à Montréal. Le lendemain midi, elle téléphone à son confident chauffeur pour le rassurer: «Imaginez René, j'ai retrouvé ma montre en me couchant! C'est drôle à dire, quand j'étais allée faire ma toilette au restaurant, elle s'était décrochée de mon bras et s'était retrouvée dans mon corset!»

LE MOT DE PASSE

La clientèle de nuit connaît son lot de prostituées dans les hôtels. Pudeur oblige, les chauffeurs trifluviens utilisent un code, un mot de passe pour véhiculer discrètement ces filles de joie. «Quand on est appelé à se rendre à «l'aîle des soeurs» de l'hôtel X, on sait de quoi il s'agit.» Des dames de compagnie attendent un taxi. «Le plus extraordinaire, c'est qu'à l'étage des chambres, se dresse une statue du Sacré-Coeur de trois pieds de haut avec un lampion qui brûle à ses pieds», relate M. Drolet. Elles ont un grand désir de Dieu.

Et presqu'à tous les samedis soirs, une jeune effeuilleuse prend le taxi à deux heures du matin pour une balade de quatre heures vers Shawinigan, Grand-Mère et Saint-Tite. Assise sur la banquette arrière, elle écoute nostalgiquement la musique à la radio. De retour chez elle, le compteur indique le prix de la course: vingt *piastres*. «Une grosse somme en 1950,» convient M. Drolet. Invariablement le même, le trajet va se répéter durant trois ans! Besoin de décanter ses idées?

DEUX P'TITS COUPS

Les épiceries et les hôtels ferment tôt. Alors où trouver de la boisson? Les soirs de fins de semaine, certains chauffeurs de taxi se pointent, passé neuf heures, à un petit restaurant de la rue Sainte-Cécile à Trois-Rivières. Ils frappent deux coups secs à une fenêtre dérobée, placée sur le côté. Le carreau s'ouvre, le temps de glisser un vieux deux *piastres* pour obtenir en échange un p'tit dix onces d'alcool qu'ils vont refiler à leur client. Également fort connue des citoyens, la filière de cette rue va profiter à tous... même à des agents-patrouilleurs! Tout le monde s'en accommode.

Quelques chauffeurs garnissent le coffre-arrière de leur voiture de boisson forte. Un bar ambulant ouvert sur la rue, à la satisfaction des marins du port qui en profitent largement.

DÉROUTÉ PAR L'ANGLAIS

Le Français Gérard Pruvost arrive à Trois-Rivières en 1967. Chauffeur à 28 ans, il s'arme d'une carte et apprend par coeur les noms de rues, assimile les divers parcours.

«Et je trouve assurément le chemin le plus court. Mais l'anglais trône dans l'affichage commercial. Je ne connais pas cette langue. Me voilà déjoué et dérouté dans une ville si française! J'a des appels pour me rendre au *Blue Bird*, ou à la *CIP*, la *Wabasso Cotton*, ou encore chez *Greenberg*. Et chaque fois je dois demander au répartiteur où se trouvent ces endroits.»

TRISTES SCÈNES

Écrasée sur un banc de neige, une dame très enivrée attend son taxi, une bouteille de Saint-Georges à la main.



PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

En 1955, les 105 taxis de Trois-Rivières sont inspectés. Ici, Oscar Paquette, sous-chef de la Sécurité municipale, applique le sceau approbateur à un taximètre qui vient de subir avec succès l'épreuve d'un mille qu'on lui impose.

«C'est lamentable!», s'exclame le jeune chauffeur Alain Rivard en cette nuit du jour de l'An 1986 à Shawinigan. Autre scène déconcertante, une heure plus tard: son père Bertrand qui en est à son 35e premier de l'An comme chauffeur, voit deux fêtards en caleçon se battre sur le trottoir. «Il valait mieux se tenir loin.»

Au volant de sa luxueuse Cadillac 1965 à sept passagers, Bertrand Rivard de Coop-Taxi, va connaître l'âge d'or du taxi shawiniganais. Vingt ans de prospérité dans la «Ville lumière» aux 40 000 habitants. «Entre 1960 et 1970, on avait beaucoup de réservations chez les frères et soeurs enseignants de Shawinigan. Cette clientèle d'environ 200 personnes voyage en groupe. Et me voici chauffeur de plusieurs grandes familles à cause de ma grosse Cadillac. Dès que les communautés commencent à rouler avec leur propre voiture dans les années 70, je délaisse la Cadillac pour les petites autos.»

45 TAXIS À LA GARE

À Shawinigan, les trains du CNR arrivent de la lointaine Abitibi. Le quai fourmille de taxis. «À tous les jours, on est 45 voitures bien enligénées. Parmi les passagers, beaucoup de gars de bois descendent», relate Bertrand Rivard. Les trains rentrent en gare par dizaines, tant au CPR qu'au CNR en ces années 1950. «On conduit souvent des clients jusqu'à Trois-Rivières et la rive sud. Aucun train ne s'y rend.»

Débordement aussi intense à la gare de Trois-Rivières. La trentaine de voitures de Corona Taxi (Paul Lemire en est l'unique propriétaire), ne suffit pas. «On manque de taxis, c'est à tous les jours. Et les voyageurs attendent leur tour», observe René Drolet.

Les nuits de Noël et du premier de l'An, les chauffeurs récoltent à peine quinze *piastres* en douze heures d'appels. Les pourboires restent maigres.

En 1944, au *stand* de taxi «Central Radio», rue Saint-Marc à Shawinigan, un grand tableau affiche le nom des clients réguliers. Les réservations viennent de tous les horizons de la société.

Toujours à son poste depuis 1946, la célèbre «Madame Goulet» (Gisèle Goulet), répartitrice, note que la jeunesse de son époque prend le taxi pour aller se baigner, manger et danser à la *Plage Idéale*, au *Venise Beach*, au *Pine Beach* de Lac-à-la-Tortue, et au lac des Piles. À toutes les fins de semaine. «Et nos trois voitures-taxi débordent!»

CHAUFFEURS INFORMATEURS

Plus qu'ailleurs dans Louiseville, les nouvelles se colportent au *stand* Lebel Taxi, dans les années 60. «Les jeunes se ramassent ici des nuits courantes. Des oiseaux de nuit. C'est le *spot*, mieux que chez le barbier. Tout se passe ici. Et les chauffeurs collaborent avec la police, deviennent des informateurs au besoin», se souvient Jules Baribeau, alors jeune policier en mission de surveillance. Aujourd'hui il incarne le fameux «Père Sarazin» au Festival de la Galette.

Par une nuit d'hiver 1964, le chauffeur Marcel Lebel est témoin d'un phénomène inexpliqué avec son copain Jean-Guy «Ti-Coq» Duhaime. En veilleurs dans la voiture-taxi, ils attendent l'appel d'un client. Apparaît soudain un objet lumineux qui se stabilise droit devant eux. Un taxi céleste? «Rond et gros, il est à 40 pieds de nous et à 20 pieds au-dessus de la pharmacie», précise M. Duhaime. L'observation dure une minute. Puis l'engin pivote et s'éclipse.

ILS MANGENT À LA HÂTE

À Grand-Mère, les chauffeurs de la flotte Taxi Bellemare, mangent à la hâte. Surtout à la période des fêtes voilà un demi-siècle.

Dès qu'ils se pointent au *stand* pour cueillir des clients, ils avalent de bons hot-dogs. Mme Bellemare, la femme du propriétaire, les prépare elle-même au petit restaurant adjacent à la station, et les distribue à volonté. Et les confidences? Devenues si intimes, elle tournent en séances de confessions.

En chauffeur qu'il est depuis 1965, Réal Gauthier se fait attentif et discret. «On est comme des prêtres. On voit tout, on entend tout et on se tait.» De nos jours, le sceau du secret est aussi de rigueur. Les chauffeurs sont les gardiens du va-et-vient incessant. ●



PHOTO: ARCHIVES LEBEL TAXI, LOUISEVILLE

En 1963, la jeunesse se ramasse des nuits durant chez Lebel Taxi. Assis, Gaston Lebel, le propriétaire, avec son fils Marcel.

REPÈRES

1950: Trois-Rivières compte 147 chauffeurs de taxis. Une trentaine à Cap-de-la-Madeleine et deux à Trois-Rivières-Ouest.

1950: Shawinigan regroupe 150 chauffeurs, 50 à Grand-Mère et 30 à Shawinigan-Sud.

1950: Un permis de chauffeur coûte cinq «piastres» au poste de police.

1950: Un voyage à Ottawa coûte 40 «piastres» contre 300 «piastres» aujourd'hui.

1958-59: Trois-Rivières impose le taximètre à taux fixe.

1959: À Louiseville, Gaston Lebel et son fils Marcel, achètent leur première voiture-taxi, une Chevrolet 60, Biscayne à Montréal. Coût: 2700 «piastres.»

1968: Louiseville compte 12 taxis. Ils ne sont plus que trois cette année.

1975: Fin de la guerre d'usure entre chauffeurs shawiniganais concernant la hausse des tarifs. Taux de base à 70 cents au compteur, plus 60 cents pour chaque mille parcouru.

Vers 1967: Partout, les chauffeurs délaissent l'uniforme et la casquette.

1994: La gestion des taximètres et leur vérification passe de la Société de l'Assurance autoumobile du Québec à la Commission des transports du Québec.

2003: Selon l'offre du marché, l'achat d'un permis de taxi varie entre 25 000 $ et 40 000 $. À Trois-Rivières, l'industrie du taxi a atteint son quota. L'achat d'un permis n'est possible que s'il provient d'un chauffeur qui se retire et le transfert.

LES GENS D'ici

COURRIEL : INFORMATION@LENOUVELLISTE.QC.CA



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Tirage d'une cave à vin!

Le club Kiwanis de Trois-Rivières a fait un heureux gagnant dernièrement au terme de sa levée de fonds «Tirage d'une cave à vin d'une valeur de 1000 $». Les chèques-cadeaux de la Société des alcools du Québec, d'une valeur de 1000 $, ont finalement été remportés par Jean-Pierre Gamache, que l'on peut reconnaître au centre de la photo sur laquelle il apparaît entouré du président du club Kiwanis, Jean-Bernard Charette, et du co-responsable de la levée de fonds, Régis Maltais.



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La Cité de l'Énergie à l'école

Pour une sixième année consécutive, les Amis bénévoles de la Cité de l'Énergie ont procédé au lancement de leur concours scolaire à l'intention des élèves du primaire de la Commission scolaire de l'Énergie. Cette année, selon leur niveau, les participants sont invités à représenter la Cité de l'Énergie et à imaginer de nouveaux attraits, soit par un dessin, une murale ou encore en confectionnant une maquette. Sur la photo, quelques élèves de quatrième année de l'école Saint-Paul de Shawinigan-Sud, Marielle Gentes, Alex Begin, Roxanne Pleau Duchesneau et Olivier Boisvert, sont en compagnie de leur enseignante Lucie Saint-Gelais, de la directrice de l'école Martine Fauteux, de Constant Frappier des Amis bénévoles de la Cité de l'Énergie et de Carole Lunch de la Commission scolaire de l'énergie.



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

20e anniversaire du CAB de Bécancour

Le centre d'action bénévole de la ville de Bécancour a 20 ans cette année et c'est avec beaucoup d'éclat que le comité organisateur a l'intention de souligner cet anniversaire au cours des prochains mois. Hier, d'ailleurs, la présidente d'honneur a été présentée aux membres du CAB à l'occasion d'un méga-dîner communautaire qui regroupait pas moins de 230 bénévoles au centre culturel de Saint-Grégoire. Gisèle Houde, de Gentilly, a fait l'unanimité. L'enseignante à la retraite a même eu droit à une longue ovation debout. Sur la photo, madame Houde est en compagnie de Mgr Saint-Gelais et de la directrice générale du CAB de Bécancour, Caroline Dion.



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Une rampe d'accès au sous-sol

C'est avec une satisfaction et une fierté bien légitimes que les bénévoles de Yamachiche ont procédé à l'inauguration de la rampe d'accès permettant enfin aux personnes handicapées en fauteuil roulant de participer plus facilement aux activités qui sont organisées régulièrement au sous-sol de leur église. Sur la photo, on peut reconnaître, dans l'ordre habituel, les bénévoles Jacques Landry, Eugène Pellerin et Lucien Girardin en compagnie du député de Maskinongé Rémy Désilets, du curé de la paroisse Jean Neault ainsi que des commanditaires Bruno Morand de la Caisse populaire de Yamachiche et Jean Bergeron de l'APHCM, qui ont permis la réalisation du projet.

SUR LA SELLETTE

Lors de son passage dans la région, la semaine dernière, le ministre de la Santé, **FRANÇOIS LEGAULT,** en a profité pour couvrir d'éloges son confrère député de Champlain, **YVES BEAUMIER**. M. **LEGAULT** a loué sa «capacité à s'élever avec beaucoup de sagesse quand il a des positions à défendre». Un beau témoignage pour celui qui a annoncé récemment qu'il ne serait pas de la prochaine course électorale.

***

DANIEL BROUILLETTE, directeur de l'information et de la programmation à Radio-Canada Mauricie, gesticule beaucoup quand il parle. Invité à dire son mot comme président d'honneur lors de la conférence de presse de l'Université rurale québécoise qui arrive en août en Mauricie, il a accidentellement fait faire un vol plané au micro de **FRANÇOIS MORIN,** journaliste à CIGB. Certains ont trouvé que **DANIEL** menait la vie dure à ses compétiteurs.



***

La mairesse suppléante de Shawinigan, **FRANCE BEAULIEU,** retient parfois les services d'un chauffeur pour ses déplacements. Son conjoint, **DENIS GÉLINAS,** a été aperçu au volant du véhicule sport utilitaire de la conseillère, attendant patiemment que la conseillère soit sortie d'une conférence de presse où elle représentait la Ville de Shawinigan en l'absence de la mairesse **LISE LANDRY**.

***

Le président de Tag Communications et technologies, **CLAUDE BELLEMARE,** affiche un teint bronzé qui trahit son petit séjour en Floride, au condo de ses parents...



***

Ex-directrice des finances à la Ville de Shawinigan, **JOHANE GAGNON** profite de quelques mois de répit avant de retourner dans le privé. Elle a déniché un emploi chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche.

***

Le premier vice-président à la direction générale du Fonds de solidarité, **JEAN MARTIN,** a pris sa retraite le 31 décembre 2002 pour mieux recommencer... Bien connu des milieux syndicaux et impliqué à l'époque dans la relance de Tripap, l'homme originaire de Trois-Rivières a aussitôt accepté un nouveau mandat, soit celui de consultant à temps partiel et conseiller spécial du président-directeur général du Fonds jusqu'en 2008.

RENDEZ-VOUS

ACTIVITÉS

■ **GALA FOLKLORIQUE:** aujourd'hui et tous les jeudis soir, 19 h, cabane à sucre Bruno et Lili Champagne, rang Val-Léro, Saint-Célestin. Apportez vos instruments. Orchestre: Marcel Poirier et son ensemble. Info: 233-2159.

■ **HOMMAGE À FÉLIX LECLERC:** demain, 13 h 30 et 19 h, gymnase de l'école Sainte-Flore, deux représentations d'une adaptation de la fable «Histoire d'une mouche», suivie d'une interprétation de quelques chansons ainsi que sa biographie complète. Coût: 2 $ adulte, 1 $ enfant. Gracieuseté des élèves de 5e et 6e année de l'école Sainte-Flore.

AÎNÉS

■ **CENTRE DES AÎNÉS DE SHAWINIGAN:** aujourd'hui, 13 h, 4393, Bonaventure, Shawinigan, mini-bingo pour membres et non membres. Info: 539-3034.

ENTRAIDE

■ **ÉMOTIFS ANONYMES:** pour personnes ayant des problèmes émotifs, Groupe Les Étapes de l'Amour, 20 h, sous-sol de l'église Sainte-Cécile, Trois-Rivières; Groupe Espoir de vivre, 20 h, sous-sol de l'église Saint-Georges-de-Champlain. Info: 371-1911 ou 379-3214 code 370-0676.

■ **FORMATION D'ACCOMPAGNANTE:** 26 février, début session de formation d'accompagnantes pour les femmes qui souhaitent accompagner d'autres femmes enceintes ou des couples dans leur expérience de grossesse. Info: 693-7665.

■ **SIDACTION TROIS-RIVIÈRES INC:** aujourd'hui, club de golf Les Vieilles Forges, journée sur la prévention du VIH/sida en Mauricie. Info: 374-5740.

OUVROIR

■ **SAINT-LOUIS-DE-FRANCE:** aujourd'hui et tous les jeudis, 13 h à 16 h, 805, boul. Saint-Jean. Ouvert à toute la population. Nous recueillons les articles en bonne conditions. Info: 378-6735.

PÉTANQUE

■ **LOUISEVILLE:** aujourd'hui, trois parties au total des points. Inscriptions: 18 h 45 à 19 h 30. Info: 228-9845.

ÂGE D'OR

■ **NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL:** aujourd'hui, 17 h 30, au local habituel, souper suivi d'une soirée de danse avec Raymonde Charest. Info: 374-2724. ●









AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Var	-3/-12	Rivière-du-loup	Sol	-1/-6
Barrage Gouin	Nei	-5/-24	Saguenay	Nei	-3/-11
Chibougamau	Nei	-5/-24	St Georges	Var	-1/-7
Gaspé	Sol	1/-8	St-Hubert	Sol	0/-4
Gatineau	Sol	0/-7	St-Hyacinthe	Sol	0/-4
Iles de la Mad.	Sol	-2/-6	St-Jean	Sol	0/-3
Joliette	Sol	-1/-5	St-Jérôme	Sol	-1/-5
La Grande	Var	-20/-27	Sept-Iles	Var	-6/-15
La Malbaie	Sol	-1/-8	Sorel	Sol	-2/-6
Maniwaki	Sol	-1/-8	Val d'Or	Nei	-1/-13
Québec	Var	-1/-7	Valleyfield	Sol	0/-4
Rimouski	Var	-2/-8	Victoriaville	Sol	-2/-6

AU CANADA

Calgary	Nei	-12/-17
Charlottetown	Sol	0/-4
Edmonton	Var	-20/-23
Fredericton	Sol	4/-5
Halifax	Sol	3/-4
Ottawa	Sol	0/-7
Québec	Var	-1/-7
Régina	Nei	-15/-23
Saint-Jean	Nei	-2/-6
Toronto	Sol	2/-3
Victoria	Plu	9/6
Yellowknife	Sol	-27/-33

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	31/24	Martinique	Sol	28/23
Bermudes	Sol	19/15	Myrtle Beach	Nua	15/7
Barbades	Sol	29/22	Montego Bay	Var	29/22
Cancun	Ora	30/20	Orlando	Nua	25/17
Fort Lauder.	Sol	27/20	Puerto Plata	Sol	28/23
Freeport	Nua	27/22	Puerto Vallarta	Sol	28/21
Key West	Sol	26/21	Tampa	Sol	25/16
La Havane	Nua	28/18	West Palm B.	Sol	26/20

LE MONDE

Amsterdam	Sol	3/-2	Madrid	Plu	8/5
Athènes	Plu	7/3	Mexico City	Sol	25/8
Bruxelles	Sol	5/-2	Moscou	Nua	-4/-4
Buenos Aires	Sol	17/14	New York	Sol	5/-4
Hong Kong	Sol	22/17	Paris	Sol	6/1
Lisbonne	Ave	15/8	Rio	Sol	32/25
Londres	Sol	8/2	Rome	Sol	11/0
Los Angeles	Var	21/10	Tokyo	Ave	8/8

LES MARÉES

La Pérade

Hre	Ht/m
0h05	2
8h40	0.9
12h20	1.9
21h00	0.9

Trois-Rivières

Hre	Ht/m
1h05	1.5
10h30	1.2
13h30	1.5
22h35	1.2

ALMANACH

Max	Normal		-3°
Min	Normal		-15°
Max	Record	1953	8°
Min	Record	1966	-30°

LE SOLEIL

6h46 | 17h23

LE VENT

SO 25 km/h

FACTEUR VENT

-8

INDICE UV

0.8 (Bas)

LA LUNE

23 fév | 03 mars | 11 mars | 18 mars

Des projets pour plus de 200 millions $

Michèle Laroche explique la recommandation de la Régie en faveur du projet de Gentilly

MARCEL AUBRY
Trois-Rivières

Le projet de construction d'un pavillon neuf de 64 lits d'hébergement à Gentilly recommandé au ministre de la Santé et des Services sociaux par la Régie régionale figure au nombre d'un ensemble de projets représentant des investissements à venir pour plus de 200 millions $ dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Selon la présidente-directrice générale de la Régie régionale, Mme Michèle Laroche, les représentants de l'organisme doivent analyser, bon an, mal an, une quarantaine de projets d'investissements soumis par les divers centres de santé en provenance des deux côtés du fleuve.

Après avoir analysé tous les projets reçus, à partir d'une grille convenue au préalable avec les directeurs généraux des divers établissements, la Régie régionale retient généralement dans les deux régions quatre ou cinq de ces projets et en fait la recommandation au ministère. Il peut arriver que la Régie recommande jusqu'à huit et même 10 projets certaines années, tout dépendant de la taille des projets et du montant d'investissements que le gouvernement du Québec est prêt à y consacrer cette année-là.

Mme Laroche précise cependant qu'une fois ces projets transmis au ministère, cela ne signifie pas pour autant qu'ils vont être nécessairement réalisés. Il y a en effet une autre phase d'analyse à Québec où sont revus, en fonction des disponibilités budgétaires du gouvernement, tous les projets acheminés au ministère par les diverses régies régionales. Certains projets sont acceptés, d'autres sont reportés, et la liste transmise au ministère est revue à chaque année.

Dans le cas du Centre de santé Les blés d'or, le conseil d'administration avait identifié comme projet prioritaire à réaliser la construction neuve du siège social de Fortierville comprenant le service d'urgence 24/7, les 64 lits de CHSLD (centre d'hébergement et de soins de longue durée) et les services de CLSC. Il avait suggéré la réalisation en deuxième phase d'une construction neuve à Gentilly (comprenant des services d'hébergement et de CLSC) et en troisième phase, une construction neuve à Saint-Grégoire comprenant aussi des services d'hébergement et de CLSC.

On le sait, la Régie régionale a recommandé en priorité au ministère le projet de Gentilly plutôt que celui de Fortierville. En commentant cette décision, Mme Laroche a rappelé que le CLSC Les blés d'or avait adopté en mai 2002 un plan directeur immobilier de grande envergure touchant l'ensemble des emplacements et des services du Centre de santé.

La Régie, selon Mme Laroche, a le devoir de se préparer à répondre aux besoins de la population dans l'avenir. Or tout le monde s'entend, signale-t-elle, sur le fait que l'accroissement de la population dans la MRC de Bécancour se fait dans un secteur du territoire plutôt que dans l'autre. C'est pourquoi, selon elle, il faut absolument envisager une construction de lits d'hébergement sur le territoire de la Ville de Bécancour, plus précisément dans le secteur de Gentilly.

Selon Mme Laroche, la Régie s'est sentie d'autant plus à l'aise de recommander le projet de Gentilly qu'elle ne sentait pas de dissensions à propos de cette partie du projet d'ensemble proposé par le Centre de santé. Tout en recommandant une partie du projet qui fait l'unanimité, la Régie permet du même coup, selon elle, aux gens du territoire et aux dirigeants du Centre de santé de reprendre la réflexion au sujet des autres phases du projet et de tenter de trouver un terrain d'entente à propos de ce que devrait être le meilleur projet global. ●

Travaux à Shawinigan

Trois-Rivières

Transports Québec avise les usager que des travaux d'entretien du chemin de fer enjambant la route 153 à Shawinigan seront réalisés du 25 au 27 février 2003.

La nature des travaux réalisés par *Chemins de fer Québec-Gatineau* entraînera, sur 50 mètres, la fermeture de deux voies sur quatre dans une direction à la fois, à proximité de l'intersection des routes 153 et 157. La circulation se fera à contresens dans l'une des deux voies disponibles, de 9 h à 16 h, à l'aide de signaleurs.

Le ministère des Transports du Québec invite les automobilistes à redoubler de prudence aux abords du chantier et à observer les limites de vitesse affichées. ●

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU
Nouvelle série T
• Transmission 50 km
• Suspension pneumatique
• Gamme disponible de 49 ch à 260 ch
• Suspension de la cabine en 4 points
VALTRA
FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE
RENAULT
* Nous vous offrons toujours le service de pièces et d'entretien pour toutes les marques
Toujours à votre service, et plus fort que jamais,
Équipements G. Gagnon inc.
vous offre de nouveaux produits « Renault », « Valtra », « Gehl », « Kverneland », « Kioti », etc., pour toute la rive nord
Demandez une démonstration !
GEHL
Presse à balles rondes
Chambre variable
Spécial ensilage
KIOTI
Série compacte de 20 ch à 65 ch
Les faucheuses-conditionneuses à disques Gehl demeurent le standard de performance, de commodité et de fiabilité. Autres modèles offerts sur largeurs de coupe de 9 pi 2 po à 17 pi 9 po.
Équipements G. Gagnon inc.
101, boul. Est, Maskinongé (819) 227-2245 YVON GAGNON
70, route 158, Saint-Thomas-de-Joliette (450) 756-2479 JEAN GAGNON
NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

CHRYSLER

Pour un temps limité, profitez d'offres exceptionnelles sur nos modèles 2003 pendant la vente des étoiles Chrysler.

LA VENTE DES ÉTOILES CHRYSLER

CHRYSLER PT CRUISER 2003



Louez à

259 $† par mois.

Location de 48 mois. Comptant initial de 2 700 $ ou échange équivalent. Transport inclus.

Équipée comme suit : Moteur de 2,4 L à DACT, 150 ch • Transmission manuelle à 5 vitesses • Radio AM/FM avec lecteur de CD et changeur • Climatiseur • Banquette arrière à dossier 65-35 repliable et rabattable • Système antidémarrage Sentry Key[MD] • Sacs gonflables avant à déploiement progressif

CHRYSLER SEBRING 2003



Louez à

279 $† par mois.

Location de 48 mois. Comptant initial de 3 075 $ ou échange équivalent. Transport inclus.

Équipée comme suit : Moteur de 2,4 L à DACT et 16 soupapes, 150 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Télédéverrouillage • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Système antidémarrage Sentry Key[MD] • Radio AM/FM avec lecteur de CD

CHRYSLER INTREPID ES 2003



Louez à

299 $† par mois.

Location de 48 mois. Comptant initial de 3 775 $ ou échange équivalent. Transport inclus.

Équipée comme suit : Moteur V6 3,5 L et 24 soupapes • Toit ouvrant à commande électrique • Système antidémarrage Sentry Key[MD] • Télédéverrouillage • Freins à disque aux 4 roues • Phares antibrouillards • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Régulateur de vitesse

0 %* de financement à l'achat jusqu'à 48 mois et nous payons votre premier paiement jusqu'à 500 $††, ou choisissez 0 comptant initial disponible à la location, et nous payons votre premier paiement jusqu'à 500 $††, avec aucun dépôt de sécurité. Toutes ces offres viennent avec notre garantie sur le groupe motopropulseur de 7 ans ou 115 000 km.**

7 ANS 115 000 KM GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP[MD] • DODGE

*, †, †† Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail de la plupart des modèles 2003 neufs en stock. Pour usage personnel seulement. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. * 0 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles Chrysler 2003 comme la berline Chrysler Sebring 2003, la Chrysler PT Cruiser 2003 et la Chrysler Intrepid 2003 en stock. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la berline Chrysler Sebring 2003 avec l'ensemble 24H + AJF, la Chrysler PT Cruiser 2003 avec l'ensemble 27D et la Chrysler Intrepid 2003 avec l'ensemble 27L + GWA. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Transport inclus. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. †† DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500 $ à la location et au financement à l'achat des modèles 2003 jusqu'à 60 mois. Cette offre ne s'applique pas à la Dodge Viper. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la portion du paiement mensuel représentant certains frais comme le transport (inclus à la location), l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs, les frais d'inscription au Registre et les frais d'administration. ** La garantie de 7 ans ou 115 000 km est applicable sur les modèles 2003 neufs seulement. Selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou de 1 000 $ à l'achat d'un véhicule. Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

DIPLÔMÉS

Rabais jusqu'à 1000 $‡

CHRYSLER Jeep DODGE CINQ ÉTOILES

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge du Québec

1058483

Arts et Culture

Le Nouvelliste

Musique et légendes tziganes au menu

Le duo Lépine en concert avec Sarah Barbieux



ROLAND PAILLÉ

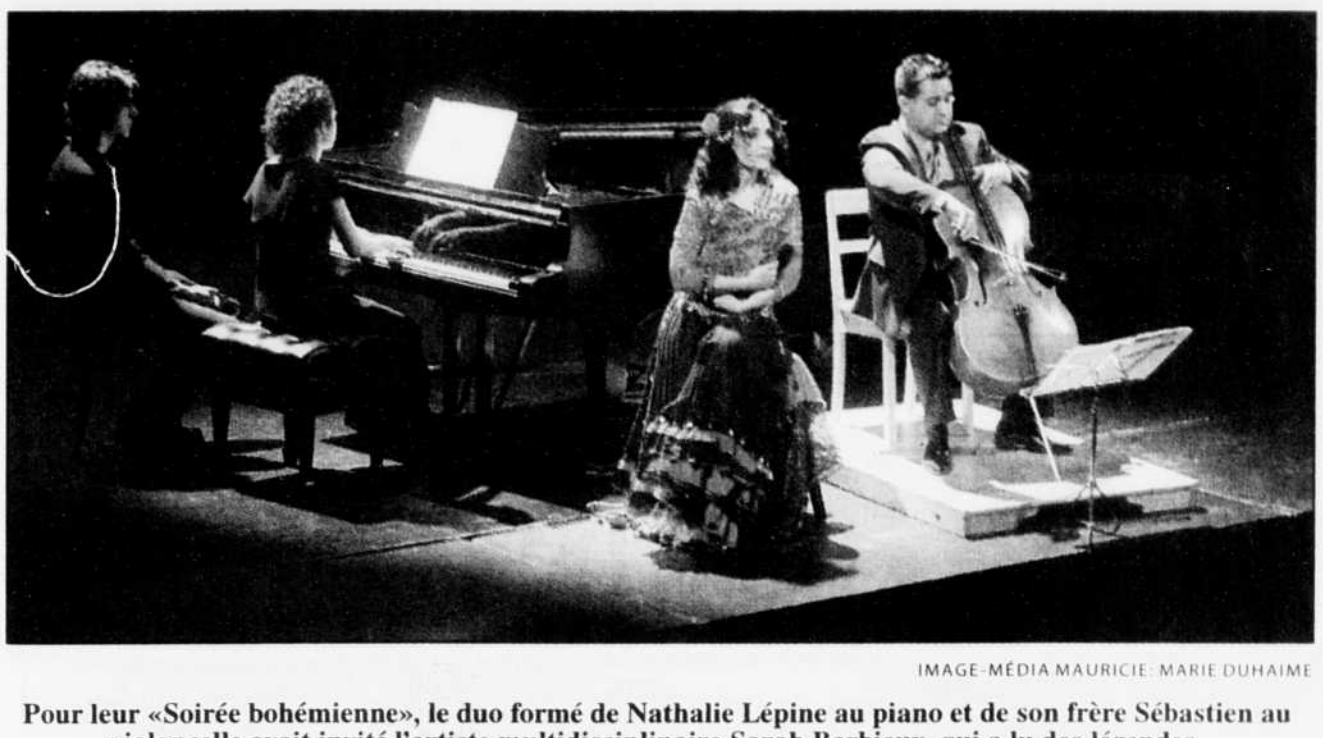


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Pour leur «Soirée bohémienne», le duo formé de Nathalie Lépine au piano et de son frère Sébastien au violoncelle avait invité l'artiste multidisciplinaire Sarah Barbieux, qui a lu des légendes.

À sa deuxième saison, le duo Lépine a décidé de s'associer à d'autres disciplines artistiques pour présenter sa série de quatre concerts de musique de chambre. Hier à la Maison de la culture de Trois-Rivières, il proposait un concept original, soit de faire équipe avec l'artiste multidisciplinaire Sarah Barbieux, qui a des origines gitanes.

Pour l'occasion, Nathalie et Sébastien Lépine avaient élaboré le programme musical autour de quatre compositeurs originaires de la Tchécoslovaquie: Martinu, Suk, Janacek et Dvorak. Logique, puisque la Bohême faisait partie de l'ancienne Tchécoslovaquie, et de la nouvelle République tchèque (1993).

Si l'idée de monter un récital musique-légende était intéressante en soi, le résultat aurait franchement pu être meilleur. D'une part, la voix aiguë et frêle de la narratrice voyageait plutôt mal dans cette salle bétonnée. Conséquence: on avait mal à rester concentré dans ses récits. Idéalement, étant donné la texture claire et toute douce de sa voix, un micro aurait été souhaitable. Aussi, une lecture plus inspirée, plus dynamique aurait davantage animé cette soirée.

Du côté musical, c'est vers la fin que le meilleur est venu. La «Polonaise en la majeur» de Dvorak est la pièce qui a le mieux vécu durant ce récital. Possiblement soulagés de voir poindre la fin de ce concert qui était, avouons-le, plutôt costaud, la pianiste et le violoncelliste ont alors offert leur jeu le plus allumé, le plus libéré et le mieux senti. C'était du bonbon, comme ça doit être joué.

Avec l'autre pièce de Dvorak, jouée en rappel, les deux frangins ont donné le plus bel aperçu de leur talent indéniable à ce moment-là.

En lever de rideau, en alternance avec la légende tzigane «Kardache et Youache», lue par Mme Barbieux, le duo a interprété «Six Pastorales» de Martinu: l'oeuvre la plus contemporaine, dans sa facture, de la soirée.

«Ballade et sérénade, opus 3» de Suk ont suivi et ont permis au public de goûter à son lyrisme et à une plus grande accessibilité.

Le duo a complété son programme avec «Pohadka» de Janacek.

Pour son dernier rendez-vous de la saison, le duo Lépine convie les mélomanes à une «Soirée anglaise». À cette occasion, le programme musical sera composé d'oeuvres de Bridge, Bax, Ferguson, Haendel et Vaughan Williams. Ce récital, qui sera marqué par la présence de peintures de Normand Boisvert sur la scène, sera offert le 13 avril. ●

L'OSTR dans «Le Monde de Tchaïkovski»

Le soliste invité sera Yuli Turovsky, d'I Musici de Montréal

Trois-Rivières (RP)



Yuli Turovski, fondateur d'I Musici de Montréal, sera le soliste invité de l'OSTR samedi soir.

Le prochain rendez-vous de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, le premier en 2003, entraînera les mélomanes dans «Le Monde de Tchaïkovski». À cette occasion, le soliste sera le violoncelliste Yuli Turovski, fondateur d'I Musici de Montréal. De plus, la formation régulière de l'OSTR accueillera dans ses rangs des étudiants de la classe d'orchestre du Conservatoire de musique de Trois-Rivières.

Le programme de ce concert comprendra les «Variations sur un thème rococo», jouée par le soliste invité, tandis que l'orchestre complétera avec des extraits du ballet «Le Lac des cygnes» de même que la «Symphonie no 5 en mi mineur, opus 64».

Tout comme l'OSTR qui célèbre cette année ses 25 ans, M. Turovski fête également un quart de siècle comme résident au Canada. Né à Moscou, il a débuté l'étude du violoncelle à 7 ans. Après l'obtention de son diplôme *avec mention d'excellence* du Conservatoire Tchaïkovski, il a continué ses études en doctorat. En 1969, il a remporté le Premier Prix du Concours de violoncelle d'URSS et, l'année suivante, il s'est retrouvé parmi les lauréats du 22e Concours international Printemps de Prague.

Par la suite, il a pris part à plusieurs tournées à travers le monde en tant que membre et soliste de l'Orchestre de chambre de Moscou, avant de déménager à Montréal à la fin des années 70. Il a poursuivi sa carrière de musicien, que ce soit comme soliste ou chambriste au sein du duo Turovski, qu'il forme avec son épouse Eleonora, violoniste, et du trio Borodine, qu'il a fondé en 1977.

La qualité de son jeu l'a amené à se produire avec plusieurs grandes formations dans le monde, et jusqu'à maintenant, il compte plus de 80 disques à son actif.

Il y a 20 ans, il a fondé I Musici de Montréal, dont il assume la direction artistique. Parallèlement à sa carrière de musicien, il enseigne à la faculté de musique de l'Université de Montréal.

«Le Monde de Tchaïkovski» est présenté samedi à 20 h à la salle J.-Antonio-Thompson; Maestro Gilles Bellemare sera au pupitre. ●



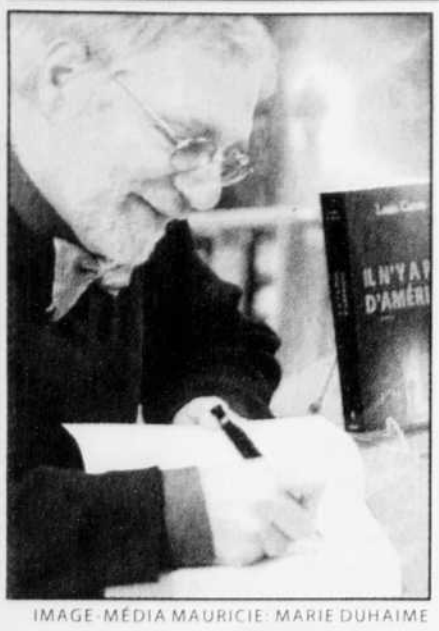


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

L'écrivain Louis Caron a accepté d'écrire le scénario et de collaborer à la mise en scène du spectacle à grand déploiement qui sera présenté à l'auditorium de la maison-mère des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, l'été prochain, à l'occasion de la clôture des fêtes de leur 150e anniversaire de fondation.

Un spectacle à grand déploiement pour clôturer les célébrations

Les Soeurs de l'Assomption fêtent leur 150e anniversaire de fondation

MARCEL AUBRY
Nicolet

La Congrégation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge célèbre cette année le 150e anniversaire de sa fondation. Le 8 septembre 2002 marquait l'ouverture officielle des célébrations qui se dérouleront tout au long de cette année jubilaire.

Ces fêtes se termineront par un spectacle à grand déploiement qui sera présenté à l'auditorium de la maison-mère à Nicolet, les samedis, 9 et 16 août prochains.

Dans une lettre adressée au maire de Nicolet, Clément Dubois, lettre signée conjointement par soeur Aline Vadnais, supérieure générale, et par Mme Michèle Paradis, partenaire du projet, celles-ci mentionnent que l'écrivain Louis Caron a accepté d'écrire le scénario, de collaborer à la mise en scène de ce spectacle multimédia qui raconte l'histoire de la communauté, son engagement spirituel, son implication sociale et sa mission d'éducation.

Les deux auteurs de la lettre rappellent que les Soeurs de l'Assomption ont été et demeurent l'un des partenaires majeurs du développement éducatif, social, culturel et du développement économique de leur milieu. Elles ajoutent que les religieuses ont supporté et continuent d'appuyer des projets qui ont grandement favorisé l'épanouissement de Nicolet et des environs et qu'elles contribuent de façon active et dynamique au mieux-être de la population. «Leur action éclaire encore la société d'aujourd'hui», écrivaient-elles.

Dans leur lettre au maire Dubois, soeur Vadnais et Mme Paradis mentionnent que ce serait un grand honneur pour la Congrégation que le milieu devienne partenaire de ce projet. Elles signalent que ce spectacle à grand déploiement permettra la production d'une vidéocassette qui demeurera, selon elles, «un témoin unique, non seulement de l'histoire de Nicolet, mais également de l'histoire du Québec». La réalisation de ce projet est évaluée à environ 60 000 $.

Répondant à l'invitation qui lui était faite, le conseil municipal de Nicolet a accepté de contribuer pour une somme de 1000 $ à ce projet.

Le conseil municipal a par ailleurs adopté une résolution pour nommer le maire Clément Dubois, la conseillère Sylvie Côté et le conseiller Jean-Claude Montplaisir sur le comité des fêtes du 150e. La résolution précise que ces nominations sont en fonction de la tenue d'une activité spéciale de la ville prévue pour le 29 juin 2003.

Le maire Dubois a expliqué que la Ville voulait ainsi poser un geste concret pour souligner l'apport de cette communauté au milieu nicolétain.

AU MUSÉE DES RELIGIONS

Soulignons par ailleurs que le Musée des religions de Nicolet présentera, du 9 mars au 26 octobre 2003, une exposition célébrant le 150e anniversaire de la communauté. Cette exposition aura pour titre: «Taillée à même l'étoffe du pays».

Le directeur du Musée, M. Marcel Daneau, a indiqué que les objets exposés avaient été puisés dans les collections du musée et des archives de l'institution.

On y retrouvera des tableaux, des broderies, des photographies et du matériel didactique mettant en valeur sa mission d'éducation. Il sera question de la fondation, du développement et de l'expansion de cette congrégation qui se démarque notamment par l'enseignement des arts visuels, de la musique et du théâtre.

L'ouverture de l'exposition se tiendra le 9 mars 2003, à 14 h, au Musée des religions, sous la présidence d'honneur de soeur Aline Vadnais. ●

Cinéma fleur de lys
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
375-3277
Programmation du 14 au 20 février 2003

LES CHEVALIERS DE SHANGHAÏ, v.f., 114 min, (G). Vendredi au dimanche : 12 h 50, 15 h 40, 18 h 50 et 21 h 40. Lundi au jeudi : 18 h 50 et 21 h 40.

COMMENT MA MÈRE ACCOUCHA DE MOI DURANT SA MÉNOPAUSE, v.f., 99 min, 13 ans et plus, érotisme. Vendredi au dimanche : 13 h, 15 h 05, 19 h et 21 h 05. Lundi au jeudi : 19 h et 21 h 05.

DARE DEVIL, v.f., 103 min, 13 ans et plus. Vendredi au dimanche : 12 h 55, 15 h 30, 18 h 55 et 21 h 30. Lundi au jeudi : 18 h 55 et 21 h 30. Laissez-passer refusés.

COMMENT PERDRE SON MEC EN 10 JOURS, v.f., 118 min, (G). Vendredi au dimanche : 12 h 40, 15 h 10, 18 h 40 et 21 h 10. Lundi au jeudi : 18 h 40 et 21 h 10.

DESTINATION ULTIME 2, v.f., 95 min, 13 ans et plus, violence, horreur. Vendredi au dimanche : 13 h 05, 15 h 35, 19 h 05 et 21 h 35. Lundi au jeudi : 19 h 05 et 21 h 35.

LE PIANISTE, v.f., 148 min, 13 ans et plus. Vendredi au dimanche : 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20 et 21 h 20. Lundi au jeudi : 18 h 20 et 21 h 20.

LES HEURES, v.f., (G) déconseillé, érotisme. Vendredi au dimanche : 12 h 30, 15 h 25, 18 h 30 et 21 h 25. Lundi au jeudi : 18 h 30 et 21 h 25.

UN HOMME ET SON PÉCHÉ (A), v.f., 120 min, 13 ans et plus. Vendredi au dimanche : 12 h 35, 15 h 15 et 18 h 35. Lundi au jeudi : 18 h 35.

LE LIVRE DE LA JUNGLE 2, v.f., 72 min, (G). Vendredi au dimanche : 12 h 15, 14 h, 16 h, 18 h 35 et 20 h 15. Lundi au jeudi : 18 h 35 et 20 h 15.

ARRÊTE-MOI SI TU PEUX, v.f., 141 min, (G). Vendredi au jeudi : 21 h 15.

OUVERTURE EN APRÈS-MIDI : VENDREDI - SAMEDI & DIMANCHE | INTERAC | SON NUMÉRIQUE | 9 SALLES
3005896



«Daredevil» domine

Los Angeles (AP)

«Daredevil» va-t-il suivre les traces de «Spider-Man»? Le héros de Marvel Comics, incarné au cinéma par Ben Affleck, a pris la première place du box-office nord-américain ce week-end, avec 45 millions $US pour ses débuts sur grand écran.

Un gros budget a été misé sur ce personnage de bande dessinée moins célèbre que l'homme-araignée ou les «X-Men», celui de «Daredevil», alias Matt Murdock, avocat aveugle le jour, super-héros justicier la nuit. «Daredevil» a réalisé le deuxième meilleur score de février derrière «Hannibal» il y a deux ans, et les plus fortes recettes pour une sortie lors du week-end prolongé du President's Day aux États-Unis.

«Daredevil» détrône la comédie romantique «How to Lose a Guy in 10 Days». Mais le duo Kate Hudson-Matthew McConaughey reste bien placé, à la deuxième place, probablement soutenu par le public de la Saint-Valentin.

À la troisième place, la comédie musicale «Chicago» tire profit de ses 13 nominations aux Oscars. La distribution a été étendue et le film reste troisième avec 14,5 millions $, pour un total de 82,6 millions $ en deux mois. ●

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
INFO-HORAIRE: 693-9899
CINÉMA DU CAP
300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
S.V.P. CONFIRMEZ LES HEURES AVEC LE CINÉMA
3006005

Une exclusivité Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
Le guide des restos de la région
Les meilleures adresses pour une bonne bouffe

A ARC EN FLEURS
730, boul. Saint-Laurent Ouest, Louiseville..... (819) 228-9444
AU FOUR À BOIS
329, rue Laviolette, centre-ville, Trois-Rivières..... 373-3686

B BISTRO L'ADRESSE
3544, boul. des Forges, Trois-Rivières..... 379-5414
CUISTO
4855, boul. des Forges, Trois-Rivières..... 374-6353

E EAUX-BERGES LA JARNIGOUENNE (RESTAURANT, AUBERGE)
353, Île du Sable (ouest), Sainte-Anne-de-la-Pérade .. (418) 325-3447

L LE BOURGUIGNON
172, rue Radisson, centre-ville, Trois-Rivières..... 373-2265

L LE GRILL
350, rue des Forges, centre-ville, Trois-Rivières..... 376-GRILL (376-4745)
LE ST-ANTOINE
151, rue Saint-Antoine, centre-ville, Trois-Rivières..... 378-6420
LES MER VEILLES
1260, rue Notre-Dame, centre-ville, Trois-Rivières..... 372-4949

M MANOIR DU SPAGHETTI
1147, rue Hart, centre-ville,Trois-Rivières 373-0204

N NICKELS (et RESTO-BAR LE NICK)
4125, boul. des Forges, Trois-Rivières, Centre LesRivières 694-7117

R RESTAURANT AUBERGE DU PÉTILLANT
311, Sainte-Marie, Louiseville..... (819) 228-3030
RESTAURANT LE COCHER (HÔTEL DU ROY)
3600, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest..... 379-3232

R RESTO-BAR ORANGE-KAKI
120, rue des Forges, centre-ville, Trois-Rivières.....375-5358
RESTO AU CLAIR DE LUNE
150, boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine..... 370-4896

S SUBWAY LIVRAISON
Trois-Rivières..... 371-2741
Cap-de-la-Madeleine..... 373-4994

T TOSCANE (LE)
901, rue Royale, centre-ville, Trois-Rivières..... 378-1891

V VAN HOUTTE CAFÉ
375, rue des Forges, centre-ville,Trois-Rivières..... 376-3020
3002025

LES PETITES ANNONCES

cyberpresse.ca

Appelez-nous 378-VEND▸U 8363 — 537-VEND▸U 8363

Passez votre petite annonce dans le journal et nous l'inscrirons **GRATUITEMENT** sur le site de CYBERPRESSE.ca

138 000 Lecteurs chaque jour

PAR TÉLÉCOPIEUR
T-R (819) 691-4356 | Shaw. (819) 537-3539
N'oubliez pas de mentionner vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre.

SUR PLACE

1920, rue Bellefeuille Trois-Rivières	792, avenue des Cèdres Shawinigan
Lundi au vendredi 8 h 30 à 17 h	Lundi au vendredi 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h

NOS HEURES DE TOMBÉE

Petite annonce régulière	Lundi • 17h (le vendredi précédent) Mardi au samedi • 17 h (jour précédent)
Encadrée	48 heures ouvrables

PAR COURRIER
LES PETITES ANNONCES
LE NOUVELLISTE ,C.P. 668, Trois-Rivières G9A 5J6

100 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

À partager 121
À sous-louer 122
Chalets 116
Chambres à louer 127
Chambres demandées 128
Chambres et pensions 130
Commerces à louer 109
Commerces à vendre 107
Commerces demandés 108
Condominiums 102
Entrepôts, garages et stationnements 112
Locaux et bureaux à louer 114
Locaux et bureaux demandés 115
Logements à louer 123
Logements demandés 124
Maisons de campagne 101
Maisons mobiles 105
Propriétés à louer ou demandées 106
Propriétés à vendre 104
Propriétés commerciales ou industrielles 103
Résidences, centres d'accueil 131
Terrains à vendre 117
Terrains à louer ou demandés 118
Terres, fermes à vendre, à louer 120
Terres, fermes demandées 119
Villégiature 137

200 MARCHANDISES

Animaux 241
Antiquités, artisanat, bijoux 239
Appareils électroménagers 237
Bois de chauffage 285
Chauffage, climatisation, vent. 284
Coin du bébé 261
Coin des mariés 264
Collections 295
Denrées alimentaires 267
Électronique et informatique 245
Équipement de commerce 228
Équipement de bureaux 227
Imprimerie 253
Instruments de musique 248
Jardins et pelouse 251
Machinerie, outillage 214
Machines à coudre 213
Marchandises diverses 298
Marchés aux puces 210
Matériaux de construction 282
Mobilier, articles de maison 235
On demande 297
Perdu / Trouvé 299
Photographie 249
Piscines et accessoires 201
Portes et fenêtres 283
Produits santé, beauté, esthétique 265
Souffleuses 211
Tondeuses 212
Ventes de garage 205
Vêtements, fourrures 266

300 SERVICES

Agences de rencontre 307
Astrologie, cartomancie 310
Coiffure, esthétique 316
Compagnes, compagnons 301
Cours, perfectionnement 320
Covoiturage 349
Déménagement, entreposage 329
Entrepreneurs 327
Entretien, rénovation 324
Escorte 309
Garderies, gardiennage 321
Médecine alternative 314
Paysagistes, déneigement 326
Peinture, décoration 328
Réceptions 335
Santé, relaxation 312
Services divers 331
Services professionnels 330
Soins thérapeutiques 315
Toitures 325
Voyages 350

400 EMPLOIS

Aides domestiques 418
Aides familiales 416
Emplois divers 413
Mannequins, modèles 403
Méthodes de recherche d'emploi 425
Musiciens, artistes 414
Personnel de métiers 405
Personnel de restauration 402
Personnel de vente 408
Personnel demandé 412
Postes cadres, professionnels 420
Préparation de curriculum vitae 401
Représentants 415
Travail demandé 406

500 AFFAIRES

Argent demandé 510
Associés demandés 501
Franchises 502
Impôts, comptabilité 503
Occasions d'affaires 504
Prêts, hypothèques 515
Services financiers 520

600 VÉHICULES ET MACHINERIE LOURDE

Autos à vendre 625
Autos, camions demandés 623
Autres véhicules 627
Camionnettes à vendre 626
Entretien, réparations 621
Garages de toile 622
Location 624
Machinerie agricole 635
Machinerie lourde 634
Pièces et accessoires 629
Remorques 631
Tracteurs 630
Véhicules lourds 632

700 LOISIRS, VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Articles / équipement de camping 703
Articles / équipement de sport 702
Bateaux de plaisance 711
Caravanes, motorisés 728
Embarcations, moteurs 739
Motocyclettes 731
Motoneiges 722
Remorques légères 733
Tentes-roulottes 729
Tout terrain 721
Vélos, bicyclettes 732

800 AVIS

Avis, appels d'offres, soumissions 895
Communiqués 898
Encans 842
Non responsabilité 896

900 DÉCÈS, MESSES, REMERCIEMENTS, PRIÈRES

Décès 905
In memoriam 935
Messes anniversaires 915
Prières 925
Remerciements 920
Services anniversaires 910
Services connexes 930

Nous avons un emploi pour vous section 400

Les petites annonces du Nouvelliste — Ça vend vite... et bien !

AVIS
Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser aussitôt, car notre responsabilité se limite à la première parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période créditée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, refuser, annuler ou classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée. Certaines annonces sont payables à l'avance. Renseignez-vous auprès de nos préposées.

BAZAR

BIBLIOTHÈQUE style contemporain, 100$. 378-1920

CHAISE berceuse en chêne, à billes, 100$. 372-1842

ENSEMBLE de salle de bains, bain, vanité, toilette, 250$. 376-1737

LAVABO sur pied en porcelaine, gris pâle, comme neuf, 50$. 376-4959

PETITE table colonial, 50$. 378-1920

SÉCHEUSE Inglis, amande, en très bon état, 100$. 374-0325

SOULIER de golf dame, presque neuf, Dexter, 7½, 75$. 378-1920

STORE blanc, vertical, 123x64 po. 75$. 378-1920

100 IMMOBILIER

102 Condominiums

CONDO À LOUER
grand 4½, foyer, bain tourbillon, salle à manger, remise extérieure, 2 stationnements, 370-7507, 376-0119

CONDO de luxe, vue panoramique sur embouchure du lac Saint-Pierre, très grand 4½, 2 stationnements, 131 des Châteaux, Pointe-du-Lac, 155 000$. 377-5457

MONTRÉAL studio/condo à vendre, 514-396-6480, www.apploft.com

104 Propriétés à vendre

16X5½ très situé, toujours loués, excellente rendement. Daniel Pelletier. Re/Max de Francheville inc., (819)373-7140

201, chemin Masse, Saint-Louis-de France, 3 chambres, rénovations effectuées, remise. 374-6938

3144, Bourjoly, près UQTR, pour bricoleur, maison + 3½ adjacent, 4 côtés brique. Possibilité de louer chambres pour étudiants. Évaluation 93 000$ pour 71 000$. 293-5092

3 logements, 3x5½, 1967, Laviolette, Saint-Sacrement, rénovation qualité supérieure, chauffage électrique, cour asphaltée, rez-de-chaussée + sous-sol libres à l'acheteur pour 1er juillet si désiré, 85 000$. 374-9191

À VOIR
Trois-Rivières, près centre d'achats Normanville, école primaire et Cégep, bungalow impeccable, 6½ pièces, rénovations: toit, portes, fenêtres, chauffage, terrain 13 000 pi².
Maurice Arsenault, 373-8010, SDG courtier.

BUNGALOW au Lac Rose, à Sainte-Marie-de-Blandford, 65 000$, 2 chambres, garage, sous-sol fini, terrain avec arbres. Christian Royer, 819-758-6441, Re/Max Bois Francs, courtier.

CAP, Sainte-Bernadette, maison 44 x 28, terrain 75 x 135, 11 pièces, 105 000$. À voir au 943, Frontenac. 370-1640

COTTAGE à Sainte-Marie-de-Blandford, 59 000$, près de Gentilly, rénové, 4 chambres, grand terrain. Fernand Noël, 819-758-6441, Re/Max Bois Francs, courtier.

103 Propriétés commerciales

www.dupontimmobilier.com
DUPONT
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
à vendre

5, boul. Duplessis
Cap-de-la-Madeleine
Bâtisse commerciale
2570 pi², prix demandé : 82 500 $

76-80, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine
4000 pi² commercial + appartemant 5½ à l'étage. Très grand stationnement adjacent. Faites une offre, moins de 150 000 $

1955-1957, Royale
Trois-Rivières
Bâtisse commerciale, tout béton, 2800 pi² au rez-de-chaussée disponible pour acheteur, 2 logements à l'étage. Faites une offre, moins de 160 000 $

2825, rue Girard
Parc industriel No 1
Trois-Rivières
Bâtisse industrielle de 8500 pi² avec bureaux et salle de montre, hauteur 14 pieds, 2 portes de 14 pi x 14 pi.

771, boul. Saint-Laurent est
Louiseville
Garage de 5000 pi², terrain 98 700 pi², 4 portes, hauteurs de 14 pi et 16 pi.

3000-3002, rue Carillon
Trois-Rivières-Ouest
Bâtisse semi-commerciale près de Jean-XXIII. 1675 pi² commercial + appartement 5½ à l'étage

819.374.1360
1093753

104 Propriétés à vendre

GENTILLY maison unifamiliale, garage, 3 chambres, planchers bois franc, toiture et fenestration refaites, terrain 89x100, aménagé et clôturé, piscine hors-terre, beaucoup d'inclus, près des services. 819-298-3166.

MAISON
au 190, Chemin Masse Saint-Louis-de-France
3 chambres, 2 salles de bains, spa, piscine, toute rénovée.
FAUT VOIR !
379-8805
692-2721
C-1089238

POINTE-DU-LAC, immeuble de 4 appartements à vendre. Contactez Jean, le jour à : 819-377-5743

SAINT-ÉTIENNE, maison cathédrale, rustique, avec 2 lacs dont un privé, grand terrain. 819-535-5055

SAINTE-BERNADETTE, Cap, maison 5½, aire ouverte, 2 salles de bains, sous-sol fini, prix de l'évaluation 79 000$. 372-1275

SHAWINIGAN, directement du propriétaire, 3 logements, en brique, 2 garages, près des services. Visite sur rendez-vous. 819-846-4455 après 18h

TROIS-RIVIÈRES bungalow, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 4 côtés brique, 3 chambres, 2 salles de bains, combustion lente, grand terrain, 98 500$. Groupe immobilier Radisson inc., Daniel Fiset : 378-7436

SHAWINIGAN-SUD, 111e Rue, triplex rénové, 2x3½, 1x8½, à vendre cause: santé. 536-5525

106 Propriétés à louer ou demandées

ACHÈTERAIS maison à paliers ou semi détaché, sauf cottage, impeccable, occupation, printemps/été 2003, 374-0178

CARRÉ LA ROCHELIÈRE
coin Rosemont/Laflamme, condos avec sous-sol fini, 635$ sur 2 ans. 379-1530

COTTAGE 3 étages, Cap, à louer, salon double, bois franc, bain podium, 4 chambres, 480$/moins, libre immédiatement, 693-5540

RECHERCHONS maison à louer avec option d'achat, Trois-Rivières et environs, 6½ et plus, 694-3381

RECHERCHONS propriétés de toutes catégories : bungalow, duplex, triplex et immeubles locatifs pour clients sérieux; nous payons comptant. Contacter Banque Immobilière Populaire : Paul-Yvon Lefebvre, courtier immobilier agréé. 372-2950

112 Entrepôts, remisage

ENTREPÔT commercial (garage), 1300$/mois et autres, à Trois-Rivières. 377-2922

GARAGE de vente d'automobiles, à louer, capacité 23 véhicules, clôturé, situé centre-ville, Trois-Rivières, sur artère principale très achalandée, 1000$/mois, 819-378-5273, 370-4411

103 Propriétés commerciales

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI² à 5000 PI²
Locaux commerciaux, industriels ou bureaux, stationnement; bien situés. 376-9909, 372-6580

2180, SAINT-PHILIPPE
2 locaux commerciaux à louer, 600 et 800 pi ca, rénovés, chauffés et éclairés. 374-7114

250 à 3000 PI²
Édifice Beltour - Cogeco, voisin Centre LesRivières, grand stationnement. 375-5025, 380-8822.

5195 DES FORGES
Commerces et bureaux, 338 à 16 500 pi². 379-1530. www.locombutres.com

BOUL. DES FORGES
situés au : 4865, 5270, 5555, 5625, locaux de 500 à 6000 pi². 377-4313, 378-5197

BUREAU, avec entrepôt pour la vente ou autre commerce, boul. des Chenaux, arrière de JR Autos. 373-9401, 371-8121

LOCAL à louer, boul. Jean XXIII, 2000 pi², voisin de Bell Mobilité... Boul. des Forges, 1100 pi², voisin dépanneur du Boisé.. Bureau à louer, boul. Royal, 1100 pi², aménagé, voisin l'Équipeur, tout inclus. 691-5650

LOCAL commercial, rénové, pour bureau ou boutique, endroit très passant, 800 pi ca, Cap. 371-1210

LOCAL commercial à louer, 1800 pi ca, refait à neuf, idéal pour bureau (avocat, notaire, salon de coiffure ou bronzage, etc...), peut être séparé en deux, climatisé, 600$/mois, rue Saint-Maurice, Trois-Rivières. 696-1029

POINTE-DU-LAC, local commercial de 1200 pi ca, situé à 1344-A, ch. Sainte Marguerite. 228-5186, soir.

116 Chalets

CHALET hiverisé à louer, à Hervey Jonction, bord du lac du Missionnaire, à environ 1000 pi de la piste de motoneige. 450-437-0051

PRÈS Parc National, grand chalet luxueux à louer, autour du lac. Réservez tôt. 819-539-6247, 696-9715

117 Terrains à vendre

BOISÉS 1$ à 1.50$ pi², pour tous genres de maisons, + services, taxe d'amélioration minime. 377-5468, pagette : 370-0862

CAP, rue Berlinguet, 62 x100, 16 000$.. 7000$ de taxe d'amélioration locale payée à date, balance à 408$ / année. Aubaine. 372-1522

TERRAIN 12 480 pi ca (façade 80 pi X profondeur 156 pi), quartier résidentiel à Yamachiche (sur une rue cul-de-sac), 8500$ ferme. Demander Éric : 697-2876

120 Terres, fermes à vendre, louer

FERME à vendre, 85 arpents carrés, Sainte-Marie-de-Blandford, près de Gentilly, maison, grange, hangar et garage. Fernand Noël, 819-758-6441, Re/Max Bois Francs, courtier.

122 À sous louer

4½, chauffé, éclairé, interphone, sécuritaire, près Les Rivières, secteur retraité, semi-retraité, libre 18 juillet. 374-1529

123 Logements à louer

1er du mois, super 2½ meublés, chauffés, éclairés, très propres, Trois-Rivières. 819-378-0009

1ER juillet, 3½ (322$), rue Matteau, grandes pièces, près commodités, non chauffé, non éclairé. 373-5012, 695-9695

1ER JUILLET, FAITES VITE
1½, 3½, 4½, 5½, bon choix, bon prix, Trois-Rivières et environs. 370-7600

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
UQTR et Les Rivières, rue Savard ou Sylvain, chauffés, éclairés, juillet. 696-3691, 696-3383

1½, 3½, 4½, style CONDO 690, L'ESPLANADE
meublés ou non, piscine, etc. 374-4730 soir ou pagette : 691-8743

1½, 3½, entrées laveuse, aussi 4½, 5½, chauffés, éclairés, tranquille, près Les Rivières. 693-0377.

1½, STUDIO, UQTR
chauffé, meublé, éclairé, très propre, 285$ et plus. 372-6798

1½ - CENTRE-VILLE
Meublé, chauffé, éclairé, 577 rue Bureau., très propre, stationnement. 375-5025, 374-7370.

2 MOIS GRATUITS
1½, 2½, Cégep, à partir de 195$ meublés, chauffés, 371-4542.

2½, libre immédiatement, 1462, 38e rue, Shawinigan, 292$/mois, meublé, chauffé, éclairé. 370-3466

2½, tout inclus, 5 minutes Cégep, Uqtr, buanderie, stationnement, 1er juillet, 300-315/mois. 696-7836.

3395, Louis-Pasteur, 2½, chauffé, éclairé, près Cegep et hôpital Sainte-Marie, libre juillet. 375-1000 ou 372-5646

3½, 1er mars, Sainte-Marthe, 325$. Références. Pas d'animaux. 694-1818

3½, 1½, CÉGEP- UQTR
320$ et plus, chauffés, éclairés, meublés ou semi-meublés, juillet. 691-0825

3½, 2e étage, semi-meublé, eau chaude fournie, non chauffé, non éclairé, 300$/mois, au 562, Bonaventure. 373-9477

3½, 350$, chauffé, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, près Les Rivières, libre. 376-9753 après 14h

3½, 4½, 5½ juillet, chauffés, éclairés, meublés ou non, près Les Rivières, 378-9020, 228-3603

3½, 4½, 5½
à louer, chauffés, éclairés, près du cegep, Trois-Rivières. 379-6086 ou 696-1172

3½, 4½, à Trois-Rivières, près tous les services, libres juillet, 373-0745, 384-7246

3½, 4½, juillet, meublés ou non, près Cegep et université, chute à déchets. 378-9020, 228-3603

3½, 4½, SAINTE-MARTHE
325$, 460$, tout compris, libres. 298-3959 ou 698-3959

3½, Cap, chauffé, éclairé, stationnement, balcon, 360$/mois, 374-5851, 691-4177

3½, Cap, près rue Fusey, entrées laveuse, sécheuse, endroit calme, libre immédiatement. 375-6803

3½, chauffé, éclairé, meublé, 390$/mois. 377-2922.

3½, de qualité, près Les Rivières, chauffés, éclairés, intercom, bois flottant, juillet. 379-5939

3½, grands, non meublés, non chauffés, au 4966, Bellefeuille, près Carrefour Trois-Rivières-Ouest, 385$. 379-3631 ou 372-4405

3½, libre, rue Corbin, Cap, grand, demi sous-sol, entrées laveuse, sécheuse, 385$ par mois. 379-5939

3½, près Carrefour Trois-Rivières-Ouest, très propre, 375-9895, 697-3061

3½, PRÈS JEAN XXIII
Récent, bain podium, douche à part, 3e, lave-vaisselle, micro-ondes, frigo, poêle, aspirateur, interphone, buanderie, grand balcon. 355$ paisible. 696-0031

3½, rez-de-chaussée, Trois-Rivières-Ouest, porte patio, entrées laveuse, sécheuse, mai et juillet. 379-5939

3½, RUE BARKOFF, CAP
Près des services, meublés ou non, chauffés, éclairés, libre et 1er mars. 692-3177

3½, Saint-Roch, 1er étage, 1er juillet, centre-ville, bois franc, semi-meublé ou non, 260$ mois. 372-7617

3½, sous-sol, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, 270$/mois, au 560, Bonaventure. 373-9477

3½ - 4½ - 5½
Trois-Rivières, rénovés, semi meublés ou non, bois franc, céramique. 378-9325

3½ - 4½ - UQTR
Rue Sainte-Marguerite, chauffés, éclairés, juillet. 373-2114, 609-0120

3½ - 4½ TRANQUILLE
Cap rue Saint-Maurice, grand, propre, remise, 2 stationnements, 372-0493

3½
Arrière polyclinique, rue Louis-Lacroix, semi meublé, libre juillet. 370-5681

4½, 1149, Laviolette, non chauffé, non éclairé, 285$, libre 1er juillet, avec stationnement. 373-8680

4½, 2e, rénové, près Bonaventure, recouvrement neuf, stationnement possible, 325$. 693-5029

4½, 300$; 3½, 280$. non chauffés, non éclairés, rue Sainte-Cécile; Trois-Rivières. 373-1359 ou 373-0375

4½, 5½, PRÈS JEAN XXIII
Superbes, bain podium, douche à part, baie window, interphone, aspirateur, béton, très paisible, juillet, 469$. 696-0031

4½, 5½ - CAP
Grands, rénovés, grands, non chauffés, non éclairés, 374-6932, 378-0813

4½, beau, grand, frais peint, remise, chauffage électrique, Trois-Rivières, tranquille, 1er juillet. 377-3007

4½, Côte Richelieu, près Carrefour, juillet, stationnement, eau chaude fournie, 355$ à 415$. 696-7836.

4½, lavé et repeint, rue Sainte-Ursule, 300$, pas d'animaux, 1-888-930-5535

4½, libre immédiatement, rue de Courval, près Cégep, meublé, chauffé, éclairé, rangement, stationnement, 400$ mois. 372-4798, pagette; 696-6913

4½, Marion, insonorisé, bain podium, intercom, entrée lave-vaisselle, remise, juillet. 694-0171

4½, planchers bois, 3e étage, rue Richard, 335$. Jour : 373-4303, soir et fin de semaine : 379-8670

4½, près carrefour Trois-Rivières-Ouest, très grands, rénovés, juillet. 379-5939

4½, rue Sainte-Marguerite, non chauffé, non éclairé, 3e étage, libre 1er juillet. 373-8696, soir : 697-7240

4½, split-level, puits de lumière, terrasse privée, intercom, refait à neuf, non chauffé, non éclairé, 350$ mois, rue Saint-Maurice à Trois-Rivières. 696-1029

4½, très grand, 2 portes patio, 2 balcons, 400$, libre immédiatement, Saint-Louis-de-France. 372-0239

4½, très grand, chauffé, mélamine, juillet, Trois-Rivières-Ouest. 374-4436

4½, Trois-Rivières, 1er étage, chauffé, éclairé, eau chaude, très propre, juillet. 692-3177

4½ sur 2 étages, Notre-Dame, centre-ville, 1er juillet, 1 chambre, stationnement, 280$. 372-7617

5½, 1er étage, planchers bois franc, eau chaude fournie, 500$/mois, non chauffé, non éclairé, au 572, Bonaventure. 373-9477

5½, 2e étage, planchers bois franc, eau chaude fournie, 470$/mois, non chauffé, non éclairé, au 1161, Saint-Olivier. 373-9477

5½, 3½, près UQTR et Les Rivières, rue Savard, libres en juillet, stationnement, 378-8278 ou 370-5008

5½, 4½, 3½, 1½
Cégep, UQTR, tous compris, concierge, 275$ et +. 370-7600, 697-1126

5½, 537 Gingras, Trois-Rivières, non chauffé, non éclairé, 320$/mois, garage. Après 17h30 : 375-1589

5½, arrière Galeries du Cap, 2 stationnements, remise, concierge, très propre. 378-9020

5½, BOUL. MAURICIEN
piscine creusée, stationnement déneigé, 455$ par mois. 377-3156

5½, Cap, 170 Chapleau, 3e étage, non chauffé, non éclairé, 400$/mois, libre immédiatement. 693-0646

5½, dans duplex, en construction, situé à Saint-Grégoire, prêt pour début juin, très bien isolé et insonorisé, cour avant individuelle double, remise arrière, etc... Soir et fin de semaine : 819-233-4343

5½, idéal pour 2e ou 3e âge, près Les Rivières, sécuritaire, libre immédiatement. 378-3618

5½, TROIS-RIVIÈRES-OUEST
de Coubertin, 2 stationnements, 440$/mois. 378-9124

5½ RUE CHAPAIS
Pour juillet, 420$/mois. 378-5288

À Trois-Rivières, angle Saint-Maurice et Laviolette : grand 4½, très éclairé, style loft, plafond de 10 pi, cuisinière et réfrigérateur inclus. 378-3839

BEAU grand 5½ sur Léo Pidgeon, tranquille, avec espace de stationnement, 430$, libre 1er juillet. 691-1423, 695-2297

BORD du fleuve, Cap, personne seule ou retraité, recherchant la tranquillité, 5½, 635$. 4½, 570$. 374-8157

BORD DU SAINT-MAURICE
Cap, 4½, neufs, style condo, prêts pour mars ou juillet, 695$ mois. 371-0265

CAP, 455 Beaudry, 2½ meublé, chauffé, éclairé, 315$/mois, 373-2123

CAP, 4½, moderne, propre, secteur tranquille, stationnement (déneigé) avec prise. 375-8230

CAP, 5½, rue Chapleau, près des services, libre juillet. 691-0216

CAP, arrière Galeries du Cap, 4½, libre avril, stationnement. 376-4463 ou 696-1353

CAP, arrière Wal-Mart, 3½, 4½, 5½, planchers de bois, rez-de-chaussée, conciergerie. 692-1144 ou 371-7786

CAP, BEAU 3½, JUILLET
moderne, semi ou meublé, porte patio, concierge, eau chaude incluse, 310$. Sans frais : 1-866-339-3115

CAP, LIBRES 1ER JUILLET
5½, rue Forget, 4½, Saint-Valère, rangement. 371-9628

CAP, paroisse Sainte-Madeleine, sous-sol rue Rocheleau, 3½, meublé, très propre, libre 1er avril, 225$ par mois. 371-1887

CAP, près des "Galeries", 4½, chauffé, éclairé, très propre et tranquille, libre 1er juillet, 415$. 372-5554

CAP, RUE LORETTE, LIBRE
4½, chauffé, 3e, près des magasins, très propre, 412$. 373-5012, 695-9695

CAP, rue Rochefort, 3½, chauffé, éclairé, intercom, très propre et tranquille, 385$ par mois. 535-2509

CAP, Saint-Odilon, très grand 5½, 420$ non chauffé, non éclairé. 538-4036

CAP, Sainte-Bernadette, très beau 4½ moderne, super propre, 2 portes patio, 2 balcons, 420$ non chauffé, non éclairé. 370-1640

CAP, Sainte-Bernadette, dans triplex, 4½, 360$ non chauffé, non éclairé. 538-4036

CENTRE-VILLE de Trois-Rivières, 5½ à louer, 3e étage, libre. 819-222-5809

DOMAINE de l'Esplanade, 3½-4½ à louer, meublés ou non, piscine extérieure, endroit paisible. 819-609-0019, 379-5332

DOMAINE DES RÉCOLLETS
4½, insonorisés, près UQTR et les services, conciergerie, spacieux, 2 stationnements. 373-3049

DUPLEX, 4½, 2e étage, non chauffé, non éclairé, Cap, 340$/mois. 379-7392

GRAND 4½, Cap, demi sous-sol, bien éclairé, entrée privée, près autobus, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, 440$. 376-7824

GRAND 5½,
rue de Léry, remise extérieure, 2 stationnements, 495$. 370-7507, 376-0119

MONT-CARMEL, 3½, rénové, 1er plancher, non meublé, chauffé, éclairé, 365$. 2½, 250$. 536-4108

PRÈS DU DELTA
1½, non chauffé, stationnement, références, 220$. 376-6717

RÉSIDENCE FAVEREL
Cap, 4½, planchers béton
372-9388, 375-3723

SAINT-MAURICE village, 5½, paisible, chauffé, déneigé, 2 stationnements, remise, idéal pour personne seule ou retraités. 379-7506

SAINT-PHILIPPE, 4½, 325$/mois; 2½ (chauffé, éclairé), 275$/mois, face parc Pie XII. 819-693-8700

TRÈS grand 5½, non loin des Galeries du Cap, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, 524$. 819-264-5310

TROIS-RIVIÈRES-OUEST grands 5½, endroit paisible, grand terrain, stationnement. 819-233-2583

TROIS-RIVIÈRES, grand 4½, bain tourbillon, conciergerie, stationnement, 438$, libre 1er mars. 378-4862

VIEUX TROIS-RIVIÈRES
Grand 4½, tranquille, 435$. 863, des Ursulines. 693-8298, 372-2385

À QUI LA CHANCE!
Grand-Mère, centre-ville, ensoleillé, entrées laveuse/sécheuse, stationnements déneigés, 3½, 1er étage, utilités incluses, libre, 385$; 3½, 2e étage, libre, 1 mois gratuit, 325$; 6½, 3e étage, juillet, 340$. 533-3788

CENTRE-VILLE, Grand-Mère, 5½, rénové, ensoleillé, armoires chêne blanchi, bois franc, 2 balcons, cabanon, stationnements déneigés, 2e étage, pour juillet, 440$; 3e étage, libre, 1 mois gratuit, 390$. 533-3788

GRAND-MÈRE 6½, non chauffé, 2e étage, escalier intérieur, 375$/mois. 538-9369, 538-3803

GRAND-MÈRE, Domaine La flèche, 3½, 4½, 5½, sécuritaire, porte-patio, conciergerie. 538-6020, 538-3375

GRAND-MÈRE Grand 5½, 1er étage, quartier tranquille, remise, stationnement, bain tourbillon, 405$/mois. Libre 1er avril. 538-6150

SHAWINIGAN-SUD 5½, grands, mars et juillet, propres, tranquille, face au parc. 536-5738

SHAWINIGAN-SUD, 3½, 5½
81 à 95, 125e Rue, vue sur le boisé, concierge. 695-2709 ou 536-4275

SHAWINIGAN boul. des Hêtres, 3½, 4½, tranquille, luxueux, libres immédiatement. 539-6247, 696-9715

SHAWINIGAN grand 2½, meublé, chauffé, éclairé, porte patio, près des services, stationnement, endroit tranquille, libre, 330$/mois. 819-539-8690, 450-581-4942

SHAWINIGAN rue Lavergne, grand 6½, face au parc, quartier résidentiel, arrière boisé, garage. 537-7316

124 Logements demandés

DAME seule, 60 ans, recherche 4½ dans duplex ou quadruplex bien insonorisé, endroit tranquille, au Cap. 375-0715

127 Chambres à louer

CHAMBRE secteur Sainte-Marguerite, meublée, 200$/mois, idéal étudiant(e). 693-9141

NOUVELLE administration. Près cégep, très grandes, très propres, rénovées, cuisine et salle de bains communautaires, 1 mois gratuit sur bail de 12 mois, à partir de 175$/mois. 378-4656, 376-8565, 698-0352

PRÈS Les Rivières, salle de bains et cuisine communautaire, câble, 150$ à 200$. 373-5115

130 Chambres et pension

RÉSIDENCE
pour personnes autonomes. 697-3587 ou 694-0445

200 MARCHANDISES ET SERVICES DIVERS

228 Équipements de commerces

HOTTE de restaurant, 3 pi X 6 pi, comme neuve, 1200$ négociable. Demander Yvan : 233-2311

VENTE de fermeture, équipement de restaurant : lave-vaisselle, four, poêle, plaque, tranche-viande, machine à café, congélateur, réfrigérateur, tables, chaises, etc... 370-1221 ou 375-8529

235 Mobilier articles maison

4 rails (luminaire) avec 30 spots, type commercial. Banc genre bâteau, intégré hublot. Grand miroir 4 x 8. 371-2107

ACHETONS COMPTANT!
Besoin urgent: mobiliers de chambre, salon, cuisine, appareils ménagers, ainsi que meubles pour enfants. 370-5633

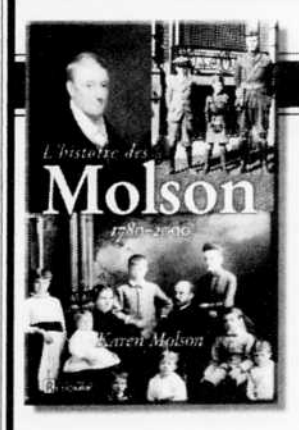
ALIBABA MEUBLES SPÉCIALITÉS
Achat. Vente. 1535 Laviolette, Trois-Rivières. 694-5719

ANTIQUITÉS LACOMBE
Achat et vente. Allons dans rayon 50 milles de Trois-Rivières. Payons très bon prix. 1048, Champflour, Trois-Rivières. 374-4931

BEAUDET MEUBLES NEUFS ET USAGÉS
Achat, vente, appareils ménagers, cuisine, salon, chambre, matelas. Comptoir de pièces. Financement. 164, Sainte-Madeleine, Cap. 374-5031.

FEUILLETON

Karen Molson — **- 52 -**



L'histoire des
Molson
1780-2000

LES EDITIONS DE L'HOMME

Les efforts soutenus des Molson pour obtenir l'accord du Conseil afin de construire un quai public permanent finirent par porter fruit; Mansion House Hotel et le quai furent terminés durant la même semaine de juillet. Au rez-de-chaussée de l'hôtel se trouvaient la première bibliothèque de la ville et une « salle des nouvelles » (une salle de lecture où l'on fournissait les journaux et où les gens s'échangeaient les nouvelles), auxquelles s'ajouta bientôt un bureau de poste. La nouvelle terrasse, longue de 144 pieds, offrait une vue magnifique sur le fleuve. Dans son journal, un voyageur vantait les chambres « grandes et bien meublées », le personnel attentionné et discret, et « la beauté de la vue sur le Saint-Laurent au crépuscule ».

Les après-midi et les belles soirées d'été, les bateaux à louer attendaient en rang le long du fleuve. Des danses, des fêtes publiques ou privées, des bals, et les réunions des francs-maçons ou du Club des célibataires avaient lieu au Mansion House Hotel. La rumeur voulait que le lustre de la grande salle de danse ait coûté plus de mille livres. Les soupers devinrent légendaires. Lors d'un banquet de six couverts préparé pour les francs-maçons, on servit trois sortes de canards, du jambon bouilli dans le champagne, des vol-au-vent, du bar cuit à l'étuvée au porto, du ragoût de veau, des bécassines et des perdrix. Les rencontres du Beaver Club étaient réputées pour leurs excès d'alcool. Quarante-deux gentlemen y burent en une soirée 43 bouteilles de vin et 20 bouteilles de champagne, sans parler d'une quantité indéterminée de whisky et de bière.

L'hôtel de Molson devint le rendez-vous préféré des gens riches et distingués. Le 30 juillet 1817, le Gouverneur général, Sir John Sherbrooke, « accompagné de sa dame et de sa suite », arriva à Montréal en provenance de Québec à bord du *Malsham* et s'installa au Mansion House Hotel. La première sortie du couple, le lendemain de son arrivée, était prévue dans le but de briser une bouteille de champagne sur la coque du quatrième et tout nouveau bateau à vapeur des Molson, baptisé le *Lady Sherbrooke*.

Après trois ans de planification et de travaux dans les chantiers navals Logan à Montréal, le *Lady Sherbrooke* représentait le summum du luxe pour un bateau à vapeur. « Ses dimensions et la symétrie de sa construction sont telles qu'il surpasse tout autre bateau de quelque type que ce soit qu'on ait vu à ce jour dans les eaux du Saint-Laurent », rapporta le *Montreal Herald*.

Construit en chêne blanc et en épinette, et pourvu d'un moteur de 63 chevaux vapeur de Boulton & Watt (à titre de comparaison, le *Malsham* et le *Car* développaient 45 chevaux-vapeur), le *Lady* mesurait 170 pieds de longueur et 34 pieds de largeur. Il portait deux mâts, une voile carrée, un hunier carré et un foc. Son fond plat lui permettait de naviguer par-dessus les bancs de sable, les écueils et les rapides qui faisaient obstacle aux autres bateaux à vapeur. Vingt-cinq cabines simples occupaient la poupe, les cabines des dames étant installées sous celles des messieurs. Un orchestre distrayait les passagers à bord. Le *Lady Sherbrooke* pouvait se rendre de Montréal à Québec en seulement vingt-trois heures.

Tous les employés à bord – membres d'équipage, serveurs, cuisiniers, aides-cuisiniers, seconds

235 Mobilier articles maison

CHAISE inclinable et pivotante; 1 causeuse; meuble pour TV. 293-5789

MOBILIER de chambre, en acajou, 5 morceaux, 2700$; mobilier de salle à manger, en acajou, 8 morceaux - 6 mois d'usage, 3500$. 373-8938

MOBILIER salle à manger, style Italien, 3 panneaux 12 po, table 60 x 40, 5 chaises, bahut 72 po x 18 po; mobilier cuisine table + 4 chaises. 371-1580

RÉFRIGÉRATEUR 4 pi 5 po, peinture 22x19, fauteuil, poêle électrique à 2 ronds, chaufferette électrique, bureau. 371-2901

237 Appareils électroménagers

AUBAINE AVEC GARANTIE
Appareils ménagers à partir de 95$. Financement. Livraison. Pièces. 374-5031

B.R. SERVICE ENR.
Vente, réparation, achat, d'appareils ménagers. Depuis 27 ans. 1 an de garantie. Comptoir de pièces; au 268 Saint-Laurent, Cap. 376-0559. Service à domicile: 374-1147

COMPACTEUR à déchets Kitchen Aid, aubaine 160$. 819-536-0612

CUISINIÈRE blanche, marque Frigidaire, 30 po, nettoyage auto, dessus en vitro céramique, payé 915$ chez Tanguay Meubles, n'a jamais servi, pour 725$ cause divorce. 819-538-9893

GÉLINAS ÉLECTROMÉNAGERS
Usagés de qualité.
Vente et service.
1735 Royale, Trois-Rivières.
692-7229, 692-6722

LAVEUSE, sécheuse, 175$ négociable. 384-0792

LAVEUSE Frigidaire, 7 ans, sécheuse Inglis, 250$ le tout. 693-1529

LAVEUSES sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs usagé(e)s de toutes marques, 693-3393, 6035 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest

241 Animaux

5 chiots schnauzer nains, poivre et sel, vaccinés, vermifugés, 250$. 293-5105

ADORABLES: caniche, poméranien, pékinois, labrador, shih-tzu, husky, chatons siamois. 370-3989

CENTRE Canin. Vous voulez vous défaire ou acheter un animal? 819-538-4042

CHENIL pour pension canine disponible à l'École de ressage Canin, Cap, 372-0024

CHIOT à vendre, boston bull. Dany, 819-535-2000, 819-535-9138

CHIOTS bouvier bernois; chiots labradors, chocolats, chiots labernois; vaccinés, vermifugés. 819-289-2061

CHIOTS golden croisés labrador, blond, 50$. 233-1711, 372-7755

CHIOTS labradors croisés chiots bergers croisés, 40$ chiots colleys croisés, 40$ chiots bernois croisés, 75$ chiots labradors purs, noirs, 75$. Achetons chiots. 233-1711, 372-7755

CHIOTS poméraniens, miniatures et moyens, blancs et roux, purs. 819-228-3752

FEMELLE boxer, de race, 8 semaines, 275$; couple de boxer reproducteur, couleur fauve, prix à discuter. 298-3529

MÂLE Yorkshire, 8 semaines, noir et feu, parents 5 à 6 livres, père champion, 819-397-5597

245 Electronique, informatique

ACHAT vente et échange de jeux vidéo. Michel: 378-3389

AMPLIFICATEUR 500 watts, cinéma maison, Dolby Digital Technics, SADX-940, 200$; haut-parleurs centre et arrière Omage, 125$. 537-3383

BELL EXPRESSVU
Vente de système Bell ExpressVu. Financement disponible à 11.67$/mois 697-1008

M.D. INNOVATION CONCEPT
Achat, vente et réparation ordinateurs neufs et usagés
Pentium II, 400
Pentium III, 500
Visa, Interac. 371-7615

ORDICHEF
www.ordichef.com
Vente - échange - réparation. Neuf et usagé. Financement disponible. 819-295-5151.

ORDINATEURS reconditionnés complets avec écrans.
Pentium I : 133 Mhz : 79$
200 Mhz, 139$.
Pentium II : 189$ et plus
Pentium III : 359$ et plus
Pièces usagées.
Écrans : 35$ et plus.
GFMD: 692-3429

PENTIUM II, 350, 300$; Pantium III, 500, 450$; écran 17 po, 115$; cellulaire: 386-8471

PORTATIFS.
486-DX4, etc.
P1-133, CD, etc.
PII-266, CD, etc.
à partir de 180$. 694-4948

RÉPARATION D'ORDINATEURS À DOMICILE
Sylvain : 819-696-1094.

248 Instruments de musique

AMPLI Nad, AV713, lecteur CD, Teac, CDIII, colonnes Axiom AXII, table tournante Denon, DP30 LII, casque d'écoute Grado, SR125 avec extension 15 pi. Prestige, 1000$ négociable. 373-5323

MICRO pour saxophone, AKG-C419 avec Peavey, 48 volts, Phantom Power, prix à discuter, 538-1593

264 Coin des mariés

ROBE de mariée, 10 ans, avec voile, 700$; robe de bouquetière, 4 ans, 75$. 375-1387

265 Produits santé beauté, esthétique

OUI C'EST POSSIBLE
Perdre du poids et gagner de l'argent. Entrevue, samedi 9h, demandez Louisette : au 450-777-2793 ou f.stopyoyo.com

266 Vêtements, fourrures

3 robes pour mère de marié(e) ou pour soirée, pour 10, 12 et 14 ans, payées 600$ chacune, prix: 300$ chacune, négociable. 693-3120 ou 380-8343

266 Vêtements, fourrures

MANTEAU de vison femelle, naturel, très bon état, valeur d'au moins 3000$, prix à discuter. 377-3544

MANTEAUX loutre naturel et vision femelle, état neuf, très bon prix. 691-9880

282 Matériaux de construction

50 feuilles de contreplaqué (plywood) 5/8, 4x8, 4x6. 692-0189, 377-2293

BOIS POUR MEUBLES
Merisier et chêne, séché au four, possibilité de plané et collé, 1.40$ du pied. 374-3076

283 Portes et fenêtres

2 fenêtres en PVC, thermo à battants, 60x60 po. 293-5343

284 Chauffage Climatisation

FOYER avec cheminée Selkirk, 18 pi. 418-365-5616

285 Bois de chauffage

BOIS bûche, sur place, 33$ corde. Aussi en longueur et sec. 538-2567, 531-6538

BOIS de chauffage à vendre. 819-374-7419 ou 819-535-9710 (le soir).

BOIS en bûches ou fendu, érable, aussi en longueur de 8 pi. 697-8543, 264-2882

298 Marchandises diverses

125 chaudières, chalumeaux et couvercles; évaporateur Waterloo pour 250 entailles; sirotière 5 gallons; brasseur de beurre; système vacuum 400 entailles; tubulure et chalumeaux. 819-296-2766

**15$** bureau; 49$ poêle; 99$ et + réfrigérateurs; sécheuse; articles divers. 376-5264

670 chalumeaux usagés, 0.25¢ chacun ou spécial pour le lot; 45 chaudières avec couvercles + chalumeaux. 535-5977

ACHÈTERAIS armoires modulaires, (combinés poêle, réfrigérateur, évier), lits 54 et 39 po. 696-0642

ACHÈTERAIS équipement pour fabrication de fromage. 819-264-5574

CHAISE d'aisance sur roulettes, neuve; chaise de transfert pour le bain, neuve; siège de toilette surélevé avec bras neuf; 2 marchettes et un bras de soutien pour le bain (neuf). Léo : 373-5326 ou Marie : 535-7099

ENTREPRENEUR vend, remorque 10 pi. belle voiture + outils de construction, équipement de A à Z, 9700$. 295-3853

ÉVAPORATEUR à eau d'érable, 819-228-3228

MOBILIER chambre complet, mélamine blanche, lit 39 po, table de travail et chaise inclus, 300$ ferme. Clavier Casiotone, 610, 50$. 373-8816.

RÉSERVOIR 1000 litres avec support, appelez entre 8h et 17h : 819-538-1447

SECTEUR de chasse à l'orignal dans réserve faunique Mastigouche. 268-6211

SUCCESSION
Cuisinière, laveuse, sécheuse, fauteuil et mobilier de chambre. Lot d'inventaire pour marché aux puces. 819-691-2284.

TRAÎNEAU à chiens; bibliothèque 3 sections mélamine blanche; poêle électrique, 30 po, 819-373-0587, 418-336-2855

300 SERVICES PERSONNELS

301 Compagnes, compagnons

AIMERAIS rencontrer un bon ami entre 65 et 75 ans, très sérieux, propre et fier de sa personne, autonome, affectueux, pour une relation stable, pour ma part je suis douce et affectueuse s'il me convient, j'aime le théâtre, la musique, je suis très fière, blonde au yeux bleus, 5 pi 4 po. 371-3929

GÉRARD recherche homme pour amitié et plus, de 28 à 55 ans. 373-5562

307 Agences de rencontres

AGENCE CALL GIRL
pour vous servir. Engageons 18 à 35 ans. Sylvie: 377-2610

309 Escortes

AGENCE Stéphanie, nouvelles filles, tous les semaines, service 24 heures, discrétion assurée, satisfaction garantie. Engageons. 694-1552

310 Astrologie, cartomancie

694-9531 Cartomancienne, voyante. Francine.

LA MAISON DES SCIENCES OCCULTES
Consultation téléphonique En direct, 4.50$/minute. 1-900-451-3444

LOUISE, cartes, tarots: passé, présent, futur. Durée 1 heure. 694-7971

MAUREEN Voyante, carte du ciel, numérologie, tarot par téléphone 536-5525

312 Santé, relaxation

373-3305 Accorde-toi une bonne détente. Massage professionnel. Assurance acceptée. Johanne.

CHEZ Hélène, massage complet de 8h à 16h, 375-5262

DÉTENTE complète, relaxation totale. Un vrai bon massage! 373-7055, Jean-Paul

MASSAGE à l'huile, complet, suédois ou californien. Alain: 693-1514

MASSAGE CALIFORNIEN
Dès 8h. Monique: 229-1603.

MASSAGE pour hommes, propreté, discrétion. Pierre: 693-6033

MASSAGE sensuelle. Se déplace seulement. 819-383-5341

MASSAGE SUÉDOIS
Détente et relaxation, discret et courtois, à la ½ heure ou à l'heure 386-7460

312 Santé, relaxation

MASSAGE thaïlandais. Sensualité et douceur KELLY 698-0740

SANDRA massage sensuel de détente et non sexuel, te reçoit en privé. 376-6011

315 Soins Thérapeutiques

ANOUK, massage. Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi. 374-4798

MASSAGE de détente de 9h à 21h, 7 jours/7. 376-1466

MASSAGE de relaxation, au 609-2721
xjenny8x@hotmail.com

MASSAGE suédois, douche disponible. Josée: 697-1186.

RELAXOTHÉRAPIE
Massage anti-stress. Chantal: 377-2507

320 Cours, perfectionnement

COURS DE MATIÈRES DANGEREUSES
Nouvelle loi, langage clair. Jour, soir et fin de semaine. 697-3555

COURS privés, français, mathématiques, etc. Motivation scolaire. Méthodes de travail. Choix de carrière. Service professionnel. Groupe Conseil formation et éducation. 379-6240

ENSEIGNEMENT d'arts visuels contemporains pratiques. Medium : peinture. Cours individualisé. Boîte vocale : 819-372-4221

325 Toitures

COUVERTURES Estimation gratuite, réparations toutes régions. 378-1594.

328 Peinture, décoration

18 ans d'expérience, peinture intérieure, équipement fourni. 691-1189

PEINTRE en décoration, joints, rénovations générales, sous-sol. 377-4009

TIREUR de joints. Ouvrage garanti. Estimation gratuite. 691-2735, 691-6946

331 Services divers

À BAS PRIX
Déménagement et livraison de toutes sortes. 692-7229

CONFECTION
Tout genre de toiles sur mesure et rembourrage de banquettes, bancs, etc., 20 ans d'expérience. Launier et fils. Jour : 377-5507

FEMME d'expérience, offre services pour entretien ménager et commercial, 692-2787

FERAIS tous genres de rénovation. 384-1657

RÉNOVATION de cuisine, salle de bains ou autres. Travail professionnel, consciencieux et minutieux. 372-6058, 693-0603

TRAVAUX MULTI
Rénovations intérieures et extérieures, 20 ans d'expérience. 691-2174

331 Services divers

VANITÉ EXPERT
Armoires cuisine et salle de bains sur mesures. Fabrication et rénovation. Estimation gratuite. Commandez maintenant, super spécial février. 373-9497, 375-4977

VOUS êtes propriétaire? Nous pouvons nous occuper de l'entretien de vos immeubles, la collecte de loyers, la représentation à la régie du logement, etc. Laissez-nous le soin de le faire pour vous. **GESTION PRO-IMMO** 1-866-277-9696

350 Voyages

28 février : **Grands moments des Misérables avec l'OSM**, souper, 104$.
12 mars : **Le Passé Antérieur (avec Rita Lafontaine), Place des Arts**, souper, 86$.
14 mars : **Casino de Montréal, spectacle Joey Didodo**, 50$.
Voyages Arc-en-Ciel,
Nicole Lacroix, 374-0747

À CONSERVER
Casino Montréal, 6-27 mars.
Charlevoix 13, 21 mars
Hull, 24 mars, 2e autobus
Recevez 20$ de coupons-cadeaux pour Montréal et Hull.
4 avril, Capitole de Québec, spectacle "Ecce Mundo" 119$, 2 repas + cabane à sucre
19 mai, Festival tulipes/ Casino Hull.
Réservez-tôt:
Mariette : 378-6701, permis du Québec

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

402 Personnel de restauration

CASTEL DES PRÉS
Est à la recherche de plongeurs temps plein le soir, du mardi au samedi; et cuisinier(ères)s, temps plein et temps partiel. Prière de ne pas téléphoner, postez votre curriculum vitae au : 5800 boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest,à l'attention du chef

CUISINIER(E) demandé(e). Se présenter au 4485, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest, après 13h. M. Théo

CUISINIER-ÈRE demandé(e), temps partiel, soirée - fin de semaine, 18 ans et +. Personne fiable, mature, dynamique, ponctuel et responsable. Se présenter au Nord-Ouest Café entre 14h et 16h .

DUNKIN DONUTS
SERVEUSES, temps plein, travail de nuit. Se présenter au 850 Saint-Maurice, Trois-Rivières.

402 Personnel de restauration

ORANGEKAKI BISTRO-BAR
est à la recherche d'un **RESPONSABLE** de garde-manger, poste à temps plein et de **CUISINIERS**, à temps plein et partiel.
Se présenter entre 14h30 et 16h, au : **120, rue des Forges, Trois-Rivières**.

PIZZERIA 67 à Grand-Mère recherche cuisinier(e), à temps plein, 40 heures/semaine, heures variables, salaire selon expérience. Ghislain : 533-6767 ou 538-2020

RECHERCHE sous-chef et aide-cuisinier/plongeur, temps partiel. Sens des responsabilités, rapidité d'exécution, fiable et disponible. Contactez Annie Désilets, Hôtel du Roy, 819-379-3232

SERVEUR(SE) demandée avec expérience.
Se présenter avec curriculum vitae et photo, au: 7935, Notre Dame, Trois-Rivières-Ouest.

405 Personnel de métiers

CHARPENTIER menuisier, doit posséder carte CCQ de compagnon, spécialité pose de gypse. 609-3778

CHAUFFEUR professionnel, Canada, USA, Côte est, sur "flat bed". Bilingue, 3 ans d'expérience. Condition salariale excellente plus prime de performance et sécurité. Mass Express. 378-3036

DÉBOSSELEUR
d'expérience demandé pour sablage et peinture de camion et de remorque.
Salaire à discuter.
Envoyez curriculum vitae à:
Débosseleur
C.P. 1183
Trois-Rivières, G9A 5K8

ESTHÉTICIENNE- électrolyste demandée à temps plein, effectuant épilation au sucre et maquillage, à Trois-Rivières-Ouest. 693-7670

IGA SAINT-TITE
Gérant(e)-boulangerie demandé(e), expérience essentielle, salaire selon compétence. Demandez Claude, 418-365-3886

MÉCANICIEN diesel demandé pour travail en Afrique... Appeler André Lupien, 819-227-2784

PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager, pour édifice à bureaux et usine, expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae au C.P. 159, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.

412 Personnel demandé

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e), 20 heures par 2 semaines. Faire parvenir curriculum vitae à :
Dr Yves Bettez, 761,
Thibeau, Cap, G8T 7A4.

TÉLÉPHONISTE; poste soir et nuit, jeudi, vendredi, samedi. Temps partiel (20 heures), possibilité de temps plein. Expérience sur téléphone multi-lignes, ordinateur environnement Windows. Poster votre curriculum vitae au : 3055, boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V4.

413 Emplois divers

20 téléphonistes avec ou sans expérience pour prendre rendez-vous. Travail de jour ou de soir. Appelez Julie : 1-800-805-2669

CHAUFFEUR demandé pour côté USA, avec 3 ans d'expérience. Salaire selon expérience. 233-3687 ou 233-3686 Christian ou Gaétan Jutras

COMPAGNIE de transport recherche **chef-mécanicien** avec expérience.
TÂCHES :
- Superviser le travail des mécaniciens.
- Tenir l'inventaire de pièces
- Mettre à jour le programme P.E.P.
- Faire de la mécanique
- Possibilité d'achat de pièces
- Devra savoir souder.

SALAIRE :
18$/heure et +
Envoyer curriculum vitae à :
Mécanicien en chef,
C.P. 1183,
Trois-Rivières, G9A 5K8

CONDUCTEUR(TRICE)S d'autobus scolaire, sur appel, pour Louiseville et Trois-Rivières. Salaire selon convention. Disponibilité jour, soir, semaine et fin de semaine. Permis de conduire classe 2 demandé et certificat de compétence un atout. Se présenter chez Scobus, 2755 Charbonneau, Trois-Rivières-Ouest.

RECHERCHE coiffeuse avec expérience pour personnes du 3e âge. Être âgée entre 35 à 45 ans minimum. Pour location de chaise, secteur Trois-Rivières-Ouest. Envoyer curriculum vitae par fax au: 819-376-4133 avant le 28 février.

RECHERCHE réceptionniste bilingue. Aussi, barmaid, aide-cuisinier(e) et caissière. A 2 minuttes du pont Laviolette. 819-233-2929

UNE agence de sécurité est à la recherche de personnel possédant leur permisd'agent . Prière de communiquer 1-800-463-1502

413 Emplois divers

COMPAGNIE INTERNATIONALE RECHERCHE REPRÉSENTANT(E) DES VENTES
(Avec possibilité de promotion dès la 1re année) pour les régions de Trois-Rivières, Louiseville, Shawinigan, Grand-Mère et les environs.
- Revenu de départ.
- Bonus.
- Avantages sociaux.
- Doit posséder un secondaire V et une voiture.

Possibilité 25 000$ à 35 000$ dès la 1re année. Pour une entrevue confidentielle, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :
Monsieur Mario Bisson
3300, des Chutes
Saint-Edouard Maskinongé
Qc. J0K 2H0
Fax : (819) 268-4157

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca
Le caractère tangible

413 Emplois divers



En collaboration avec Emploi Québec

Chronique emploi
Le Nouvelliste

Consulter les guichets d'emploi ou se présenter au Centre local d'emploi de votre territoire pour connaître les exigences liées à ces postes.

- **TRSA - 0180750. LIVREUR(E) DE JOURNAUX.** Permanent, temps partiel, jour et fin de semaine. 3 heures/semaine. Salaire à discuter. Aucune expérience requise. Capacité à se lever tôt, distribuer journaux avant 6 h 30 du lundi au samedi. (Catégorie 4)
- **TRSA - 0181215. LAVEUR(E) D'AUTOMOBILES.** Permanent, temps plein, jour et fin de semaine. 35 heures/semaine. Salaire 8$/heure. 1 à 2 ans d'expérience. Aimant travailler avec le public, permis de conduire valide. Laver l'extérieur et l'intérieur des automobiles, polissage et cirage. (Catégorie 4)
- **LSVA - 0181467. REPRÉSENTANT(E) DE COMMERCE D'UN FABRICANT.** Permanent, temps plein, jour. Salaire à discuter. Commission ou prime au rendement. Formation ou expérience pertinente. (Louiseville) (catégorie 4)
- **LSVA - 0181378. APICULTEUR(TRICE).** Saisonnier, temps plein, jour. Capable de soulever poids lourds. Ne pas avoir des abeilles. (Saint-Justin) (catégorie 2)
- **LSVA - 0181119. ASSISTANT(E)-GÉRANT(E).** Permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine. Salaire à discuter, 40 heures/semaine, secondaire terminé. Personne dynamique et responsable, autonome et débrouillarde. (Louiseville) (catégorie 3)
- **LSVA - 0181075. DESSINATEUR / DESSINATRICE DE MEUBLES.** Permanent, temps plein, jour. Salaire à discuter, 37.50 heures/semaine. Secondaire terminé, diplômé de l'école du meuble. Connaissance du logiciel Autocad 2002 et Solid Edge V.12 un atout. (Louiseville) (catégorie 5)
- **LSVA - 0181066. SABLEUR-ESSUYEUR DE MEUBLES.** Permanent, temps plein, soir, 40 heures/semaine. Salaire 9.75$/heure, augmentation de salaire après 6 mois. Expérience dans le domaine du meuble et travail à la chaîne un atout. (Louiseville) (catégorie 2)
- **LSVA - 0180803. TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE.** Permanent, temps plein, jour. Salaire à discuter. 40 heures/semaine. Collégial terminé, technique informatique. 3 à 5 années d'expérience. Connaissance approfondie des notions de configuration NT 2000 : Client-serveur (50 usagers) SQL Serveur, Active Directory, Security Built-In, Back-up ASCSERVE. Maintenance de périphérique divers, Serveur UNIX (atout), Serveur EDI (atout), installation de logiciels, serveur de messagerie. (Maskinongé) (catégorie 6)
- **LSVA - 0180798. CAISSIER(E) DE DÉPANNEUR.** Permanent, temps partiel, jour, soir, fin de semaine. 24 heures/semaine. 7.30$/heure. Doit être disponible de jour la semaine. Expérience un atout, formation dispensée par l'employeur. Entregent, apparence soignée, personne débrouillarde, sens de l'initiative. (Louiseville) (catégorie 4)
- **LSVA - 0181577. AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE.** Occasionnel, temps plein, jour, 35 heures/semaine, 10$/heure. Collégial terminé ou formation pertinente. Être prestataire de l'assistance-emploi, être admissible au programme Fonds de lutte contre la pauvreté. Personne autonome, débrouillarde, polyvalente, sociale, capable de travailler seul ou en équipe. Posséder une automobile. Connaissance informatique Word Perfect. (Louiseville) (catégorie)
- **CMA - 0180921. JOURNALIER(ÈRE) EN CONSTRUCTION.** Permanent, temps plein, de jour et de soir. Salaire à discuter, 40 heures/semaine. Bonne endurance physique, posséder sens de l'initiative et de l'organisation. Curriculum vitae. (Catégorie 1)
- **CMA - 0181070. SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE.** Permanent, temps plein, de jour. Salaire à discuter. 35 heures/semaine. Secondaire terminé, diplôme d'études professionnelles en secrétariat ou équivalent. Maîtrise des logiciels Word, Excel, Power Point, Microsoft Outlook. Facilité à communiquer, bon sens de l'organisation, autonome, méthodique, discrète et disponible, très bonne connaissance du français et connaissance de base en anglais. Curriculum vitae. (Catégorie 1)
- **CMA - 0181393. INFOGRAPHISTE.** Permanent, temps plein, salaire à discuter, 40 heures/semaine. Collégial terminé, 3 à 5 années d'expérience. Capacités démontrées de l'emploi de logiciels de graphisme sur plateforme Mac (essentiel) et PC (atout). Connaissance des outils de conception de sites Internet un atout important. Expérience de conception et de réalisation graphique, brochures, dépliants, périodiques et autres. Curriculum vitae. (Catégorie 6)
- **CMA - 0181484. COMMIS À LA SAISIE DE DONNÉES - RECHERCHISTE.** Temporaire, temps plein, de jour, 7.30$/heure, 35 heures/semaine. Il faut être admissible à une subvention salariale, durée de 26 semaines. Connaissance des logiciels Word, Excel et aussi Internet. Aisance à communiquer, aimer la recherche. Autonomie. Curriculum vitae. (Catégorie 1)
- **CMA - 0181501. SECRÉTAIRE.** Temporaire, temps plein, de jour, 7.30$/heure. 35 heures/semaine. DEP ou AEC ou DEC en bureautique ou secrétariat. Il faut être admissible à subvention salariale. Durée de 30 semaines. Connaissance de Word, Excel, Access un atout et connaissance d'Internet obligatoire. Très bonne connaissance du français. Curriculum vitae. (Catégorie 1)
- **CMA - 0181525. INSPECTEUR/TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT.** Permanent, temps plein. Salaire selon l'expérience, entre 14.45$ et 18$/heure. 37.50 heures/semaine. Collégial terminé, 1 à 2 années d'expérience. Installation septique, protection des rives. Nécessite une automobile. Curriculum vitae. (Catégorie 6)
- **BÉCA - 0181402. PRÉPOSÉ(E) À LA RÉCEPTION D'HÔTEL.** Salaire à discuter, saisonnier, sur appel, jour, soir, fin de semaine. 35 heures/semaine. Bilingue obligatoire, connaissances comptables et informatiques un atout. (Bécancour) (catégorie 1)
- **BÉCA - 0179666. MANOEUVRE - TRANSFORMATION DU BOIS** (homme et femme). 9.50$ à 10.25$/heure. Permanent, 43 heures/semaine, jour et nuit, 1 à 6 mois d'expérience. Travail physique, dextérité manuelle. (Manseau) (catégorie 2)
- **NICA - 0181034. MONTEUR/EUSE) DE REMORQUES.** 8$/heure. Permanent, 40 heures/semaine, du lundi au samedi. Formation donnée par l'employeur. (Ste-Eulalie) (catégorie 5)

L'ensemble des offres d'emploi disponible se retrouve sur Internet à l'adresse :
www.emploiquebec.net

413 Emplois divers

ESTHÉTICIENNE- électrolyste demandée à temps plein, effectuant épilation au sucre et maquillage, à Trois-Rivières-Ouest. 693-7670

IGA SAINT-TITE
Gérant(e)-boulangerie demandé(e), expérience essentielle, salaire selon compétence. Demandez Claude, 418-365-3886

MÉCANICIEN diesel demandé pour travail en Afrique... Appeler André Lupien, 819-227-2784

PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager, pour édifice à bureaux et usine, expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae au C.P. 159, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.

412 Personnel demandé

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e), 20 heures par 2 semaines. Faire parvenir curriculum vitae à :
Dr Yves Bettez, 761,
Thibeau, Cap, G8T 7A4.

TÉLÉPHONISTE; poste soir et nuit, jeudi, vendredi, samedi. Temps partiel (20 heures), possibilité de temps plein. Expérience sur téléphone multi-lignes, ordinateur environnement Windows. Poster votre curriculum vitae au : 3055, boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V4.

413 Emplois divers

DÉBOSSELEUR
d'expérience demandé pour sablage et peinture de camion et de remorque.
Salaire à discuter.
Envoyez curriculum vitae à:
Débosseleur
C.P. 1183
Trois-Rivières, G9A 5K8

ESTHÉTICIENNE- électrolyste demandée à temps plein, effectuant épilation au sucre et maquillage, à Trois-Rivières-Ouest. 693-7670

IGA SAINT-TITE
Gérant(e)-boulangerie demandé(e), expérience essentielle, salaire selon compétence. Demandez Claude, 418-365-3886

MÉCANICIEN diesel demandé pour travail en Afrique... Appeler André Lupien, 819-227-2784

PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager, pour édifice à bureaux et usine, expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae au C.P. 159, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.

412 Personnel demandé

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e), 20 heures par 2 semaines. Faire parvenir curriculum vitae à :
Dr Yves Bettez, 761,
Thibeau, Cap, G8T 7A4.

TÉLÉPHONISTE; poste soir et nuit, jeudi, vendredi, samedi. Temps partiel (20 heures), possibilité de temps plein. Expérience sur téléphone multi-lignes, ordinateur environnement Windows. Poster votre curriculum vitae au : 3055, boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V4.

413 Emplois divers

ESTHÉTICIENNE- électrolyste demandée à temps plein, effectuant épilation au sucre et maquillage, à Trois-Rivières-Ouest. 693-7670

IGA SAINT-TITE
Gérant(e)-boulangerie demandé(e), expérience essentielle, salaire selon compétence. Demandez Claude, 418-365-3886

MÉCANICIEN diesel demandé pour travail en Afrique... Appeler André Lupien, 819-227-2784

PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager, pour édifice à bureaux et usine, expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae au C.P. 159, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.

412 Personnel demandé

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e), 20 heures par 2 semaines. Faire parvenir curriculum vitae à :
Dr Yves Bettez, 761,
Thibeau, Cap, G8T 7A4.

TÉLÉPHONISTE; poste soir et nuit, jeudi, vendredi, samedi. Temps partiel (20 heures), possibilité de temps plein. Expérience sur téléphone multi-lignes, ordinateur environnement Windows. Poster votre curriculum vitae au : 3055, boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V4.

413 Emplois divers

DÉBOSSELEUR
d'expérience demandé pour sablage et peinture de camion et de remorque.
Salaire à discuter.
Envoyez curriculum vitae à:
Débosseleur
C.P. 1183
Trois-Rivières, G9A 5K8

ESTHÉTICIENNE- électrolyste demandée à temps plein, effectuant épilation au sucre et maquillage, à Trois-Rivières-Ouest. 693-7670

IGA SAINT-TITE
Gérant(e)-boulangerie demandé(e), expérience essentielle, salaire selon compétence. Demandez Claude, 418-365-3886

MÉCANICIEN diesel demandé pour travail en Afrique... Appeler André Lupien, 819-227-2784

PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager, pour édifice à bureaux et usine, expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae au C.P. 159, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.

412 Personnel demandé

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e), 20 heures par 2 semaines. Faire parvenir curriculum vitae à :
Dr Yves Bettez, 761,
Thibeau, Cap, G8T 7A4.

TÉLÉPHONISTE; poste soir et nuit, jeudi, vendredi, samedi. Temps partiel (20 heures), possibilité de temps plein. Expérience sur téléphone multi-lignes, ordinateur environnement Windows. Poster votre curriculum vitae au : 3055, boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V4.

413 Emplois divers

ESTHÉTICIENNE- électrolyste demandée à temps plein, effectuant épilation au sucre et maquillage, à Trois-Rivières-Ouest. 693-7670

IGA SAINT-TITE
Gérant(e)-boulangerie demandé(e), expérience essentielle, salaire selon compétence. Demandez Claude, 418-365-3886

MÉCANICIEN diesel demandé pour travail en Afrique... Appeler André Lupien, 819-227-2784

PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager, pour édifice à bureaux et usine, expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae au C.P. 159, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.

412 Personnel demandé

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e), 20 heures par 2 semaines. Faire parvenir curriculum vitae à :
Dr Yves Bettez, 761,
Thibeau, Cap, G8T 7A4.

TÉLÉPHONISTE; poste soir et nuit, jeudi, vendredi, samedi. Temps partiel (20 heures), possibilité de temps plein. Expérience sur téléphone multi-lignes, ordinateur environnement Windows. Poster votre curriculum vitae au : 3055, boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V4.

413 Emplois divers

ESTHÉTICIENNE- électrolyste demandée à temps plein, effectuant épilation au sucre et maquillage, à Trois-Rivières-Ouest. 693-7670

IGA SAINT-TITE
Gérant(e)-boulangerie demandé(e), expérience essentielle, salaire selon compétence. Demandez Claude, 418-365-3886

MÉCANICIEN diesel demandé pour travail en Afrique... Appeler André Lupien, 819-227-2784

PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager, pour édifice à bureaux et usine, expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae au C.P. 159, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.

412 Personnel demandé

HYGIÉNISTE DENTAIRE
demandé(e), 20 heures par 2 semaines. Faire parvenir curriculum vitae à :
Dr Yves Bettez, 761,
Thibeau, Cap, G8T 7A4.

TÉLÉPHONISTE; poste soir et nuit, jeudi, vendredi, samedi. Temps partiel (20 heures), possibilité de temps plein. Expérience sur téléphone multi-lignes, ordinateur environnement Windows. Poster votre curriculum vitae au : 3055, boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V4.

503 Impôts, comptabilité

IMPÔT COGESTEC
à votre service depuis 1987
Transmission électronique des déclarations
Service rapide et personnalisé
PLANIFICATION FISCALE
- Revenus de location
- Revenus de profession
- Revenus d'entreprise
- Revenus d'agriculture
- Particuliers
- Travailleurs autonomes
- Vendeurs à commissions
- Succession et fiducie

15% de rabais, 65 ans et plus
Place Rochefort
494, rue Rochefort, Cap-de-la-Madeleine
374-9149
www.placerochefort.com
1090215

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

501 Associés demandés

DANS le domaine de la Santé. Investissement de 5000$. 819-696-7673

503 Impôts, comptabilité

COMPTABILITÉ pour petites entreprises, tenue de livres et états financiers. 819-228-0888

RAPPORTS d'impôts informatisés. Transmission électronique. Service de livraison. Seulement 20$ peu importe le nombre d'annexes. 371-7308

RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT D'IMPÔT FÉDÉRAL IMMÉDIATEMENT
Rapport d'impôt provincial et fédéral, 36$; (aide-sociale, 26$). 819-378-8951

504 Occasions d'affaires

ATTACHE rétractable, de luxe, à vendre avec brevet et droits de production, 693-4924, 536-9979

515 Prêts, hypothèques

INVESTIRAIS de 10 000$ à 50 000$, dans entreprise manufacturière, 2e ou 3e hypothèque. 376-6360

PROBLÈME financier. Prêt personnel, 1re et 2e hypothèque jusqu'à 100%. Conseiller B.D.A. 536-5525

PROBLÈMES FINANCIERS!
Conseils, solutions et argent à prêter 1re et 2e hypothèque. 819-694-4245

600 TRANSPORT VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 Autos - Camions demandés

371-4314 Achetons véhicules défectueux ou non, payons bon prix.

ACHETONS autos et camions accidentés ou pour ferraille. 378-1369

DODGE Grand Caravan, 1993, moteur 3.3, tout équipé, 130 000 km, peinture et pneus neufs, bijou, 4650$. 371-4314

PIÈCES D'AUTOS TURCOTTE
Achetons autos et camions

625 Autos à vendre

HONDA Civic, 1991, manuelle, 160 000km, comme neuve, 3300$. 695-9960

HONDA Civic, 99, noire, automatique, pneus neufs, impeccable. Balance de garantie, 10 975$. **Financement disponible. Belle Voiture Auto. 819-535-2525 ou 819-696-1436**

2e CHANCE AU CRÉDIT
Kia La Pérade
Neufs ou d'occasion
(418) 325-2444
1043092

HONDA Civic DX, 1998, 114 000km, 5 vitesses, noire, 9900$. 535-2647

HONDA CIVIC EX, 1997, verte, 4 portes, équipée, climatiseur, spécial, 8995$. Trois-Rivières Nissan, 379-2611

HONDA Civic LX 98, 4 portes, noire, 96 000km, 8995$. 531-4340, 539-8999

HONDA Civic SE, 1999, 4 portes, manuelle, climatiseur, CD, 92 200 km, 11 300$. 371-1761

HONDA Civic SE, 2000, manuelle, grise, 44 000 km, 15 500$. 384-0336

HYUNDAI Accent, 1999, 45 000km, 2 portes, automatique, impeccable, 535-2911

HYUNDAI Accent 96, manuelle, 133 000km, CD, 4000$ négociable. 538-9357

HYUNDAI Elantra, 99, 4 portes, automatique, comme neuve, 59 000 km. Balance de garantie, 8475$. **Financement disponible. Belle Voiture Auto. 819-535-2525 ou 819-696-1436**

HYUNDAI Scoope, 92, 165 000 km, très propre, 1800$ négociable. 296-2209

HYUNDAI Sonata, 91, mécanique A-1, plusieurs pièces neuves, pneus neufs, 1500$. 233-1711, 372-7755

J.M. GRENIER INC.
SAINT-ETIENNE-DES-GRÈS
535-2067 – 535-7013

01 Toyota Corolla, 14 300$
01 Saturn SL-1, 11 900$
00 Civic EX, 1.6, 13 900$
00 Accent GS, 8600$
00 Cavalier, rouge, 7900$
00 Chrysler Néon, 8500$
00 Focus ZTS, 10 900$
00 Alero, argent, 11 500$
00 Pontiac Sunfire, 9900$
00 Golf TDi, argent, 13 900$
99 Protegé, 1.6, 9500$
99 Civic DX, 11 900$
99 Toyota Corolla, 9500$
98 Toyota Tercel, 7900$
98 Hyundai Accent, 6900$
98 Hyundai Elantra, 7900$
98 Mazda Protegé, 7900$
98 New Beetle, 13 900$
98 Torota Corolla, 6950$
98 Saturn SL-1, 8500$
98 Ford Contour V-6, 8500$
97 Civic DX, 8900$
97 Saturn, familiale, 6900$
97 Ford Escort, 5900$
96 Saturn SL1, 5900$
96 Pontiac Firefly, 4900$

CAMIONS

01 Dakota V-6, 2x4, 4 portes
00 Venture, 11 900$
00 Vitara 4x4, 14 900$
99 Caravan, V6, 11 900$
99 Dakota king cab, 12 900$
99 Dakota, 4x4, 15 500$
97 Sidekick Sport, 10 900$
97 Toyota Rav-4, 11 900$
97 Venture, blanc, 8900$
96 Mazda B-2300, 5900$
96 Voyager, vert, 8900$
95 Dakota V-6, 3.9, 5900$

379-0445
AUTO YD ST-GERMAIN

1996 GEO METRO, 87 000 km	4295 $
1995 PROTEGE5, automatique	5995 $
1994 ELANTRA, 106 000 km	3995 $
1994 626 CRONOS, 122 000 km	5995 $
1993 GRAND VOYAGER SE, 7 passagers	4995 $
1992 GOLF GL, 92 000 km	3995 $
1991 CAVALIER, 120 000 km	2995 $
1991 AEROSTAR CARGO, 6 cylindres	2995 $
1990 TERCEL DX, manuelle	1995 $
1990 1550 4 X 4, équipé	7995 $

TOUS NOS VÉHICULES SONT GARANTIS 1 AN
30 véhicules en stock
3601, route 157, Mont-Carmel

JR AUTOS ENR
6495 BOUL. DES CHENAUX
TROIS-RIVIERES. 373-9401

02 Protegé, 21 000 km
01 GMC Sierra, 56 000 km
00 Neon LE, 61 000 km
99 Pontiac Trans Sport
99 Toyota Tercel, 68 000 km
99 Toyota RAV4
99 Mazda Protegé
99 Subaru Legacy
99 Chrysler Intreprid
99 Elantra, 45 000 km
99 Corolla, 67 000 km
99 Accent, 56 000km,
98 GMC Sonoma
98 Oldsmobile Silhouette
98 Cadillac sedan
98 Pontiac Montana
98 Grand Cherokee
98 Ford Escort, 64 000 km
97 Golf, noire
97 Honda CRV
97 Honda Accord
97 Sable LS, 55 000 km

Achat, vente, échange
Tous nos véhicules sont garantis.
Financement sur place
www.jrautotr.com

LA DIFFÉRENCE C'EST!
CLASSIQUES AUTOS UNIQUES LTÉE
818 BOUL SAINT-LOUIS
SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
693-0088

02 Focus SE
02 Taurus
01 Winstar
01 Sebring convertible
01 Cougard
01 Focus ZX3
01 Focus familiale
01 Accent
00 Focus LX
00 Chevrolet Cavalier
00 Focus familiale
00 Pontiac Sunfire
00 Focus SE
99 Mazda Protegé
99 Toyota Tercel
99 Volkswagen Golf
98 Ford Winstar
98 Escort familiale
97 Ford Mustang
97 F-150, super cab, 4x4
97 Saturn SL1
97 Grand Marquis LS
96 Honda Civic
96 Mazda Protegé
95 Sidekick, toit mou
94 Dodge Colt
91 Volvo 940 familiale
89 GMC Sierra

Tous nos véhicules sont garantis.
Véhicules inspectés et prêts pour livraison.

LINCOLN Continental Signature, 1993, très propre, 16505. 418-289-3807

Il est prouvé que les résultats FONT LA POPULARITÉ de nos petites annonces

625 Autos à vendre

LOUISEVILLE AUTO
PONTIAC - BUICK - GMC
SUPER PRIX, USAGES

03 Cadillac CTS, spécial
02 Malibu LS, équipée
02 Grand Am, 4 portes
02 Century, 19 000 km
01 Mazda Protegé, équipée
00 Suzuki Swift, 12 000 km
00 Sunfire, 2 et 4 portes
00 Cavalier, 2 et 4 portes
00 Cavalier Z-24, super
00 Malibu LS, équipée
00 Buick LeSabre, bijou
00 Century, bleue, A-1
00 Pontiac Grand Prix GT
99 Alero, 4 portes, spécial
99 Grand Am, 4 portes, A-1
98 Geo Metro, 2 portes
98 Cavalier, 4 portes
97 Sunfire, bijou, 50 000 km
97 Cadillac STS, super
96 Honda Accord, équipée
95 Chevrolet Corsica
95 Subaru Legacy LSi, 4x4
95 Monte-Carlo, bijou

CAMIONS

02 Venture, 11 000 km
02 Pontiac Aztek, spécial
01 Sierra, extra cab, 4x4
01 Sierra, extra cab, 4x2
01 Tracker, 4x4, 4 portes
00 Mazda B-4000
00 Tracker, 2 toits
00 Montana, 5 portes
00 Blazer, 2 et 4 portes, 4x4
99 Tracker, 4x4, 4 portes
99 Silverado, 4x4
99 Sonoma, extra cab, 4x4
99 Dodge Dakota, 4x2
98 Cheyenne, extra cab
98 WT 1500, 6 cylindres
97 Jeep Sahara, 6 cylindres
96 Voyager, A-1, équipé
94 Trans Sport, bijou
94 Sierra extra cab, 4x4
93 Sierra, 4x4, diesel
93 Trans Sport, 7 places

Autos, camions vendus avec garantie. Un concessionnaire près de vous, qui vous en offre plus.

LOUISEVILLE AUTO
871, boul. Saint-Laurent
Louiseville.
228-2711
www.louisevilleauto.com

MAZDA MX-6, Mystere, 94, manuelle, blanche, très propre, 4 pneus neufs d'hiver, 6450$ négociable. 384-2752

MAZDA Protege 1994, 136 000 km, 4 portes, manuelle, A-1, bons pneus, 4000$. 377-7769

MAZDA Protegé 2000, automatique, 4 portes, 11 500$. 373-3879 ou 379-9133

MERCURY Topaz, 1988, 4 portes, bonne condition, 800$. 536-3931, 531-2571

NEW YORKER Landau 1990, 185 000 km, tout équipée, 3495$. 609-4344

NISSAN ALTIMA GXE, 2000, équipée, 5 vitesses, climatiseur, 54 400 km, spécial, 14 795$. Trois-Rivières Nissan, 379-2611

NISSAN SENTRA 1994, 2 portes, automatique, spécial, 3995$. Trois-Rivières Nissan, 379-2611

OLDSMOBILE Achieva S, 1994, très propre, 2800$ négociable. 372-0651

OLDSMOBILE Cutlass Ciera S, 1994, blanche, 154 000 km, tout équipée, 3950$. 691-2431

PARTICULIER, 819-533-4226
1994 Saturn, 163 000km, manuelle, 3650$
1993 Festiva, automatique, 123 000km, 2650$
1990 Dodge Colt, manuelle, 147 000km, 1650$

PICK-UP Ford, 1979, bonne condition, carrosserie refaite. 384-1777

PICK-UP Ford F-150, 2000, 4x4, moteur V8, automatique, 4 portes, marche-pied, climatiseur, 111 000 km, très propre, 18 975$. **Financement disponible. Belle Voiture Auto. 819-535-2525 ou 819-696-1436**

PLYMOUTH Sundance 94, mécanique A-1, blanche, 2 portes, propre, 3500$. Intéressé seulement, 539-9262

PONTIAC Sunfire GTX, 1997, automatique, régulateur, climatiseur, cd, pneus neufs, 94 000 km, propre, comme neuve. Garantie 1 an , 6975$. **Financement disponible. Belle Voiture Auto. 819-535-2525 ou 819-696-1436**

PONTIAC SUNFIRE
1998, GTX, 91 000 km, 2 portes, manuelle. Une seule propriétaire. Garantie 1 an, 6900$. Auto Dany St-Germain, 372-9602

SATURN SL-1, 1998, 4 portes, manuelle, climatiseur, 7200$. 377-5458

SATURN SL-1, 2001, manuelle, climatiseur, 43 000 km. 375-8846

625 Autos à vendre

SONATA 95
automatique, 4 ou 6 cylindres, choix de couleur, à partir de 3695$ avec garantie. Grossiste Auto Pier. 819-539-1771

SOUVENT IMITÉ JAMAIS ÉGALE

02 Focus ZX3, 12 995$
01 P.T. Cruiser, 15 995$
00 Cavalier Z-24, 9995$
00 Sunfire berline, 7995$
00 Cavalier berline, 8495$
99 Sunfire berline, 6495$
98 New Beetle, 11 995$
97 Toyota Tercel, 5995$
97 Cavalier cabriolet, automatique, 8995$
96 Sunfire, 2 portes, 4995$
96 Cavalier 2 portes, 4995$
95 Windstar GL, 4995$
95 Saturn SW1, 2995$
94 Sunbird berline, 1995$
94 New Yorker, 4495$
94 Sidekick, toit mou
94 Hyundai Excel, 2495$
94 Sunbird 2 portes, 2495$
93 Escort Sport, 2995$
92 Voyager, 7, 1995$
92 Dodge Colt 1695$
91 Explorer XLT, 3495$
91 Plymouth Acclaim 1495$

AUTOS MARTIN VALLÉE
1160, BOUL SAINT-LOUIS
SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
375-3848 ou 380-2349
GARANTIE 6 MOIS

SUNBIRD 1994, 4 portes, 128 000km, 3000$. 377-2702

SUNFIRE 2000, 2 portes, automatique, verte, am/fm CD, 56 000 km, 7950$. 371-9594

SUNFIRE 2001, manuelle, 40 000 km, 10 500$. 373-3879 ou 379-9133

SUZUKI Swift 1997, automatique, 103 000 km, C. Parent auto, 378-8237

TOYOTA Corolla, 1999, 4 portes, manuelle, pneus Yokohama, comme neuve, 86 000 km, impeccable. Balance de garantie, 8995$. **Financement disponible. Belle Voiture Auto.819-535-2525 ou 819-696-1436**

TOYOTA Tercel, 1998, 120 000 km, automatique, 7500$. 373-3879, 379-9133

TOYOTA Tercel, 1988, 500$ ferme. 819-265-3369

VOLKSWAGEN Jetta TDI, 1999, manuelle, condition A-1, bleue, climatiseur, régulateur de vitesse, 110 000 km, 14 100$, roues d'hiver et mags d'été, support de toit. 819-373-9182 après 18h et fin de semaine.

VOLKSWAGEN PASSAT GL
1992, 149 000 km, 4 portes, automatique, très propre, garantie 1 an, 4900$. Auto Dany St-Germain, 372-9602

VOLVO S-70T5, 98, manuelle 5 vitesses, 20 500$. 376-3326, 692-9595

626 Camionnettes à vendre

371-1042

98 Venture, 3.4, 10 995$
98 X-90, équipé, A-1, 8895$
97 Trans Sport, 3.4, 10 995$
95 Voyager sport 3.3, 7495$
94 Cheyenne 4.3, 6995$
93 F-150, 2x4, A-1, 4995$
92 Jeep YJ, 3 toits, 7750$
90 Trans Sport, gris, 4995$

ENCORE R.S. AUGER AUTOS
2910, de l'Industrie
Trois-Rivières-Ouest

CAMION GMC 1998, cabine régulière, 4x4, comme neuf, 18 500$. 418-365-5309

CHEVROLET Astro, 89, très propre, 3500$. 374-3455

CHEVROLET Tracker, 99, 54 100km, démarreur, vitres teintées, 14 800$. 228-2288

DODGE Caravan, 1993, 3.3L, 7 passagers, 151 000 km, pas de rouille, mécanique A-1, 3200$. 377-7769

DODGE Dakota, 1994, 4x4, king cab, V-8, 103 000km, mécanique A-1. 694-0440

DODGE Dakota, 4x4, 1994, King Cab, V-6, un seul propriétaire, très propre, mécanique A-1, boite Prestique, 8900$. 819-233-2109, 819-380-7404

FORD Econoline E-150, V-6, 4.9L, bleu pâle, 1992, 195 000 km, très propre, plusieurs réparations effectuées, 5900$. 697-7445

FORD F-150
1986, king cab, automatique, 6 cylindres, très bonne mécanique, 1900$. Auto Dany St-Germain, 372-9602

626 Camionnettes à vendre

FORD F-150
1991, 139 000 km, kinb cab, automatique, climatiseur, V8, 302. Garantie 1 an. 4900$. Auto Dany St-Germain, 372-9602

FORD F-150 XLT Lariat, 1988, king cab, 4x4, très propre, 4500$. 538-0401

FORD Van E-350, diesel 7.3, 1989, très propre, mécanique A-1, 4600$. 536-0632

GMC Suburban, 93, 139 000 km (certifié), impeccable. Faites une offre! Faut vendre. 691-9605, 695-0995

GRAND Cherokee, 1996, 139 000 km, noir, pneus neufs, 9950$. 371-4542

JEEP Cherokee, 1985, 2.8L, 170 000km, mécanique A-1, 800$. 378-2733

JEEP Sunrunner 94, 4x4, 116 000km, 2 toits, système d'alarme, 6600$. 537-3568

JEEP YJ, 1989, refaite à neuf, été dernier, 4800$. 295-3853

JIMMY 4X4
1991, V-6, 4.3L, manuelle, garantie 1 an, 4200$. Auto Dany St-Germain, 372-9602

JIMMY SLT, 1995, 4x4, tout équipé, 127 000 km. C. Parent auto, 378-8237

MAZDA MPV 4X4
1995, V6, 145 000 km, automatique, équipé, 7 places. Une seule propriétaire. Garantie 1 an, 7900$. Auto Dany St-Germain, 372-9602

NISSAN QUEST XE
1994, 6 cylindres, automatique, entièrement équipé, 2 chauffages, très propre, très bonne mécanique, 4 pneus neufs, listé à 6900$ spécial 3495$. Grossiste Auto Pier. 819-539-1771

PELLE à neige, 3 positions, avec Bronco II, bonne condition. 531-4340, 539-8999

PICK-UP ISUZU
1989, king cab, manuelle, 2200$. Auto Dany St-Germain, 372-9602

PICK-UP Sierra 91, 4x4, king cab, manuelle, 6 cylindres, 4.3L. 539-4456

PONTIAC Montana 2000, 98 000 km, gris, 4 sièges capitaine, roues d'hiver, mags, 14 000$. 370-8962

SUZUKI Sidekick, 1996, 4x4, toit mou, 104 900 km, propre, 6495$. 370-4505

629 Pièces et accessoires

MOTEUR 6.5 turbo diesel, GM, 102 000 km. Possibilité d'installation. 372-4827

PIÈCES Honda de 1982 à 1994. Vente, achat et réparations Honda. 535-5447

631 Remorques

REMORQUE simple à bascule, légère, Remeq, 10 pi x 52 po. 531-4340, 538-9762

700 SPORT · PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

702 Articles de sport

FUSIL calibre 12, Browning, semi automatique, ventilé, 2 ¾, 3 po, étui, balles, etc. 300$; appareil d'exercice multifonctionnel, Weider Pro, comme neuf, payé 800$ pour 400$. 691-4422

PATINS neufs et usagés. Vente - échange. Cordonnerie, Saint-Philippe (Claude Gaudet), déménagée au 1942, Royale, Trois-Rivières. 375-3444

SAC de golf gaucher, exécutive; ensemble planche à neige Sims. Planche Liquid., 4 ensembles de skis alpin à vendre, de 4 ans à adulte. 371-2107

TABLE de billard, Cooper, avec retour automatique des balles; 2 baguettes avec support mural, balles et triangle, 250$ négociable. 378-0349

721 Tout-terrain

SUZUKI Quad sport, 1989, 250 cc, très propre, 1800$. 819-538-2120

722 Motoneiges

A louer à partir de 190$ par jour. Pourvoirie du Lac Blanc. 819-265-4242.

BOMBARDIER Formula III, 1997, avec housse, casque avec visière chauffant, 3250$. 376-8669

BOMBARDIER Mach Z, 1997, démarreur électrique, reculons, toile, dossier, propre, 13 000 km, 3000$. Appeler René : 373-4469

BOMBARDIER Summit, 1994, 583 cc, 7000 km, reculons, démarreur, dossier, carte 2003, impeccable, 2300$. 537-4280

GRAND touring 580, 1995, reculons, démarreur, très propre, 1950$. 536-0632

MACH Z, 1997, 10 000km, démarreur, reculons, femme propriétaire, 3500$, négociable, 374-2352

722 Motoneiges

MOTONEIGES - V.T.T.
LE KING DES BAS PRIX
Pneus, pare-chocs, pédales passagers, cosques, habits, bottes, lisses ou carbure, roetin, dossiers ajustables, huile, chenilles, CAMOPLAST, etc.
Manufacturier
CRÉATIONS J.P.L. INC.
761, Saint-Laurent Est, Louiseville (819) 228-3124
Sans frais : 1 877 383-1234 Carte de crédit acceptée
HUILE INJECTION TCW3 Pennzoil (4 litres) 13,16 $ BOUGIES 2,69 $ avec achat.
1094969

728 Caravanes, motorisés

MASTER COACH 27 PI 1999

Fibre de verre, lits supperposés, rallonge double, tout équipée, luxueuse, chêne blanchi, très propre, garantie 6 mois.
Prix : **28 900 $**

AMERICAN STAR 25 PIEDS 1995
Lits superposés, tout équipée, climatiseur, auvent. Très propre. Garantie 3 mois.

Prix : **15 900 $** *Financement disponible.*

CARAVANE HORIZON
690, boul. Saint-Louis, Saint-Louis-de-France
Tél. : (819) 694-9000
1094925

MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ
(418) 683-9901
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
www.devp.org

Vivre avec le parkinsonisme:
UN DÉFI À RELEVER
UN GUIDE POUR PARKINSONIENS ET LEURS AIDANTS OFFERT GRATUITEMENT PAR
LA FONDATION CANADIENNE DU PARKINSON
DIVISION DU QUÉBEC
1-800-720-1307

Charest EXpert
Champion du VR
Festival de la tente-roulotte
4 jours *Jusqu'au dimanche 23 février*
FINANCEMENT DISPONIBLE
8 MODÈLES EN DÉMONSTRATION
Rockwood
Cuisinière, réfrigérateur, chauffage, auvent Carefree, lit chauffant électrique, pneu de secours, 2 crics, bombonne de propane, boîte à batterie.

1640Ltd 1940Ltd
Toutes équipées
Modèle 1640 LTD 614 kg
6495 $ ou 82 88 $ / mois
Modèle 1940 LTD 674 kg
7195 $ ou 91 69 $ / mois
GARANTIE 5 ANS sur les toiles
GARANTIE 25 ANS sur le plancher
GARANTIE À VIE sur mécanisme
visitez la plus grande salle de montre intérieure au Québec. Plus de 25 unités à l'intérieur
Ouvert tout l'hiver en affaires depuis 17 ans!
7 jours / 7 770, boul. Saint-Louis, Saint-Louis-de-France 371-3781
www.charestexpert.com
1089719

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

avis public

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire
District électoral de Pointe-du-Lac

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 3/2003, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 17 février 2003, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 3/2003 modifiant le règlement de zonage 130 de l'ancienne Municipalité de Pointe-du-Lac afin d'agrandir la zone RU-02 à même une partie de la zone Pg-01, d'agrandir la zone Pg-01 à même une partie de la zone Cs-04, de créer les zones Pi-01 et Pj-01 à même une partie de la zone Pg-01, de ne plus autoriser certains usages dans la zone Pg-01 et de déterminer les usages autorisés dans les nouvelles zones Pi-01 et Pj-01 ainsi que le cadre normatif afférent aux zones Pg-01, Pi-01 et Pj-01.

2 Ce second projet de règlement n° 3/2003 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIONS # 1 À 10

Objets :

- Agrandir la zone RU-02 à même une partie de la zone Pg-01, agrandir la zone Pg-01 à même une partie de la zone Cs-04 et créer les nouvelles zones Pi-01 et Pj-01 à même une partie de la zone Pg-01;
- Ne plus permettre dans la zone Pg-01 les usages du groupe industrie suivants :
  - usine de traitement des eaux usées;
  - séchage de boues provenant du traitement des eaux usées;
  - station de contrôle de la pression des eaux usées;
  - enfouissement des boues;
  - bassin aéré, étang d'épuration;
  - site de dépôt de matériaux secs;
  - site de dépôt de déchets domestiques;
- Autoriser dans la zone Pi-01 les usages du groupe industrie suivants :
  - carrières, gravières, sablières;
  - site de dépôt de matériaux secs;
- Permettre dans la zone Pj-01 les usages du groupe industrie suivants :
  - carrières, gravières, sablières;
  - site d'entrepsoage, de récupération de véhicules automobiles et d'équipements;
- Fixer, dans les zones Pi-01 et Pj-01, les marges pour les bâtiments principaux (espace qui doit être laissé libre entre les constructions et les lignes de rue et les lignes de terrains);
- Modifier les normes relatives à l'aménagement d'une zone tampon à la hauteur et l'implantation des bâtiments principaux et accessoires ainsi que la superficie de terrain qu'ils peuvent occuper, prescrites dans la zone Pg-01 et les rendre applicables aux nouvelles zones Pi-01 et Pj-01.

Zones visées :

Pg-01, Cs-04 et RU-02.

Localisation des zones visées :

Chacune des zones **Pg-01, Cs-04 et RU-02** est située approximativement entre les repères suivants : du côté nord de l'autoroute 40, à l'ouest du chemin des Petites-Terres et au sud du rang Saint-Charles.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard à **16 h 30** le **28 février 2003**;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 17 février 2003 :
- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 17 février 2003 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 17 février 2003 :
- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnait, le 17 février 2003, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :
- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :
- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 17 février 2003 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 3/2003 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au règlement 130 de l'ancienne Municipalité de Pointe-du-Lac concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Service de l'urbanisme et de l'aménagement
Ville de Trois-Rivières
500, côte Richelieu
C.P. 368
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4626
Télécopieur : (819) 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
- la description ou l'illustration des zones visées par le second projet de règlement n° 3/2003;
- le second projet de règlement n° 3/2003.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.
On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 20 février 2003.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4604 - Télécopieur : (819) 372-4636

1092767

Le Nouvelliste
Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone : (819) 376-2501
Téléphone du Service aux abonnés : (819) 376-2506

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine

Prix de vente au camelot :	3,25 $
+ part du camelot :	0,70 $
+ TPS DE 7% :	0,28 $
+ TVQ DE 7,5% :	0,32 $
TOTAL :	4,55 $

LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale

Prix de vente au livreur motorisé :	3,41 $
+ part du camelot :	0,72 $
+ TPS DE 7% :	0,29 $
+ TVQ DE 7,5% :	0,33 $
TOTAL :	4,75 $

LIVRAISON À DOMICILE

PAYÉ À L'AVANCE :	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	195,00	102,18	51,09
T.P.S.	13,65	7,15	3,58
T.V.Q.	15,65	8,20	4,10
TOTAL	224,30	117,53	58,77

PAR LA POSTE
Partout au

Canada	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
PRIX	395,20	225,16	158,08	80,00
T.P.S.	27,66	15,76	11,07	5,60
T.V.Q.	31,71	18,07	12,69	6,42
TOTAL	454,57	258,99	181,84	92,02

Rédaction ..... 376-2501 ext. 233
Service aux abonnés 376-2000
Sports ..... 376-2501 ext. 238
Nécrologie 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX
Centre Mauricie 376-2000
Zone extérieure 1-877-933-2506
Louiseville 376-2000

ACTUALITÉS

EN BREF

Étudiant expulsé à cause de son tee-shirt

Dearborn, Michigan (AP) — Un étudiant a été expulsé de son école, lundi, pour avoir tenu à garder un tee-shirt portant l'expression «terroriste international» et la photo du président George W. Bush.

La direction de l'école, où la majorité des élèves sont d'origine arabe, a demandé à Bretton Barber, 16 ans, d'ôter son maillot provocateur ou bien de rentrer chez lui. Il a préféré cette dernière option.

L'adolescent a expliqué son geste par son opposition à la guerre et par le fait qu'un professeur avait donné, pour devoir, la rédaction d'un essai comparé sur M. Bush et le président irakien Saddam Hussein.

Lucie Brodeur recouvre sa liberté

Granby (PC) — Inculpée de l'enlèvement de ses deux enfants au début du mois, Lucie Brodeur, âgée de 38 ans, a été liberée hier pour la suite des procédures. Elle devra cependant observer de nombreuses conditions.

Son avocat, Me Patrick Frechette, et le procureur de la Couronne, Me Pierre Gibeau, ont soumis au juge Pierre Bachand une série de conditions d'élargissement que le magistrat a acceptées. L'accusée devra notamment suivre les recommandations de son médecin, respecter une période de couvre-feu et ne pas se rendre à l'endroit où ses enfants habitent avec leur père. Pour la Couronne, la mesure de libération correspond à la fois au droit de tout accusé et aux recommandations du psychiatre traitant l'accusée. «La détention préventive n'aurait pas favorisé l'évolution de ce dossier. De plus le respect des conditions limite le danger de recidive», a expliqué Me Gibeau.

Un débat sur l'indépendance de l'Alberta

Edmonton (PC) — Le Parti progressiste-conservateur de l'Alberta abordera la question de l'indépendance de la province lors de son prochain congrès annuel, sans pour autant que ce sujet ne porte ombrage aux travaux des délégués, affirme le premier ministre Ralph Klein.

M. Klein a reconnu devant les journalistes hier que certains membres du parti veulent un débat sur l'éventualité que l'Alberta quitte la Confédération, lors du congrès qui se déroulera à Red Deer, le 29 mars.

«Le parti se demande comment débattre de cette question. Nous ne voulons pas que cette question occupe tout notre temps», a dit M. Klein.

Rob James, un membre du parti et un opposant au programme fédéral d'enregistrement des armes à feu, a présenté une motion demandant la tenue d'un référendum sur l'indépendance de l'Alberta, mais la directrice exécutive du parti, Marilyn Haley, affirme qu'elle ne sera pas débattue durant le congrès.

Création des Prix canadiens du Griot

Halifax (PC) — Une nouvelle récompense vient d'être créée afin d'honorer les membres de la communauté noire au pays. Il s'agit des Prix canadiens du Griot, ou Canadian National Griot Awards, qui ont été lancés simultanément hier à Montréal ainsi qu'à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et Edmonton, en Alberta.

Le nom du prix fait allusion au personnage du conteur traditionnel africain, qui recueille et transmet l'héritage oral d'une tribu.

Cette récompense vise à promouvoir un avenir meilleur pour toute la communauté en reconnaissant la contribution des Canadiens de race noire, et en fournissant aux jeunes Noirs des outils leur permettant de développer leur plein potentiel, a soutenu Sharon Oliver, hier, à Halifax.

Un Concorde d'Air France dérouté sur Halifax

Paris (AP, PC) — Le transporteur Air France a confirmé qu'un de ses appareils Concorde, parti de Paris à destination de New York, a été dérouté hier sur Halifax à la suite d'un problème de moteur. Le vol Air France 002, qui avait décollé de Paris-Charles-de-Gaulle (Roissy) à 10 h 30, s'est posé sans problème à Halifax, en Nouvelle-Écosse, à 9 h 15 locale.

Le Concorde immatriculé «F-BTFD», qui transportait 47 passagers et neuf membres d'équipage, a dû modifier son itinéraire «suite à un problème sur un de ses moteurs», selon une porte-parole de la compagnie aérienne française, qui n'a pas précisé la nature de ce problème. Deux techniciens d'Air France sont partis de New York pour Halifax «pour des analyses».

Air France a affrété un appareil canadien pour acheminer les 47 passagers vers New York. Selon des informations diffusées sur le site Internet du quotidien The Globe and Mail basées sur des témoignages d'employés de l'aéroport de Halifax, les surpermodèles Naomi Campbell et Linda Evangelista étaient à bord du Concorde. ●

Plus de 50 morts dans la tempête de neige aux États-Unis

Boston (AP)

La tempête de neige qui a frappé le nord-est des États-Unis depuis le week-end dernier a fait 58 morts. Elle se dirigeait jeudi vers l'océan après avoir déversé un record de 70 cm sur Boston et causé d'importants dégâts. C'était la pire tempête de ce genre depuis 1996, qui avait fait au moins 80 morts.

Des milliers de personnes ont été bloquées dans les aéroports et les villes ont explosé leur budget de lutte contre la neige. De nombreuses écoles sont restées fermées hier.

La région n'était pas au bout de ses peines, car de la pluie mêlée de neige était prévue pour les prochains jours, menaçant de provoquer des inondations.

Le Massachusetts estime le coût du déblayage de la neige à sept ou huit millions de dollars, soit au moins 62 millions depuis le début de l'année contre les 16 millions prévus dans le budget 2003.

Le maire de New York Michael Bloomberg a évalué la facture de la tempête à 20 millions de dollars.

Douze morts imputées à la tempête et ses conséquences ont été signalées en Pennsylvanie, deux dans l'Illinois, huit en Virginie-Occidentale, six dans le Missouri, deux en Virginie, onze dans le Maryland, quatre à New York, quatre dans l'Iowa, deux dans le New Jersey, et une au Nebraska, dans l'Ohio, le Massachusetts et le Connecticut, trois dans le Tennessee.

Les autorités ont mis en garde contre le danger d'effondrement des toits sous le poids de la neige. ●

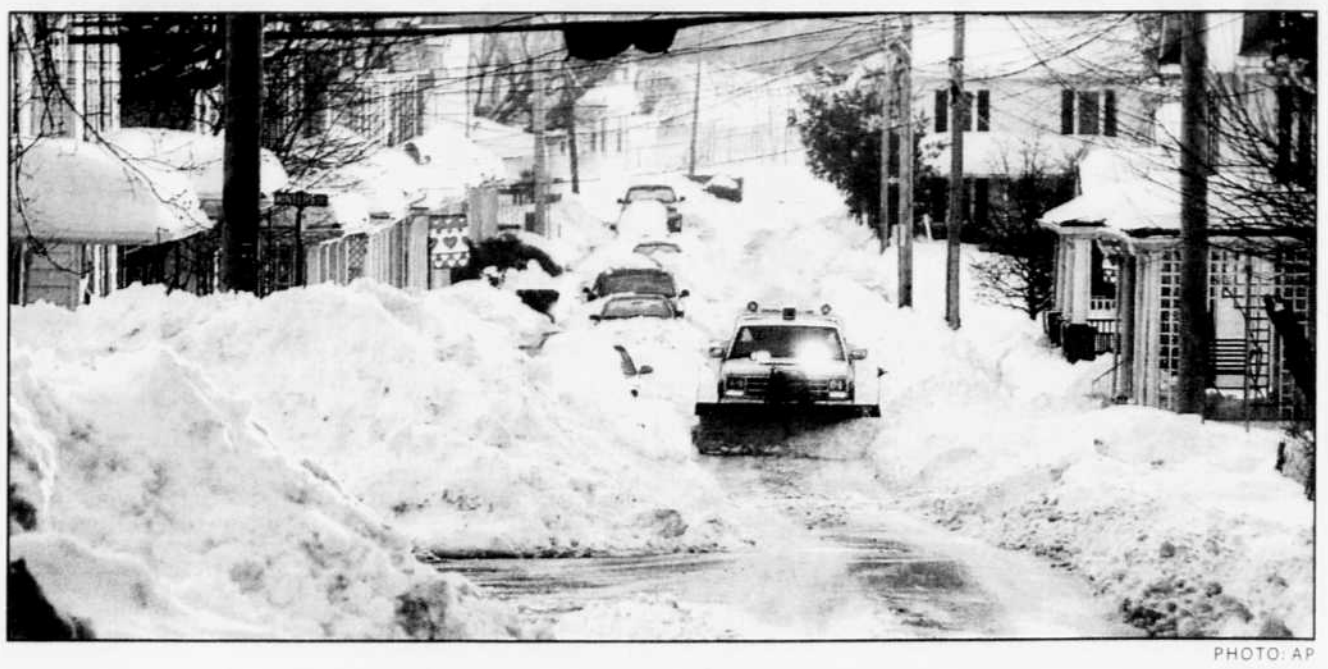


PHOTO: AP

Des milliers de personnes ont été bloquées dans les aéroports et les villes ont explosé leur budget de lutte contre la neige.

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

avis public

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire
District électoral de Sainte-Marthe

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 8/2003, de ce qui suit :

1. À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 17 février 2003, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 8/2003 modifiant le règlement de zonage 263 de l'ancienne Ville de Sainte-Marthe-du-Cap afin de créer la zone 303 Cb, d'y autoriser les usages de la Division 5 « Services et commerces reliés à l'horticulture et au jardinage (51) » et d'y édicter le cadre normatif afférent.
2. Ce second projet de règlement n° 8/2003 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).
3. Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.
4. Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIONS # 1 À C

Objets :
- Créer la zone commerciale 303 Cb à même une partie de la zone publique 33 Pd;
- Autoriser dans la nouvelle zone 303 Cb :
  - les usages du groupe service et commerces reliés à l'horticulture et au jardinage;
  - les bâtiments de type serre et édicter les normes d'implantation leur étant applicables;
  - les normes d'implantation et le nombre de bâtiments secondaires tel que garage, remise, entrepôt et structure;
  - l'entreposage extérieur associé aux usages mentionnés ci-dessus;
- Interdire l'émission de permis de construction sur un immeuble situé dans la zone 303 Cb en l'absence de service d'aqueduc le desservant;
- Fixer les normes relatives à l'aménagement d'une zone tampon dans la zone 303 Cb.

Zone visée :
33 Pd.

Localisation de la zone visée :
La zone **33 Pd** est approximativement située entre le chemin du Parc, la 3e Avenue et les 5e et 4e Rue.

5. Pour être valide, toute demande doit :
   - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
   - Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard à **16 h 30** le **28 février 2003;**
   - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
6. Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :
   6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 17 février 2003 :
   - elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
   - elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

   OU

   6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
   - il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
   - il était, le 17 février 2003 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

   Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 17 février 2003 :
   - être majeure et de citoyenneté canadienne;
   - ne pas être en curatelle.
7. Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnait, le 17 février 2003, la qualité de personne intéressée.
8. Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :
   8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :
   - il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
   - il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
   - il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

   8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :
   - avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 17 février 2003 et au moment de signer la demande :
   - être majeure et de citoyenneté canadienne;
   - ne pas être en curatelle;
   - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
   - produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.
9. Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.
10. Les dispositions du second projet de règlement n° 8/2003 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
11. On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au règlement 263 de l'ancienne Ville de Sainte-Marthe-du-Cap concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

    Service de l'urbanisme et de l'aménagement
    Ville de Trois-Rivières
    500, côte Richelieu
    C.P. 368
    Trois-Rivières-Ouest (Québec)
    G9A 5H3
    Téléphone : (819) 372-4626
    Télécopieur : (819) 375-5865
12. On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
    - la description ou l'illustration de la zone visée par le second projet de règlement n° 8/2003;
    - le second projet de règlement n° 8/2003.

    On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.
    On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 20 février 2003.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4604 - Télécopieur : (819) 372-4636

1092768

avis public

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire
District électoral de Chavigny

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 9/2003, de ce qui suit :

1. À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 17 février 2003, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 9/2003 modifiant le règlement de zonage 3000 de l'ancienne Ville de Trois-Rivières-Ouest afin de fixer les conditions en vertu desquelles l'usage dérogatoire 664 « Services spéciaux de construction » implanté dans les zones 267 Ra et 210 A peut être étendu et d'édicter une nrome relative à l'implantation d'une zona tampon associée à cet usage.
2. Ce second projet de règlement n° 9/2003 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).
3. Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.
4. Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIONS # 1 À 3

Objets :
- Autoriser, à certaines conditions, dans la zone agro-forestière 210 A, un agrandissement de 31,6 % de la superficie actuelle de l'usage dérogatoire 664 « Services spéciaux de construction (incluant les services de bétonnage) » protégé par droits acquis, implanté dans les zones 267 Ra et 210 A, pour les fins exclusives de stationnement pour cet usage principal dérogatoire;
- Exiger, dans la zone agro-forestière 210 A, l'aménagement d'une zone tampon autour des limites externes de l'agrandissement de l'usage dérogatoire, devant servir d'aire de stationnement.

Zone visée :
210 A.

Localisation de la zone visée :
La zone agro-forestière **210A** s'étend au nord jusqu'à l'emprise de l'autoroute 40, depuis la zone 267 Ra située en bordure de la portion du boulevard Jean-XXIII comprise approximativement entre la route à Bureau et l'intersection dudit boulevard avec le chemin Sainte-Marguerite ouest. Elle est également délimitée à l'est, par les secteurs résidentiels situés à l'ouest de l'autoroute 55 et à l'ouest, par la limite de la zone agricole.

5. Pour être valide, toute demande doit :
   - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
   - Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard à **16 h 30** le **28 février 2003;**
   - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
6. Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :
   6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 17 février 2003 :
   - elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
   - elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

   OU

   6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
   - il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
   - il était, le 17 février 2003 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

   Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 17 février 2003 :
   - être majeure et de citoyenneté canadienne;
   - ne pas être en curatelle.
7. Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnait, le 17 février 2003, la qualité de personne intéressée.
8. Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :
   8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :
   - il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
   - il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
   - il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

   8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :
   - avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 17 février 2003 et au moment de signer la demande :
   - être majeure et de citoyenneté canadienne;
   - ne pas être en curatelle;
   - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
   - produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.
9. Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.
10. Les dispositions du second projet de règlement n° 9/2003 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
11. On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au règlement 3000 de l'ancienne Ville de Trois-Rivières-Ouest concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

    Service de l'urbanisme et de l'aménagement
    Ville de Trois-Rivières
    500, côte Richelieu
    C.P. 368
    Trois-Rivières-Ouest (Québec)
    G9A 5H3
    Téléphone : (819) 372-4626
    Télécopieur : (819) 375-5865
12. On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
    - la description ou l'illustration de la zone visée par le second projet de règlement n° 9/2003;
    - le second projet de règlement n° 9/2003.

    On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.
    On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 20 février 2003.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4604 - Télécopieur : (819) 372-4636

1092769

Romanow n'est pas satisfait

Antigonish, N.-E. (PC)

L'importante injection de 34,8 milliards $ sur cinq ans dans le système de santé annoncée dans le budget fédéral de mardi ne sera pas suffisante pour guérir tous les maux, selon Roy Romanow.

Dans une allocution prononcée hier soir, celui qui a dirigé pendant des mois la dernière enquête nationale sur le système de santé a soutenu qu'Ottawa doit encore prévoir un financement fixe pour la santé afin de mettre fin aux disputes annuelles avec les provinces.

M. Romanow a déclaré à son auditoire à l'université St. Francis Xavier, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, que le fédéral a failli en ne réussissant pas à mettre en place un niveau «adéquat, stable et prévisible» de financement pour la santé au Canada.

«Le montant total des crédits fédéraux, ceux d'aujourd'hui et ceux à venir, ne sera pas à la hauteur de l'entente historique sur l'assurance-maladie», indique une copie du discours de M. Romanow obtenue à l'avance par la Presse Canadienne. ●

NÉCROLOGIE



ALLARD
M. CYRILLE

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 18 février 2003, est décédé à l'âge de 88 ans et 3 mois, M. Cyrille Allard, époux de Jeanne Lefebvre, demeurant à Louiseville, autrefois de Saint-Paulin.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la:
Résidence funéraire
Paulin Guimond et fils inc.
2801, rue Laflèche
Saint-Paulin
Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu le samedi 22 février, à 11h en l'église de Saint-Paulin. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Louiselle (Marcel Dupuis) de Maskinongé, Lison de Montréal-Nord, Françoise (Laurent Béland) d'Anjou; ses petits-enfants : Pierre Dupuis (Sylvie Vertefeuille), Manon Dupuis, Julie Béland (Alain Lorange); 2 arrière-petits-enfants : Étienne et Jasmin Dupuis; ses beaux-frères et belles-soeurs : Maurice Aucoin (feu Simone Allard), Jeanne-Mance Giguère (feu Léo Allard); son neveu et sa nièce : Marcel Allard, Denise Allard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à l'Association pulmonaire du Québec ou à la Fabrique de la paroisse de Saint-Paulin seraient appréciés.
Renseignements : (819) 268-2019.
Condoléances par télécopieur : (819) 268-2834.

BLAIS, M. MARCEL
1924 - 2003

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 13 février 2003, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Marcel Blais, ex-époux de Pauline Rousseau, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la:
Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de midi.
Les funérailles auront lieu le samedi 22 février, à 15h en l'église Saint-Paul de Grand-Mère. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Grand-Mère.
Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Ginette Blais (Gabriel Houle), Louise Blais (Pierre Magny), Micheline Blais (Yves Naud), Marcelle Blais (Jean-Jacques Lupien), Guylaine Blais (Jean-Pierre Goulet), Liliane Blais (Denis Lafond), Gilbert Blais (Louise Dion), Alain Blais (Martine Bureau), ses 14 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants; sa soeur : Carmen Blais (Normand Garceau); son frère : André Blais (Huguette Belisle); son beau-frère : Jacques Désilets (feu Thérèse Blais); sa très grande amie Cécile; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du coeur.
Pour renseignements : (819) 538-8555.
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel : funjcarbo@qc.aira.com



BOISVERT
PAILLÉ
MME GEORGETTE

Après tant de joie, nous vivons la plus grande peine du monde. Elle nous a quittés pour aller vers Dieu et nous l'acceptons ainsi. Elle sera toujours là, dans nos coeurs et nos pensées. Comment pourrait-on oublier une maman si merveilleuse.
Au CHSLD Le Trifluvien, Résidence Louis-Denoncourt, le 18 février 2003, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Georgette Paillé, épouse de feu Jacques Boisvert, demeurant autrefois à Pointe-du-Lac.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la:
Résidence funéraire
St-Louis et fils ltée
2840, rue Notre-Dame
Pointe-du-Lac
Heures d'accueil : jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.
Les funérailles auront lieu le vendredi 21 février, à 14h en l'église de Pointe-du-Lac. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Pointe-du-Lac.
La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Louise (Michel Désilets) de Pointe-du-Lac, Jean (Nicole Giroux) de Trois-Rivières, Johanne (Denis Charette) de Trois-Rivières-Ouest, Pierrette (Luc Richard) de Trois-Rivières-Ouest; ses petits-enfants : Steve Désilets (Geneviève Lemay) de Trois-Rivières-Ouest, Jean-François Boisvert de Pointe-du-Lac, Tommy Boisvert, Vicky Boisvert (Michel Beaucage) et leur futur enfant, Cynthia Boisvert, Francis Morand (Kim Thibault), Mathieu Morand (Michelle Boisvert) tous de Trois-Rivières-Ouest, Patrice Robert (Daisy Bergeron) de Trois-Rivières; un arrière-petit-fils, Jason Morand de Trois-Rivières-Ouest; ses frères et soeurs : Claude Paille (Gaétane Tetreault) de Trois-Rivières, Monique Paille (Denis Dufresne) de Cap-de-la-Madeleine, Clément Paillé de Trois-Rivières, Nicole Paillé (Pierre St-Louis) de Saint-Etienne-des-Grès; ses beaux-frères et belles-soeurs : Roland Veillette (feu Jeannine Paillé) de Trois-Rivières-Ouest, Huguette Doucet (feu Normand Paillé) de Trois-Rivières, Marcelle Moreau (feu Marcel Paillé) de Trois-Rivières, Nicole Desfossés (feu Paul Paillé) de Trois-Rivières, Marie-Jeanne Lacasse (Gilles Landry) de Trois-Rivières, Denise Boisvert (feu Jean Desrochers) de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Madeleine Guilbert (feu Paul-Aimé Boisvert) de Cap-de-la-Madeleine, Estelle Gendron (feu Armand Boisvert) de Trois-Rivières, ainsi que ses gendres : René Paillé, Robert Ferron et Charles Laplante, de même
que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Renseignements : (819) 377-1991.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel : maison.st-louis@infoteck.qc.ca



BROUILLETTE
GERMAIN
MME MARGUERITE
(MADELEINE)

Paisiblement au Centre Laflèche du CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, le 15 février 2003, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Madeleine Germain, épouse de feu Achille Brouillette, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s au:
Complexe funéraire Pellerin
599, 6e Avenue
Grand-Mère
Heures d'accueil : mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi, jour des funérailles, à partir de midi.
Les funérailles auront lieu le jeudi 20 février, à 13h 30 en l'église Saint-Paul de Grand-Mère. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
Mme Madeleine Germain-Brouillette laisse dans le deuil, ses enfants : Cécile (feu Marcel Houle), Nicole, Gilles (Diane Mercier), Alain (Monique Marcouiller), Marc (Darlene Krose) et Murielle (Clermont Godbout); ses petits-enfants; Bobby Houle, Line Houle (Alain St-Pierre), Steve et Stéphanie Trudel, Steven Brouillette (Maryse Milot), Angèle-Anne et Eve-Line Brouillette, Nancy Brouillette (Michel Germain) et Maryse Brouillette, Kim et Lysanne Brouillette et Kevin Godbout; ses 6 arrière-petits-enfants; ses soeurs : Mme Jeanne (Raymond Gélinas) et Mme Yvette Germain (feu Emile Boisvert); ses beaux-frères et belles-soeurs : Georgette Trudel (feu Clément Germain), Carmen Lacourse (feu Paul-Emile Germain), Roger Gauthier (Georgette Aubrie), Georges Brouillette (Louise L'Heureux) Yollande Lavergne et Soeur Pearl Berg, Ursuline; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Pour renseignements : (819) 538-3388.
Télécopieur : (819) 538-0110.
Courriel : c.f.pellerin@qc.aira.com



CARPENTIER
M. GUY-PAUL

À son domicile, le 17 février 2003, est décédé à l'âge de 57 ans, M. Guy-Paul Carpentier, conjoint de Mme Danielle Brière, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au:
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, à partir de 11h.
Les funérailles auront lieu le samedi 22 février, à 13h en l'église Sainte-Thérèse de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Séverin-de-Proulxville à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil, sa conjointe, Mme Danielle Brière; ses enfants : Sébastien Carpentier (Marie-Claude Lefebvre), Mélanie Carpentier (François Boutin et sa fille Gabrielle); ses parents : Henri-Jules Carpentier et Colombe Cossette; les enfants de Mme Brière : David et Mathieu Chandonnet; son frère et sa soeur, Ghislain Carpentier (Monique Gervais), Pierrette Carpentier (feu Renald Richard); ses neveux : Jean-François Richard (Julie Paquin), Dany Richard (Rachelle Thiffeault); ses beaux-frères et sa belle-soeur : Michel Brière, François Brière (Nicole Bélanger), René Brière; ainsi que la famille Brouillette, et plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, de nombreux ami(e)s et collègues de l'École secondaire La Découverte.
Des dons à Espoir de vie ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel : complexe@jphilibert.com

NÉCROLOGIE
SUITE
PAGE 38

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

avis public

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire
District électoral de Sainte-Marthe

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 13/2003, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 17 février 2003, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 13/2003 modifiant le règlement de zonage 263 de l'ancienne Ville de Sainte-Marthe-du-Cap afin d'autoriser dans la zone industrielle 103 Ia l'usage 6379 « Autres entreposages » et de permettre cet usage dans un bâtiment secondaire uniquement lorsqu'il est exercé dans le bâtiment principal.

2 Ce second projet de règlement n° 13/2003 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITION # 1 et 2

Objets :
- Autoriser dans la zone industrielle 103 Ia les usages suivants :
• autres entreposages;
• services d'entreposage et de transport de matériel par véhicule;
- Permettre que ces usages soient exercés dans un bâtiment secondaire lorsqu'ils le sont déjà dans le bâtiment principal et exiger leur cessation lorsqu'ils ne sont plus pratiqués dans le bâtiment principal.

Zone visée :
103 Ia.

Localisation de la zone visée :
La zone **103** Ia fait partie du parc industriel à Sainte-Marthe-du-Cap. Elle est délimitée approximativement par le boulevard Sainte-Madeleine, le chemin du Parc et la limite entre les anciennes Villes de Cap-de-la-Madeleine et de Sainte-Marthe-du-Cap.

5 Pour être valide, toute demande doit :
• Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
• Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard à **16 h 30** le **28 février 2003;**
• Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :
6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 17 février 2003 :
- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.
OU
6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 17 février 2003 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.
Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 17 février 2003 :
- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnait, le 17 février 2003, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :
8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :
- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.
8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :
• avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 17 février 2003 et au moment de signer la demande :
- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle;
- ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
• produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 13/2003 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

■ On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au règlement 263 de l'ancienne Ville de Sainte-Marthe-du-Cap concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Service de l'urbanisme et de l'aménagement
Ville de Trois-Rivières
500, côte Richelieu
C.P. 368
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4626
Télécopieur : (819) 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
- la description ou l'illustration de la zone visée par le second projet de règlement n° 13/2003;
- le second projet de règlement n° 13/2003.
On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.
On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».
Trois-Rivières, ce 20 février 2003.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4604 - Télécopieur : (819) 372-4636

1092772

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

avis public

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire
District électoral de Marie-de-l'Incarnation

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 12/2003, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 17 février 2003, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 12/2003 modifiant le règlement de zonage 2001-Z de l'ancienne Ville de Trois-Rivières afin de régir, dans la zone 305 R, par normes spéciales, la transformation d'un logement situé à l'intérieur d'un bâtiment existant.

2 Ce second projet de règlement n° 12/2003 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITION # 1

Objet :
- Fixer, dans la zone 305 R, des normes spéciales relativement à la transformation d'un logement situé à l'intérieur d'un bâtiment existant qui concernent le nombre de logement, le stationnement et l'aspect extérieur du bâtiment.

Zone visée :
305 R.

Localisation de la zone visée :
La zone **305 R** est située de part et d'autre de la rue Sainte-Ursule entre la rue Saint-François-Xavier, face au Séminaire Saint-Joseph et le lot 1 211 077 du cadastre du Québec situé en profondeur des lots dont la façade donne sur la rue Sainte-Angèle.

5 Pour être valide, toute demande doit :
• Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
• Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard à **16 h 30** le **28 février 2003;**
• Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :
6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 17 février 2003 :
- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.
OU
6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 17 février 2003 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.
Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 17 février 2003 :
- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnait, le 17 février 2003, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :
8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :
- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.
8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :
• avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 17 février 2003 et au moment de signer la demande :
- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle;
- ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
• produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 12/2003 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au règlement 2001-Z de l'ancienne Ville de Trois-Rivières concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Service de l'urbanisme et de l'aménagement
Ville de Trois-Rivières
500, côte Richelieu
C.P. 368
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4626
Télécopieur : (819) 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
- la description ou l'illustration de la zone visée par le second projet de règlement n° 12/2003;
- le second projet de règlement n° 12/2003.
On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.
On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».
Trois-Rivières, ce 20 février 2003.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4604 - Télécopieur : (819) 372-4636

1092771

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet, bureau
107, Nicolet
J3T 1W1 - 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale

NÉCROLOGIE



CHARTIER

M. GUY

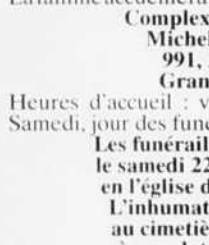
À l'Hôpital Charles-Lemoyne de Longueuil, le 15 février 2003, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Guy Chartier, fils de feu Rodolphe Chartier et de feu Marie-Anne Hébert, demeurant à Champlain.
La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, vendredi, au :
Funérarium de la Maison J.D. Garneau
405, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 11h
en l'église Notre-Dame-de-la-Visitation
de Champlain.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil, ses soeurs : Soeur Ursule Chartier, Soeur du Bon Pasteur de Québec et Mme Gisèle Sauvageau de Berthierville; une belle-soeur, Mme Rita Massicotte (feu Jean-Louis) de Montréal; se neveux et nièces : Michel, Marc et Daniel Germain, Louise et Lucie Carignan, Claude, Luc et Louis Sauvageau, Lucie, Denis, Alain et Guy Chartier, Alain, Gilles et Yves Chartier; ses cousines, cousins, et de nombreux autres parents et ami(e)s, dont ses anciens compagnons de travail de la Reynolds de Cap-de-la-Madeleine.
Pour renseignements : (819) 376-3731ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.
Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@videotron.ca



COSSETTE

M. VINCENT

À la Maison Michel-Sarrazin de Sillery, Québec, le 17 février 2003, est décédé à l'âge de 91 ans et 9 mois, M. Vincent Cossette, époux de feu Cora Lahaie, demeurant à Hérouxville.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Michel Léveillé
991, 25e rue
Grand-Mère
Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 13h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 15h
en l'église de Hérouxville
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Justin (Céline Dion), Raymond (Suzanne Anctil), Lucien (Céline Cossette), Nicole, André, Victoire (Michel Trahan), Gaétan (Chantal Piché); ses 9 petits-enfants; Julie, Jean-Philippe, Sylvie, Evelyne Chantale, Steve, Isabella, Jonathan et Vincent; ses 3 arrière-petits-enfants; son frère : Jean-Paul (feu Jacqueline Desaulniers); ses soeurs; Julienne (Germain Morand), Marguerite (feu Arthur Lefebvre); sa belle-soeur : Elise Fortin (feu Emile Lahaie); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison Michel-Sarrazin, 2101, Chemin St-Louis, Sillery, Québec, G1T 1P5 (Des formulaires seront disponibles au Complexe funéraire).
Pour renseignements : (819) 538-5858.
Télécopieur : (819) 533-4277



GERVAIS

MME ADRIENNE

NORMANDIN

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 18 février 2003, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Adrienne Normandin, épouse de feu Fernand Gervais, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, à partir de 11h.
Les funérailles auront lieu
le vendredi 21 février, à 13h 30
en l'église Jean-XXIII.
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Lysette, Michel, Serge, Josianne et leur conjoint(e); ses petits-enfants : Danny, Steve, Julie, Annie, Audrey, Stéphane et Jean-Philippe; ses frères et soeurs : Rosaire, Roland, Suzette, Ghislaine, Muguette et leur conjoint(e); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gervais; elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel : complexe@jphilibert.com



GILBERT

DUFRESNE

MME THÉRÈSE

1929 - 2003

À l'Institut de cardiologie de Montréal, le 14 février 2003, est décédée à l'âge de 73 ans et 6 mois, Mme Thérèse Dufresne, épouse de M. Bruno Gilbert, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s aux :
Salons funéraires
Oscar St-Ours ltée
2203, avenue Champlain
Shawinigan
Heures d'accueil : jeudi, jour des funérailles, à partir de 10h.
Les funérailles auront lieu
le jeudi 20 février, à 14h.
en l'église Christ-Roi de la paroisse
Sainte-Marguerite-d'Youville
de Shawinigan.
Les cendres seront déposées
au Columbarium Oscar St-Ours
immédiatement après les funérailles.
La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. Bruno Gilbert; ses enfants : Claude (Danielle Dessureault), Michel (Nathalie Pilon); ses petits-enfants : Dominic, Guillaume, Gessica; ses frères et soeurs : feu Gaston (Fleurette Guillemette), Jacques (Françoise Duval), feu Guy (Aline Lalonde), Gisèle (feu Robert Matteau), Pierrette (Gaston Perreault), Rolande (Maurice Lemire), Monique (Marcel Foster), Paline (André Lefebvre), Madeleine (Robert Béland); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.
Pour renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur au : (819) 536-4259.



HOULE

M. MAURICE

1925 - 2003

Grand était son coeur, immense sa générosité et infini son amour.
Au CHCM, le 17 février 2003, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Maurice Houle, époux de Mme Marie-Blanche Provencher, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu
le vendredi 21 février, à 11h
en l'église Sainte-Flore.
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Marie-Blanche Provencher; ses enfants : Céline (Jean-Guy Hallé), Jean-Pierre (Louise Diamond), Gilles (sa compagne Diane Racine), Thérèse, Raymond (Johanne Bédard), François, Hélène (Pierre Boisvert), Suzanne (Sylvain Cardin), Normand (France Pélissier) et André; ses petits-enfants : Chantal, Julie, Isabelle, Marie-Hélène et Emilie Hallé, Kathia Houle, Sandra et Olivier Houle, Julie et Mélanie Croteau, Samuel, Rose-Marie, Josué, Roxanne-Coralie et Lorenzo Houle, Benoit et Pierre-Alexandre Boisvert, Guillaume et Laurence Cardin, Simon, Ludovic et William Houle; ses frères et soeurs : Robert (Jeanne Cossette), Sonia (feu Armand Aubry), Lina (Fernand Trudel), Evelyne, Marcelle (feu John Spurosky), Denise (Jean-Paul Paquette), Rodolphe (Jacqueline Béland), Jeanne-Mance (Claude Simard), Marie (Claude Desalliers); son beau-frère, Gérard Provencher (feu Gilberte Bérubé); ses belles-soeurs: Thérèse Provencher, Yvette Blier (feu Charles-Edouard Provencher), Olivette Archambeault (feu Donat Provencher), Fernande Provencher; ses 3 arrière-petits-fils, les enfants des familles Pellerin, Guillemette et Isabelle; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Pour renseignements : (819) 538-8555.
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel : funjcarbo@qc.aira.com



LANGLOIS

MME HÉLÈNE

GAGNON

1919 - 2003

À l'Hôpital Laval de Sainte-Foy, le 16 février 2003, est décédée à l'âge de 83 ans et 11 mois, Dame Hélène Gagnon, épouse de feu M. Philippe Langlois, demeurant à Saint-Augustin-de-Desmaures.
La famille recevra les condoléances au :
Funérarium Albert Rochette et fils
350, route 138
Saint-Augustin-de-Desmaures
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de 9h.
Le service religieux sera célébré
le samedi 22 février, à 11h
en l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures
325, route 138
Saint-Augustin-de-Desmaures.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial
Notre-Dame-de-Montauban.
Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Lise, Gaston (Céline Leclerc), Gérard (Francine Desroches), Michel (Armande Tremblay), Thérèse, Raymonde, Francine, Normand (Francine Gagnon), Marc Poulin; ses petits-enfants : Rohan, Richard, Réjean, Marie-Andrée, Nathalie, Martin, Charles, Alexandre, David, Emmanuel, Arianne, Frédéric, Sonia; ses arrière-petits-enfants : Léa, Vanessa, Samuel; son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Marie (Rita Nadeau), Yolande (Armand Janvier), Marguerite (feu Rosaire Forsyth), feu Léonard (Germaine Paradis), Isabelle Langlois (Maurice Perron); deux amies très chères : Lise Julien et Danielle Morasse; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme de votre choix.
Pour renseignements : (418) 878-2980.
Télécopieur : (418) 878-5752.
Courriel : rochfils@globetrotter.net



LÉVEILLÉ

M. ROBERT

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 18 février 2003, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Robert Léveillé, conjoint de Fernande Hélie, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 11h
en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel.
Le défunt laisse dans le deuil, sa conjointe, Fernande Hélie; la mère de ses enfants, Juliette Marchand (Michel Beaudin); ses enfants : Denise (Mario Lessard), Claudette, Mario (Suzy Gaillardetz), Line (Mario Faucher), Linda (Michel Dumont), Carmen (Marc Lebleu); son gendre, Daniel Veilleux (feu Diane Léveillé); ses petits-enfants : Francis, Guillaume, Audrey, Marc, Chantal, Claudia, Steve, Cindy, Julie, Jessica, Roseline et Gabriel; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Cécile Léveillé (feu André Perron), Denise Déry (feu Ambroise Léveillé), Armance Léveillé (feu Raoul Godin), Gilberte Léveillé (feu Maurice Déry), Maurice Léveillé (Aline Mailhot), Suzanne Léveillé (Genest Déry), Brigitte Léveillé (feu Guy-Paul Bordeleau), Noëlla Léveillé, Jean-Noël Léveillé (Nicole Jasmin), Clément Léveillé (Hélène Côté), Roland Léveillé, Marie-Laure Crête (feu Lucien Gauthier); les membres des familles Marchand et Hélie; il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel : complexe@jphilibert.com



MARTEL

M. PHILIPPE

1918 - 2003

À Pierreville, le 13 février 2003, est décédé à l'âge de 84 ans et 4 mois, M. Philippe Martel, époux de Dame Éliane Lemire, demeurant à Pierreville, autrefois de Saint-Pie-de-Guire.
M. Martel repose au :
Centre funéraire L.O. Ponton/
Yves Houle et frère
85, rue Principale
Saint-Guillaume
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 11h
en l'église Saint-Pie-de-Guire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.
M. Martel laisse dans le deuil, outre son épouse; ses enfants : Hélène (Urs), Yvette (Michel), Clémence (Guy), Jean (Diane), Réal (Diane), Nicole, Pierrette (André), Daniel (Diane), Georges (Carole), Chantale (Denis), Lionel, prêtre-curé; ses 26 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; son frère, Armand Martel (Thérèse), et plusieurs autres beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.
Renseignements : (819) 396-2102.
Info-décès : 1-800-405-4777.
Courriel : yves.houle@qc.aira.com



NAULT

M. JEAN-LOUIS

1918 - 2003

Jean-Louis/papa nous a quittés le 19 février 2003, en toute sérénité. Il a entrepris le grand voyage où il rejoindra les deux femmes de sa vie, son épouse, Aline Brisebois et sa maman Auréa Lépine.
La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, vendredi, au :
Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 10h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 13h
en l'église Saint-Lazare
de Cap-de-la-Madeleine.
Il laisse, bien tristes de son départ, ses enfants qu'il a si bien aimés : Normand (Marilyn Riley), Pauline (Ghislain Fiset), Denise (Paul Richer), Robert (Monique Martel), Francine (Jacques Rousseau), Joanne (Alain Livernoche); ses petits-enfants : Chantal, Colette, Nancy, Pascal, Maude, Maëcha, Mira, Karine, Jessica, Manuel, Camille, Ève; ses arrière-petits-enfants: Lucas, Ariana, Mathilde, Théodore, et deux petits bébés; ses soeurs : Soeur Yvette Nault (Soeur de Sainte-Croix), Irène (Richard Matton); ses belles-soeurs : Fleur-Ange Brisebois (feu Onil Nault), Jeannine (feu Aurèle Desaulniers); ses cousins, cousines, neveux, nièces des familles Nault et Brisebois et ses ami(e)s.
Jean-Louis apprécierait des dons à la Congrégation Missionnaire Notre-Dame-des-Anges (323, Queen, Lennoxville, Qc, J1M 1K8).
Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5421.
Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@videotron.ca



OUELLETTE

MME M. LOUISE

BEAULIEU

À la Maison St-Cyr de Louiseville, le 14 février 2003, est décédée à l'âge de 93 ans et 5 mois, Mme M. Louise Beaulieu, épouse en premières noces de feu Roland Ouellette et en secondes noces de feu Jean-Paul Proulx, demeurant à Louiseville, autrefois de Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 11h
en l'église Sainte-Marguerite
de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel.
La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Yolande (Benjamin Benoit), Yvon, Claude (Nicole Davidson), Réjean (Thérèse St-Cyr), Pierrette (Réal Rousseau), Pierre (Louisette Houde); ses petits-enfants : Luc, Anne et Caroline Benoit, Joël et Mylène Rousseau, Lucie et sa mère Jeannine Martel, Denis, Carl, Karine, Martin et sa mère Lise Cormier, Marie-Ève et Émilie Ouellette et leur mère Lucie Grégoire; ses arrière-petits-enfants : Nicholas, Michael, Joël, LouFilipe, Cédric, Jérémie, Vincent, Marc-André, Alyson, Samuel et Philippe; son frère, Pierre-Paul Beaulieu et son amie Gilberte Desrosiers-Allard; les membres de la famille de feu Jean-Paul Proulx; elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Pour ceux qui le désirent, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel : complexe@jphilibert.com



RIVARD

M. EUGÈNE

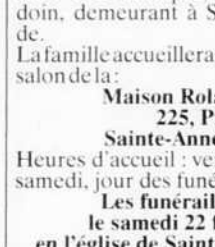
Que sa bonté, son courage et sa joie de vivre nous inspirent à chaque moment de notre vie.
Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 16 février 2003, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Eugène Rivard, époux de Brigitte Désaulniers, demeurant à Saint-Boniface.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
70, rue Commerciale
Saint-Boniface
Heure d'accueil : jeudi, jour des funérailles, à partir de 11h.
Les funérailles auront lieu
le jeudi 20 février, à 14h 30
en l'église de Saint-Boniface.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Brigitte Désaulniers; ses enfants : Francine (Daniel Renière), Michel; ses soeurs : Rita (feu Oscar Gélinas), Sylvia (feu Nelson Milette); ses beaux-frères et belles-soeurs : Thérèse Deschênes (feu Sylva Rivard), Annette Gélinas (feu Viateur Désaulniers), Soeur Angèle Désaulniers, f.j., Thérèse Désaulniers (Réal Gélinas), Claude Désaulniers (Pierrette Isabelle); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, dont Bernard Boisvert.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel : complexe@jphilibert.com



ROMPRÉ

M. JEAN-YVES

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 19 février 2003, est décédé à l'âge de 51 ans, M. Jean-Yves Rompré, époux de Céline Beaudoin, demeurant à Sainte-Anne-de-la-Pérade.
La famille accueillera parents et ami(e)s au salon de la :
Maison Roland Hivon inc.
225, Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 10h 30
en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Céline Beaudoin; ses enfants : Frédéric et Simon; sa mère, Suzanne Duchesneau (feu Clément Rompré); ses beaux-parents : Paul et Pauline Beaudoin; ses frères et soeurs : Réjean (Suzanne Perreault), Renée (Claude Fecteau), Nicole (Alain Dufresne), Alain (Monique Bélanger), Guy (Lise Gagnon), Carole; un beau-frère, Robert Beaudoin (Sylvie Picard); une belle-soeur, Claudette Beaudoin (Pierre Trottier); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Des dons à la Maison Albatros inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1442, Trois-Rivières, Qc, G8Z 2X4) seraient appréciés.
Renseignements : (418) 325-2462.
Télécopieur : (418) 325-3566.
Courriel : rolandhivon@videotron.net



RUEL

RINGUETTE

MME LUCIENNE

À La Tuque, au Centre de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice, le 19 février 2003, est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Lucienne Ringuette, épouse de feu Paul-Emile "Paulo" Ruel, demeurant à La Tuque.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 13h 30
en l'église Saint-Zéphirin.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.
Mme Ruel laisse dans le deuil, ses enfants : Guy (France Aubé) de Saint-Hubert, Pierre de La Tuque; ses frères et soeurs : Simone (Roland Girard) de Montréal, Fernand (Ann Flanagan) de Saint-Hubert, André (Marcelle Lortie) de Trois-Rivières, Michel (Monique Bilodeau) de Brossard; sa belle-soeur, Thérèse Patrick de Montréal; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Fondation du Centre de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice seraient appréciés.
Renseignements: (819) 523-3566.
Télécopieur: (819) 523-2701.
Courriel: rf.perreault@sympatico.ca



SATRAPE

SANSFAÇON

MME CLAIRE

Claire a toujours fait preuve d'optimisme, de patience, d'humilité, d'impartialité et prônait par dessus tout la foi, l'espoir et la charité.
À Dover, Delaware (É.U.), le 16 janvier 2003, est décédée à l'âge de 78 ans, entourée de sa famille, Mme Claire Sansfaçon Satrape, épouse de Paul K. Satrape.
Une messe commémorative sera célébrée
le samedi 22 février, à 14h
en l'église Saint-Paul de Grand-Mère.
L'ont précédée, ses parents Henri Sansfaçon et Emma Marcotte; ses frères : Jean Sansfaçon (Pauline Rivard), André Sansfaçon (Thérèse Jolivet) et son enfant John L. Satrape. La défunte laisse dans la deuil, son époux, ses filles Lilian (Allison Rogers), Annette, Evelyn (Art Webster); ses fils : Henry et Philip; ses 9 petits-enfants; ses frères : Jacques (Jacqueline Julien), Bernard (Jacquelin Catto), plusieurs cousins, cousines dont Béatrice Gardner, Françoise Vincent et sa petite-fille Suzie Bacon et de nombreux neveux et nièces.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la paroisse de l'église Saint-Paul de Grand-Mère.



VAILLANCOURT

MME BÉATRICE

BOURBEAU

Que son courage et sa force de vivre inspirent chacune de nos vies.
Au CHSLD Le Trifluvien, Résidence La Providence, le 15 février 2003, est décédée à l'âge de 100 ans et 3 mois, Mme Béatrice Vaillancourt, épouse de feu Ernest Bourbeau, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, vendredi, au :
Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 22 février, à 13h 30
en l'église de Champlain.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial
à une date ultérieure.
Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Maurice (Pauline Grandmont), Liliane (Dr Yvon Morinville), Fernand (Marguerite Trépanier), Françoise (feu Charles Côté), Colette (Yves Bigué), Claudette (Marcel Cartier), Rosaire, Adèle (Jean-Claude Chabot), Denis (Andrée Labrecque); sa belle-fille, Suzanne Mireault (feu Marcel Bourbeau); ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Alice Vaillancourt (feu Théobald Charron) de Floride, Rose E. Vaillancourt (feu René Tremblay) du Connecticut, Rosaire Vaillancourt (Claire Noiseux) du Vermont; ses belles-soeurs : Françoise Benoit (feu Charles Vaillancourt) du Vermont, Pearl Lamoureux (feu Gérard Vaillancourt) du Massachusetts; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don au CHSLD Le Trifluvien.
Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5421.
Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@videotron.ca

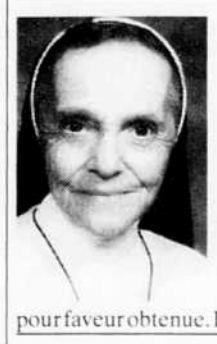
925 Prières

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour, durant 9 jours. Merci mon Dieu. S.M.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour, durant 9 jours. Merci mon Dieu. L.N.



REMERCIEMENTS

À MÈRE

JULIENNE DU ROSAIRE

pour faveur obtenue. D.B.

PAR RESPECT
POUR LA MÉMOIRE DE

M. ROBERT
LÉVEILLÉ
FONDATEUR
de Gouttières
R. Léveillé inc.



Nos bureaux seront fermés le vendredi 21 février ainsi que le samedi 22 février, jour des funérailles.
J-1091350

DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE

Un palmarès plutôt pessimiste

ROYAL SAINT-ARNAUD
Shawinigan

«En Mauricie, notre palmarès en développement social est plutôt pessimiste. Si on se compare aux autres régions du Québec, on est plus vieillissant. Nous avons un exode des jeunes plus important. On a plus de personnes assistées sociales. Nous avons du chemin à rattrapper.»

Tel est le constat du vice-président du Conseil régional de développement de la Mauricie et président de la Commission thématique en développement social du CRDM, Michel Angers, lorsqu'invité à livrer le bilan de la rencontre tenue hier, à Shawinigan, où 250 personnes ont été appelées à faire le point sur le développement social en Mauricie.

Il fait remarquer que la région est située au beau milieu du Québec, entre Montréal et Québec. «Il n'y a pas de raison que nous ne soyons pas un milieu de vie qui ne soit pas accueillant, pour les entrepreneurs», soutient-il, en indiquant que les entrepreneurs cherchent à s'implanter dans des régions offrant une bonne qualité de vie.

Il est aussi d'avis qu'une bonne sensibilisation s'impose auprès du monde municipal, pour bien faire comprendre que sa mission fondamentale, c'est le bien-être d'une communauté. Ce bien-être reconnaît-il, passe par la venue de nouvelles entreprises, mais aussi par un milieu de vie qui est sain.

C'est pourquoi, insiste-t-il, les actions à venir seront concentrées à développer le partenariat et la collaboration entre tous les intervenants.

Le ton de la rencontre d'hier a aussi été donné par le dévoilement des résultats d'un sondage mené auprès d'une centaine d'acteurs en développement social. Il visait à connaître les perceptions et la compréhension des rôles des invervenants, des paliers local et régional, en regard du développement social.

Agent de recherche à la RRSSS, Réal Boisvert, a expliqué que le sondage révèle notamment que depuis trois ans les gens estiment avoir travaillé en «silo» et en «vase clos». Il faut maintenant élaborer des réseaux pour mettre en commun les banques de données sur les services offerts, à la personne et dans les milieux de vie (le quartier, la paroisse, le village) indique le sondage.

Le but à atteindre est de donner une meilleure information à la personne sur les services offerts par les divers intervenants et organismes.



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

«L'heure est au partenariat», soutient Michel Angers, président à la Commission thématique en développement social du CRDM.

Le sondage révèle de plus que tous s'entendent pour dire que le développement économique est intimement lié au développement social. Il faut viser à développer des communautés en richesse de ressources et d'actions. Le dynamisme d'une communauté peut tout changer, fait-on remarquer.

Réal Boisvert cite alors l'exemple de cette mère de famille qui s'est installée dans la MRC des Chenaux avec de jeunes enfants. À leur arrivée les enfants s'ennuyaient beaucoup. La mère était désespérée. Mais, aujourd'hui, le territoire peut compter sur des maisons de jeunes et pour les personnes âgées, en plus de divers lieux de rencontre.

La mère de famille et les enfants peuvent maintenant participer à la vie de la communauté. «C'est ça qui permet de rendre un milieu de vie plus dynamique», signale l'agent en recherche, en ajoutant qu'il s'agit là des fruits du développement social.●

royal.saint-arnaud@lenouvelliste.qc.ca

PROJET DE VOIE DE CONTOURNEMENT

Le BAPE veut connaître l'opinion des Latuquois

HÉLÈNE LANGLAIS
(Collaboration spéciale)
La Tuque

Le projet de voie de contournement à La Tuque pour créer un nouveau tracé de la route 155 fait l'objet de discussions depuis tellement longtemps que les citoyens ont du mal à s'y retrouver, c'est pourquoi Mme Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a tenu à préciser certains points, dont le fait que ce n'est pas le ministère des Transports qui convoque la population à une séance d'information le 5 mars à la salle des Chevaliers de Colomb, mais le BAPE.

«Certaines personnes croient que cette rencontre est dans le même sens que les rencontres précédentes qui ont été faites par le promoteur du projet, mais ce n'est pas le cas. Certains projets au Québec qui sont susceptibles d'avoir des impacts majeurs sont obligatoirement assujettis à une procédure d'évaluation des impacts environnementaux. Cette procédure est réalisée par le BAPE qui reçoit le mandat du ministre de rendre public les documents du projet et de consulter la population. Nous avons reçu ce mandat pour le projet de voie de contournement à La Tuque le 18 février», a précisé Mme Al-Hayek.

Lors de la soirée d'information du 5 mars, des représentants du ministère des Transports, du ministère de l'Environnement et du BAPE seront sur place pour expliquer la procédure de consultation et le projet. Cette rencontre s'adresse à toute la population. La présentation sera suivie d'une période de questions d'une durée illimitée. Les citoyens peuvent consulter avant cette soirée le document de 247 pages expliquant le projet qui est disponible à la bibliothèque municipale et l'hôtel de ville de La Tuque. Ils peuvent même à ces endroits écrire leurs commentaires dans un registre.

Le document est aussi disponible sur le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca à la rubrique «Périodes d'information et de consultation publique». Le processus de consultation publique va se poursuivre jusqu'au 4 avril 2003. Tous les commentaires, les questionnements et les opinions émises lors de cette consultation seront répertoriés dans un compte rendu qui sera remis au ministre de l'Environnement André Boisclair. «Le but est d'échanger le maximum d'informations pour qu'elles circulent le mieux possible. Nous allons dresser la liste des préoccupations. Les gens peuvent réagir lors de la séance d'information, avant ou après en appelant, en écrivant ou en envoyant un e-mail au BAPE ou encore en écrivant leurs commentaires dans le registre des centres de consultation», ajoute Rosemary Al-Hayek.

Les citoyens, groupe ou municipalité peuvent aussi pendant cette période demander des audiences publiques du BAPE. Le ministre donnerait alors le mandat à une commission d'enquête d'analyser le dossier, une procédure qui dure quatre mois. Cette commission ferait ensuite des recommandations au ministre.

Au bout du compte, c'est le conseil des ministres qui décidera si le projet est réalisé tel quel, s'il doit être modifié ou s'il est rejeté à la lumière des informations émanant des consultations publiques d'où l'importance de la rencontre du 5 mars fait remarquer Mme Al-Hayek.

Le projet déposé au BAPE par le ministère des Transports comprend plusieurs points sur les impacts autant positifs que négatifs sur lesquels les citoyens auront à se prononcer. À ce sujet, il est à noter que lorsque le document fait mention de conséquences pour 60 % des commerces, comme l'indiquait le titre d'un article publié hier, cela ne fait pas référence à l'ensemble des commerces qu'il y a à La Tuque, mais seulement une trentaine qui ont fait l'objet d'une consultation parce qu'ils étaient les plus susceptibles d'être directement touchés.●

Un appel aux familles de militaires

Shawinigan (MF)

La Société d'histoire militaire mauricienne lance un appel à la population de la région. On cherche des photos de personnes qui ont participé aux différents conflits mondiaux pour le Canada.

Les photos que pourraient posséder des membres de la famille de ces anciens combattants seront reproduites, enregistrées et ensuite retournées aux propriétaires. «Nous voulons par cette cueillette intensive regrouper le plus grand nombre d'anciens combattants et les faire connaître à notre région», explique M. Guy Arcand.

Les personnes qui voudraient faire don de documents, de certificats, de médailles ou de pièces d'équipement peuvent aussi le faire en s'adressant à la Société d'histoire militaire mauricienne. Ces différentes pièces seront identifiées et répertoriées au nom du donateur.

«La sauvegarde de notre histoire militaire régionale passe par chacune des familles ayant eu un ou des témoins de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale, et de la Guerre de Corée», note M. Arcand. Les photos et autres documents peuvent être adressés à la Société d'histoire militaire mauricienne, 5315, boul. Royal, Shawinigan (Québec), G9N 8G6. Pour plus d'informations: (819) 536-3321.●

SOLDE D'INVENTAIRE
10 JOURS DE RABAIS FOUS

MOBILIER DE CUISINE
5 MORCEAUX

LAISSÉ À 1/2 PRIX
Ord.: 1795$
Pour 10 jours seulement
Liquidation 897,95$

CAUSEUSE
CHOIX DE COULEURS

LAISSÉE À 1/2 PRIX
Ord.: 998 $
Pour 10 jours seulement
Liquidation 498,95$
Nº 36-46

MOBILIER DE CHAMBRE
6 MORCEAUX

Nº 89
LAISSÉ À 1/2 PRIX
Ord.: 1595 $
Pour 10 jours seulement
Liquidation 797,95$
• 2 tables de nuit
• 1 tête de lit + miroir
• Commode
• Bureau tiroir triple
• Miroir

Financement ajusté à vos besoins jusqu'à 48 MOIS

MEUBLES PAQUIN
1390, 6e Avenue, GRAND-MÈRE
538-1753

Voir les détails de cette vente en magasin. Les photos sont à titre indicatif. Cette promotion s'applique sur des items sélectionnés en magasin. Approbation de crédit. Quantités limitées.
3002391



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La société d'histoire Appartenance Mauricie vient d'obtenir une aide de 12 500 $ pour réaliser un album photographique à caractère historique sur Shawinigan en tant que nouvelle ville. Sur la photo, on retrouve, à l'avant, Michel Béliveau, adjoint spécial du premier ministre Jean Chrétien dans Saint-Maurice. Derrière, ce sont Alain Flageol, membre du comité de l'album pour Appartenance Mauricie, Mario Lachance, président de l'organisme et responsable du comité, ainsi que Michael Flynn, également membre du comité de l'album.

Un ouvrage de prestige pour Shawinigan

Appartenance Mauricie reçoit une première subvention pour son album historique

MARTIN FRANCOEUR

Shawinigan

La société d'histoire Appartenance Mauricie vient d'obtenir une aide financière de 12 500 $ du ministère du Patrimoine canadien pour la réalisation d'un album photographique qui permettra de mettre en valeur l'histoire de Shawinigan.

Il y a trois ans, Appartenance Mauricie présentait son projet de publier un album de photographies sur l'histoire de Shawinigan à la Corporation des Fêtes du centenaire de cette ville. Au départ, l'ouvrage devait paraître à la clôture des fêtes, en mars 2002.

«Mais entre-temps, il y a eu tout le contexte de la fusion qui est venu changer les choses. On a réfléchi et on a finalement convenu d'élargir le contenu de l'ouvrage à l'histoire des municipalités qui forment la nouvelle ville de Shawinigan», explique Mario Lachance, président d'Appartenance Mauricie et responsable du comité de l'album.

De cette façon, les photographies qui se retrouveront dans cet ouvrage illustreront des scènes de Shawinigan, mais aussi de Baie-de-Shawinigan, Grand-Mère, Shawinigan-Sud, Saint-Gérard-des-Laurentides, Lac-à-la-Tortue, Saint-Georges et Saint-Jean-des-Piles.

Selon Mario Lachance, le livre qui sera produit constituera un ouvrage prestigieux. On y retrouvera environ 400 photographies historiques, réparties sur 250 pages. «Ça va être quelque chose de qualité, avec papier glacé et couverture rigide», assure-t-il.

Lui et les membres du comité de l'album ont consulté plusieurs fonds d'archives pour trouver des photos pertinentes et inédites. Les Archives nationales du Québec, les Archives nationales du Canada, les sociétés d'histoire locales, les fonds d'archives d'Abitibi-Consolidated, d'Alcan et d'Hydro-Québec constituent les principales sources d'approvisionnement en photographies historiques. Déjà, on sait que des photographies du Fonds Notman, de Hayward, de Hinshelwood, du Fonds Pinsonneault et de Aimé Gagné risquent fort de se retrouver dans l'ouvrage.

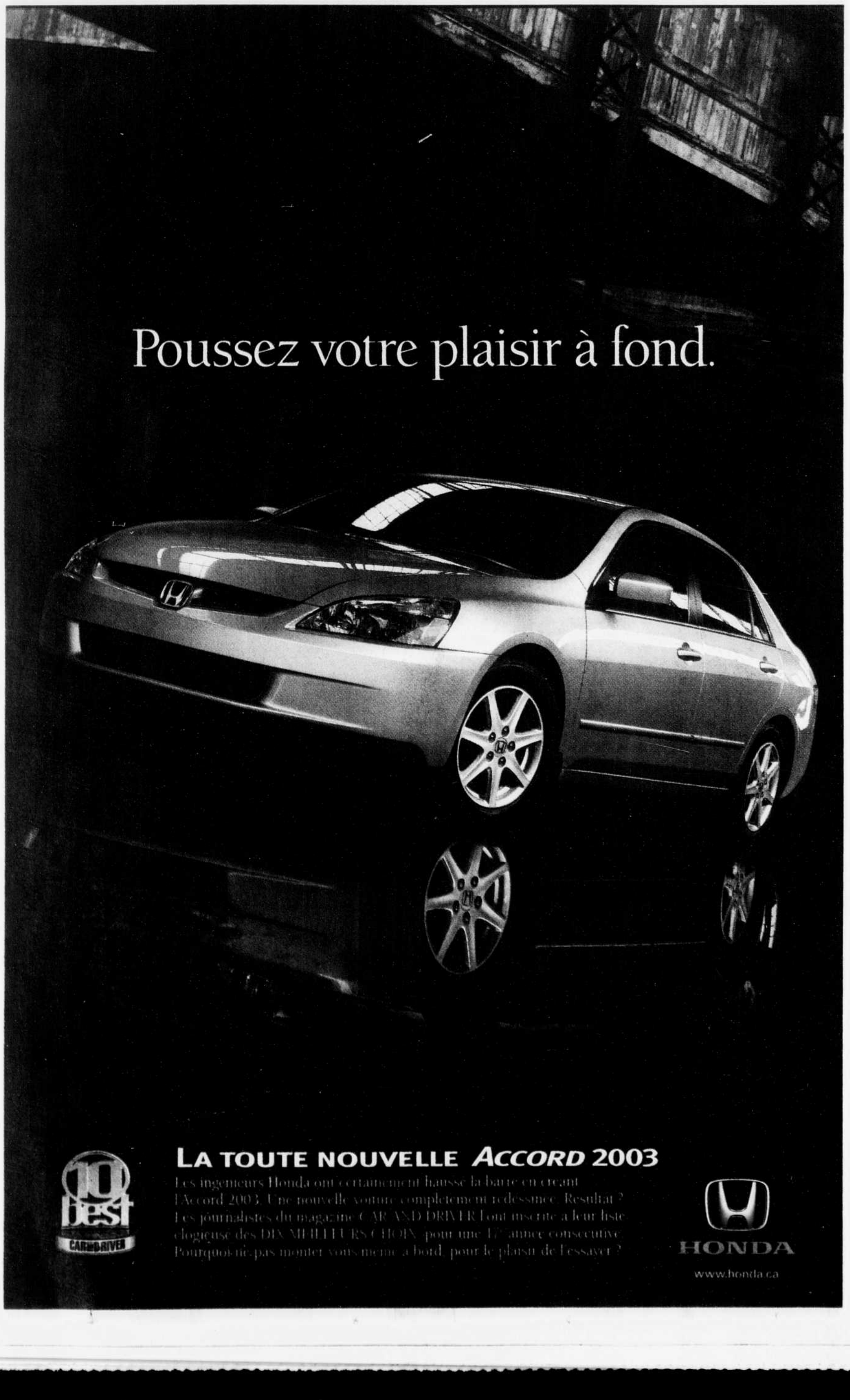
Appartenance Mauricie souhaite obtenir la collaboration et la participation financière de quelques autres partenaires.

«L'aide financière de 12 500 $ apportée par Patrimoine Canada est une première. On espère que ça va convaincre les autres de collaborer au projet», explique Mario Lachance. Dans l'ensemble, on estime qu'il s'agit d'un projet d'environ 100 000 $.

«C'est un projet qui va faire découvrir à la population la richesse et l'unicité de l'histoire de la nouvelle ville. On veut sensibiliser les gens au rôle majeure qui a été joué par Shawinigan dans le processus d'industrialisation et d'urbanisation du Canada depuis la fin du XIXe siècle», explique Mario Lachance.

Mais l'objectif premier qui est poursuivi par l'équipe qui pilote ce projet est de créer un sentiment de fierté et d'appartenance à la nouvelle ville de Shawinigan. «C'est pour ça qu'on a inclus tous les secteurs», note M. Lachance.

Si tout va bien, le livre historique pourrait paraître vers février 2004. ●



Le SPGQ craint les coupures préconisées dans la fonction publique

BRIGITTE TRAHAN

Trois-Rivières

Le Syndicat des professionnels et professionnelles du gouvernement du Québec (SPGQ) s'inquiète des projets de compression de certains partis politiques à l'endroit de la fonction publique.

De passage à Trois-Rivières, hier, le SPGQ a voulu sensibiliser l'opinion publique sur le rôle des employés de l'État. Cette tournée a été motivée par l'approche de la prochaine campagne électorale au Québec.

Le président du SPGQ, M. Renald Desharnais, était accompagné pour l'occasion du greffier spécial du Palais de justice de Trois-Rivières, M. Gérald Bernier.

M. Bernier a accepté de se livrer en exemple pour illustrer l'importance du rôle des fonctionnaires auprès de la population dans la région.

Ses pouvoirs judiciaires, explique-t-il, s'étendent sur environ 1700 actes distincts et couvrent autant la législation fédérale que provinciale. Environ 80 % des jugements par défaut à la cour supérieure, à la cour du Québec, juridiction civile et à la cour des petites créances sont rendus par le greffier spécial, illustre-t-il.

Mandats de perquisition, mécanisme de curatelle, faillites, autant d'exemples de secteurs qu'il est appelé à toucher. «Si on accorde de si grands pouvoirs aux greffiers, ce doit être parce que ce sont des professionnels compétents», analyse M. Bernier. Ce dernier ajoute que la compression de la fonction publique forcera la population à se diriger vers le secteur privé, sans doute à des coûts beaucoup plus élevés.

Présentement, explique la SPGQ, une des menaces qui pèsent sur les fonctionnaires est aussi la sous-traitance et l'embauche de consultants. M. Desharnais explique que le syndicat est en discussion avec le gouvernement, présentement, pour démontrer - à partir des chiffres du conseil du Trésor - que ce n'est pas payant pour l'État d'agir ainsi. «C'est clair qu'il y a des enjeux financiers, alors on parle business. Mais les discussions sont ardues», dit-il.

En Mauricie, le SPGQ compte 280 membres dans 26 corps d'emplois et dans 30 ministères et organismes, dont 28 professionnels, hommes et femmes, au Cégep de Trois-Rivières.

M. Desharnais ajoute que si on coupe dans la fonction publique, il est prévu que 60 familles seront touchées en Mauricie, ce qui ne sera pas sans conséquences pour l'économie de la région. Les membres du SPGQ de la Mauricie gagnant plus 15,8 millions $. «Ils génèrent des retombées positives dans différents secteurs écnomomiques», fait valoir M. Desharnais. ●

ASSOCIATION PARENTS D'ADOLESCENTS
DE LA MAURICIE INC.
PAR-ADO
376-1223
379-7101
372-9773
373-1198
THÈMES:
Crise d'amour.
Compréhension.
Tolérance.
Rencontre avec d'autres parents.